

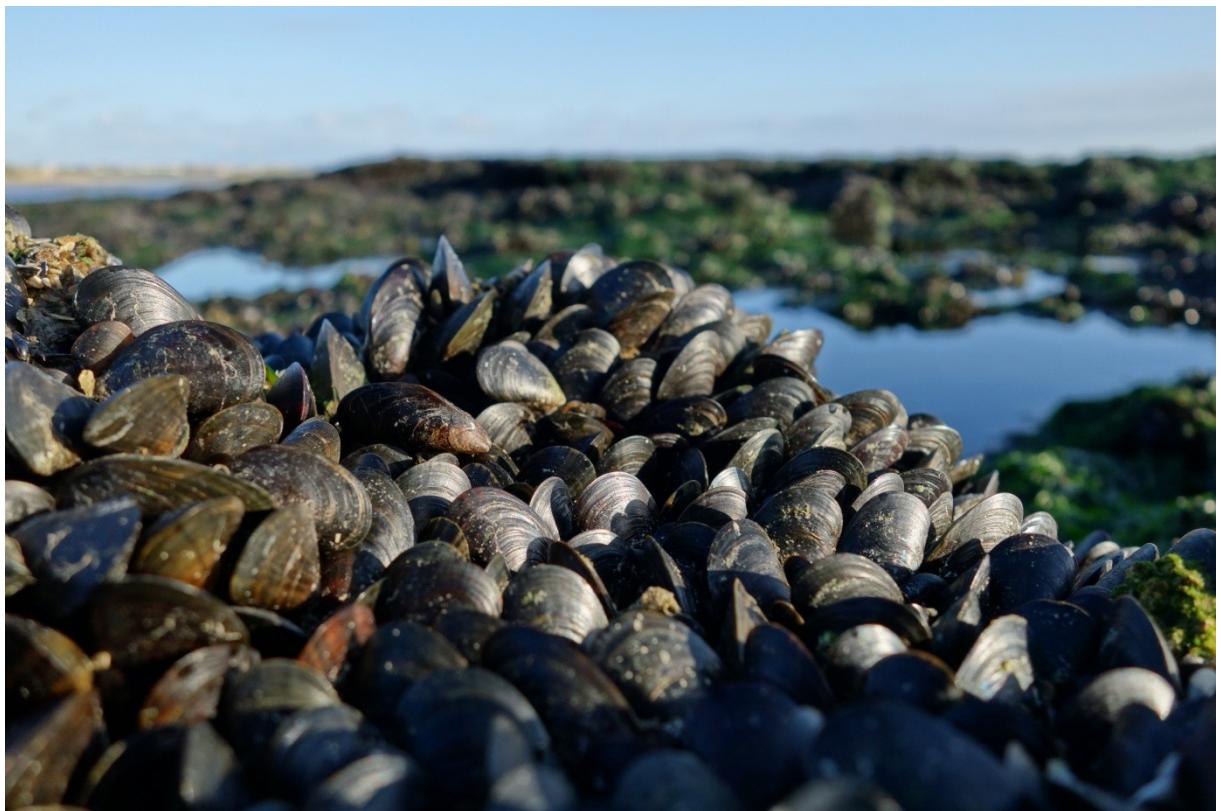


Seconde note méthodologique sur la définition de l'état de conservation des *moulières* à *Mytilus edulis* du nord de la France

Document de travail réalisé par
Antoine MEIRLAND

de l'Agence des aires marines protégées

Version 1 du 20 décembre 2016



Crédits : Antoine Meirland, Agence des aires marines protégées



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



Conservatoire
du littoral



VivArmor
Nature



COREPEM
Centre Régional des Parcs
Naturels



MARENNEZ-OLÉRON



LITTORAL BASQUE
EUSKAL ITSASAZTERIA



Pays de Morlaix-Trégor



IMA
Institut des Mâles Aquatiques



Brest
métropole océane



FNPPSF

Sommaire

Introduction.....	3
Préambule	5
Définitions	5
L'habitat moulière	5
Caractéristiques stationnelles	6
Variabilité	6
Dynamique du peuplement.....	6
Valeur écologique et biologique	6
Tendances évolutives et menaces potentielles	6
Eléments mesurés	6
Préalable.....	6
Méthode de mesure.....	7
Compilation des données.....	11
Conclusion	16
Bibliographie	17

Introduction

Concernant les habitats intertidaux, l'Agence française pour la biodiversité développe une stratégie pour le suivi de l'évolution de ces habitats dans les aires marines protégées (ESTAMP : Evolution des eSTrans des Aires Marines Protégées).

Sur le long terme, les objectifs d'ESTAMP intègrent l'ensemble de la problématique du suivi des habitats intertidaux :

- 1) disposer d'un catalogue de protocoles et d'indicateurs harmonisés dédiés aux suivis de l'évolution des habitats intertidaux pour le renseignement des tableaux de bords des aires marines protégées, utilisable par les gestionnaires ;
- 2) développer une communauté de gestionnaires et de partenaires formés et autonomes pour la mise en œuvre de ces protocoles sur le terrain ;
- 3) développer des partenariats avec l'ensemble de la communauté scientifique sur ce sujet, pour pouvoir bénéficier d'une implication et d'une expertise partagées et de hauts niveaux ;
- 4) développer des outils informatiques d'accompagnement à la saisie, à la bancarisation, aux traitements et à la consultation des données, avec la volonté de favoriser la circulation de l'information, de favoriser les technologies libres et de répondre à la fois aux besoins des gestionnaires et des scientifiques impliqués ;
- 5) organiser le traitement et la valorisation des données de terrain, notamment via le renseignement d'indicateurs qui puissent être accessible et répondre aux besoins

des gestionnaires de l'espace littoral, tant aux échelles locales que régionales

Sur la période 2014-2017, cette stratégie se matérialise à travers plusieurs projets et financements, notamment via le programme LIFE+ Pêche à Pied de Loisir « Expérimentation pour une gestion concertée et durable de la pêche à pied de loisir » dont les objectifs rejoignent les points 1, 2, 3 et 5 de la stratégie ESTAMP au travers des actions B5 « réalisation de diagnostics écologiques de référence intégrant une évaluation des ressources disponibles et de la qualité écologique des habitats » et C3 « suivi de l'évolution des ressources exploitées et de l'état écologique d'habitats marins impactés par la pêche à pied de loisir ».

Les principaux objectifs du projet LIFE12 ENV/FR/316 :

- gérer l'activité par une approche des écosystèmes permettant sa durabilité grâce à l'expérimentation d'un système local et national de gouvernance ;
- mieux comprendre et traiter les impacts de la pêche à pied sur les milieux littoraux ;
- développer les moyens de sensibilisation nécessaires à enrayer l'érosion de la biodiversité littorale liée à la pratique ;
- contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des aires marines protégées soumis à une pression de pêche à pied de loisir.

Sur les 11 sites pilotes identifiés, l'atteinte de ces objectifs nécessite, entre autre, la réalisation de diagnostics écologiques puis

de suivis de l'état de conservation des habitats intertidaux concernés.

Ce document présente l'état des réflexions sur la définition de l'état de conservation des moulières intertidales à *Mytilus edulis* du nord de la France.

Préambule

La définition de l'état de conservation d'un habitat nécessite de préciser le cadre dans lequel le travail se réalise. La typologie utilisée pour définir l'habitat et la définition de l'état de conservation seront rappelés. Les éléments mesurés pour participer à la définition de l'état de conservation sera détaillé. Un méthode de compilation sera proposée avant d'être discutée.

Définitions

Définir l'état de conservation d'un habitat peut se faire selon différents objectifs. Nous retiendrons ici, le sens utilisé dans la Directive Habitat Faune Flore. (Lepareur, 2011) présente la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels marins à l'échelle d'un site N2000.

L'état de conservation des habitats, au sens de la Directive habitat faune flore (DHFF) résulte de « l'effet de l'ensemble des influences agissant sur cet habitat ainsi que sur les espèces typiques qu'il abrite, et qui peuvent affecter à long terme sa répartition naturelle, sa structure et ses fonctions ainsi que la survie à long terme de ses espèces typiques sur le territoire européen » (art. 1).

Un habitat naturel marin peut alors être considéré en **bon état de conservation, à l'échelle d'un site Natura 2000**, lorsque (Lepareur 2011) :

- ses structures caractéristiques sont présentes et les fonctions spécifiques et nécessaires à son maintien sont assurées ;
- il ne subit aucune atteinte susceptible de nuire à sa pérennité ;
- les espèces qui lui sont typiques peuvent s'exprimer et assurer leur cycle biologique.

(Lepareur, 2011) retient donc pour évaluer l'état de conservation d'un habitat naturel marin à un **temps donné et à l'échelle d'un site Natura 2000, deux paramètres** :

- 1) la **structure et la fonctionnalité** de l'habitat,
- 2) les **menaces et pressions** portées à l'habitat,

Les critères et les descripteurs de chacun de ces paramètre ont été définis par (Lepareur, 2011) qui complète la série avec un descripteur « superficie de l'habitat ».

Cette note présente les premiers éléments et les problèmes posés par l'adaptation de la méthode de Lepareur (2011) aux moulières intertidales à *Mytilus edulis* du secteur nord de la France.

L'habitat moulière

L'habitat Moulière fait partie de l'habitat Récif 1170 de la Directive Habitat Faune Flore. Il fait partie des « Substrats rocheux médiolittoraux 1170-1/3 ». Les moulières constituent l'habitat élémentaire « Roche médiolittorale en mode exposé (façade atlantique) (1170-3) (Bensettiti 2004).

Les éléments suivants sont issus *in extenso* de Bensettiti (2004).

Caractéristiques stationnelles

« En milieu très exposé, les Fucophycées disparaissent presque totalement au bénéfice d'espèces animales qui s'installent au niveau des fissures et anfractuosités du milieu. Elles occupent ainsi tout l'espace dévolu en mode abrité aux algues brunes, cet habitat prend alors le nom de « moulière ».

Variabilité

Les rares espèces présentes offrent à l'habitat des physionomies différentes. Il s'agit le plus souvent de taches sombres éparses de Moules entre lesquelles s'installent des populations plus ou moins denses de petites Balanes blanches (crustacés cirripèdes). La moulière peut être continue, mais les moules sont parfois remplacées par le Pouce-pied (crustacés cirripèdes). Tout cela est lié à l'intensité des actions hydrodynamiques, à l'orientation et à la pente de la paroi rocheuse. Le Pouce-pied croît en milieu extrêmement battu, son développement est maximal sur les parois verticales, au niveau de la mi-marée.

Dynamique du peuplement

La moulière constitue le meilleur exemple d'une monopolisation réussie, type de monoculture qui exclut les autres espèces. Partant de touffes isolées, les Moules constituent peu à peu un banc qui en s'épaississant devient un habitat complexe où de nombreuses espèces trouvent refuge. En se développant, le banc devient vulnérable aux chocs des vagues, des paquets de moules se détachent et de nouveaux espaces vierges apparaissent pour de nouveaux colonisateurs. Les gastéropodes prédateurs jouent aussi un rôle important dans cette dynamique en s'attaquant soit aux Moules, soit aux Balanes. Une réelle dynamique interne se cache derrière une apparente pérennité temporelle.

Valeur écologique et biologique

Ce milieu très hostile est caractérisé par sa très faible diversité, il peut être par contre très riche quantitativement et recouvrir de grandes surfaces de roche. La moulière joue un rôle non négligeable dans les réseaux trophiques car les Moules sont consommées par les crabes, les poissons et certains oiseaux (Eiders, Goélands, Macreuses et Mouettes).

Tendances évolutives et menaces potentielles

Cet habitat, qui représente les conditions de vie les plus extrêmes par rapport aux forces hydrodynamiques, n'a que peu de chances d'être dégradé par la mauvaise qualité des eaux. Il peut cependant être directement menacé par les apports d'hydrocarbures venant souiller les pointements rocheux. Les gisements de Moules font régulièrement l'objet d'exploitation directe par l'homme. »

Eléments mesurés

Préalable

Dans les travaux de Lepareur, (2011), une grille est proposée page 35 de leur document. Pour les moulières (descripteur 4), une « Evaluation pourcentage superficie » est proposée. Nous comprenons que pour l'habitat moulière, la structure et la fonctionnalité de l'habitat sont évalués à travers le recouvrement en moules sur une surface donnée. Si le recouvrement est important, la moulière est supposée de bonne qualité. Si le recouvrement est faible, l'habitat est de moindre qualité.

Cette approche pose différents problèmes.

La surface de développement potentielle. Sur certains sites, les contraintes physiques font que la moulière est morcelée. Par exemple, sur le site du Portel, sur le gisement du Rieu de cat, les moules se développent sur des rochers posés sur le sable. Dans ce cas, le sable apparaît comme un milieu peu favorable et les rochers comme des îlots de développement potentiels de moulière. La surface à prendre en compte doit donc être la zone de développement possible des moules, élément complexe à caractériser. En effet, sur certains endroits, les zones potentielles de développement peuvent être limitées par la géomorphologie de la zone, mais également par l'hydrodynamisme (les moules ne se développant parfois, que sur les parties abritées des zones très battues...).

L'unité d'échantillonnage. Selon la taille du plus petit élément cartographié, la qualité de l'habitat mesurée sur la base du taux de recouvrement en moules pourrait être très différente. Si le plus petit « trou » considéré fait 10 cm^2 , l'état de conservation du gisement sera différent du cas où l'évaluation porte sur un plus petit « trou » de 10m^2 .

La dynamique interne de la moulière. D'après Bensettiti (2004), « partant de touffes isolées, les moules constituent peu à peu un banc qui s'épaississant devient un refuge complexe où de nombreuses espèces trouvent refuge. En se développant, le banc devient vulnérable aux chocs des vagues, des paquets de moules se détachent et de nouveaux espaces vierges apparaissent pour de nouveaux colonisateurs ». Le cycle de développement interne de la moulière pourrait donc altérer l'évaluation de son état de conservation alors qu'il s'agit uniquement d'une phase de « senescence » cyclique.

Méthode de mesure

Les différents points suivants ont été mesurés pour chaque moulière.

Pour chaque moulière :

- Contour au GPS de la moulière. Il est clair qu'il est impossible de détourer chaque patch de moules. Un contour cohérent avec l'échelle choisie a été réalisé.
- Description de la moulière détourée : proportion occupée par l'habitat moulière, proportion occupée par chacun des autres habitats. La présence de facteurs limitant le développement de la moulière sera précisé (ex : présence de pholades vers l'aval, limite du platier vers l'amont, limite de marée, galets...). Ces éléments sont précisés à dire d'experts. Dans le cas où aucune limite n'est précisée, il est considéré que la moulière devrait s'étendre dans la direction non limitée et qu'elle subit donc une contrainte non identifiée diminuant son état de conservation. Dans ce cas, la limite de la zone sur laquelle devrait s'étendre la moulière sera précisée. Cette surface de l'habitat est alors appelée moulière potentielle, correspondant à la zone où, à dire d'expert, il devrait y avoir des moules.

Un exemple fictif est présenté ci-dessous. La zone de développement potentielle est le contour rouge. La partie blanche est une zone de développement de la moulière sur laquelle aucune moule n'est présente. Cette zone est assez grande pour être cartographiée à l'échelle considérée. Elle ne fait donc pas partie de la moulière détournée mais de la moulière potentielle.

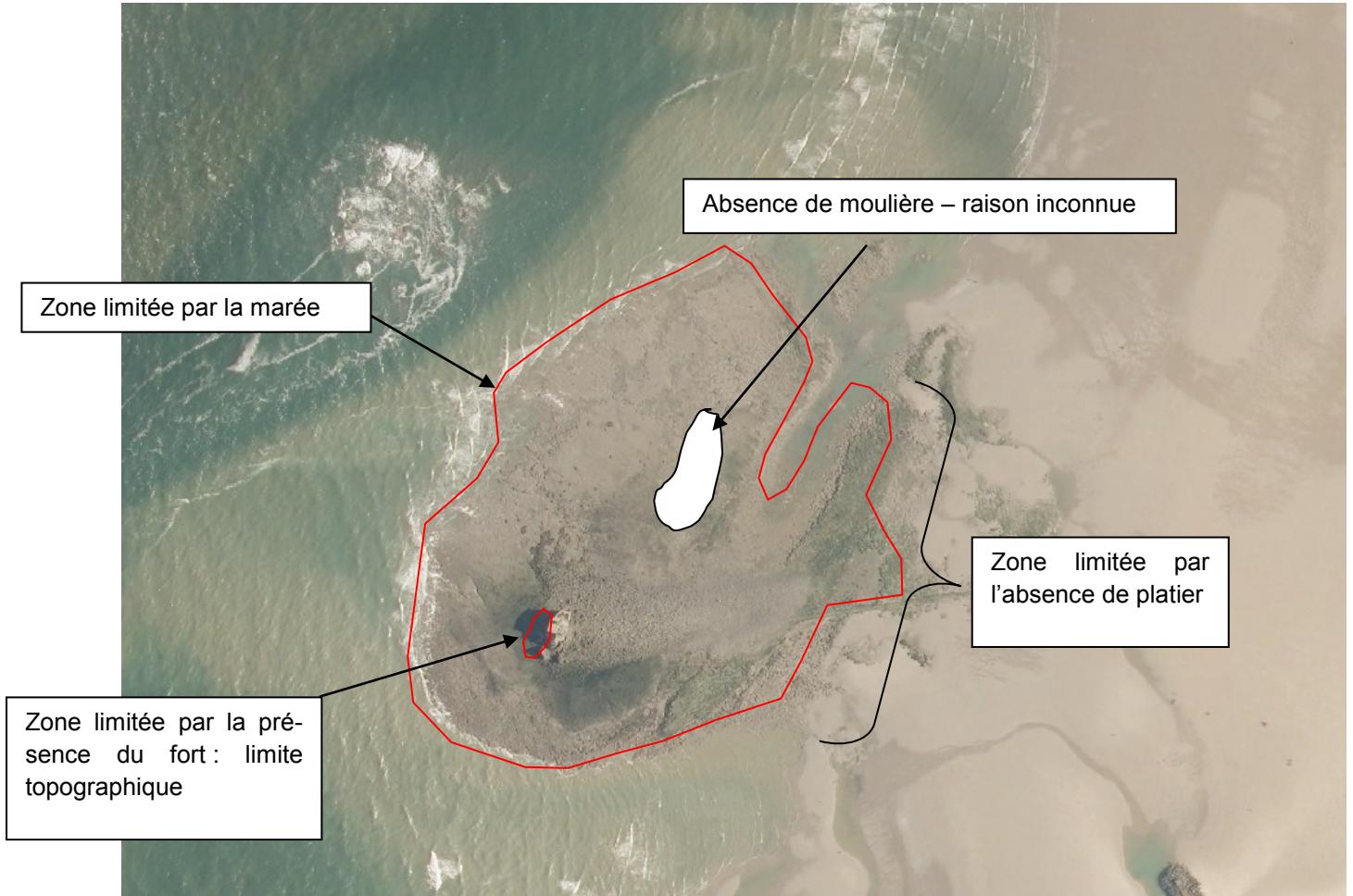


Figure 1 : Exemple fictif de tracé de moulière et de moulière potentielle, avec les raisons des limites.

- Proportion de chacun des faciès de la moulière. En première approche, les faciès sont définis comme étant ceux de (Buschbaum et al., 2009) comme présenté sur la Figure 2 ci dessous. Il est à noter que certaines moulières sont épibenthiques sur substrat rocheux fortement ensablé.

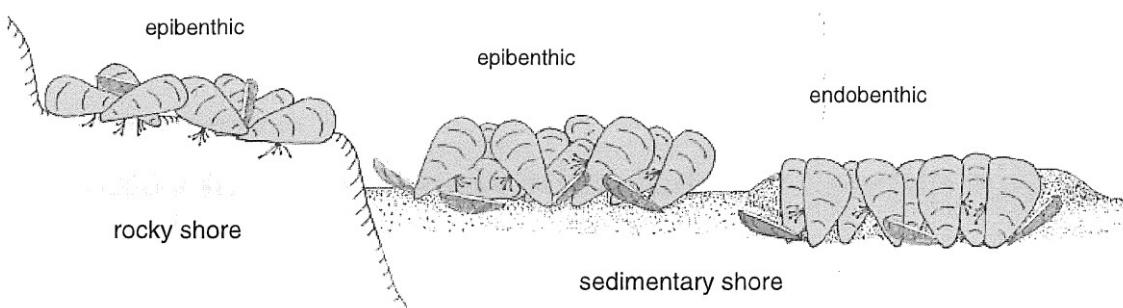


Figure 2 : Types de faciès sédimentologique sur lesquels des moules peuvent être observées (Buschbaum et al., 2009).

- Proportion de l'habitat moulière pour les faciès épibenthiques sur substrat rocheux :
 - des parties à plat
 - des parties dans des fissures
 - des parties verticales du platier rocheux. Dans ce dernier cas, la proportion de moules par point cardinaux sera précisé (considéré comme fonction de l'hydrodynamisme).

Exemple : Faciès épibenthique : 50% à plat, 10% dans des fissures, 40% verticaux. Pour la partie verticale : 40% est, 20% nord, 20% sud et 10% ouest. Sur chacune de ces zones, le pourcentage de recouvrement de l'espèce moules sera évaluée.

- Les moulières se développant sur des structures artificialisées font l'objet d'un traitement à part.
- Proportion de traces de décrochement (pour un cas typique, voir la Figure 3 ci-dessous). Cette partie de moulière observée au Portel est de faciès épibenthique sur roche et se caractérise par une partie sommitale à plat et des parties verticales. Sur la partie à plat, une partie importante de la surface (plus de 60%) a été détachée de la structure. Quand l'origine de l'arrachage est connue (comme dans ce cas-ci, arrachage par exploitation), elle sera précisée.



Figure 3 : Moulière exploitée du Rieu de Cat au Portel (crédit : Antoine Meirland / Agence des aires marines protégées)

- Epaisseur de moules (10 mesures par faciès). Les zones de fortes disparités seront mentionnées géographiquement.
- Dans le cas de moulières sur substrats meubles ou de moulières sur substrat rocheux fortement ensablées\envasées, la profondeur du substrat rocheux est recherchée, dans la mesure du possible. A cette fin d'enfoncer une tige métallique graduée est enfoncee (au maximum jusque 30 cm dans le sédiment) jusqu'à atteindre le platier rocheux sous jacent.
- La proportion de recouvrement des organismes recouvrant sur la moulière : polydores, lanices, balanes, algues vertes...

- Les cas échéant, la présence de restes identifiables d'organismes tubicoles (trous de polydores, restes de lanices...) est évaluée pour chaque moulière.
- Sur la base de la typologie établi par (Lepareur, 2011), les pressions observées sont décrites.

Ces éléments permettent la description générale de la moulière. Sur chacun d'entre elles, différents quadrats sont réalisés pour une analyse plus fine. La position GPS de chaque quadrat est précisée. Une photographie du quadrat est réalisée. Deux types de mesures sont réalisés sur le quadrat.

- Mesure de la composition spécifique. C'est une caractéristique importante des moulières du secteur (Hachet, 2014). Le nombre de taxa d'organismes présents sur la moulière et retenus par un tamis d'une maille de 1mm et leur abondance sont évalués sur trois réplicats de 0,25 m² pour chaque gisement. Les trois réplicats sont disposées pour refléter les faciès et la diversité de la moulière. Les organismes sont fixés dans le formol et conservés dans de l'éthanol. Les taxa sont triés, déterminés et conditionnés, par réplicat, de la façon suivante :
 - Anthozoaires spp. : dénombrement des individus
 - Amphipodes : détermination à l'espèce, dénombrement des individus
 - Ascidielles spp. : dénombrement des individus
 - Cirripèdes : détermination à l'espèce, estimation à l'aide d'un indice semi-quantitatif
 - Décapodes spp. : dénombrement des individus
 - Insectes spp. : dénombrement des individus
 - Isopodes spp. : dénombrement des individus
 - Mollusques spp. Les moules sont triés et dénombrées. Les autres organismes sont dénombrés.
 - Nématodes : dénombrement des individus
 - Némertes : dénombrement des individus
 - Oligochètes : dénombrement des individus
 - Poissons spp. : dénombrement des individus
 - Polychètes : détermination à l'espèce, dénombrement des individus
- Les organismes appartenant à d'autres groupes taxonomiques seront conservés dans un contenant à part.

Structure de population. La structure de taille de la population des moules est estimée sur au moins neuf quadrats de 1m² par moulière (trois au niveau topographique supérieur de la moulière, trois au niveau intermédiaire et trois au niveau inférieur). Après prélèvement des moules, un poids de « salissures » sur celles-ci est estimé après grattage. L'ensemble des moules nettoyées sont pesées et dénombrées. Sur chaque quadrat, 150 moules sont mesurées et pesées individuellement. Si ce nombre ne devait pas être atteint sur un quadrat, les quadrats sont être multipliés jusqu'à atteindre cette valeur. Un indice de condition est réalisé pour évaluer l'état physiologique des organismes.

Compilation des données

Ruellet et al. (2016a) ont, sur la base de l'ensemble des mesures réalisées, proposés une méthode de calcul pour définir l'état de conservation des moulières. Les éléments proposés sur ce point par les auteurs sont présentés *in extenso* ci-dessous. Le rapport complet, ainsi que les fiches de synthèses l'accompagnant (Ruellet et al., 2016b) sont donnés en :

« *L'état de conservation de l'habitat moulière s'apprécie selon ces informations relatives aux superficies, aux quantités de moules et à la structure de la moulière, mais aussi d'après d'autres éléments de la structure, les fonctionnalités, les menaces et les pressions subies.*

Concernant les autres éléments de la structure et les fonctionnalités de l'habitat, nous avons choisi de ne prendre en compte que la richesse taxonomique, la diversité et l'indice d'Orban et al.. L'équitabilité a été écartée de l'analyse car elle s'est révélée être fortement corrélée à la diversité (Figure 92). L'indice AFNOR étant moins fiable que l'indice d'Orban et al.(2002), il a également été écarté de l'analyse. Ses valeurs sont néanmoins mentionnées dans le rapport afin de pouvoir servir de point de comparaison avec de futures études qui ne disposeraient pas des moyens nécessaires (une étuve) pour calculer l'indice d'Orban et al. Le nombre d'espèces opportunistes a été écarté de l'analyse car le classement en groupes écologiques sur lequel ce descripteur repose n'est pas adapté aux substrats durs, selon les recommandations des auteurs de la liste eux-mêmes (Borja et Muxika, 2005).

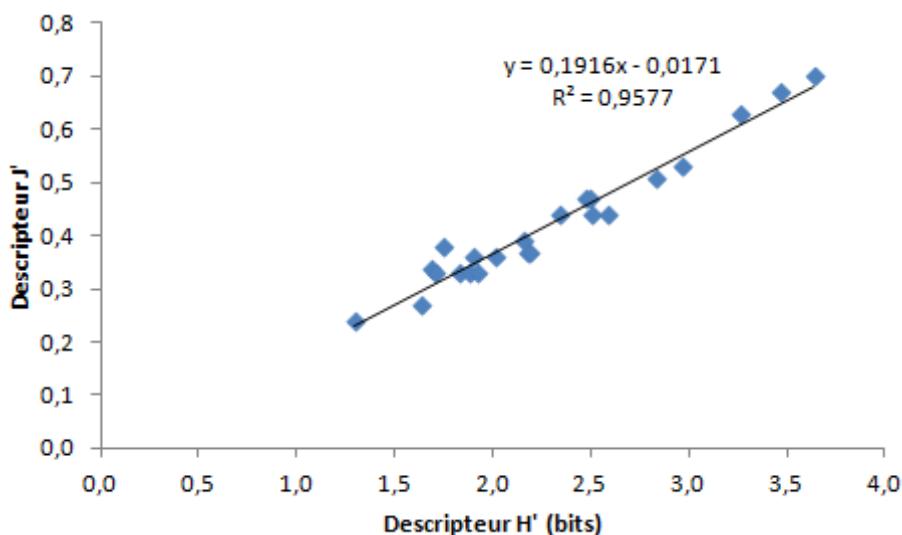


Figure 92 : H' et J' sont correlés.

En conservant ces trois paramètres, il est possible d'effectuer un classement des moulières en effectuant la projection orthogonale des sites ayant pour coordonnées S x H' et l'indice d'Orban et al. (Figure 93). Ce classement donne un même poids à la diversité (capacité à accueillir d'autres espèces que les moules) et à la capacité des sites à fournir des moules charnues. Cette technique est directement inspirée des analyses couramment effectuées pour l'évaluation de l'état des peuplements benthiques dans le cadre de la DCE avec le M-AMBI par exemple où tous les prélèvements sont projetés sur un axe virtuel en fonction de trois paramètres (H', S et AMBI ; Muxika et al., 2007). C'est donc une méthodologie multifactorielle qui a fait ses preuves. Elle est en tout cas adoptée par la France pour les substrats meubles des masses d'eaux côtières pour le rapportage DCE à l'Europe.

Deux moulières se distinguent ainsi par leur meilleure structuration et fonctionnalité : celle de la Digue Sud à Boulogne-sur-Mer et celle du Fort de Croy à Wimereux. Quatre autres se distinguent a contrario pour leur moins bonne structuration et fonctionnalité : celle vers Equihen au Portel, celle du Cap d'Alprech au Portel, celle du Sud de la Slack à Ambleteuse et celle de la Pointe de la Crèche à Wimereux.

Concernant les menaces et pressions subies, la somme de descripteurs standardisés de 0 à 1 est proposée pour juger du niveau de pression réelle ou potentielle. Les descripteurs retenus sont l'inverse de la distance à un port (1 moins la distance divisée par la distance maximale estimée), l'inverse de la distance à un cours d'eau (calcul idem), le pourcentage d'endiguement et d'enrochements, le pourcentage de la potentielle moulière recouvert par des bancs de sable, le pourcentage de la potentielle moulière recouvert par des algues vertes, la présence d'émissaires, de macrodéchets, de traces d'arrachage et le nombre d'espèces exotiques. L'époque à laquelle s'est déroulée l'étude ne nous semble pas pertinente pour juger de la pression de pêche à partir des compatges effectués. Ce facteur n'est donc pas ici pris en compte dans l'évaluation des pressions. La note théorique peut donc aller de 0 à 9. Elle varie ici de 1,1 à 5,4 (Figure 94). Les sites les plus exposés à ces menaces et pressions sont ceux des Ailettes à Wimereux, d'Ault à Mers-les-Bains, Fort de Croy et de la Pointe de la Crèche à Wimereux, de Pointe de la Sirène au Cap Gris-Nez et des Langues de chien à Ambleteuse. Les moins exposés sont ceux de Courte Dune au Cap Gris-Nez, de Cran Madoemoiselle à Audresselles (moulière potentielle), de Rupt à Audresselles, vers Equihen au Portel et Equihen (moulières potentielles).

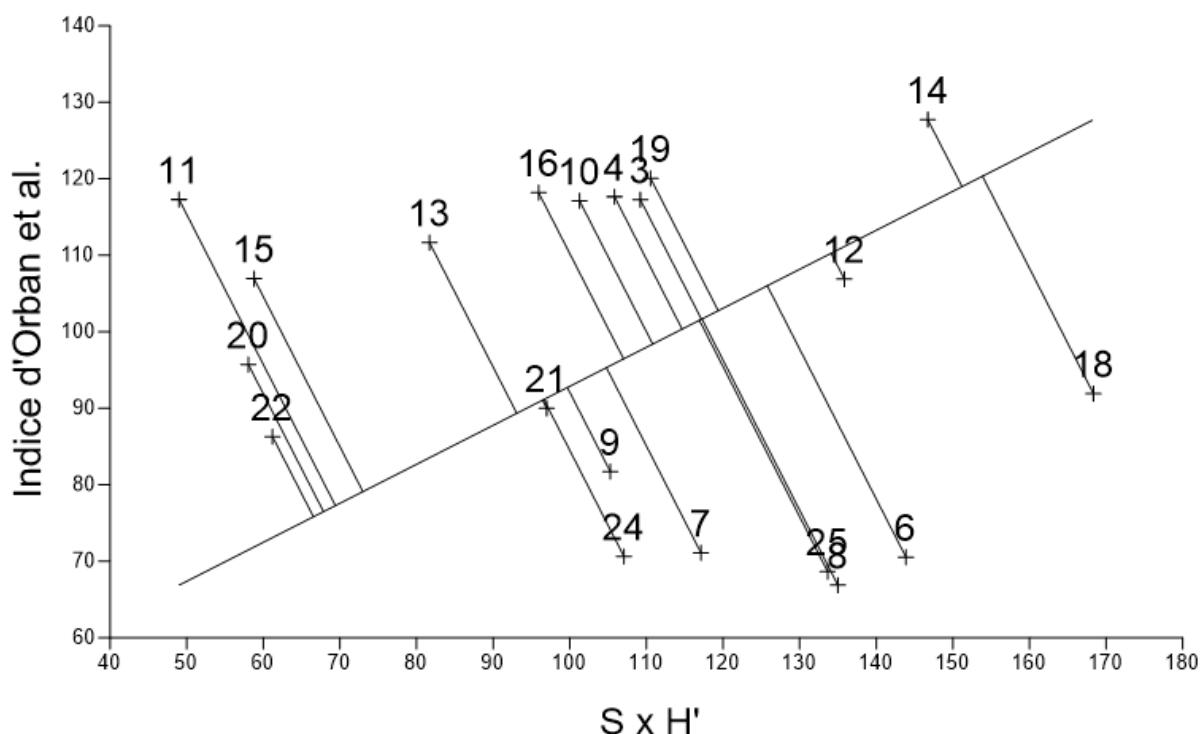


Figure 93 : Synthèse de la diversité et de la capacité des sites à fournir des moules charnues. Les sites sont désignés par des numéros qui renvoient au texte.

L'état de conservation de l'habitat moulière peut être globalement apprécié en synthétisant les deux derniers graphiques et en y ajoutant le descripteur Extension. C'est ce qui est proposé à la Figure 95. Pour définir un facteur "Structure & fonctionnalité", c'est la distance des points projetés à la figure 93 qui a été utilisée en la standardisant de 0 pour le point 22 à 1 pour le point 18.

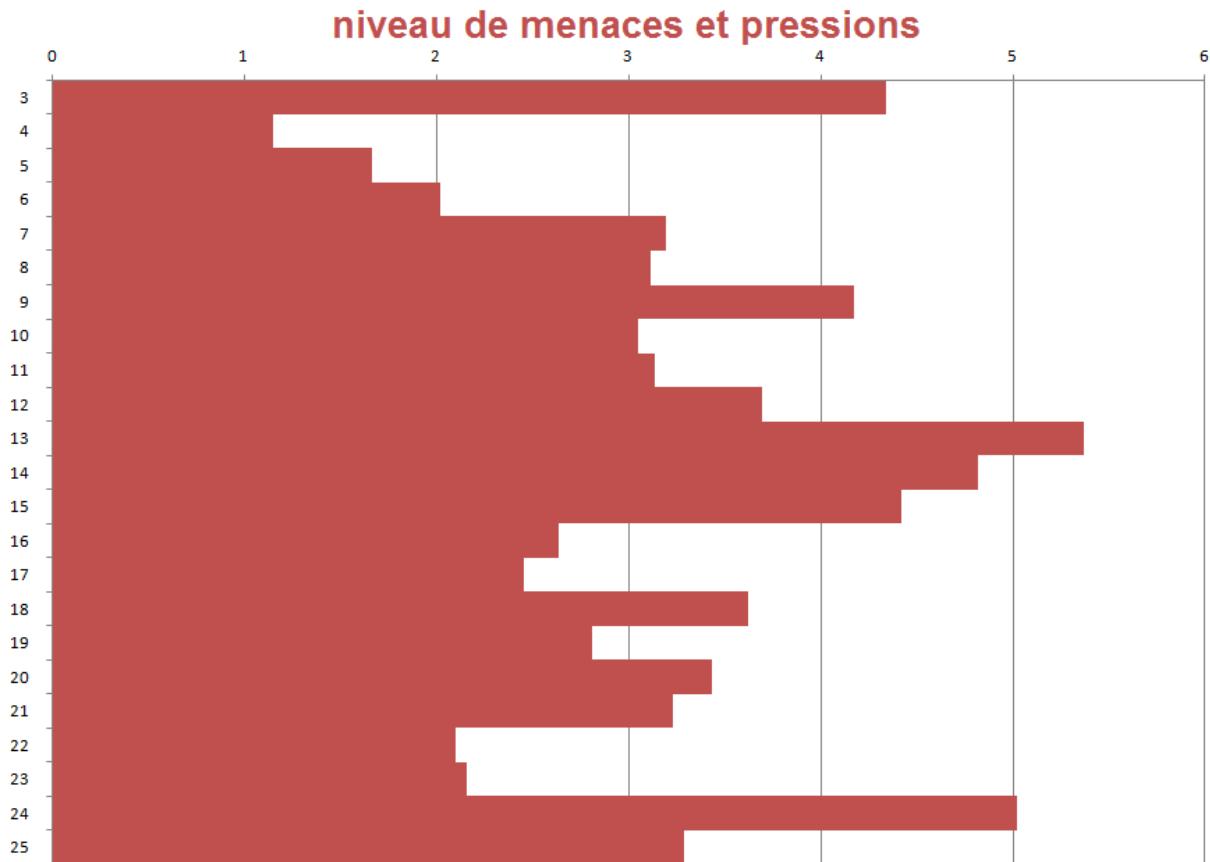


Figure 94 : Synthèse des menaces et pressions subies. Les sites sont désignés par des numéros qui renvoient au texte.

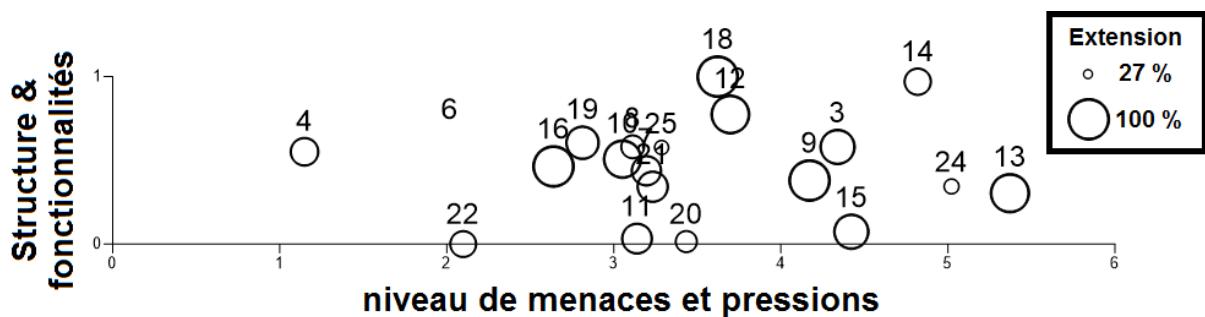


Figure 95 : Synthèse de l'état de conservation de l'habitat moulière. Les sites sont désignés par des numéros qui renvoient au texte.

En utilisant le même système de projection qu'à la figure 93, avec en abscisse le niveau de menaces et pressions et en ordonnée ce facteur "Structure & fonctionnalité" multiplié par l'extension, il est possible de définir un classement de l'habitat moulière des sites du mieux au moins bien conservé :

4/ Moulière de Courte Dune au Cap Gris-Nez (score maximal)
6/ Moulière de Rupt à Audresselles
22/ Moulière vers Equihen au Portel
16/ Moulière de la Digue Nord à Boulogne-sur-Mer
19/ Moulière du Fort de l'Heurt au Portel (dernière valeur au-dessus du 3^{ème} quartile)
10/ Moulière du Platier à Ambleteuse
8/ Moulière des Liettes à Ambleteuse
7/ Moulière des Plats Ridains à Audresselles
11/ Moulière du Sud de la Slack à Ambleteuse
21/ Moulière des Ningles au Portel
25/ Moulière du Tréport Nord
18/ Moulière de la Digue Sud à Boulogne-sur-Mer
20/ Moulière du Cap d'Alprech au Portel
12/ Moulière de la Pointe aux Oies à Wimereux
9/ Moulière des Langues de chien à Ambleteuse (dernière valeur tout juste au-dessus du 1^{er} quartile)
3/ Moulière de la Pointe de la Sirène au Cap Gris-Nez
15/ Moulière de la Pointe de la Crèche à Wimereux
14/ Moulière du Fort de Croy à Wimereux
24/ Moulière d'Ault à Mers-les-Bains
13/ Moulières des Ailettes à Wimereux (score minimal)

Les limites des 1^{er} et 3^{ème} quartiles ont été reportées sur les fiches de synthèse au niveau de l'échelle définissant l'état de conservation. Les sites sans moulière ont volontairement été écartés de l'analyse.

Ce classement prend en compte tous les descripteurs pertinents. Il écarte donc uniquement le descripteur substrat (à l'exception de la menace que constituent les bancs de sable et qui sont pris en compte), le descripteur N2000 qui n'est qu'un statut, le descripteur EUNIS dont les parties biologiques et physiques intéressantes sont déjà prises en compte, le descripteur typologie qui ne préssage en rien de l'état de conservation, le descripteur J' en tant que tel car en doublon avec H' (donc pris en compte indirectement), les descripteurs NM et DeltaM moins pertinents que la quantité de moules et la biomasse marchande elles-mêmes (donc pris en compte indirectement), le descripteur a qui ne doit pas être utilisé (cela a déjà été largement commenté) et l'indice AFNOR car en doublon de l'indice d'Orban et al. (et donc pris lui aussi en compte indirectement).

La moulière de Courte Dune, bien qu'inintéressante d'un point de vue halieutique compte-tenu de sa taille, est probablement la moulière la mieux conservée en termes d'habitat, notamment du fait que les pressions et menaces y sont très faibles. D'autres moulières comme celle de la Digue Sud de Boulogne, bien que structurellement et fonctionnellement en meilleur état que celle de Courte Dune, sont considérées comme moins bien conservées car elles subissent nettement plus de menaces et de pressions qu'elle. Le classement proposé est bien une synthèse de l'état de conservation et non une synthèse de l'intérêt halieutique (présentée dans la partie précédente). La capacité des moulières à héberger d'autres espèces ne dépend d'après le jeu de données collecté ni de la quantité de moules sur le gisement ($r^2 < 0,01$) ni de la densité de moules ($r^2 = 0,05$; figure 96). Les plus fortes valeurs de densités correspondent au gisement où l'épaisseur de moules mesurée est élevée (Cap d'Alprech). Malgré cette épaisseur de moules, le site n'est pas favorable à plus d'espèces

que les autres, bien au contraire car c'est un site à très fort hydrodynamisme, peu propice au maintien d'autres espèces que la moule. En revanche, la diversité a tendance à être plus faible lorsque la densité de moules augmente ($H' = 2,9506 - 0,0002 DM$ avec H' en bits et DM en ind/m^2 ; $n = 23$; $r^2 = 0,56$; figure 97).

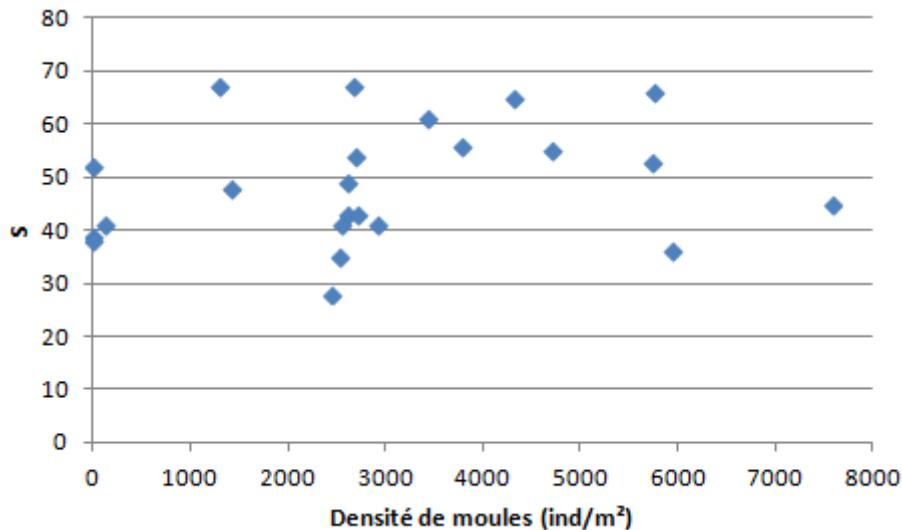


Figure 96 : La richesse taxonomique (S) n'est pas corrélée à la densité de moules au niveau des gisements étudiés.

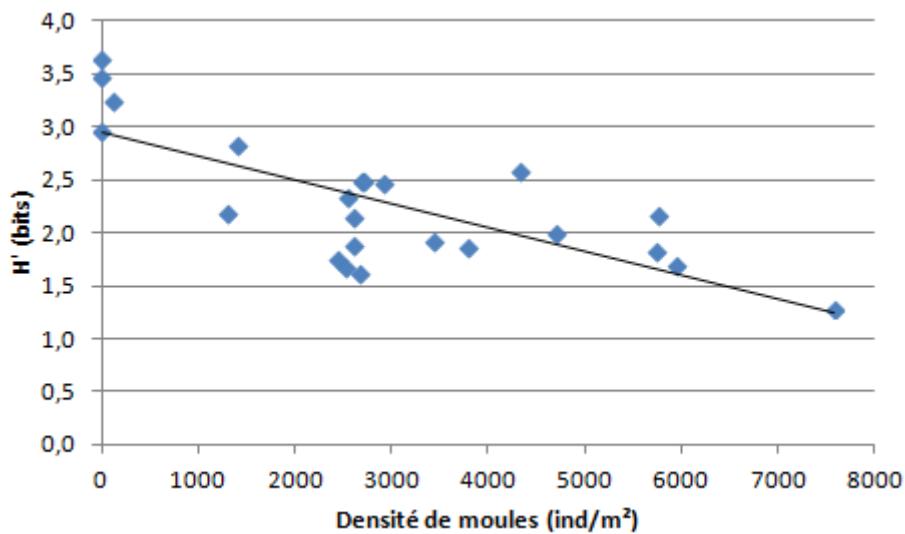


Figure 97 : La diversité a tendance à diminuer lorsque la densité de moules augmente au niveau des gisements étudiés.

Les facteurs "dégradants" dans ce classement sont essentiellement liés à la pression de pêche et à la mobilité des bancs de sable. L'essentiel des pressions et menaces qui pèsent sur les gisements n'est pas de façon réaliste atténuable. La non exploitabilité d'un gisement peut découler d'une pression de pêche trop forte (c'est-à-dire mal répartie dans le temps) ou inégale (mal répartie dans l'espace ; c'est un facteur régulable par le biais de la réglementation) mais aussi de facteurs naturels qu'il n'est pas possible de réguler bien qu'intimement dépendants des facteurs anthropiques. Ainsi, la principale (pour ne pas dire la seule) menace naturelle qui pèse réellement sur les gisements étudiés est l'ensablement. Celui-ci est favorisé par la mise à nu des gisements mais ce dernier n'est évidemment pas à l'origine des

mouvements sédimentaires. Les autres facteurs (qualité des eaux, endiguement, ...) sont en fait assez mineurs. Déterminer si la pression de pêche est trop forte nécessiterait de connaître à la fois la fréquentation des gisements par les pêcheurs de loisir en prenant à la fois l'hypothèse des paniers moyens constatés par le PNM et l'hypothèse du respect et de l'atteinte des quotas fixés, et l'exploitation par les professionnels en prenant à la fois l'hypothèse des déclarations des années précédentes et l'hypothèse du respect et de l'atteinte des quotas fixés. Nous ne possédons pas ces éléments qui doivent permettre de trancher, du moins de déterminer le nombre de marées où les gisements peuvent être ouverts et donc le coefficient de marée à partir duquel ils peuvent l'être. Le couplage de ces éléments avec le calendrier de fréquentation permettrait d'aller même au-delà et de proposer un calendrier différencié pour chacun, privilégiant la saison estivale et les grandes marées pour les pêcheurs de loisir et les grandes marées et les périodes de vente pour les professionnels. Pour le moment, la réglementation prévoit un accès équitable pour tous en termes de calendrier. »

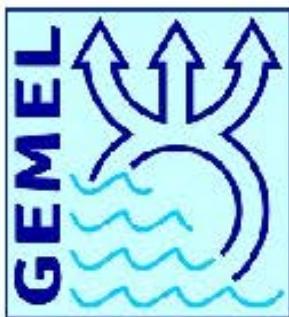
Conclusion

Cette seconde note méthodologique sur la définition de l'état de conservation des moulières à *Mytilus edulis* du nord de la France a permis de développer un ensemble de mesures et une méthode de compilation des informations afin de définir un état de conservation de l'habitat « moulière intertidale ». Cette première méthode doit maintenant être transmise à différents partenaires pour en tester la validité, la robustesse et, le cas échéants, l'appliquer sur des moulières de territoires plus au sud.

Bibliographie

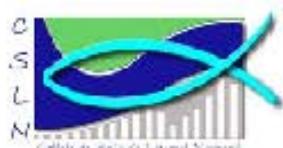
- Buschbaum, C., Dittmann, S., Hong, J.-S., Hwang, I.-S., Strasser, M., Thiel, M., Valdivia, N., Yoon, S.-P., Reise, K., 2009. Mytilid mussels: global habitat engineers in coastal sediments. *Helgoland Marine Research* 63, 47–58.
- F. Bensettini, 2004. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2. habitats côtiers., La Documentation française. ed. Paris.
- Hachet, A., 2014. Macrofaune benthique sur substrat intertidal rocheux: variabilité spatiale de la diversité et de l'abondance (Rapport de M1 Ecologie). USTL-LOG, Wimereux.
- Lepareur, F., 2011. Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels marins à l'échelle d'un site Natura 2000 - Guide Méthodologique Version 1 (Rapport SPN 2011/3). MNHN, Paris.
- Ruellet, T., Dancie, C., Paute, F.E., Beck, F., Chaignon, C., Chouquet, B., Le Thoër, D., Dubut, S., Kraemer, P., Talleux, J.-D., Delaporte, B., Dorléac, S., Hamptaux, P., Lacour, J., Mention, L., Talleux, M., 2016a. Etude écologique et halieutique des moulières naturelles du Pas-de-Calais et de la Somme. Version 2 (No. Rapport du GEMEL n° 16-012). GEMEL, Saint Valery sur Somme.
- Ruellet, T., Dancie, C., Paute, F.E., Beck, F., Chaignon, C., Chouquet, B., Le Thoër, D., Dubut, S., Kraemer, P., Talleux, J.-D., Delaporte, B., Dorléac, S., Hamptaux, P., Lacour, J., Mention, L., Talleux, M., 2016b. Recueil des fiches de synthèse sur les moulières naturelles du Pas-de-Calais et de la Somme. Version 2 (No. Rapport du GEMEL n° 16-014). GEMEL, Saint Valery sur Somme.

**Annexe 1 : Etude écologique et halieutique des moulières naturelles du Pas-de-Calais et de la Somme.
Version 2**



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, quai Jeanne d'Arc
80230 Saint-Valery-sur-Somme
03-22-26-85-25
www.gemel.org



Cellule de Suivi du Littoral Normand

53, rue de Prony
76600 Le Havre
02-35-21-71-70
www.csln.fr

Etude écologique et halieutique des moulières naturelles du Pas-de-Calais et de la Somme. Version 2

Rapport du GEMEL n°16-012
Marché N°2015-PNMEPMO-34

Thierry Ruellet
Chloé Dancie
François-Elie Paute
Florence Beck
Céline Chaignon
Bastien Chouquet
Dolphic Le Thoer
Séverine Dubut
Philippe Kraemer
Jean-Denis Talleux

Brigitte Delaporte
Stéphanie Dorthé
Patrick Hamptaux
Julie Lacour
Louise Mention
Marianne Talleux

Travail réalisé pour :



Sommaire

1/ Introduction	3
2/ Zone d'étude	4
3/ Méthodologie de l'étude halieutique	5
3-1/ Délimitation des gisements	5
3-2/ Structure de la population	5
3-3/ Estimation du taux d'occupation	8
3-4/ Estimation du stock	9
4/ Méthodologie de l'étude écologique	9
4-1/ Structure et fonctionnalités	9
4-2/ Menaces et pressions subies	14
4-3/ Superficies et quantités	16
5/ Résultats	17
5-1/ Identification des moulières	17
5-2/ Relation allométrique P versus L	18
5-3/ Moulière de la Pointe de la Sirène au Cap Gris-Nez	20
5-4/ Moulière de Courte Dune au Cap Gris-Nez	30
5-5/ Moulière potentielle de l'an Mademoiselle à Audresselles	38
5-6/ Moulière de Rupt à Audresselles	43
5-7/ Moulière des Plats Ridains à Audresselles	51
5-8/ Moulière des Lictes à Ambleteuse	60
5-9/ Moulière des Langues ce chien à Ambleteuse	69
5-10/ Moulière du Platier à Ambleteuse	77
5-11/ Moulière du Sud de la Slack à Ambleteuse	84
5-12/ Moulière de la Pointe aux Oies à Wimereux	91
5-13/ Moulière des Ailettes à Wimereux	98
5-14/ Moulière du Fort de Croy à Wimereux	106
5-15/ Moulière de la Pointe de la Crèche à Wimereux	113
5-16/ Moulière de la Digue Nord à Boulogne-sur-Mer	121
5-17/ Moulière potentielle de Sainte-Beuve à Boulogne-sur-Mer	127
5-18/ Moulière de la Digue Sud à Boulogne-sur-Mer	132
5-19/ Moulière du Fort de l'Heurt au Portel	139
5-20/ Moulière du Cap d'Alprech au Portel	146

5-21/ Moulière des Ningles au Portel	154
5-22/ Moulière vers Equihen au Portel	162
5-23/ Moulières potentielles d'Equihen	168
5-24/ Moulière d'Ault à Mers-les-Bains	172
5-25/ Moulière du Tréport Nord	181
6 / Discussion et conclusions	186
6-1/ Exploitabilité	186
6-2/ Etat de conservation	189
6-3/ Engin de pêche	194
6-4/ Recommandations en termes de suivi	195
6-5 / Recommandations en termes de gestion	197
7/ Bibliographie	200

Le présent rapport est accompagné des fiches de synthèse (une par site), des fichiers de données, des photographies et des couches SIG.

1/ Introduction

Le présent travail a été réalisé par deux structures associatives, le CEMEL (Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Litoriaux) et la CSLN (Cellule de Suivi du Littoral Normand), dans le cadre du marché n°2015-PNMEPMO-34 de l'Agence des Aires Marines Protégées.

Le présent rapport est une veille sur le sujet liée aux territoires et éléments transmis par le Parc National Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale le 23 juin, le 26 et le 27 juillet et le 1^{er} septembre 2015.

Il s'inscrit dans le programme LIFE+ Pêche à pied de loisir "Expérimentation pour une gestion concertée et durable de la pêche à pied de loisir" (LIFE12 ENV/FR/315) qui vise à :

- ✓ garder l'activité par une approche des écosystèmes permettant sa durabilité grâce à l'expérimentation d'un système local et national de gouvernance ;
- ✓ mieux comprendre et traiter les impacts de la pêche à pied sur les milieux littoraux ;
- ✓ développer les moyens de sensibilisation nécessaires à enrayer l'érosion de la biodiversité littorale liée à la pratique ;
- ✓ contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des aires marines protégées soumis à une pression de pêche à pied de loisir.

Le Plan de Gestion du Parc National Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, adopté en décembre dernier, identifie comme un enjeu fort la conservation en bon état des zones rocheuses, habitat minoritaire sur le territoire du PNM mais structurent pour les mollusques notamment. Une aire d'intérêts patrimoniaux et de maintien de l'activité humaine (professionnelle et récréative) a été défini en partie à cet effet. La présente étude vise à évaluer les quantités et l'état des gisements intertidaux de moules présents sur la façade maritime allant du Tréport au Cap Blanc Nez, c'est-à-dire un peu au-delà du périmètre du PNM.

L'étude porte donc à la fois sur des aspects halieutiques et sur des aspects écologiques des moules naturelles du Pas de Calais et de la Somme.

- ✓ l'étude halieutique des gisements de moules a pour objectif d'estimer la capacité des gisements à être exploitées, par des pêcheurs professionnels ou de loisir ;
- ✓ l'étude écologique des gisements a pour but d'apporter des éléments, sur la base de niveaux faunistiques et d'une synthèse, sur l'état de conservation de l'habitat naturel.

Cette étude apporte les éléments nécessaires pour estimer la capacité des gisements à être exploitées et déterminer *in fine* des orientations de gestion des gisements naturels de moules (niveau ou fermeture à la pêche).

2/ Zone d'étude

La zone d'étude couvre l'ensemble de la zone de balancement des marées accessible aux pêcheurs à pied de Wissant, au Tréport. Au total, 27 zones susceptibles d'accueillir des moules (Figure 1) avaient été pré-identifiées dans le CCTP (Anonyme, 2015), représentant une surface totale de 261 ha.

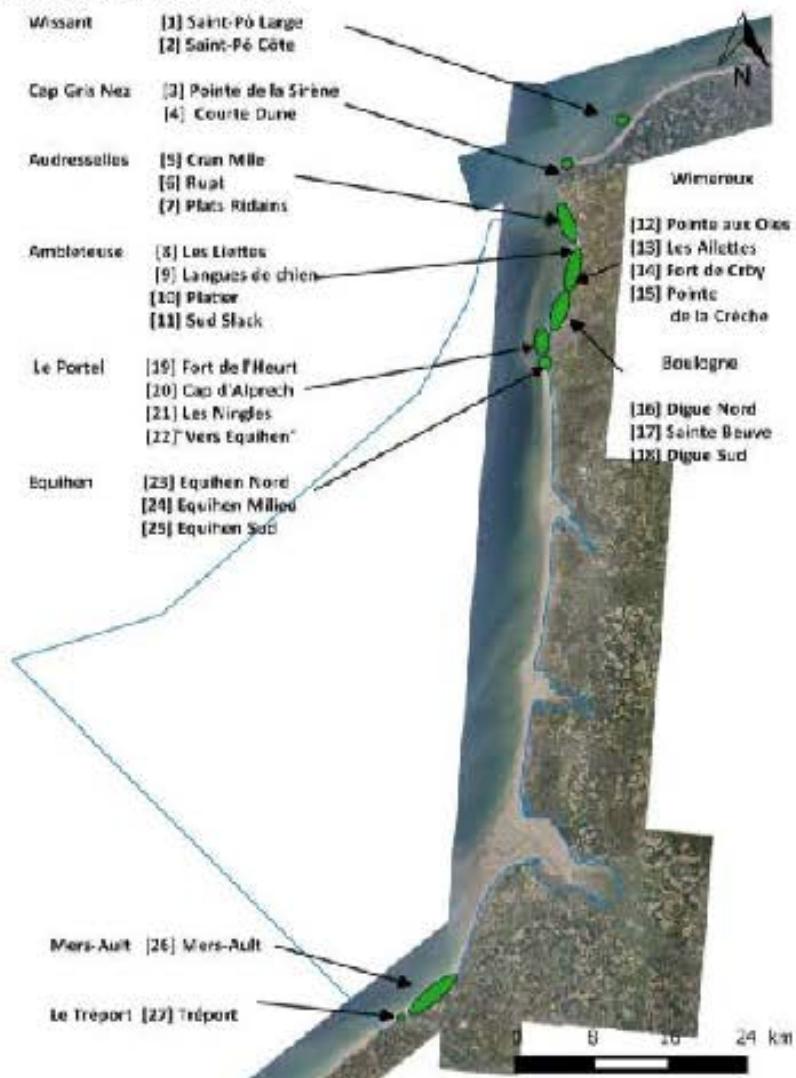


Figure 1 : Représentation schématique des zones susceptibles d'accueillir des moules pré-identifiées dans le CCTP. Les limites du PNM EPPO sont indiquées en bleu (Sources : AAMP / Ortho Littoral V2 - MEDDE).

3/ Méthodologie de l'étude halieutique

Chaque zone macrophile d'accueillir une moulière a été visitée durant l'hiver 2016 à marée basse en période de vive-eau (coefficient de marée d'eau moins 90).

L'équipe présente sur le terrain était composée d'au moins trois personnes pour l'évaluation des gisements : deux techniciens et un chargé d'études en charge d'interpréter les résultats, ce qui nous semblait indispensable pour des raisons de sécurité et de pertinence de l'interprétation des données.

Chacun disposait d'un APN blanche et d'un GPS dont la précision est d'ordre métrique. Les GPS étaient "synchronisés" (coordonnées et heure) en début et fin de chaque sortie au niveau d'un point fixe de coordonnées connues. La précision des GPS s'est révélée conforme aux indications des constructeurs qui indiquent une incertitude de 5 m tout au plus. Les informations recueillies ont été arrondies au cm près. Cette séance de synchronisation était également l'occasion de noter les conditions météorologiques rencontrées. Cette information est précisée pour chaque gisement.

3-1/ Délimitation des gisements

Les GPS ont été utilisés afin de définir les limites des moulières et des moulières potentielles. Dans le présent rapport, tout regroupement de moules (plus de 0,25 m²) non épine (taille à moins de 10 mm, les une des autres) est considéré comme faisant partie d'une moulière. Des tâches de moules de moins de 0,25 m² situées les unes des autres à plus de 10 mm ne sont donc pas considérées comme regroupées, mais comme faisant partie d'une "moulière potentielle". Les facteurs limitant le développement de la moulière au sein de la moulière potentielle ont été notés à l'occasion de ces relevés GPS. Dans la mesure où la moulière se subdivisait en une moulière haute et une moulière basse, les limites de chacune ont été relevées. Les moulières sont substrats artificiels ont été traitées séparément (épaisseur si > 25 mm) et la nature des substrats note. Les faciès et les zones remarquables par leur nature sédimentaire ou par leur densité de moules différentes ont également été délimitées. L'incertitude concernant les surfaces a été considérée comme étant égale au produit de la somme des périmètres des polygones délimités sur le terrain par l'incertitude constatée des GPS (1 m), sauf mention contraire.

3-2/ Structure de la population

Au niveau de chaque moulière, neuf prélevements équitablement répartis et d'une surface unitaire de 0,25 m², ont en général été réalisés : trois dans la partie haute, trois dans la partie médiane et trois dans la partie basse de la moulière. Compte-tenu des différences topographiques qui existent entre les sites, la partie basse d'un gisement peut très bien être plus étroite que la partie haute d'un autre gisement. Ces prélevements étaient réalisés à l'aide de quadrats rigides pour leur délimitation, ainsi que de griffons et de couteaux pour retirer les moules du substrat. Chaque quadrat a été géolocalisé et photographié avant prélevement. Les prélevements étaient conditionnés dans au moins un double sac avec une étiquette faisant référence à la fiche terrain (géolocalisation, heure, photographie associée, ...). Lorsque l'équipe le jugeait pertinent, le nombre de prélevements était adapté à la représentativité du site (plus de 10 individus dans la partie la plus développée d'un gisement et moins dans une autre) et à sa superficie.

Ces quadrats ont été réalisés sur les zones les plus couvertes de moules (dans la mesure du possible à 100 % au niveau du quadrat). Le taux de recouvrement du quadrat a été mesuré par analyse des photographies grâce au logiciel SigmaScan Pro 5 à l'échelle 1/2 toujours par le même opérateur. La répétition de l'exercice sur une même photo montre une bonne reproductibilité de la mesure, l'écart maximal obtenu étant de 5 points. Cela ne préjuge en rien de la reproductibilité de la mesure avec un autre opérateur ou un autre cliché.

Lorsque le nombre de moules paraissait faible dans les quadrats (< 150 individus), ceux-ci étaient multipliés afin de mieux appréhender la structure de la population. Il a ainsi été nécessaire pour le gisement du Véport de réaliser jusqu'à 12 quadrats pour un pré-évement. Mais le plus souvent, chaque quadrat disposait ce suffisamment de moules pour ne pas avoir recours à cela.

De retour au laboratoire, les prélevements ont été pesés à l'aide d'une balance Denver Instrument SI-4002 à 0,01 g près (comme toutes les mesures de poids frais ici) puis en trempés au four jusqu'à ce qu'ils soient traités. L'incertitude peut toutefois être supérieure à 0,01 g dans la mesure où plusieurs pesées ont parfois dû être réalisées (jusque la pesée unitaire dépasse les 1 kg, limite de la balance utilisée). Ces incertitudes sont toutefois toujours inférieures au g et donc totalement négligeables par rapport à la dérive des mesures effectuées sur des poids frais. En effet, les moules et les épibiontes perdent constamment de l'eau. Deux mesures effectuées à 5 minutes d'intervalle ne seraient donc pas les mêmes valeurs.

Méthode 1 :

Au moment de les analyser, les prélevements ont été de nouveau pesés afin de déterminer leur diminution de masse, assimilée le plus souvent à la perte en eau des moules. Les prélevements ont ensuite été nettoyés sur un tamis de 1 mm de diamètre puis de nouveau pesés afin de déterminer la masse de salissance associée aux moules.

Une première méthode a été testée sur les 10 premiers quadrats traités. Un sous-échantillon de 150 moules était alors réalisé. Chacune des moules était mesurée dans sa longueur et individuellement pesée à 0,01 g près. Les mesures effectuées ont permis de montrer que la courbe décrivant le meilleur ajustement entre la longueur (L) et le poids frais (P) des moules était du type $P = aL^b$. Plus le sous-échantillon comprenait de moules de tailles variées allant des plus petites aux plus grandes, meilleur était en général cet ajustement (Tableau 1).

Tableau 1 : Résultats des tests allométriques sur les 10 premiers quadrats traités. n désigne le nombre de moules mesurées, $DF \text{ adj } r^2$ indique le coefficient d'ajustement multiplié associé à la relation $P = aL^b$, P étant le poids frais en g et L la longueur en mm.

Quadrat	n	$DF \text{ adj } r^2$	P_{\min}	P_{\max}	L_{\min}	L_{\max}
QMB02e	150	0,95	0,02	10,70	6	49
QMH03a	150	0,97	0,01	9,69	4	43
QMH03b	150	0,95	0,01	7,59	6	42
QMV03a	150	0,95	0,29	12,96	13	51
QMV03b	150	0,92	0,14	13,45	11	55
QMV03c	150	0,94	0,11	10,24	10	48
QM1127a	150	0,91	0,76	10,56	16	44
QMH27b	150	0,88	1,17	14,29	22	55
QMV27a	150	0,81	1,97	15,73	26	52
QMV27b	151	0,80	1,96	13,44	27	48
Total	150	0,93	0,01	15,73	4	55

Le sous-échantillon visant à caractériser la structure de taille des moules, il n'était donc pas possible de碧urier la représentativité de ce sous-échantillon en séparant les moules selon leur taille. De plus, il était impossible de mesurer toutes les moules dès leur retour au laboratoire et il était donc inévitable qu'il puisse y avoir des pertes en eau différentes selon les quadrats et les moules avec cette première méthode.

Il a donc été décidé d'employer une seconde méthode pour l'ensemble des quadrats (y compris ceux traités préalablement avec la première méthode).

Méthode 2

Le poids P des n sous-échantillons est égal à la somme des poids frais des moules (de 1 à n) qui le composent : $P = P_1 + P_2 + \dots + P_n$.

Si $P_n > L_n^3$, alors $\alpha = P / \sum L_i^3$ avec $L^3 = L_1^3 + L_2^3 + \dots + L_n^3$.

Il est donc possible de déterminer le coefficient α à partir d'une pesée des poids frais de l'ensemble du sous-échantillon nettoyé et d'une mesure de la longueur de chaque moule le constituant.

Dans la deuxième méthode qui a été celle appliquée à tous les prélèvements, une pesée des poids frais des échantillons était de nouveau réalisée au moment de traiter le quadrat. Par différence avec la pesée initiale, la perte en eau était calculée. Il était ensuite enlevé sur un tamis de 1 mm de vide de matiére afin d'éliminer le sédiment associé puis pesé.

Un sous-échantillon, d'au moins 150 moules et le plus souvent de bien plus, était alors prélevé et pesé. Les moules du sous-échantillon étaient ensuite grattées une à une. L'ensemble ainsi formé était de nouveau pesé et attribué de la perte en eau pour calculer P . Le pourcentage de salissures était également calculé.

Chacune des moules était ensuite mesurée à l'aide d'un pied à coulisse au centimètre près et donc complétée par la même occasion. Via un produit en croix, le nombre de moules dans l'échantillon était ensuite déterminé.

Prenons l'exemple du prélèvement QMII22a qui a été prélevé le vendredi 26 février au matin à 6h57. Il est arrivé au laboratoire le jeudi même en fin de matinée à 11h30. Les deux double sacs et leurs contenants pesaient alors 6662,59 g. Ils ont été placés au frais et traités le mardi suivant. Le mardi 1er mars à 9h20, ces mêmes contenants et couvercles pesaient 5651,83 g soit 10,76 g de moins qu'à l'origine. Les sacs étant retirés, les contenants de ces derniers pesaient 6565,26 g. Une fois lavés, les contenants ne pesaient plus que 4720,94 g. Un sous-échantillon de 197,28 g a alors été pris. Une fois gratté, il ne pesait plus que 107,15 g. Il contenait 154 moules dont la somme des longueurs au cube était de 748770,3974 mm³.

Le prélèvement contenait donc $154 \times 4720,94 / 197,28 = 3585$ moules. Le coefficient α était donc égal à $(107,15 - 10,76 \times 197,28 / 1720,94) / 748770,3974 = 1,43702 \cdot 10^{-6}$ g/mm³.

Quatre opérateurs ayant procédé aux mesures de longueur des moules, une comparaison de leur mesure a été effectuée afin de s'assurer de la reproductibilité des résultats en pratiquant chacun la mesure d'un même lot de 30 moules allant d'environ 3 à 40 mm (Tableau 2). La différence maximale observée entre les mesures est inférieure au mm. La corrélation linéaire entre les mesures de chaque opérateur est forte puisque R^2 est au minimum de 0,9997. Tout au plus, il pourrait être considéré une incertitude de 1/4 mm pour chaque valeur, mais l'image globale donnée par les mesures n'a pas à être associée à une telle incertitude puisque la différence maximale entre les moyennes des longueurs mesurées par les différents opérateurs n'est que de 5 centièmes de mm. Les résultats sont donc considérés comme parfaitement reproductibles. La marge d'erreur est donc considérée comme nulle au niveau de ces mesures puisqu'elles sont utilisées au mm près.

Les mesures de longueur en mm sont obtenues à l'aide de pieds à coulisses électroniques directement reliés aux ordinateurs de saisie. Les résultats sont présentés arrondis au mm.

Tableau 2 : Comparaison des mesures de longueurs sur un lot de 30 moules.

Longueur (mm)	Opérateur				Différence maximale	
	F. Beck	P. Kraemer	F.-E. Paute	T. Ruelle		
Moule	1	33,73	30,87	30,74	30,68	0,13
	2	25,57	25,52	25,34	25,60	0,26
	3	35,98	35,95	36,01	35,99	0,06
	4	21,42	21,42	21,45	21,42	0,03
	5	30,51	30,17	30,54	30,53	0,37
	6	6,73	6,72	6,67	6,86	0,06
	7	34,44	34,62	34,53	34,68	0,25
	8	9,26	9,28	9,38	9,38	0,12
	9	28,38	27,86	27,89	28,08	0,52
	10	21,10	20,87	21,01	21,00	0,29
	11	28,51	28,28	28,37	28,39	0,23
	12	25,23	25,17	25,19	25,21	0,12
	13	23,67	28,45	28,60	28,54	0,22
	14	21,20	21,57	21,53	21,69	0,48
	15	39,05	39,00	39,63	39,77	0,17
	16	32,52	32,99	32,93	33,05	0,53
	17	31,17	31,13	30,89	31,24	0,35
	18	26,83	26,67	26,73	26,65	0,22
	19	33,78	38,67	38,34	38,62	0,44
	20	27,50	27,49	27,24	27,58	0,35
	21	39,73	39,77	39,83	39,56	0,26
	22	33,22	30,19	30,61	30,55	0,42
	23	23,67	27,06	23,89	23,12	0,97
	24	38,22	38,30	37,91	38,27	0,39
	25	37,97	37,87	37,75	37,85	0,22
	26	39,04	38,89	38,63	38,63	0,41
	27	34,80	34,59	34,65	34,78	0,21
	28	39,21	38,99	39,12	39,06	0,22
	29	2,43	2,38	2,78	2,51	0,38
	30	3,55	3,90	4,00	3,37	0,45

3-3/ Estimation du taux d'occupation

Le taux d'occupation des mouillères a été mesuré à l'aide de transects transversaux (du haut vers le bas de l'est au) et de transects latéraux (au niveau médian des mouillères) selon la méthodologie en place au sein du réseau de la mouillerie entre Ault et Meis (Ruellet & Tallon, 2014) : l'agent comptait le nombre de pas "occupés" par des moules et le nombre de pas "totalement parcourus" entre deux points de coordonnées relevées au GPS et à l'aide de compteurs pour plus de fiabilité. Le pourcentage d'occupation de la mouillère est calculé via la moyenne pondérée par les distances qu'il représente des pourcentages d'occupation mesurés à chaque transect. Il faut considérer ces pourcentages comme des moyennes de x mesures ($x = y + z$; y pas avec des moules sous le pied et z pas sans moules sur le pied). Chacune de ces mesures est entachée d'une erreur ε . La somme de ces ε est considérée comme nulle. L'incertitude de la mesure est donc nulle, au jugement de l'opérateur près qui n'est quantifiable, c'autant que deux transects éloignés ne seraient ce que d'1 m ne donneront évidemment pas la même valeur, d'où l'intérêt d'utiliser des moyennes pondérées par les distances explorées.

Prenons l'exemple des Lettes à Ambietense où cinq transects ont été réalisée, entre 82 à 212 m et avec des taux d'occupation varié de 0,23 à 0,60 (Tableau 3). La moyenne des taux d'occupation est de 0,46. Le taux d'occupation moyen y est de $332,2764 / 675,96 = 0,492$.

Tableau 3 : Calcul du taux d'occupation aux Lettes.

Transect	Nombre d'occupés	Nombre total	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	175	293	0,60	211,60 m	125,9500
2	138	237	0,58	141,06 m	81,8148
3	46	200	0,23	110,95 m	25,5185
4	132	241	0,55	130,57 m	71,8135
5	46	145	0,32	81,78 m	26,1606
Total				675,96 m	332,2764

3-4/ Estimation du stock

Les surfaces de mouillères définies auparavant ont été multipliées par les taux d'occupation de la mouillère pour obtenir les surfaces occupées par les moules.

La densité de moules par classe de taille a été divisée par le taux de recouvrement pour chaque quadrat afin d'obtenir la densité équivalente à 100 % de recouvrement.

La moyenne des densités équivalentes a été multipliée par la surface occupée pour obtenir les effectifs de moules au sein de chaque mouillère ou partie de mouillère selon l'homogénéité des gisements.

Ces effectifs ont été convertis en biomasse de moules grâce à la formule $P = n L^3$.

Le stock de taille commerciale est le stock de moules d'un moins 4 cm de long.

4/ Méthodologie de l'étude écologique

L'état de conservation se définit à l'échelle du site (Leparcour, 2011). On utilise le terme d'état de référence pour le « bon état de conservation ». Cet état est défini à partir de différents descripteurs. L'évaluation consiste à positionner une valeur actuelle par rapport à une valeur de référence. Ces valeurs de références peuvent correspondre à des valeurs historiques, modélisées ou co-construites à l'aide d'experts (Leparcour, 2011).

En l'absence de valeurs historiques sur la globalité de la zone d'étude, la présente étude décrit l'état écologique de l'habitat mouillère qui pourra servir de valeur de comparaison pour l'évaluation de son état de conservation par la suite.

L'état de conservation de l'habitat mouillère peut être apprécier à partir de descripteurs de trois paramètres :

- ✓ la structure et les fonctionnalités ;
- ✓ les menaces et pressions subies ;
- ✓ les superficies et quantités.

4-1/ Structure et fonctionnalités

Pour apprécier la structure de la mouillière, la faune associée a été étudiée. Pour cela, trois prélèvements de $0,25 \text{ m}^2$ ont été prélevés durant l'hiver 2016 sur chaque mouillière à l'aide de quadrats repartis sur les niveaux hauts, médians et bas des mouillères afin de refléter au mieux la diversité rencontrée. Les prélèvements ayant été effectués en hiver, ils représentent la diversité mini-male des mouillères. Chaque quadrat a été préparé et photographié afin de permettre une exploitation et une analyse par la suite. Au sein de chaque quadrat, la faune et le sédiment ont été récoltés sur une profondeur de 5 cm. Lorsqu'il y avait des pierres, elles ont été retirées et toute la matière présente (débris et organismes) a été

extraite puis mise dans des sacs étiquetés jusqu'à leur retour au laboratoire. Au laboratoire, un tamisage a été effectué à l'aide d'un tamis de vide de maille 1 mm, ne retenant de la faune benthique que ce qui est qualifié de « macrofaune benthique » et laissant passer les sédiments les plus fins générant pour le tri ultérieur. Le résidu du tamis a alors été fixé par une solution d'eau de mer-formaldehyde neutralisé à 4%.

Le tri des échantillons a été effectué à l'œil nu par agitation-flottaison après un rinçage sur un tamis de maille 0,5 mm. La totalité de la fanne a été extraite, y compris les céphalopodes sessiles (*Aegires*, *Ascidies*, *Cirr pèles*...). Les taxa ont ensuite été déterminés aussi que possible jusqu'à l'espèce et dénommés pour les espèces dénombrables. Les détections négatives ont été réalisées sous loupe binoculaire et microscope. Des sous-échantillonnages ont parfois été réalisés pour le décomptement des taxa les plus abondants. Un indice semi-quantitatif a été utilisé pour quantifier le groupe des Cirripèdes, à partir du taux de recouvrement des réplicats (Itaya et Grall., 2006). Seule la présence est indiquée pour les autres espèces non dénombrables.

La liste d'espèces a fait l'objet d'une actualisation des noms d'espèces via WoRMS afin de s'assurer de la validité des noms d'espèces (<http://www.marinespecies.org>), toujours en conformité avec la liste TaxRefV8. Une collection comprenant au moins un individu en bon état de chaque espèce identifiée jusqu'à ce niveau a été remise à l'équipe du PNM des échinides picards et de la mer d'Opale (un lot par taxon). Quelques taxa n'ont pu être mis en collection car leur identification a nécessité une dissection. C'est le cas pour :

- *Abdumellia gladiosa*,
- *Caprella linearis*,
- *Dexamine spinosa*,
- *Echinogammarus incertae sedis planctonus*,
- *Monocerophium insidiosum*,
- *Myriapoda prolifera*
- *Odonostyllis fulgorum*,
- *Sphaerasyllis bulbosa*,
- *Stenothoe monaculoides*.

Les taxa identifiés à un niveau supérieur à l'espèce et qui seraient facilement identifiables par des spécialistes ont été également remis (un lot par quatuor et par groupe zoologique)

- Acari,
- Arthropoda,
- Ascidoidea,
- Copepoda,
- Insecta,
- Isopoda,
- Phoronida,
- Plathelminthes,
- Pyrégomida,
- Sipuncula,
- Tanaidacea.

Les résultats pour ces taxa sont donnés à ce niveau de détermination, conformément au CCTP. Parmi ces taxa, certains individus (mais pas tous) ont parfois pu être identifiés à un niveau plus fin. L'information est dans ce cas précisée dans le tableau remarque du fichier Faune associée.xlsx. Dans la mesure du possible (c'est-à-dire individus non abîmés pour les besoins de la détermination), les espèces identifiées dans ces groupes zoologiques ont également été mis en collection. C'est par exemple le cas de *Taraxis dulongii* et de *Zeux holdichi* parmi les Tanaidacea. Cela ne signifie pas qu'il ne reste pas des individus de ces

espèces dans les petits Tanaidacea. Lorsque la proportion des différents taxa de ces groupes était représentable, elle a été prise en compte pour les calculs.

Description du Substrat :

Le substrat sur lequel se développent les moulières a été relevé. Lorsqu'il s'agissait d'un substrat meuble sur un substrat dur, l'épaisseur du substrat meuble a été mesurée grâce à une série de mesures à l'aide d'un réglet de 30 cm.

Description N°2000 :

Lorsque la moulière est incluse en tout ou partie dans un site N°2000, ce n'est pas indiqué.

Description EUNIS :

Les moulières sont décrites directement à partir des observations de terrain selon les définitions de l'hydrodynamisme (Tableau 4), de l'étagement (Tableau 5) et du type de substrat (Tableau 6) définis selon la typologie EUNIS au niveau 4.

Tableau 4 : Définition de l'hydrodynamisme, d'après la classification EUNIS

Exposé :	Exposé à la houle dominante du golfe, largement interrompu par ces houles lentes ou des îles. Les grandes eaux profondes se situent proche du rivage (50 m de profondeur à environ 300 m de la côte).
Très exposé :	Exposé à la houle dominante du golfe, largement interrompu par ces houles lentes ou des îles. L'eau profonde n'est pas proche (supérieur à 100 m du rivage). Ils peuvent ne pas être sous l'influence directe des vents dominants mais être adjacents à des sites très exposés.
Exposé :	Exposé directement exposé aux vents dominants mais sont plusieurs facteurs peuvent atténuer les effets (zones peu profondes, baies fonds ...). En général ces sites ne subissent pas de houle très forte si régulières.
Modérément exposé :	Zones localisées au sein de côtes ouvertes non exposées aux vents dominants et sous grand vent. Cependant, les vents forts peuvent être fréquents.
Abrité :	Exposé dont l'exposition aux vents dominants est réduite soit par un fonds plat. La côte peut être exposée aux vents dominants avec un fond plat (moins de 20 m), ou faire face à des zones peu profondes ou être débouchée des vents dominants.

Tableau 5 : Définition des étagements, d'après la classification EUNIS

Médiolittoral supérieur :	Présence de balanes et de patelles en abondance. Pousses apertes dense au niveau des endroits abrités. Il correspond à un niveau élevé entre le niveau moyen des plages entre de marée basse (niveau PMME 45) et le niveau moyen des plages entre de marée haute (niveau PMME 95).
Médiolittoral moyen :	Dominance de balanes et patelles, profils de mottes ou dominance de <i>Pyrus</i> et <i>Ancyliphilum thalictroides</i> dans les encônes abrités. Il correspond à un niveau élevé entre le niveau moyen des plages entre de marée basse (niveau PMME 45) et le niveau moyen des plages entre de marée haute (niveau PMME 95).
Médiolittoral inférieur :	Balanes plus rares. Il correspond à un niveau situé entre le niveau moyen des plages entre de marée basse (niveau PMME 45) et le niveau moyen des plages entre de marée haute (niveau PMME 95).

Tableau 6 : Définition des substrats rocheux rencontrés, d'après la classification EUNIS

Substrats	Tailles
Roches en place	
Blocs :	
- Très grands	> 1024 mm
- Grandes	512 - 1024 mm
- Petits	256 - 513 mm
Galets	64 - 256 mm
Cailloux	16 - 64 mm
Graviers	4 - 16 mm

Description Taxologie Bucchbaum *et al.*

Les observations réalisées lors des phases de prospection ont permis de définir les faciès de moulières rencontrés selon la typologie établie par Bucchbaum *et al.* (2009 ; Figure 2). Le pourcentage de chaque faciès est donné.

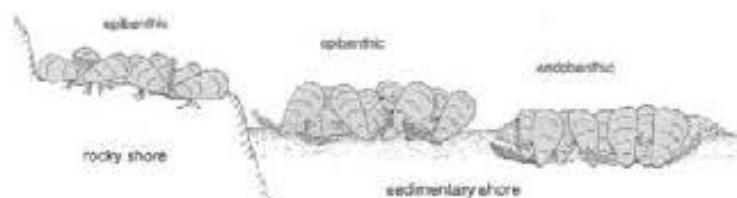


Figure 2 : Types de fentes sur lesquels la mouillière peut se développer (Buschbaum *et al.*, 2009)

Descripteur S

La richesse spécifique (S) de l'habitat est définie pour chaque mouillière comme étant le nombre d'espèces recensées via les trois quadrats et les éventuelles observations complémentaires de terrain. C'est ce qu'en appelle la diversité α .

Plus la valeur de S est élevée et plus la diversité en habitats ou micro-habitats est élevée.

Descripteur H'

L'indice de diversité de Shannon-Weaver (Shannon, 1948), noté H' et exprimé en bits, est calculé à partir d'un logarithme de base 2 selon la formule suivante :

$$H' = - \sum \left(\frac{n_i}{N} \times \log_2 \frac{n_i}{N} \right)$$

avec n_i l'abondance du taxon i et N l'abondance totale dans la station considérée. C'est ce qu'en appelle la diversité β .

Les valeurs de H' calculées correspondent essentiellement à l'endofaune et l'épifaune vagile, l'épifaune sessile étant souvent non dénombrable. Les valeurs de H' sont interprétées selon le tableau 7, d'après les limites fixées par Vincent *et al.* (2002) dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau pour les zones côtières.

Tableau 7 : Interprétation des valeurs de H'

Valeur de H'	Interprétation
[0-1]	Peuplement très peu diversifié
[1-2]	Peuplement peu diversifié
[2-3]	Peuplement diversifié
[3-4]	Peuplement très diversifié
[4-100]	Peuplement extrêmement diversifié

Plus la valeur de H' est élevée et plus la diversité spécifique est élevée.

Descripteur I

L'indice de régularité de Pielou, noté J' , est calculé à partir selon la formule suivante : $J' = H'/\ln S$. Il traduit sous forme d'une valeur l'équitableté de la répartition des abondances observées entre les différentes espèces de la mouillière.

Plus la valeur de J' est élevée et plus les abondances sont équitablement réparties entre les espèces observées. En dessous de 0,5, il est considéré que la distribution est peu équitable, entre 0,5 et 0,8 qu'elle est assez équitable et au-dessus de 0,8 qu'elle est équitable.

Descripteur DM

La densité de moules, notée DM, est ici considérée comme étant le rapport entre le nombre de moulles et la surface de la mouillière. Cette valeur est égale à la densité de moulles dans les quadrats, divisée par le taux de recouvrement du quadrat et multiplié par le taux d'occupation de la mouillière. Plus la valeur de DM est élevée et plus la mouillière remplit sa fonction.

d'approvisionnement en moules. L'intervalle de confiance de DM est calculé en prenant en exemple l'intervalle de confiance à 95 % de la densité de moules dans les quadrats.

Descripteur TC

Le taux d'occupation de la moulière par les moules, noté TC, reflète la capacité de la moulière à utiliser son habitat potentiel et peut donc être considéré comme un descripteur de la vitalité des moulières.

Descripteur Extension

Le rapport entre la surface de la moulière et la surface potentielle de cette moulière (surface de la moulière + surface de la moulière potentielle) reflète la capacité de la moulière à utiliser son habitat potentiel et peut donc être considéré comme un descripteur de la vitalité des moulières. Plus cette extension est élevée et plus la moulière peut être considérée comme étant en bon état. L'incertitude associée à ce rapport est égale à l'écart maximal constaté entre la valeur trouvée à partir des surfaces indiquées et celle trouvée au cours d'une part maximisant la surface de la moulière et minimisant celle de la surface de la moulière potentielle et d'autre part en minimisant la surface de la moulière et maximisant celle de la surface de la moulière potentielle. Par exemple, pour le gisement de la Pointe de la Sirène au Cap Gris-Nez, la surface de la moulière est de 3,93 +/- 0,20 ha et celle de la moulière potentielle de 0,65 +/- 0,06 ha. L'extension est donc de $3,93 / (3,93 + 0,65)$ soit 86 %. Elle varie de $(3,93 + 0,20) / (3,93 - 0,20 - 0,65 - 0,06)$ soit 86 % à $(3,93 - 0,20) / (3,93 - 0,20 - 0,65 + 0,06)$ soit 88 %. L'incertitude est donc de +/- 2 %.

Descripteur NM

La structure de taille de la population de moules fait apparaître les modes des longueurs des différentes cohortes (assimilables à des années de recoulement). Le nombre de modes, noté NM, traduit l'efficacité du recoulement des moules sur la moulière. Plus la valeur de NM est élevée, plus le recoulement est considéré comme régulièrement efficace.

Descripteur DeltaM

Les moules, notés M_1 (plus petits individus) à M_n (plus grands individus), présentent des différences de longueur qui limitent la capacité de croissance des moules. La différence moyenne de longueur entre deux modes successifs, notée DeltaM, peut être considérée comme un descripteur de la capacité de croissance des moules.

L'analyse a été réalisée par la méthode des maxima et minima qui repose sur l'hypothèse de symétrie des distributions unimodales qui composent la distribution observée (Gheno et Le Gruen, 1968 ; Daget et Le Gruen, 1975). L'identification visuelle des maxima a été réalisée sur une série lissée par une moyenne mobile d'ordre 3, compte-tenu du nombre de moules mesurées. C'est une méthode simple qui est parfaitement viable pour les classes d'âge les plus jeunes (Le Gruen et Morizur, 1989) mais qui évidemment est moins fiable pour les classes d'âge plus âgées à cause d'une part de la mortalité naturelle par senescence et d'autre part de l'exploitation en théorie privilégiée des moules de plus grande taille. Cette dernière fait qu'aucune technique d'analyse de progression modale n'est de toute façon sûre pour les plus grandes tailles.

Descripteur % 4 cm

Le pourcentage de moules (en termes de densités) ayant atteint la taille marchande de 4 cm, note % 4 cm, reflète la capacité de la moulière à être exploitée et la capacité de croissance des moules.

Descripteur α

Le coefficient α de la relation $P = L^\alpha$ reflète les conditions de croissance des moules et peut donc être considéré comme un descripteur de la croissance potentielle des moules. Plus sa valeur est élevée et plus les moules sont lourdes à une taille donnée. L'essentiel du poids frais des moules étant constitué par leurs coquilles, ce coefficient ne préjuge en rien du taux de remplissage des moules.

Descripteur Indice AFNOR

Sous réserve d'un nombre suffisant de moules de taille marchande dans les prélèvements, 35 moules dans moins 4 cm de long ont été pesées individuellement (lavées et grattées) pour chaque moulière à chacun des niveaux (haut, médian et bas). Après un passage au micro-ondes d'environ 1 minute, leurs chairs ont été séparées des coquilles. Les chairs ont été égouttées sur du papier absorbant puis pesées à 0,01 g près. Ces mesures ont permis de calculer l'indice AFNOR (Anonyme, 1985) qui est égal au poids de chair égoutté sur le poids en tige la moitié grattée.

L'indice AFNOR ne tient l'état physiologique des moules et peut donc être considéré comme un descripteur de la consistance des moules. Plus sa valeur est élevée et plus les moules sont remplies de chair. L'intervalle de confiance à 95 % est formé dans le fichier Moules.xlsx sans tenir compte de l'incertitude associée aux mesures car la somme des écarts liés à cette incertitude est considérée comme nulle (autant d'écarts dans un sens que dans l'autre).

Descripteur Indice d'Orban *et al.*

Les chairs et coquilles des moules ayant servi au calcul de l'indice AFNOR ont été ébouillantées à 60 °C pendant au moins 18 h afin d'être sèches et jusqu'à stabilisation des pesées effectuées alors à 0,01 g près. Ces mesures ont permis de calculer l'indice d'Orban *et al.* (2002) qui n'est autre que 1000 fois le rapport entre le poids sec de chair et le poids sec de coquille. Les poids sec ont été mesurés à l'aide d'une balance Sartorius BP210 D dont la précision est de +/- 0,00005 g. Néanmoins, l'intervalle de confiance à 95 % est fourni dans le fichier Moules.xlsx sans tenir compte de l'incertitude associée aux mesures car la somme des écarts liés à cette incertitude est considérée comme nulle (autant d'écarts dans un sens que dans l'autre).

L'indice d'Orban *et al.* (2002) reflète l'état physiologique des moules et peut donc être considéré comme un descripteur de la consistance des moules. Basé sur des poids secs, il est plus fiable que l'indice AFNOR. Plus sa valeur est élevée c. plus les moules sont remplies de chair.

4-2/ Menaces et pressions subies

Les menaces et pressions posant sur les moulières peuvent être physiques, chimiques ou biologiques.

Descripteur DM

La distance minimale séparant la moulière d'installations portuaires, notée DP, traduit des menaces et pressions qui peuvent être à la fois chimiques et biologiques là où se développent les moulières.

Descripteur DL

La distance minimale séparant la moulière d'un cours d'eau, notée DE, traduit des menaces et pressions qui peuvent être à la fois physiques (turbidité), chimiques et biologiques là où se développent les moulières.

Descripteur % E

Le pourcentage du linéaire côtier disposant d'encochements ou de digues et faisant face à la moulière, noté % E, traduit le degré d'artificialisation des sites où se développent les moulières.

Descripteur BS

Le pourcentage de la superficie de la potentielle moulière (moulière + moulière potentielle) recouverte par des baies de sable, noté BS, traduit une pression physique s'exerçant sur les moulières.

Descripteur Enjeux/risques

La présence d'enjeux/risques traduit des menaces et pressions qui peuvent être à la fois physiques (turbidité), chimiques et microbiologiques là où se développent les moulières.

Descripteur MD

La présence de macro déchets, notée MD, a été relevée lors des prospections. Elle traduit des pressions physiques sur la molière, mais aussi parfois des pressions chimiques (selon la nature des macro déchets).

Descripteur Anachage

Les signes d'anachage de blocs ont été relevés lors des prospections. Ils traduisent une pression physique sur les molières.

Descripteur Lile

La pression de pêche a été déterminée selon la méthodologie développée dans le cadre du programme IPIE : Pêche à pied de loisir.

Descripteur % AV

Le pourcentage de recouvrement de la potentielle molière (molière + molière potentielle) par des algues vertes traduit une perturbation du milieu.

Descripteur Exotiques

La présence d'espèces exotiques traduit une perturbation biologique du milieu. Plusieurs espèces ont été rencontrées :

- ✓ *Austrominius modestus*, bivalve originaire de Nouvelle-Zélande, est arrivé en Europe au niveau de la Tamise à la fin de la seconde Guerre Mondiale (Gramet, 2009).
- ✓ *Buccardia proboscidea*, annélide originaire du Pacifique Nord, a probablement été introduit sur nos côtes via les eaux de ballast (Ruellet, 2004).
- ✓ *Cerithidium formicaria*, mollusque originaire de l'Atlantique Nord-Ouest, a été introduite sur nos côtes à la fin de la seconde Guerre Mondiale via les coques des navires alliés puis via les cultures marines (Blanchard, 1995).
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus*, crabe originaire d'Asie du Sud-Est, a été introduite sur nos côtes via les eaux de ballast (Breton et al., 2002).
- ✓ *Mya arenaria*, mollusque originaire d'Amérique du Nord, aurait été introduite par les vikings au XIII^e siècle (Petersen et al., 1992).
- ✓ *Parapinnaspis marinaeensis* est un annélide originaire de l'Atlantique Est subtropical (Brito et al., 2000) qui a peut-être été introduit sur nos côtes ou bien dont l'aire de répartition tend à s'étendre vers le Nord en lien avec le réchauffement des eaux (Del-Pilar-Ruso et San Martin, 2012).
- ✓ *Syllis gracilis* est un annélide que certains auteurs considèrent comme non-invasive (DAISIE, 2009).
- ✓ *Syllis mauretanica*, annélide originaire de Mauritanie comme son nom l'indique (Lucher, 2000), n'est pas encore présente dans l'ERMS.
- ✓ *Zeuco holdichi*, crustacé probablement non natif de nos côtes, aurait été introduit via les cultures marines et se disperserait sur nos côtes via également la plaisance (Faasse, 2013).

Descripteur Opportunités

Les espèces sont considérées comme opportunistes lorsqu'elles sont classées dans les groupes écologiques 4 et 5 de la liste de FAZI (www.czti.es) utilisée pour le calcul du PAMBI et du M-AMBI. Ces derniers ne sont pas pertinents pour les milieux rocheux et n'ont donc pas été utilisés. Le pourcentage d'opportunistes peut être considéré comme un descripteur de la perturbation du milieu par la matière organique. 13 taxa opportunistes ont été trouvés : 10 annélides polychètes (*Buccardia proboscidea*, *Capitellum sp.*, *Caulleriella alata*, *Cratulus circutus*, *Cirriformia tentaculata*, *Dodecaceria cf. uter*, *Heteromastus filiformis*, *Pholoe incravata*, *Polydora ciliata*, *Protocirrimeris sp.*), les annélides oligochètes, l'amphipode *Jassa herdmani* et les insectes de la famille des Dolichopodidae.

Descripteur BI

La présence d'espèces ingénieuses traduit des pressions biologiques sur les moulières. Plusieurs espèces ont été rencontrées :

- ✓ *Balanus candidus* est un mollusque qui perfore le substrat rocheux (Turner, 1954).
- ✓ *Buccardia pumiloides* est un annélide qui peut perforer les coquilles des mollusques et les tresser ces balanes (Ruellet, 2004).
- ✓ *Lanice conchilega* est un annélide qui crée des banquettes par juxtaposition de ses tubes sablo-muqueux (Ropert, 1995).
- ✓ *Limnoria lignorum* est un isopode qui perfore le bois (Calman, 1921).
- ✓ *Polydora ciliata* est un annélide qui perfore le substrat rocheux calcaire, les coquilles des mollusques et crée d'importantes couches de vase au printemps sur le platier (Ruellet, 2004).
- ✓ *Pygospia elegans* est un annélide qui crée des banquettes par juxtaposition de ses tubes muco-vaseux (Morgan T. S., 1997).
- ✓ *Sabellaria spinulosa* est un annélide capable de construire des récifs qui sont particulièrement vulnérables et pour lesquels l'état de conservation est un véritable enjeu en Europe (Dubois *et al.*, 2002 ; Bryony *et al.*, 2014)

Descripteur REMI

Lorsque l'information était disponible, le classement REMI issu des derniers bulletins (Le Febvre, 2015 ; Rion, 2015), basé sur les données 2014, a été reporté. Il traduit l'état microbiologique du site.

Descripteur DCE

Les classements DCE (état écologique, chimique et global) issus de l'Atlas DCE Artois Picardie (<http://enclit.fremer.fr>) ont été précisés. Ils traduisent la qualité du milieu. Les données sont issues de mesures effectuées à différentes périodes selon les paramètres suivis et sur des points parfois éloignés des moulières.

4-3 / Superficies et quantités

Descripteur SM

La superficie de la moulière, notée SM, a été calculée à partir des relevés GPS. Elle traduit la capacité du site à accueillir une moulière. L'incertitude concernant les surfaces a été considérée comme étant égale au produit de la somme des périmètres des polygones délimités sur le terrain par l'incertitude constatée des GPS (1 m), sauf mention contraire.

Descripteur SMP

La superficie de la moulière potentielle, notée SMP, a été calculée à partir des relevés GPS. Elle n'inclut pas la superficie de la moulière. Elle traduit la capacité du site à accueillir une moulière. L'incertitude concernant les surfaces a été considérée comme étant égale au produit de la somme des périmètres des polygones délimités sur le terrain par l'incertitude constatée des GPS (1 m), sauf mention contraire.

Descripteur Moules

Le nombre de moules dans la moulière traduit la capacité du site à accueillir une moulière. L'incertitude associée correspond au produit des incertitudes sur la densité de moules et sur la surface de la moulière. Elle n'est donc pas calculée au niveau des substrats artificiels pour lesquels il n'y a pas eu de réplication de la mesure. L'incertitude associée au calcul des tonnages dépend de l'incertitude sur le nombre de moules.

5/ Résultats

5-1/ Identification des moulières

Parmi les sites prospectés (Figure 1), tous ne disposent pas nécessairement d'une moulière telle que définie précédemment.

Le site de Wissant Saint-Pô (large et côte), en dehors du PNM, n'est pas accessible à pied à marée basse lors des vives eaux. Une tentative effectuée le 14 juillet 2016 par un bénévole à marée de 96 a confirmé ce fait relaté par les habitants de Wissant, et les pêcheurs à pied rencontrés sur les autres sites (Figure 1). Selon eux, seules quelques personnes (3 à 4 selon les années) y accèdent à l'aide d'embarcations pour y pêcher des moules lors des plus forts coefficients de marée (le site affiche peu de temps à la surface de l'eau) aux beaux jours. La pression de pêche y est donc très faible. Il y avait autrefois (il y a plus de 10 ans) selon les habitants des moulières accessibles à pied. Elles sont aujourd'hui essentiellement subtidales. S'y rendre est désormais dangereux (des fonds de plusieurs mètres de profondeur avec de forte courante égarant l'osten du site le plus côtier). Il est donc bien évidemment conseillé de ne pas considérer ces sites comme hébergeant des moulières potentiellement exploitablees à pied même si la zone la plus côtière pourrait peut-être un jour redevenir accessible, au gré des déplacements des bancs de sable. Aucun prélèvement n'y a été effectué.



Figure 3 : site de Wissant Saint-Pô à basse marée période de vive eau. La flèche indique la partie côtière qui atteint à la surface de l'eau et où se trouvent des moules.

Le site du Cap Gris-Nez abrite deux moulières, celles de la Pointe de la Sirène et de Courte dune.

Le site d'Andréac les abrite deux moulières, celles de Rupt et Plate Ridains et une moulière potentiellement celle de Cran Maderioiselle.

Le site d'Arribietense abrite quatre moulières, celles des Lilettes, des Longues de chien, du Platies et de Sud de la Slack.

Le site de Wimercux abrite quatre moulières, celles de la Pointe aux Oies, des Ailettes, du Fort de Croy et de la Pointe de la Crèche.

Le site de Boulogne-sur-Mer abrite deux moulières artificiellement sur substrat artificiel, celles de la Digue Nord et de la Digue Sud. Ce site abrite également une moulière potentielle au

niveau de la Digne Sainte-Baume, dans l'enceinte portuaire, en dehors du FNY. La faune associée à cette moulière potentielle a été prélevée.

Le site du Porte, compte quatre moulières, celles du Fort et l'Heurt, du Cap d'Alprech, des Ningles et vers Eguinen.

Le site d'Eguinen abrite trois moulières potentielles au Nord, au Milieu et au Sud. La faune associée à ces moulières potentielles a été prélevée.

Le site s'étendant d'Antibes à Mandelieu-Bains abrite une moulière aux parties hautes et basses assez difficile à situer.

Le site du Triport Nord abrite une moulière.

20 moulières et 5 moulières potentielles accessibles à pied ont donc été identifiées.

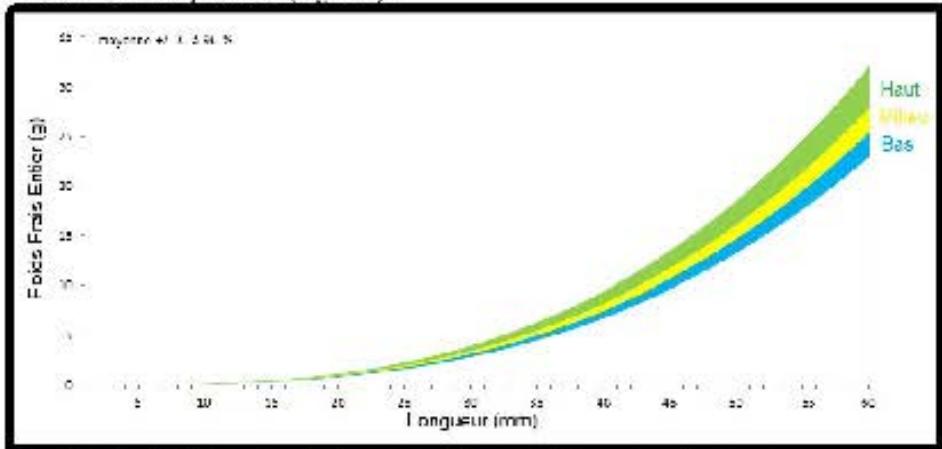
5-2/ Relation allométrique P versus L

Pour pouvoir convertir les données d'abondance de moules en biomasses de moules, il est nécessaire de disposer d'un abaque de conversion entre la longueur et poids frais entier des moules nettoyées. Comme indiqué dans la partie 3-2, les mesures effectuées ont permis de montrer que la courbe décrivant le meilleur ajustement entre la longueur (L) et le poids frais (P) des moules était du type :

$$P = aL^b$$

Le coefficient a a été déterminé pour chaque prélèvement selon la méthodologie expliquée précédemment. Les 163 valeurs obtenues varient de $6,05 \cdot 10^{-5}$ à $3,32 \cdot 10^{-4}$. La valeur moyenne est de $1,24 \cdot 10^{-4}$. Ces valeurs ne suivent pas une loi normale. En effet, le test de Shapiro-Wilk (Shapiro et Wilk, 1965) donne $W = 0,7343$ d'où $p = 8,516 \cdot 10^{-16}$, ce qui est très inférieur au seuil α de 5 %. Une ANOVA ne peut donc être pratiquée sur ces données pour déterminer si l'allométrie est fonction du site, du niveau sur l'estran ou de la densité en moules. Certaines valeurs de a semblent aberrantes, notamment lorsque les moules échantillonées sont toutes de petite taille. Elles donnent un même poids à toutes les moules mesurées et non à chaque prélèvement, ce coefficient a pris la valeur moyenne de $1,17 \cdot 10^{-4}$.

Le coefficient de variation (ratio écart-type / moyenne) du coefficient a est relativement faible puisqu'il est de 24 %. Il ne semble pas dépendre du site d'échantillonnage. Ce coefficient ne discrimine donc pas les moulières les unes des autres. Il dépend légèrement du niveau auquel les moules ont été prélevées (Figure 4).



Mais cette variation est légère car les moules ont été échantillonnées dans des moulières, donc dans des zones qui leurs sont favorables. La situation est donc nettement moins bouchée que si il y avait eu des relations allométriques établies avec les quelques moules disséminés en dehors des moulières. De plus, la délimitation sur le terrain des parties hautes, medianes et basses les gisements n'est pas aisée. Au regard de ces éléments, il nous semble préférable d'utiliser la valeur moyenne de $1.17 \cdot 10^{-4}$ pour le coefficient α . Cela se traduit par l'abaque suivant (Tableau 8) pour les moules de taille marchande (1 cm).

Tableau 8 : Abaque de conversion talc / poids pour les moules de taille marchande.

L (mm)	Poids Frais Entier (g)
40	7,52
41	8,13
42	8,71
43	9,34
44	10,01
45	10,71
46	11,44
47	12,20
48	13,00
49	13,83
50	14,69
51	15,59
52	16,53
53	17,50
54	18,51
55	19,55
56	20,54
57	21,76
58	22,93
59	24,14
60	25,39

C'est cet abaque qui a été utilisé pour l'estimation des gisements.

5-3/ Moulière de la Pointe de la Sirène au Cap Gris-Nez

L'effort d'échec illicite

La moulière de la Pointe de la Sirène a été prospectée au droit du Cap Gris-Nez par Florence Beck, Philippe Kmenter et François Elié Parmentier le 3 janvier 2016 par un coefficient de marée de 95, avec une pression atmosphérique d'environ 1019 hPa, un vent d'Ouest d'environ 13 km.h⁻¹ et en l'absence de précipitation.

Neuf prélevements de moulles (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et trois prélevements de laune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par niveau ont été réalisés. Quatre transects ont été réalisés sur un total de 290 m (Figure 5).

Description : SM

La moulière s'étend sur environ 3,93 ha (−/- 0,20 ha).

Description : SM?

S'ajoutent à cela 0,65 ha (−/- 0,05 ha) de moulière potentielle où quelques moulles se sont installées dans les fissures entre les blocs.

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie. On peut y retrouver une ceinture à *Fucus spiralis* peu dense en quelques encroûts. Au-delà de la limite supérieure de la moulière, la ceinture à *Polybiaea corniculata* est identifiable mais restreinte du fait de la forte pente et pied de falaise. Une barre de blocs de roches s'étend dans la partie moyenne sur environ 325 m (de P5 à P10) et protège en partie la partie haute des assauts de la mer. La moulière est limitée dans sa partie basse en partie par la topographie et en partie sur la nature du substrat (banc de sable). Elle est limitée à l'Ouest par la nature du substrat (sable). Elle est limitée à l'Est en partie par la nature du substrat (sable) et en partie par le développement d'algues vertes (sur blocs rocheux ; P4).

Description : Substrat

Blocs rocheux pour la plupart de grande taille et partiellement recouverts de sable en périphérie de la moulière et épave (Figures 6 et 7). Bancs de sable à proximité.

Description : N2000

ZPS FR3100478

Description : EUNIS

Hydrodynamisme : très exposé.

Etage méiofaunistique moyen et inférieur

Taille du substrat : très grands blocs

Codé EUNIS : A1.11 au niveau de la moulière.

Description : Toxicologie Buschbaum *et al.*

Facès épibenthique sur substrat rocheux.

Description : S

67 taxa : 39 dans la partie basse, 47 dans la partie moyenne et 31 dans la partie haute.

Description : H'

Peuplement peu diversifié dans la partie basse (0,09 bits).

Peuplement diversifié dans la partie moyenne (2,37 bits).

Peuplement très peu diversifié dans la partie haute (0,57 bits).

La valeur de H' tous prélevements confondus est de 1,63 bits, ce qui correspond à un peuplement peu diversifié.

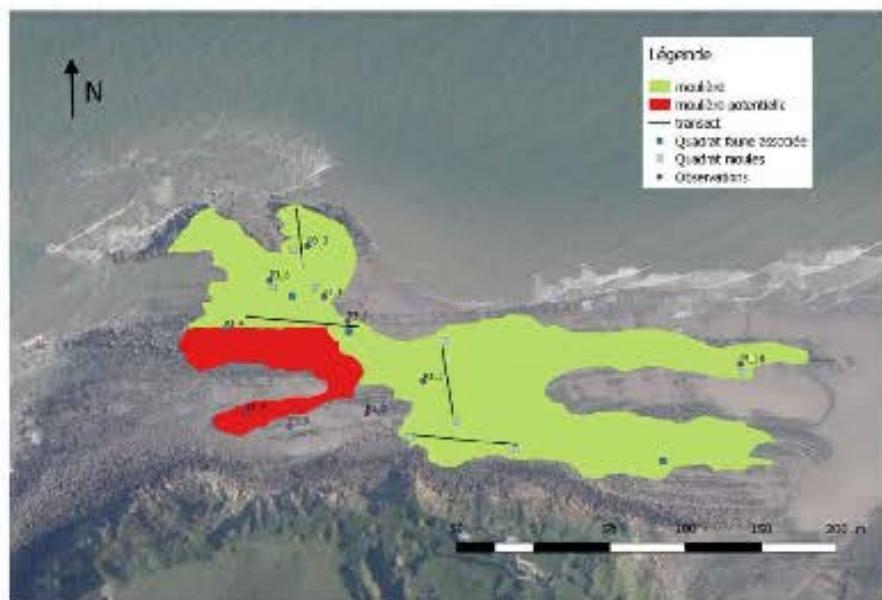


Figure 8 - Diagnoses le long de la baie Sainte-Cécile (Source : DREAL Bretagne 07 - MDTB).



Figure 6 : Physionomie de la mouillère de la Pointe de la Sirène au niveau de P5.



Figure 7 : Espace situé à proximité de la mouillère de la Pointe de la Sirène sur un banc de sable recouvrant des blocs rocheux au niveau de P7.

Descripteur TC

Quatre transects ont été réalisés, sur 50 à 93 m et avec des taux d'occupation variant de 0,27 à 0,88 (Tableau 9). Le taux d'occupation moyen y est de $126,7661 / 290,22 = 0,437$, ce qui est une valeur correcte (proche de la médiane) par rapport aux autres gisements prospectés.

Tableau 9 : Calcul du taux d'occupation à la Pointe de la Sirène.

Transect	Pas occupés	Pas max	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	137	155	0,88	49,97 m	43,9736
2	104	133	0,45	92,74 m	41,7330
3	55	244	0,27	85,92 m	23,1981
4	57	195	0,29	61,59 m	17,8611
Total				290,22 m	126,7661

Descripteur DM

2673,45 ~ 731,44 ind.m⁻².

Descripteur l'érosion

La n° milieuse s'étend sur 86 +/- 2 % [3,93 / (3,93 + 0,65)] de la surface qu'elle pourrait occuper ce qui est une valeur correcte (proche de la médiane) par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

5 modes dans la partie basse mais 3 seulement dans les parties hautes et médianes (Figure 5).

Descripteur DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 10 mm par an ; elle varie selon le niveau et les années (Tableau 10).

Tableau 10 : Valeurs des modes des longueurs des moules à la Pointe de la Sirène.

Niveau	Haut	Médiane	Basse	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)			8 (très peu)	8	
M ₂ (mm)	8	17	20	15	7
M ₃ (mm)	20	24	30	25	10
M ₄ (mm)	24	38	43	38	13
M ₅ (mm)			27	27	9

Descripteur % 4 cm

En moyenne, seuls 6 % des moules ont une taille marchande mais il faut distinguer la partie haute avec 2 % (croissance plus difficile compte-tenu de la plus faible durée d'immersion), la partie médiane avec 16 % (conditions optimales) et la partie basse avec 4 % (impact de la pêche et de l'hydrodynamisme).

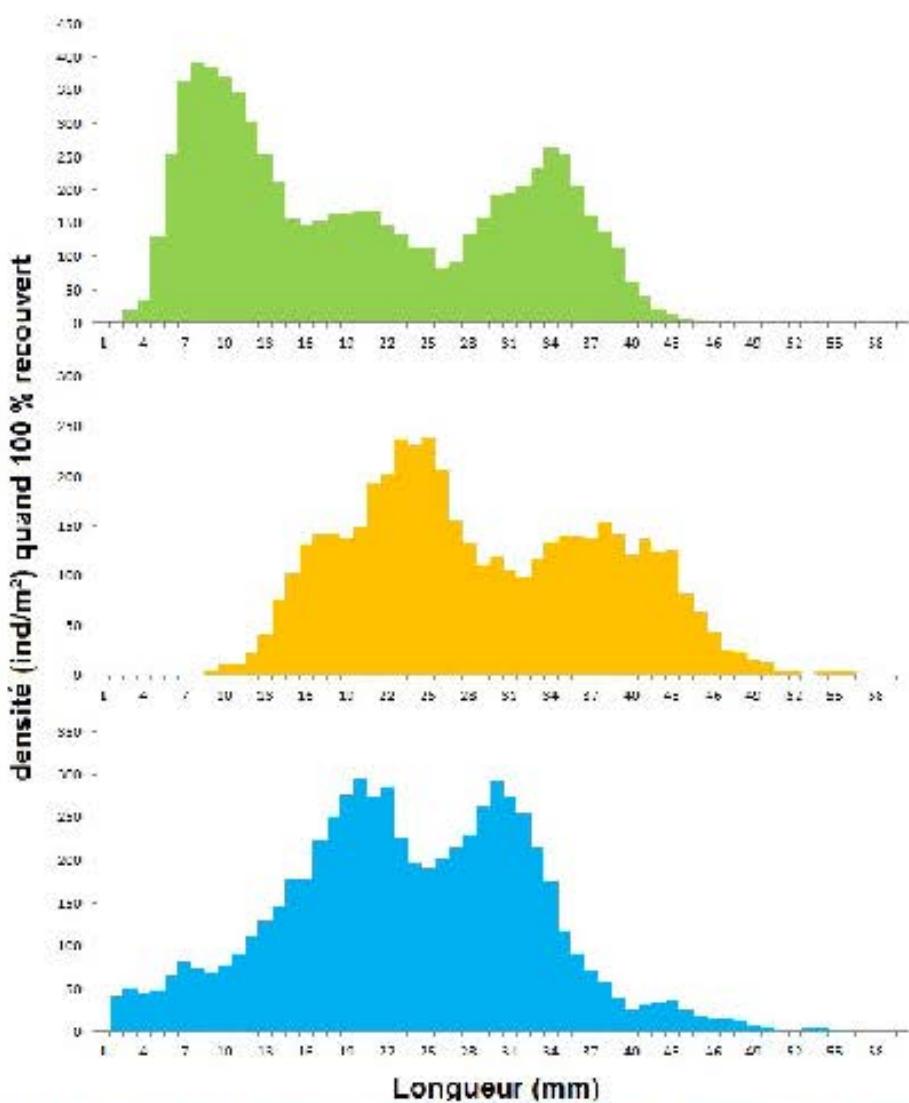


Figure 8 : Structure de taille des moules à la Pointe de la Sirène (partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descriptionn^a

Le coefficient α est plus élevé au niveau des moulins du haut (les 3 valeurs les plus élevées proviennent des 3 quadrats issus de ce niveau), traduisant probablement le fait que ces moulins y ont une coquille plus épaisse (Tableau 11). Aucune valeur aberrante n'a été détectée.

Tableau 11 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats à la Pointe de la Siène.

Quadrat	α
QM-03a	$1,41896 \cdot 10^{-4}$
QM-03b	$1,22001 \cdot 10^{-4}$
QM-03c	$1,28236 \cdot 10^{-4}$
QM'M03a	$1,04514 \cdot 10^{-4}$
QM'M03b	$8,93542 \cdot 10^{-5}$
QM'M03c	$1,15130 \cdot 10^{-4}$
QM303a	$1,22630 \cdot 10^{-4}$
QM303b	$9,73769 \cdot 10^{-5}$
QM303c	$9,28765 \cdot 10^{-5}$

Descriptionn^a Indice AFNOR

L'indice Afnor (Tableau 12) est excellent. Il est meilleur dans les parties basses et médianes (parmi les 3 meilleures valeurs mesurées dans cette étude) que dans la partie haute où la valeur est néanmoins proche du 3ème quartile (donc très bonne).

Tableau 12 : Valeurs de l'Indice AFNOR aux différents niveaux de la Pointe de la Siène.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,20	33	0,02
Milieu	0,24	57	0,01
Bas	0,25	35	0,02

Descriptionn^a Indice d'Orhan et al.

L'indice d'Orhan et al. (Tableau 13) est excellent dans les parties basses et médianes (valeurs supérieures au 3ème quartile) et correct dans la partie haute (valeur proche de la médiane).

Tableau 13 : Valeurs de l'Indice d'Orhan et al. aux différents niveaux de la Pointe de la Siène.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	100,34	33	7,80
Milieu	124,35	55	6,8E
Bas	127,11	35	11,44

Descriptionn^a DF

Le gisement est loin de toute installation permire. Les plus proches sont celle de Boulogne-sur-Mer qui est située à 15,0 km en amont et celle de Calais qui est située à 21,5 km en aval.

Descriptionn^a DB

Le gisement est loin de tout cours d'eau. Les plus proches sont celui de la Slack qui est à 8,5 km en amont, celui des ruisseaux du Châtelot et des Anguilles qui est à 1,8 km en aval et celui du Wissant qui est situé à 5,5 km en aval.

Descriptionn^a % E

Aucune digue ni enrochement ne sont face à la rive droite.

Descripteur BS

Les bancs de sable recouvrant des zones adjacentes à la moulière sans qu'il soit possible d'en préciser l'étendue car cela nécessiterait des sondages (la couverture sablonneuse étant supérieure à 30 cm d'épaisseur).

Descripteur Emissaires

Un émissaire en fonctionnement a été repéré sur le gisement. Il draine en principe des eaux pluviales de ruissellement (Figure 9).



Figure 9 : Emissaire sur le site de la Pointe de la Sirène.

Descripteur MD

Lors de la prospection, peu de macrodéchets étaient visibles hormis quelques morceaux de chalut.

Descripteur Arrachage

Les traces d'arrachage sont principalement visibles le long de la berge rocheuse du côté mer et sur la partie inférieure de l'estran, bien qu'elle soit moins facilement accessible aux pêcheurs à pieds.

Descripteur Life

13 pêcheurs de loisir (dont 8 de moules) ont été rencontrés sur le gisement lors de la prospection.

Descripteur % A.V

Des algues vertes étaient visibles sur 50 % environ d'une partie du gisement potentiel au moment de la prospection, ce qui représente environ 5 % de la zone.

Descripteur Exotiques

6 espèces exotiques n'ont été rencontrées :

- ✓ *Austrominius modestus* en faible densité dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Buccardia propinquida* en faible densité dans les parties hautes mais en forte densité dans les parties médianes.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en faible densité dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Parapionosyllis macaronesiensis* en faible densité dans les parties basses et médianes.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les parties médianes.
- ✓ *Zeuco hoidichi* en faible densité dans les parties basses et hautes.

Descriptionnair Oportunitaires

7 taxons opportunistes ont été trouvés : *Buccardia proboscidea*, *Capitella* sp., *Cirratulus cirratus*, *Cirriformia tentaculata*, *Polydora ciliata*, *Oligochaeta* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 3 % des abondances.

Descriptionnair P1

4 espèces inépuisées rencontrées :

- ✓ *Buccardia proboscidea* est très abondante dans la partie médiane et présente en faible densité dans la partie haute.
- ✓ *Lanice conchilega* est présente dans la partie basse (P1) entre les moules en faible densité (Figure 10).
- ✓ *Polydora ciliata* est présente dans les parties médianes (toujours associée en janvier 2016) et basses (observations au printemps 2015 ; Paule, 2015 , Figure 11).
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité dans les parties basses et médianes.



Figure 10 : *Lanice conchilega* au niveau de P1.



Figure 11 : Blives recouverts de vase à Polydora au printemps 2015 (en haut ; © E.-E. Pautie / AAMP) et mou recouverts par cette même vase à l'hiver suivant (en bas ; au niveau de P2).

Descripteur REV1

Qualité microbiologique moyenne au Cap Gris-Nez.

Descripteur DCE

La riaase d'eau est en mauvais état écologique et sanitaire, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

En considérant cette moulière comme une seule et même entité, le nombre de moules y est estimé à environ $2673,45 \text{ ind. m}^{-2} \times 39328 \text{ m}^2 = 1,05 \cdot 10^8 \text{ à } 1,48 \cdot 10^8 \text{ ind.}$ (l'abréviation 14)

Exploitabilité

Sur les 260 t (/ 1 %) de moulins, 63 t étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit 16,0 t/ha¹. L'exploitation de ce gisement est recommandable, d'autant que plusieurs cohortes non encore exploitables sont bien présentes. Compte-tenu de la distribution des tailles observée, il est fort probable que le gisement sera encore exploitable dans un an, sauf réserve qu'aucune mortalité conséquente ne se produise d'ici là.

Tableau 14 : Effectif et biomasse de moulins par classe de taille.

t (mm)	N (ind)	R (kg)
2	270530	0
3	432863	0
4	498191	5
5	428963	4
6	2131158	64
7	2939285	118
8	2607843	156
9	2454195	221
10	2836456	340
11	2580246	413
12	2257132	459
13	2503276	677
14	2375273	760
15	2469552	988
16	2623327	1259
17	2737273	1588
18	3562835	2158
19	3245502	2629
20	3146154	2957
21	4071147	4438
22	3692114	4603
23	3147976	4502
24	3377355	5471
25	2740053	5042
26	3154295	6529
27	2516836	5814
28	2265954	5846
29	3581596	10566

t (mm)	N (ind)	R (kg)
30	3202935	10153
31	3522592	12329
32	3160225	12157
33	2962350	12501
34	3558283	16439
35	3309973	16682
36	1977811	10537
37	2264743	13475
38	2209497	14251
39	1520934	10601
40	1331936	10016
41	756353	6125
42	1474625	12844
43	809308	7559
44	707970	7087
45	4351181	4661
46	315291	3607
47	235631	2875
48	159338	2074
49	208725	2887
50	24304	357
51	57962	504
52	0	0
53	24304	425
54	48608	500
55	46006	899
Somme	105141443	260263

5-4/ Moulière de Courte Dune au Cap Gris-Nez

Effort d'échantillonnage

La moulière de Courte Dune a été prospectée au Cap Gris-Nez par Florence Beck, Philippe Kraemer et François Eté Paul le 13 janvier 2016 par un coefficient de marée de 96, avec une pression atmosphérique d'environ 1019 hPa, un vent d'Ouest d'environ 10 km.h⁻¹ et en l'absence de précipitation.

Neuf prélevements de moulles (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et trois prélevements de laune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par niveau ont été réalisés. Quatre transects ont été réalisés dans la moulière et un en dehors sur un total de 205 m (Figure 12).

Description : SM

La moulière s'étend sur environ 0,84 ha (-/- 0,10 ha)

Description : SM²

S'ajoutent à cela 0,35 ha (/- 0,05 ha) de moulière potentielle où quelques moulles se sont installées entre les blocs parmi les *Fucus*.

Limits de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute en partie en partie par la topographie et en partie par le développement d'algues vertes. On peut y retrouver une ceinture à *Fucus spiralis* en quelques endroits (Figure 13). La moulière se décompose en trois zones bien distinctes, une en haut, une au milieu et une en bas avec chaumes de très grands blocs rocheux non retournables. Entre ces zones, le plateau est recouvert de sable sur une forte épaisseur. La moulière est limitée dans sa partie basse, ainsi qu'à l'Ouest et à l'Est par la nature du substrat (sable).

Description : Substrat

Substrat rocheux avec des blocs de très grande taille. Bancs de sable entre les zones (Figure 14) et au-delà de la moulière.

Description : N2000

ZPS FR3100478.

Description : EU-NIS

Hydrodynam sum exposé

Etage médiolittoral supérieur et moyen

Taille du substrat : Roche en place et très grands blocs

Codé EU-NIS : A1-11 en u vers de la moulière

Description : Ty x lugus Buscidaum et al

Facès épibenthique sur substrat rocheux.

Description : S

49 taxa : 41 dans la partie basse, 38 dans la partie médiane et 18 dans la partie haute.

Description : IP

Peuplement diversifié dans la partie basse (2,95 bits).

Peuplement peu diversifié dans la partie médiane (1,59 bits).

Peuplement peu diversifié dans la partie haute (1,39 bits).

La valeur de l'IP tous prélevements confondus est de 2,16 bits, ce qui correspond à un peuplement diversifié.

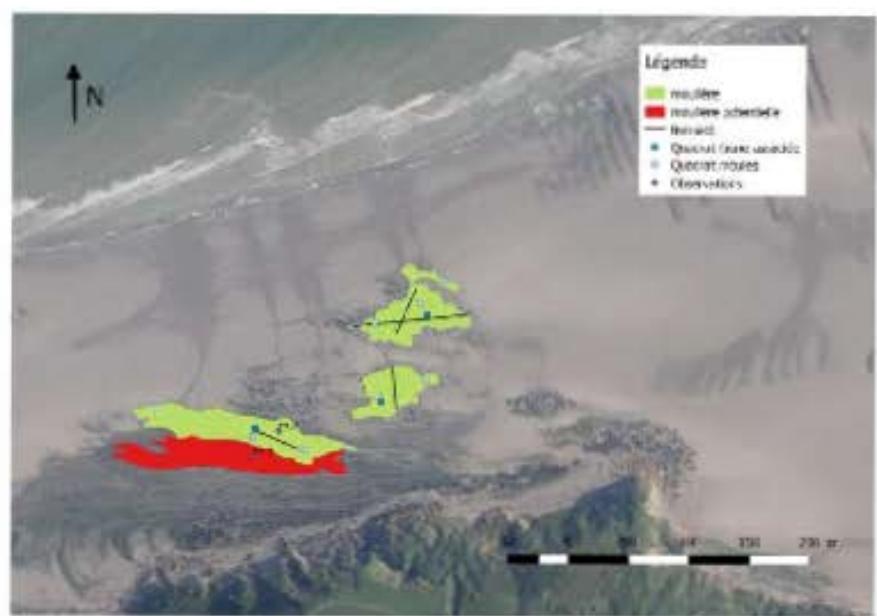


Figure 32 : Géomorphologie des Gouffres d'Entraigues (Source : Direction Départementale de l'Énergie et du Climat - DRDDE).



Figure 13 : *Fucus spiralis* dans la mouillère potentielle de Courte Dune au niveau de P1.



Figure 14 : Physionomie de la mouillère de Courte Dune au niveau de P2.

Descripteur J

Répartition assez équitable des densités dans la partie basse ($J' = 0,56$) avec les moules qui ne représentent que 12 % de la faune. Il faut huit autres taxa pour obtenir 90 % des abondances.

Répartition peu équitable des densités dans la partie médiane ($J' = 0,31$). Moules, oligocétoïdes et nématodes représentent 92 % des abondances.

Répartition peu équitable des densités dans la partie haute ($J' = 0,35$) avec les moules qui représentent 77 % de la faune et les Dolichopodidae (avres de mouches) 9 %.

La valeur moyenne de l'index pré-évenement confirmé est de 0,39 (moules, nématodes et oligocétoïdes représentent 85 % de la faune).

Descripteur TC

Quatre transects ont été réalisés dans la marlière, sur 35 à 36 m et avec des taux d'occupation variant de 0,34 à 0,43 (Tableau 15). Le taux d'occupation moyen y est de $78,4961 / 197,77 = 0,397$, ce qui est une valeur correcte (proche de la médiane) par rapport aux autres gisements prospectés. Les taux d'occupation sont homogènes entre les différents niveaux (0,40 au bas, 0,39 au milieu et 0,40 en haut).

Tableau 15 : Calcul du taux d'occupation à Courte Dune.

Transect	Pas occupés	Pas totaux	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
0	0	5	0,00	(6,94 m)	Hors marlière
1	25	58	0,43	85,81 m	36,3983
2	36	107	0,33	39,00 m	13,2630
3	18	45	0,40	38,31 m	15,3330
4	21	54	0,39	34,62 m	13,5018
Total				197,77 m	78,4951

Descripteur DM

$2606,79 \pm 553,14 \text{ ind.m}^{-2}$.

Descripteur Exclusion

La marlière s'étend sur $71 \pm 6\% [0,84 : (0,84 + 0,35)]$ de la surface qu'elle pourrait occuper, ce qui est une valeur correcte (proche de la médiane) par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

5 moules dans les parties basses et médianes, mais très seulement dans la partie haute (Figure 15).

Descripteur DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 7 mm par an : elle varie selon les années (Tableau 16).

Tableau 16 : Valeurs des mises des longueurs des moules à la Pointe de la Sirène.

Niveau	Haut	Médiane	Basse	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	9	9	10	9	
M ₂ (mm)	19	20	19	19	10
M ₃ (mm)	25	26	26	26	7
M ₄ (mm)	32	33	31	32	6
M ₅ (mm)	39	37	38	38	6

Descripteur % 1 cm

En moyenne, seuls 4 % des moules ont une taille marchande quelque soit le niveau (haut, médian ou bas).

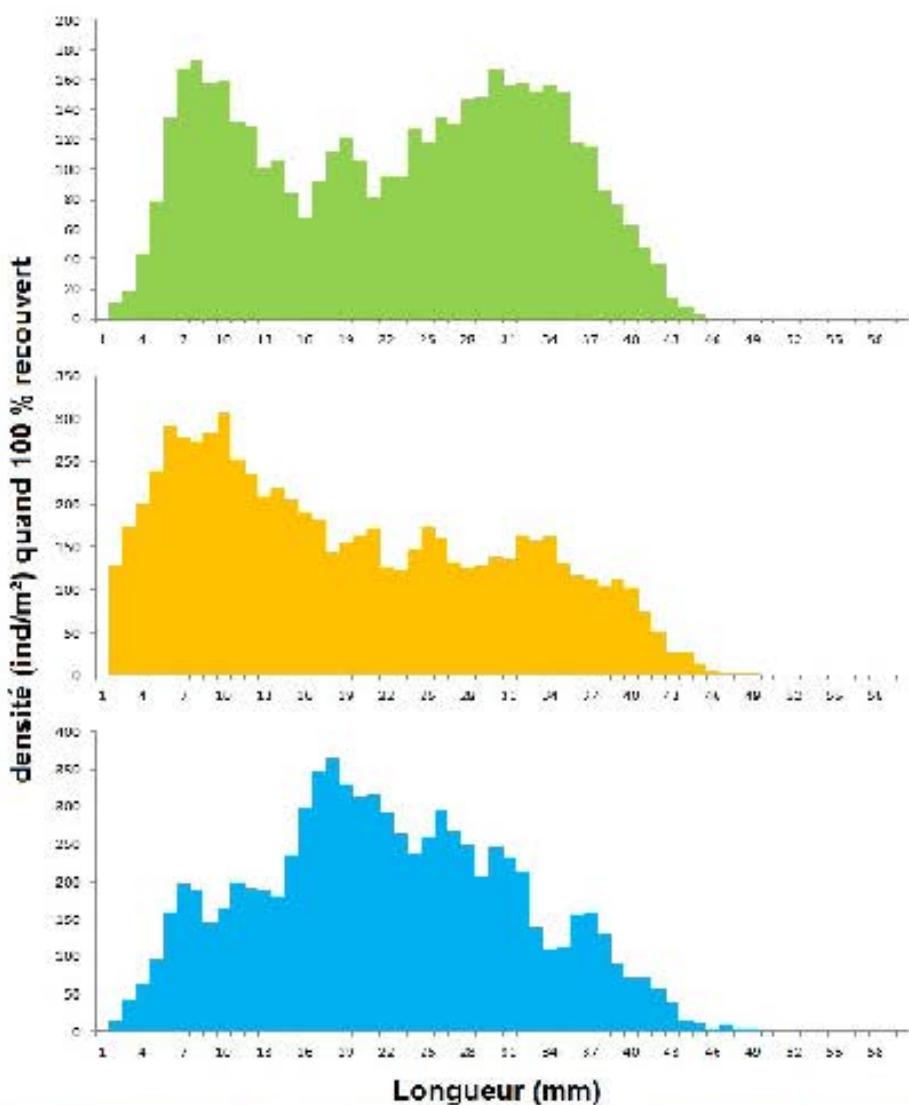


Figure 15 : Structure de la taille des moules à Courte Dunc (partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Description de α

Le coefficient α est plus faible au niveau des moulins du bas (ces 3 valeurs les plus faibles proviennent des 3 quadrats issus de ce niveau), traduisant probablement le fait que ces moulins y ont une coquille plus fine (Tableau 17).

Tableau 17 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats de Courte Dune.

Quadrat	α
QM-04a	$1,39551 \cdot 10^{-4}$
QM-04b	$1,30819 \cdot 10^{-4}$
QM-04c	$1,34257 \cdot 10^{-4}$
QM'M04a	$1,26511 \cdot 10^{-4}$
QM'M04b	$1,21390 \cdot 10^{-4}$
QM'M04c	$1,38331 \cdot 10^{-4}$
QM304a	$1,16089 \cdot 10^{-4}$
QM304b	$1,18930 \cdot 10^{-4}$
QM304c	$1,17050 \cdot 10^{-4}$

Description Indice AFNOR

L'indice Afnor (Tableau 18) est excellent. Il est meilleur dans la partie basse que dans les parties médianes et hautes où les valeurs sont néanmoins proches du 3ème quartile (donc très bonnes).

Tableau 18 : Valeurs de l'Indice AFNOR aux différents niveaux de Courte Dune.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,20	35	0,01
Milieu	0,22	35	0,02
Bas	0,24	35	0,02

Description Indice d'Orban et al.

L'indice d'Orban et al. (Tableau 19) est excellent dans la partie basse (valeur supérieure au 3ème quartile) et très correct dans les parties médianes et hautes (valeurs plus proches du 3ème quartile que de la médiane).

Tableau 19 : Valeurs de l'Indice d'Orban et al. aux différents niveaux de la Pointe de la Siègne.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	107,39	35	5,83
Milieu	116,18	35	7,83
Bas	129,39	35	7,21

Description DF

Le gisement est loin de toute installation permire. Les plus proches sont celle de Bonlogne-sur-Mer qui est située à 15,5 km en amont et celle de Calais qui est située à 21,0 km en aval.

Description DB

Le gisement est loin de tout cours d'eau. Les plus proches sont ceux de la Slack qui est à 9,0 km en amont, celui des ruisseaux du Châtelot et des Anguilles qui est à 1,3 km en aval et celui du Wissant qui est situé à 5,0 km en aval.

Description % E

Aucune digue ni enrochements ne sont face à la rive droite.

Descripteur BS

Les bancs de sable recouvrant des zones adjacentes à la moulière sans qu'il soit possible d'en préciser l'étendue car cela nécessiterait des sondages (la couverture sableuse étant supérieure à 30 cm d'épaisseur).

Descripteur Emisaires

Aucun émissaire n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Aucun accès échelé n'est visible lors des prospections.

Descripteur A : tracage

Aucune trace d'arrachage n'a été observée lors des prospections.

Descripteur L : liek

Aucune personne n'a été rencontrée sur le site au moment de la prospection.

Descripteur % AV

Des algues vertes étaient visibles en très faible proportion (1 % environ) sur l'ensemble du gisement.

Descripteur Exotiques

4 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austromiarus modestus* en faible densité à tous les niveaux.
- ✓ *Boccardia proboscidea* en forte densité dans les parties basses et en densité modérée dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en densité modérée dans les parties basses et médianes mais en faible densité dans les parties hautes.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les parties basses.

Descripteur Opportunistes

7 taxa opportunistes ont été trouvés : *Boccardia proboscidea*, *Capitella* sp., *Cirrulus cirratus*, *Phloeis inornata*, *Polydora ciliata*, *Oligochaeta* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 11 % des abondances.

Descripteur E1

4 espèces ingéniatrices rencontrées :

- ✓ *Boccardia proboscidea* est très abondante dans la partie basse et présente en densité modérée dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Lanice conchylega* est présente dans la partie basse en faible densité.
- ✓ *Polydora ciliata* est présente dans la partie basse.
- ✓ *Pygospis elegans* est présente en faible densité à tous les niveaux.

Descripteur R.P.V.

Qualité microbiologique moyenne au Cap Gris-Nez.

Descripteur DCE

La masse d'eau est en mauvais état écologique et chimique, donc un classement global mauvais.

Descripteur Moules

En considérant cette moulière comme une seiche et même extite, le nombre de moules y est estimé à environ $2606,79 \text{ ind. m}^{-2} \times 8402 \text{ m}^2 = 2,19 \cdot 10^7 \pm 6,57 \cdot 10^5$ ind. (Tableau 20).

Exploitabilité

Sur les 43 t (~ 3 %) de moules, 7 t étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit 8,3 t.ha⁻¹. L'exploitation de ce gisement n'est pas recommandable compte-tenu de sa taille bien que plusieurs cohortes non encore exploitable soient bien présentes. Il n'y a pas de raison que cela s'améliore au prochain compte-tenu du rythme de croissance des moules.

Tableau 20 : Effectif et biomasse des moulins par classe de taille.

L (mm)	N (ind)	B (kg)
2	195008	0
3	317388	0
4	274872	3
5	444668	4
6	657711	20
7	846479	34
8	638251	38
9	644069	58
10	672182	81
11	794202	127
12	482891	97
13	571269	149
14	611145	196
15	500237	200
16	632368	304
17	729095	423
18	716535	494
19	624155	506
20	686905	646
21	629129	686
22	580205	725
23	504811	722
24	523265	848
25	685281	1261

L (mm)	N (ind)	B (kg)
26	626629	1297
27	662563	1531
28	478442	1234
29	597190	1700
30	541441	1715
31	709293	2483
32	500799	1928
33	575930	2430
34	425146	1964
35	427113	2153
36	474030	2598
37	400198	2381
38	419226	2704
39	249092	1735
40	263069	1978
41	278348	2255
42	105316	917
43	99589	930
44	55526	556
45	16157	173
46	14474	166
47	0	0
48	22552	293
Totale	21902246	42745

5-5/ Moulière potentielle de Cran Mademoiselle à Audresselles

Effort d'échantillonnage

La moulière potentielle de Cran Mademoiselle a été prospectée au Nord d'Audresselles par Florence Beck, Philippe Kraemer et François Elié Paul le 9 février 2016 par un coefficient de marée de 96, avec une pression atmosphérique d'environ 995 hPa, un vent tournant d'environ 7 km h⁻¹ et une très légère précipitation.

Trois prélevements de faune associée (soit 3 x 0,25 m²) ont été pris sur le haut de l'estran et deux dans le bas au niveau de la moulière potentielle qui a été réalisée (Figure 16).

Description SM

Ce site ne présente pas de moulière, telle que défini précédemment.

Description SM?

Le site abrite en revanche une zone d'environ 0,27 ha (+/- 0,03 ha) qui accueille quelques moulles.

Limites de la moulière

Inapproprié

Description Substrat

Platier rocheux avec quelques gros blocs assez dispersés et ensablés sur le haut de l'estran, en dehors de la moulière potentielle (Figure 17).

Description N2000

SIC FR3100478.

Description EUNIS

Hydrodynamisme : modéré

Clage : mixocilié et infusoire

Taille du substrat : Roche en place et quelques grands blocs.

Cote EUNIS : A1.22

Description Taxologie Buschbaum *et al.*

Faune épibenthique sur substrat rocheux.

Description S

39 fosses / 12 dans le partie basse, 22 dans la partie médiane et 26 dans la partie haute.

Description H'

Peuplement très diversifié dans ses parties basses (3,38 bits), médianes (3,26 bits) et hautes (3,12 bits). La valeur de H' tous prélevements confondus est de 3,64 bits.

Description J

Répartition équitable des densités dans la partie basse ($J^* = 0,94$).

Répartition assez équitable des densités dans les parties médianes ($J^* = 0,77$) et hautes ($J^* = 0,68$).

La valeur moyenne de J^* tous prélevements confondus est de 0,79 (Egophètes, Chironomidae et Dolichopodidae représentent un peu plus de la moitié de la faune).

Description TC

Inapproprié.

Description DM

Inapproprié.

Description extension

La moulière ne s'étend pas du tout sur la surface qu'elle pourrait occuper (0 +/- 0 %).

Description NM

Inapproprié.

Description DeltaM

Inapproprié.

Description % 1 cm

Inapproprié.



Figure 26 : Mise en évidence des sites de Chameau à l'ouest de la baie de Gaspé (Photo : Office National du Vélo - 1999).



Figure 27 : Le sable recouvre en partie le plateau et les blocs rocheux sur le haut de l'estran (P5).

Descripteur a

Euproprié.

Descripteur Indice ATNCR

Inapproprié.

Descripteur Indice c'Orion et al.

Euproprié.

Descripteur DF

La mouillée potentielle est loin de toute installation portuaire. La plus proche est celle de Boulogne-sur-Mer qui est située à 10,5 km en en aval.

Descripteur DE

Le site est proche d'un petit ruisseau à 300 m en aval e. du Norda situé à 500 m en amont.

Descripteur % E

Aucune digue ni enrochements ne sont face à la mouillée potentielle.

Descripteur BS

Les bancs de sable recouvrent des zones adjacentes à la moulière sans qu'il soit possible d'en préciser l'étendue car cela nécessiterait des sondages (la couverture sableuse étant supérieure à 30 cm d'épaisseur).

Descripteur Emisaires

Aucun émissaire n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Aucun accès échelé n'est visible lors des prospections.

Descripteur A : tracage

Aucune trace d'arrachage n'a été observé lors des prospections.

Descripteur Liek

Aucune personne n'a été rencontrée sur le site au moment de la prospection.

Descripteur % AV

Des algues vertes étaient visibles en très faible proportion (< 1 % ; Figure 18) sur l'ensemble de la moulière potentielle. La couverture en algues vertes était nettement supérieure dans le huit de l'estran (Figure 17).



Figure 18 : Quelques algues vertes apparaissent parmi les fucoides.

Descripteur Exotiques

3 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austraminius modestus* en faible densité à tous les niveaux.
- ✓ *Buccardio proboscidea* en faible densité dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en densité modérée dans les parties hautes.

Descriptionen Opportunistes

6 taxe opportunistes ont été trouvés : *Buccardia proboscidea*, *Capitella* sp., *Cirratulus cirratus*, *Cirriformia tentaculata*, Oligochaeta et Dolichopodidae. Ils représentent 40 % des abondances.

Descriptionen EI

2 espèces ingénieries rencontrées :

- ✓ *Buccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité dans les parties médianes et hautes.

Descriptionen RIV

Qualité microbionique moyenne au Cap Gris-Nez et à Veules-les-Roses

Descriptionen DCE

La masse d'eau est en mauvais état écologique et chimique, d'où un classement global mauvais.

Descriptionen Moudre

Inapproprié.

Exploitabilité

Le site est inexploitable. Les fécales et les missaines contribuent probablement au non développement de la nécocénose. Même si une moulière venait à s'y constituer, le site ne serait pas apte à être exploité l'an prochain.

5-6/ Moulière de Rupt à Audresselles

Effort d'échantillonnage

La moulière de Rupt a été prospectée au Nord d'Audresselles par Florence Beck, Philippe Kraemer et François Etienne Paul:

- le 9 février 2015 par un coefficient de marée de 96, avec une pression atmosphérique d'environ 996 hPa, un vent tournant d'environ 7 km.h⁻¹ et une très légère précipitation;
- le 24 février 2015 par un coefficient de marée de 92, avec une pression atmosphérique d'environ 1019 hPa, sans vent ni précipitation.

Six prélèvements de moulles (soit 6 x 0,25 m²) dont deux par niveau et trois prélèvements de faune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont deux dans le milieu et un dans le bas ont été réalisés. Quatre transects ont été réalisés dans la moulière sur un total de 80 m (Figure 19).

Description SM

La moulière s'étend sur environ 0,67 ha (+/- 0,06 ha).

Description SM²

S'ajoutent à cela 1,82 ha (+/- 0,13 ha) de moulière potentielle où quelques moulles se retrouvent dans les failles du platier.

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute (à l'Est) par l'hydrodynamisme car les moulles ne se retrouvent alors plus que dans les failles. Elle est limitée dans sa partie basse (à l'Ouest et au Nord) par la marée (la moulière se prolonge probablement en zone subtidale ; Figure 20). Elle est limitée au Sud par la nature du substrat.

Description Substrat

Roche en place et très gros blocs rocheux (Figure 21).

Description N2000

SIC FR3100478.

Description EUNIS

Hydrodynamisme : très exposé.

Etage : médiolitoral moyen et inférieur.

Taille du substrat : très grands blocs.

Codice EUNIS : A1.11 ou n° vert de la moulière.

Description Taxinologie Buschbaum *et al.*

Facès épilithique sur substrat rocheux.

Description S

66 taxa : 35 dans la partie basse et 58 dans la partie médiane.

Description IP'

Peuplement peu diversifié dans la partie basse (1,95 bits) mais diversifié dans la partie médiane (2,19 bits).

La valeur de IP' tous prélèvements confondus est de 2,18 bits, ce qui correspond à un peuplement diversifié.

Description J

Répartition peu équitable des denrées dans ses parties basse ($J^* = 0,39$) et médiane ($J^* = 0,38$) : la valeur de J' tous prélèvements confondus est de 0,37. Les nématodes, les moulles et le gastéropode *Brachystomia scalaris* représentent 89 % de la faune.

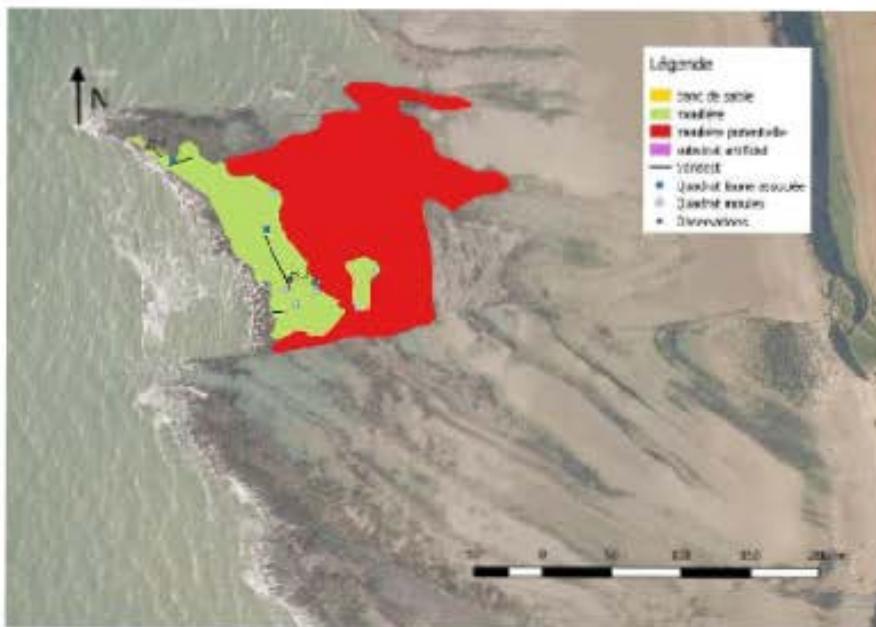


Figure 10 : Gisement de Rupt (Source : OrthoLitho 2012 - MÉSCE).



Figure 20 : La mouillère de Rupt se prolonge probablement en zone subtidale (P1)



Figure 21 : Physionomie de la mouillière de Rupt au niveau de P2.

Description TC

Quatre transects ont été réalisés, sur 10 à 42 m et avec des taux d'occupation variant de 0,64 à 0,89 (Tableau 21). Le taux d'occupation moyen y est de $56,0852 / 79,68 = 0,704$, ce qui est une valeur très élevée par rapport aux autres gisements prospectés.

Tableau 21 : Calcul du taux d'occupation à Rupt.

Transect	Pas occupés	Pas max	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	40	56	0,71	10,01 m	7,1071
2	57	73	0,89	15,65 m	14,8189
3	91	147	0,61	41,68 m	26,6752
4	82	124	0,66	11,34 m	7,4844
Total				79,68 m	56,0852

Description DM

$5753,92 \sim 2327,14 \text{ ind } \text{m}^{-2}$.

Description l'extension

La n° nullière s'étend sur $27 \sim 3\% [0,67 / (0,67 + 1,82)]$ de la surface qu'elle pourrait occuper ce qui est une valeur très faible par rapport aux autres gisements prospectés.

Description NM

5 modes dans les parties médianes, 4 dans les parties hautes et 3 seulement dans les parties basses (Figure 22).

Description DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 5 mm par an : elle varie selon les années et les niveaux (Tableau 22).

Tableau 22 : Valeurs des modes des longueurs des moules à Rupt.

Niveau	Haut:	Médiane:	Basse:	Moyenne	Déf. max: (mm)
M ₁ (mm)	6	4	3	6	
M ₂ (mm)		10		10	4
M ₃ (mm)	17	19	21	19	9
M ₄ (mm)	28	32	32	31	12
M ₅ (mm)	43	43		/3	12

Description % 4 cm

En moyenne, seuls 4 % des moules ont une taille marchande quelque soit le niveau (haut, médian ou bas).

Description α

Le coefficient α est plus élevé au niveau des moules du haut, trahissant probablement le fait que les moules y ont une coquille plus épaisse (Tableau 23). La valeur obtenue pour QM106b (partie médiane) est abîmante (valeur trop faible).

Tableau 23 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats à Rupt.

Quadrat	α
QM-06a	$1,30704 \cdot 10^{-5}$
QM-06c	$1,06838 \cdot 10^{-5}$
QM106b	$6,06518 \cdot 10^{-5}$
QM-06b	$1,00950 \cdot 10^{-5}$
QM306a	$9,14533 \cdot 10^{-5}$
QM306b	$8,57633 \cdot 10^{-5}$

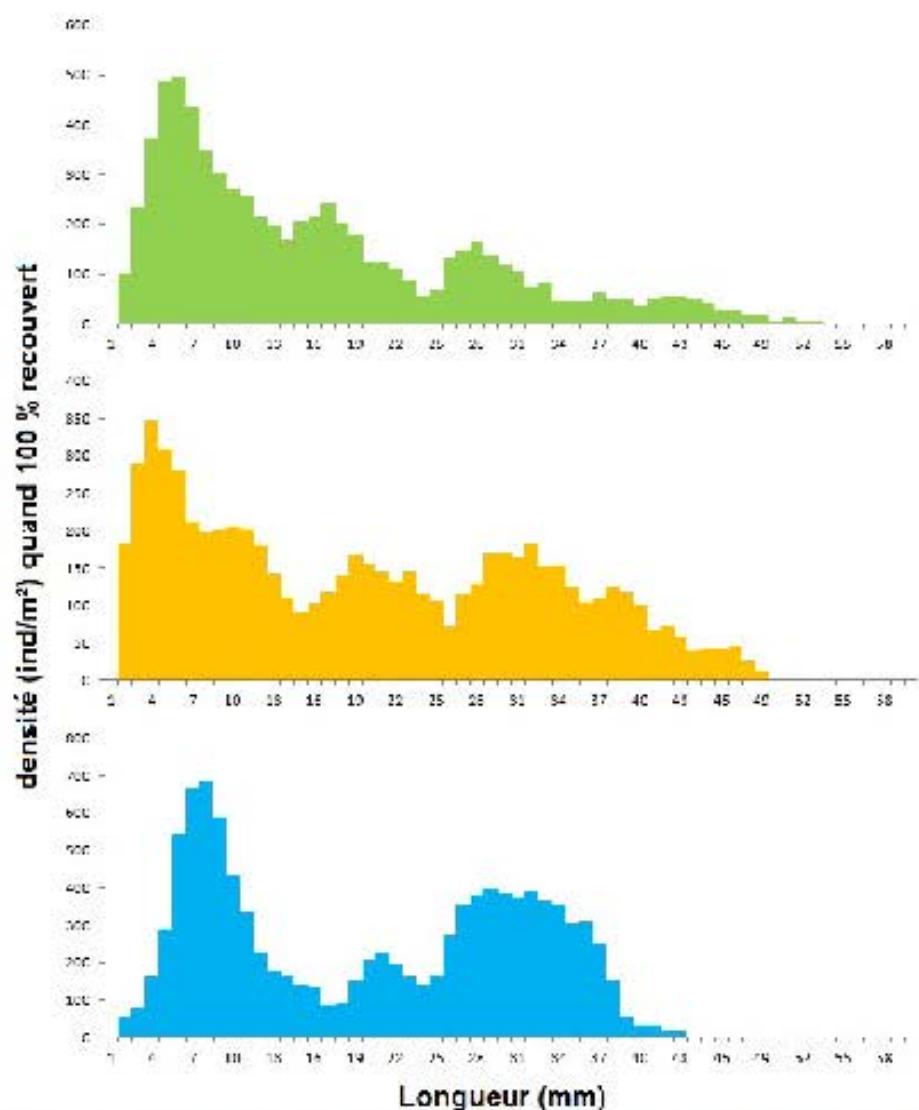


Figure 22 : Structure de la taille des moules à Rupt [partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu]. Les résultats ont été issus par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur Indice ATNCR

L'indice ATNCR (Tableau 24) est mauvais quelque soit le niveau. Les valeurs sont proches ou inférieures au 1er quartile.

Tableau 24 : Valeurs de l'indice BENDR aux différents niveaux à Rupt.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,15	34	0,01
Milieu	0,16	15	0,01
Bas	0,14	8	0,01

Descripteur Indice d'Orban et al.

D'après d'Orban et al. (Tableau 25) est minime quelque soit le niveau. Les valeurs sont inférieures au 1er quartile.

Tableau 25 : Valeurs de l'indice d'Orban et al. aux différents niveaux à Rupt.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	72,69	34	11,56
Milieu	65,24	28	3,73
Bas	73,65	8	6,23

Descripteur DF

Le gisement est loin de toute installation portuaire. La plus proche est celle de Boulogne-sur-Mer qui est située à 9,0 km en amont.

Descripteur DB

Le gisement est loin de tout cours d'eau. Les plus proches sont ceux de la Manehue qui est à 1,2 km en amont et de la Slack à environ 3,0 km en amont également.

Descripteur % E

Aucune digue ni entrochement ne font face à la rivière.

Descripteur BS

Pas de bancs de selles.

Descripteur Emiseaux

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Aucun macroéchel n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur Annéage

Aucune trace d'annéage n'a été repérée sur le gisement.

Descripteur Lite

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors des prospections.

Descripteur % AV

Aucune algue verte détectée lors des prospections.

Descripteur Exotiques

7 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austrominius modestus* en faible densité à tous les niveaux.
- ✓ *Buccardia proboscidea* en faible densité dans les parties hautes.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en faible densité dans les parties hautes.
- ✓ *Mya arenaria* en faible densité dans les parties hautes.
- ✓ *Parcionosyllis miccaroneensis* en faible densité dans les parties marécaines.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les parties hautes.
- ✓ *Zeuxo hoidicki* en faible densité dans les parties basses et médianes.

Description Oportunités

5 taxa opportunistes ont été trouvés : *Boccardia proboscidea*, *Capitella* sp., *Cirratulus cirratus*, *Cirriformia tentaculata*, *Pholae inornata*, *Protocirrineris* sp., *Oligochaeta*, *Jossa herdmani* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 2 % des abondances.

Description EJ

1 espèce ingárieure rencontrée :

- ✓ *Boccardia proboscidea* est présent dans la partie haute en faible censité.

Description RPY

Qualité microbiologique moyenne au Cap Gris-Nez et à Verriette

Description DCR

La maree d'eau est en mauvais état écologique et éduqué, d'où un classement global mauvais.

Description Moules

En considérant cette nécuie comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $5793,92 \text{ ind.m}^{-2} \times 6741 \text{ m}^2 = 3,31 \cdot 10^7$ à $1,9 \cdot 10^8$ ind. (Tableau 26).

Exploitabilité

Sur les 50 (/ 5 %) de moules, 13 étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit 19,4 t.ha⁻¹. L'exploitation de ce gisement n'est pas recommandable compte tenu de la faible densité de moules de tailles marchandes. La situation devrait s'améliorer l'an prochain dans la zone la plus basse, sous réserve d'absence de mortalité conséquente, mais cela ne devrait pas suffire à rendre le site exploitable.

Tableau 76 : Effectif et biomasse des meules par classe de taille

L (mm)	N (ind)	B (kg)	L (mm)	N (ind)	B (kg)
2	447048	0	28	941445	2429
3	907393	0	29	850566	2441
4	1093152	11	30	1074265	3405
5	1566752	16	31	793130	2776
6	1725317	52	32	731548	2817
7	2053805	82	33	1101068	4647
8	1535776	92	34	594364	2745
9	1397132	126	35	567014	2858
10	1488290	179	36	762137	4177
11	803080	128	37	535401	3186
12	922461	184	38	425177	2742
13	792551	206	39	341106	2378
14	386296	124	40	139919	1052
15	624570	250	41	209003	1700
16	747080	359	42	264210	2301
17	461143	267	43	133731	1249
18	609259	420	44	123523	1236
19	682318	553	45	9247	993
20	723478	680	46	122952	1407
21	583243	636	47	68116	831
22	696339	870	48	106314	1382
23	492720	705	49	13852	192
24	400726	664	50	13952	203
25	359455	661	51	0	0
26	614738	1273	52	27704	458
27	950605	2196	Somme	33107563	60339

5-7/ Moulière des Plats Ridains à Audresselles

Effort d'échancement

La moulière des Plats Ridains a été prospectée face à Audresselles par Florence Beck, Philippe Kraemer et François Léon Paul :

- le 7 janvier 2016 par un coefficient de marée de 63, avec une pression atmosphérique d'environ 996 hPa, un vent d'Ouest d'environ 18 km.h⁻¹ et sans précipitation.

- le 9 février 2016 par un coefficient de marée de 96 par un coefficient de marée de 96, avec une pression atmosphérique d'environ 996 hPa, un vent lourneau d'environ 7 km.h⁻¹ et une très légère précipitation ;

Neuf prélèvements de moules (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et trois prélèvements de limne associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par niveau ont été réalisés. Huit tronçons ont été réalisés dans la moulière et un en dehors sur un total de 638 m (Figure 23).

Description SM

La moulière s'étend sur environ 6,34 ha ($\sim 0,17$ ha)

Description SM²

S'ajoutent à cela 1,20 ha de plateau moulière potentielle où aucune moule n'a été observée et 0,96 ha de bancs de sable qui recouvrent très probablement une moulière potentielle, soit un total de 2,16 ha ($\sim 0,13$ ha).

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie marquée par une ceinture à *Fucus spiralis* (Figure 24). Elle est limitée dans sa partie basse par la marée (la moulière se prolonge probablement en zone subtidale ; Figure 25). Elle est limitée au Nord et au Sud par la nature du substrat avec la présence de bancs de sable qui recouvrent d'ailleurs probablement la zone cartographiée comme moulière potentielle si y a pas car le substrat rocheux y est également un (Figure 26).

Description Substrat

Roche en place à faible pente et bancs de sable aux limites du gisement.

Description N2000

ZPS FR3110085

Description EUNIS

Hydrodynamisme : exposé.

Etage méridional

Taille du substrat : Roches en place

Code EUNIS : A1.11 au niveau de la moulière.

Description Taxologie Buschbaum *et al.*

Facès épibenthique sur substrat rocheux.

Description S

61 taxa : 27 dans la partie basse, 43 dans la partie médiane et 28 dans la partie haute.

Description H'

Peuplement peu diversifié dans les parties basses (1,43 bits) et hautes (1,42 bits) mais diversifié dans la partie médiane (2,44 bits).

La valeur de H' tous prélevements confondus est de 1,92 bits, ce qui correspond à un peuplement peu diversifié.

Description J

Répartition peu équitable des densités dans ses parties basses ($J = 0,30$), médianes ($J = 0,46$) et hautes ($J = 0,31$) ; la valeur de J tous prélevements confondus est de 0,33. Les moules et les nématodes représentent 83 % de la faune.

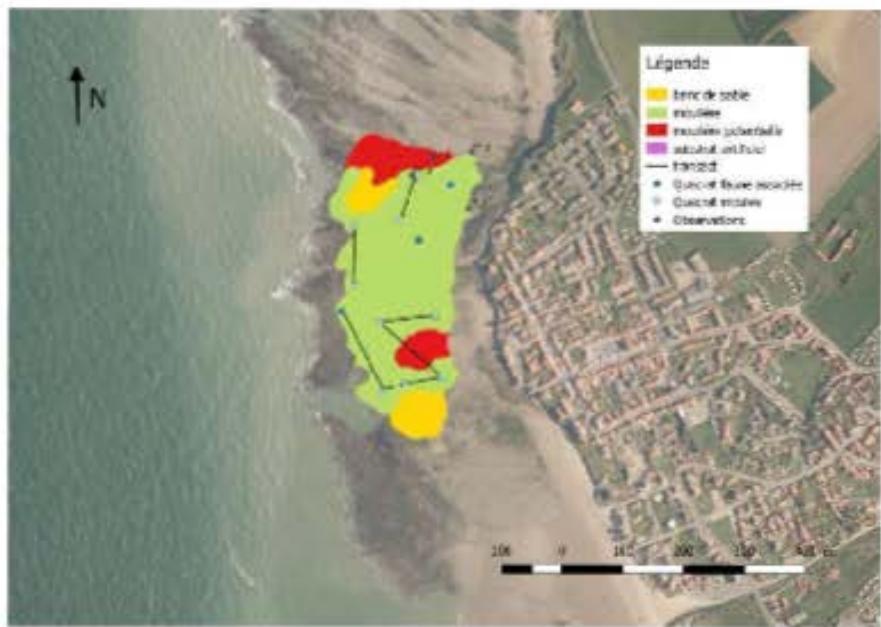


Figure 23 (Gouvernement du Québec, Génie: Géobulletin 72 - MÉDDE).



Figure 24 : Ceinture à *Fucus spiralis* au niveau de P4.



Figure 25 : La mouillée des Plats. Ridains se prolonge probablement en zone subtidale.



Figure 26 : Le substrat rocheux de la mouillère potentielle [au premier plan] est quasilement nu [au niveau de P1].

Descripteur TU

Nous transects ont été réalisés, sur 34 à 145 m et avec des taux d'occupation variant (excepté le 0 dans la mouillière potentielle) de 0,33 à 0,78 (l'Tableau 27). Le taux d'occupation moyen y est de $359,4823 / 580,36 = 0,619$, ce qui est une valeur élevée par rapport aux autres gisements prospectés.

Tableau 27 : Calcul du taux d'occupation aux Plats Ridaïns.

Transect	Pas occupés	Pas totaux	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	121	181	0,68	58,63 m	45,6584
2	152	221	0,69	95,14 m	65,6166
3	201	231	0,61	144,95 m	88,4256
4	29	48	0,60	34,05 m	20,4300
5	32	98	0,33	61,94 m	20,1402
6	57	105	0,54	54,14 m	29,2356
7	163	208	0,78	94,83 m	73,9574
8	28	81	0,35	26,67 m	11,6585
9	0	111	0,00	(57,90 m)	Hors mouillière
Total				580,35 m	359,4823

Descripteur DM

$3423,14 / 580,05 \text{ ind.m}^{-2}$.

Descripteur Extension

La moulière s'étend sur 75 / 2 % [6,34 / (5,34 + 2,16)] de la surface qu'elle pourrait occuper, ce qui est une valeur correcte (proche de la médiane) par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

4 modes (Figure 27).

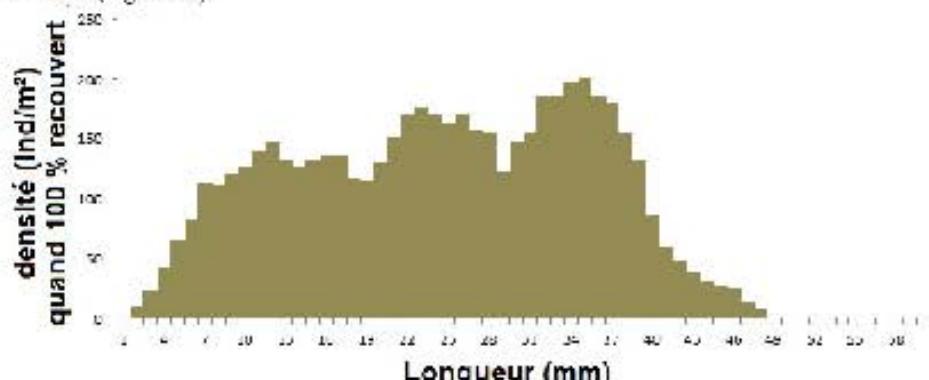


Figure 27 : Structure de la taille des moules aux Plats Ridaires. Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 7 mm par an : elle varie selon les années (Tableau 28).

TABLEAU 28 : Valeurs des modes des longueurs des moulles aux Plats Ridaires.

	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	7 (xes)	-
M ₂ (mm)	12	-
M ₃ (mm)	16	4
M ₄ (mm)	23	7
M ₅ (mm)	35	12

Descripteur % 1 cm

En moyenne, seuls 6 % des moules ont une taille marchande quelque soit le niveau (haut, médian ou bas).

Descripteur a

Le coefficient *a* est plus faible au niveau des moules du bas (les trois valeurs les plus faibles sont à ce niveau), traduisant probablement le fait que les moules y ont une coquille moins épaisse (Tableau 29). Aucune valeur aberrante n'a été détectée.

Tableau 29 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats aux Plats Ridaux.

Quadrat	α
QMH07e	1,32073.10 ⁻⁴
QMH07b	1,62690.10 ⁻⁴
QMH07c	1,38105.10 ⁻⁴
QMM07/a	1,38785.10 ⁻⁴
QMM07b	1,14747.10 ⁻⁴
QMM07/c	1,25021.10 ⁻⁴
QMR07a	9,92083.10 ⁻⁵
QMB07b	1,00262.10 ⁻⁴
QMB07c	1,02580.10 ⁻⁴

Descripteur Indice AFNCR

D'après Añíez (Tableau 30) cet indice est mauvais quelque soit le niveau. Les valeurs sont inférieures au 1er quartile.

Tableau 30 : Valeurs de l'Indice AFNOR aux différents niveaux aux Plats Ridaux.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,14	36	0,01
Milieu	0,14	34	0,01
Bas	0,14	35	0,01

Descripteur Indice d'Orban et al.

D'après d'Orban et al. (Tableau 31) cet indice est mauvais quelque soit le niveau. Les valeurs sont inférieures au 1er quartile.

Tableau 31 : Valeurs de l'Indice d'Orban et al. aux différents niveaux aux Plats Ridaux.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	66,95	35	5,99
Milieu	71,69	34	6,75
Bas	74,67	35	5,18

Descripteur DF

Le gisement est loin de toute installation portuaire. La plus proche est celle de Boulogne-sur-Mer qui est située à 8,5 km en amont.

Descripteur DB

Le gisement est proche du ruisseau de la Murchue qui est à environ 500 m en amont. La Slack est à environ 2,5 km en amont.

Descripteur %

Le front de mer qui fait face à la moulière est encadré et étouffé sur environ 75 % de son linéaire (la partie la plus nord fait exception sur une soixantaine de m).

Descripteur BS

Les huites de sable recouvrent 15 % de la potentielle moulière.

Descripteur Emissaires

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Aucun ouvrage échelé n'a été repéré sur le gisement.

Description de l'arrachage

Aucune trace d'arrachage n'a été repérée sur le gisement.

Description de la faune

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection du 7 janvier 2016.

Des pêcheurs de moules étaient présents dans la partie la plus basse de la moulière lors de la prospection du 9 février 2016.

Description % A.V

Des algues vertes étaient visibles en très faible proportion (< 1 % ; Fig. n° 28) sur tout le gisement. Une colonie d'algues vertes d'environ 2 m de large était présente à-dessus de la coquille à *Fucus spiralis* en haut de l'esplanade (en dehors de la moulière ; Figure 24).



Figure 28 : La proportion d'algues vertes est très faible dans la moulière.

Description des espèces exotiques

7 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Acastrinus modestus* en faible densité à tous les niveaux.
- ✓ *Buccardia proboscidea* en faible densité dans les parties hautes et en densité modérée dans les parties médianes.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en faible densité dans les parties médianes et en densité modérée dans les parties hautes.
- ✓ *Mys arenaalis* en faible densité dans les parties basses.
- ✓ *Parapionosyllis macaronesiensis* en faible densité dans les parties médiolaires.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les parties médianes.
- ✓ *Zeuco hoidichi* en faible densité dans les parties basses et médianes.

Descripteur Opportunités

9 taxons opportunistes ont été trouvés : *Buccardia proboscidea*, *Capitella* sp., *Cirratulus cirratus*, *Cirriformia tentaculata*, *Pololea inornata*, *Polydora ciliata*, *Oligochaeta*, *Jassa herdmani* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 5 % des abondances.

Descripteur PI

4 espèces ingénieries ont été rencontrées :

- ✓ *Buccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties hautes et en densité modérée dans les parties médianes.
- ✓ *Lanice conchilega* est présente en faible densité dans les parties médianes.
- ✓ *Polydora ciliata* est présente dans les parties médianes.
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité dans les parties médianes et hautes.

Descripteur REV1

Qualité microbionique moyenne au Cap Gris-Nez et à Veules-les-Roses

Descripteur DCP

La masse d'eau est en mauvais état écologique et chimique, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

En considérant cette nécuïtie comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $3423,14 \text{ ind.m}^{-2} \times 63429 \text{ m}^2 = 1,17 \cdot 10^8 \sim 1,13 \cdot 10^8 \text{ ind.}$ (Tableau 32).

Exploitabilité

Sur les 32 t (/ 1 %) de moules, 6 t étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit $0,9 \text{ t.ha}^{-1}$. L'exploitation de ce gisement n'est pas recommandable compte-tenu de la faible densité de moules de tailles marchandes. La situation devrait être beaucoup plus favorable l'an prochain, compte-tenu du rythme de croissance observé, sous réserve qu'aucune mortalité conséquente n'intervienne d'ici là et que le gisement ne s'orsable pas.

Tableau 32 : Effectif et biomasse des meules par classe de taille

L (mm)	N (ind)	B (kg)	L (mm)	N (ind)	B (kg)
3	67612	0	27	438442	10'3
4	79621	1	28	244118	630
5	124693	1	29	308554	886
6	212186	6	30	230316	730
7	188462	8	31	396291	1387
8	316309	19	32	369503	1423
9	205214	18	33	410352	1734
10	252211	30	34	402537	1860
11	349601	56	35	439731	2216
12	290492	58	36	444562	2437
13	305853	80	37	291818	1736
14	245551	79	38	407312	2627
15	252326	101	39	282407	1968
16	351064	169	40	149751	1126
17	265918	154	41	17792	954
18	250573	173	42	119002	1037
19	234907	190	43	73076	683
20	251078	236	44	57514	576
21	345945	377	45	75449	808
22	371406	464	46	46241	529
23	366349	524	47	39513	484
24	380850	617	48	6507	86
25	335358	617	Somme	11717985	31573
26	321025	665			

5-9/ Moulière des Liettes à Ambleteuse

Effort d'échantillonnage

La moulière des Liettes a été prospectée au Nord d'Ambleteuse par Florence Beck, Philippe Kraemer et François-Elie Paule :

- le 7 janvier 2016 par un coefficient de marée de 63, avec une pression atmosphérique d'environ 996 hPa, un vent d'Ouest d'environ 18 km/h² et sans précipitation.
- le 11 février 2016 par un coefficient de marée de 108, avec une pression atmosphérique d'environ 1009 hPa, sans vent, ni précipitation.

Neuf prélèvements de moules (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et trois prélevements de faune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par niveau ont été réalisés. Neuf transects ont été réalisés dans la moulière et quatre en dehors sur un total de 755 m (figure 29).

Descripteur SM

La moulière s'étend sur environ 4,66 ha (-/- 0,15 ha).

Descripteur SM?

S'ajoutent à cela 3,16 ha (-/- 0,19 ha) de moulière potentielle dénuée de moule probablement à cause d'un ancien établissement.

Limits de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie marquée par un clivage de nature du substrat. Elle est limitée dans sa partie basse par des bancs de sable (figure 30). Elle est limitée au Nord et au Sud par la nature du substrat avec la présence de bancs de sable qui recouvrent partiellement le plateau.

Descripteur Substrat

Platier rocheux à faible pente sans bloc et bancs de sable aux limites du gisement.

Descripteur N2000

méault

Descripteur EUNIS

Hydrodynamisme : exposé.

Etage : méiolitoral supérieur et moyen

Taille du substrat : roches et sable.

Code EUNIS : A1.11 au niveau de la nécuïerie.

Descripteur Typologie Buscibam et al.

Facès épibenthique sur substrat rocheux.

Descripteur S

54 taxa : 33 dans la partie basse, 37 dans la partie médiane et 29 dans la partie haute.

Descripteur H'

Peuplement peu diversifié dans les parties basses (1,99 bits) et moins diversifié dans les parties médiane (2,18 bits) et hautes (2,24 bits).

La valeur de H' tons prélevements confondus est de 2,50 bits, ce qui correspond à un peuplement diversifié.

Descripteur I

Répartition peu équitable des densités dans ses parties basses ($J = 0,41$), médianes ($J = 0,42$) et hautes ($J = 0,47$) : la valeur de J tons prélevements confondus est de 0,44. Ces moulins, les nénuphades et les oligochètes représentent 81 % de la faune.

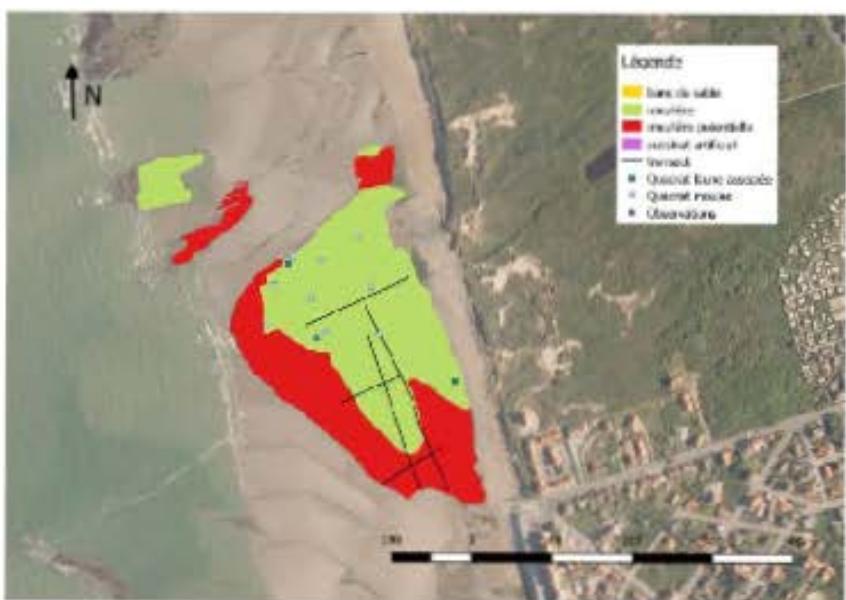


Figure 22 : Schéma des zones d'urbanisation à l'abri du littoral (Côte - N°1).



Figure 30 : Banc de sable recouvrant la partie inférieure du plateau.

Descripteur TC

Nous avons réalisé 10 transects sur 16 à 157 m et avec des taux d'occupation variant (moulière potentielle) de 0,39 à 0,80 (Tableau 33). Le taux d'occupation moyen y est de $327,3653 / 524,55 = 0,624$, ce qui est une valeur élevée par rapport aux autres gisements prospectés.

Tableau 33 : Calcul du taux d'occupation aux Lettes.

Transect	Pas occupés	Pas totaux	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	174	720	0,79	157,18 m	134,1722
2	138	337	0,58	141,05 m	81,8148
3	43	54	0,80	29,82 m	23,8560
4	122	241	0,52	130,57 m	71,8135
5	45	116	0,39	65,92 m	25,7088
6	4	177	0,02	(85,00 m)	Moulière potentielle
7	2	146	0,02	(90,38 m)	Moulière potentielle
8	1	62	0,02	(45,32 m)	Moulière potentielle
9	1	29	0,03	(16,21 m)	Moulière potentielle
Total				521,55 m	327,3653

Descripteur DM

$2685,75 / 517,61 \text{ ind.m}^{-2}$.

Descripteur Extension

La moulière s'étend sur 60 % / 2 % [$4,66 / (4,66 + 3,16)$] de la surface qu'elle pourrait occuper, ce qui est une valeur faible (plus proche du 1er quartile que de la médiane) par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

5 modes : 5 dans les parties hautes et médianes et 4 dans les parties basses (Figure 31).

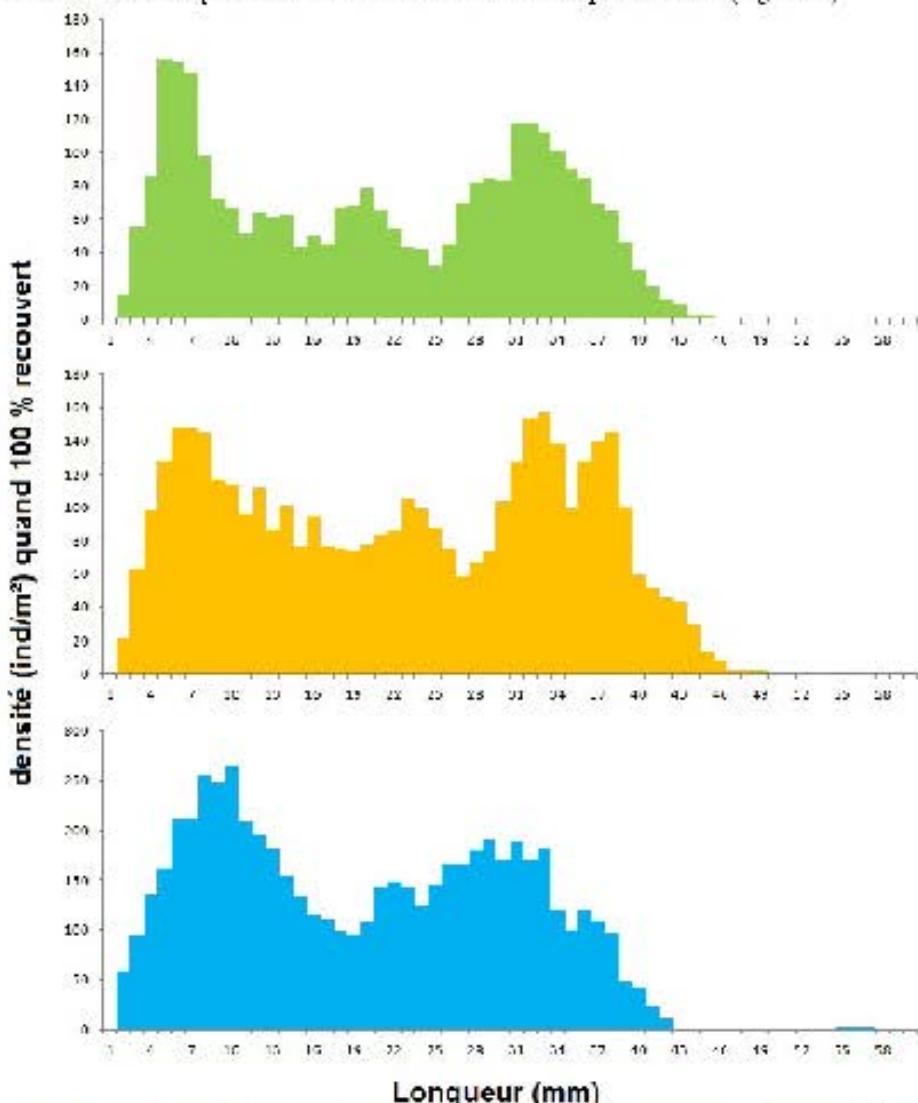


Figure 31 : Structure de la taille des moules aux Etettes (partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été issus par une moyenne mobile d'ordre 3.

Description : DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 7 mm par an : elle varie selon les niveaux (Tableau 34).

Tableau 34 : Valeurs des modes des longueurs des moulés à Rupt.

Niveau	Haut	Médiocre	Bas	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	6	6	8	7	
M ₂ (mm)	13	16		15	8
M ₃ (mm)	20	23	22	22	7
M ₄ (mm)	29	33	29	30	8
M ₅ (mm)	32	38	?	35	5

Description : % 4 cm

En moyenne, seuls 3 % des moulés ont une taille marchande quelque soit le niveau (haut, médian ou bas).

Description : a

Le coefficient a a tendance à être plus élevé au niveau des moulés du haut, réduisant probablement le fait que les moulés y ont une coquille plus épaisse (Tableau 35). La valeur trouvée en QMH08b se rapproche des valeurs du niveau médian et celle trouvée en QM08c se rapproche des valeurs du niveau bas.

Tableau 35 : Valeurs du coefficient a dans les quadrats aux Lettres.

Quadrat	a
QMH08c	1,38312.10 ⁻⁴
QMH08b	1,29815.10 ⁻⁴
QMH08c	1,35007.10 ⁻⁴
QM08a	1,34815.10 ⁻⁴
QM08b	1,29999.10 ⁻⁴
QM08c	1,21571.10 ⁻⁴
QB08a	1,25758.10 ⁻⁴
QB08b	1,18654.10 ⁻⁴
QB08c	1,20073.10 ⁻⁴

Description : Indice ATNCR

L'indice ATNCR (Tableau 36) est mauvais quelque soit le niveau. Les valeurs sont inférieures au 1er quartile.

Tableau 36 : Valeurs de l'Indice ATNCR aux différents niveaux aux Lettres.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,14	28	0,01
Milieu	0,13	10	0,02
Bas	0,15	27	0,02

Description : Indice d'Orban et al.

L'indice d'Orban et al. (Tableau 37) est mauvais quelque soit le niveau. Les valeurs sont inférieures au 1er quartile.

Tableau 32 : Valeurs de l'indice d'Orhan et al. aux différents niveaux aux lieues.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	64,99	28	5,89
Milieu	70,14	45	3,51
Bas	65,49	27	6,97

Descripteur DF

Le gisement est loin de toute installation portuaire. La plus proche est celle de Boulogne-sur-Mer qui est située à 7,0 km en amont.

Descripteur DB

Le gisement est proche de la Slack qui est à un peu plus de 600 m en amont et du ruisseau de la Manche qui est à environ 700 m en aval.

Descripteur %e

Aucune digue ni enrochement ne font face à la moraine. Environ 13 % du linéaire faisant face à la potentielle moraine sont enrochés (au Sud-Est).

Descripteur DS

Les bancs de sable sont à proximité mais pas sur la moraine (donc DS = 0 %).

Descripteur Dur issaïes

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Des filets de pêche abandonnés et des débris métalliques ont été repérés sur le site (Figure 32).



Figure 32 : Des vieux engins de pêche sont présents aux Lieutes.

Description de l'arrachage

Aucune trace d'arrachage n'a été repérée sur le gisement.

Description de la faune

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection du 7 janvier 2016.

Cinq pêcheurs de moules ont été recensés lors de la prospection du 11 février 2015, ainsi que 2 pêcheurs de vers.

Description de la flore

Des algues vertes étaient visibles surtout en dehors de la moraine (Figure 33). La proportion était très faible dans la moraine au moment des prospections (< 1 %, Figure 34).



Figure 33 : Algues vertes au niveau de la mouillère potentiellement au niveau de P3.

Description des espèces exotiques

5 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austrominius modestus* en faible densité à tous les niveaux.
- ✓ *Beccardia proboscidea* en faible densité dans les parties basses et en densité modérée dans les parties hautes.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en faible densité dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Parapionosyllis macaronesiensis* en faible densité dans les parties médianes.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les parties médianes et basses.

Description des opportunistes

7 taxons opportunistes ont été trouvés : *Beccardia proboscidea*, *Capitella sp.*, *Cirriformia tentaculata*, *Pholae inornata*, *Oligochaeta*, *Jassa herdmani* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 13 % des abondances.



Figure 34 : La proportion d'algues vertes est faible dans la moulière.

Descripteur E1

2 espèces ingérées ont été rencontrées

- ✓ *Buccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties basses et en densité modérée dans les parties hautes.
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité à tous les niveaux.

Descripteur R HV

Qualité microbiologique moyenne à Ambleteuse.

Descripteur DCE

La ruisseau d'eau est en mauvais état écologique c. stérile, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

En considérant cette moulière comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $7,21 \cdot 10^6$ /- $9,02 \cdot 10^3$ ind. (Tableau 38).

Exploitabilité

Sur les 15% (-/ 13%) de moules, 2 t. étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit $0,4 \text{ t.ha}^{-1}$. L'exploitation de ce gisement n'est pas recommandable compte-tenu de la faible densité de moules de tailles marchandes. La situation devrait s'améliorer d'ici l'an prochain, compte-tenu de la croissance observée, mais sous réserve qu'aucune mortalité conséquente n'intervienne d'ici là, notamment via la pêche dont l'effet est clairement visible sur les histogrammes de fréquence de taille (chute par naturelle des fréquences à partir de 39 mm dans les parties médianes et basses).

Tableau 38 : Effectif et biomasse des menhirs par classe de taille

L (mm)	N (ind)	B (kg)
2	29611	0
3	128560	0
4	196339	2
5	209064	2
6	342208	10
7	310543	12
8	198132	12
9	324020	29
10	209923	25
11	213614	34
12	172189	34
13	238287	62
14	141488	45
15	155860	62
16	126895	61
17	150869	88
18	110959	77
19	140015	113
20	145867	137
21	156810	171
22	185032	231
23	139412	199
24	162128	263
25	144638	266
26	137752	285
27	195211	451
28	158121	408
29	198485	570

L (mm)	N (ind)	B (kg)
30	228224	723
31	172783	605
32	324968	1251
33	244573	1032
34	186579	862
35	170285	858
36	130063	73
37	256961	1529
38	145982	942
39	111446	777
40	68488	515
41	43236	350
42	46598	406
43	27446	256
44	12519	125
45	13914	149
46	0	0
47	0	0
48	3479	45
49	0	0
50	0	0
51	0	0
52	0	0
53	0	0
54	0	0
55	0	0
56	3499	72
Somme	7213254	14859

5-9/ Moulière des Langues de chien à Ambleteuse

Effort d'échantillonnage

La moulière des Langues de chien a été prospectée face à Ambleteuse par Florence Beck, Philippe Kraemer et François-Elie Faute :

- le 7 janvier 2016 par un coefficient de marée de 63, avec une pression atmosphérique d'environ 996 hPa, un vent d'Ouest d'environ 18 km.h⁻¹ et sans précipitation;
- le 14 janvier 2016 par un coefficient de marée de 93, avec une pression atmosphérique d'environ 1008 hPa, un vent d'Ouest d'environ 11 km.h⁻¹ et sans précipitation;
- le 11 février 2016 par un coefficient de marée de 108, avec une pression atmosphérique d'environ 1009 hPa, sans vent ni précipitation.

Neuf prélèvements de moules (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et trois prélèvements de faune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par niveau ont été réalisés. 14 transects ont été réalisés dans la moulière sur un total de 694 m (Figure 35).

Descripteur SM

La moulière s'étend sur environ 4,62 ha (/ - 0,18 ha).

Descripteur SM?

Aucune moulière potentielle supplémentaire n'a été détectée.

Limite de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute, ainsi qu'au Nord et au Sud par la nature du substrat qui devient sablonneux. Elle est limitée dans sa partie basse par la topographie.

Descripteur Substrat

Platier rocheux sans bloc sur la partie haute et avec de très grands blocs sur la partie basse. Petits blocs et galets en certains endroits. Barres de sable à proximité.

Descripteur N2000

néant

Descripteur EUNIS

Hydrodynamisme : très exposé.

Etage : méiolitoral moyen et inférieur.

Taille du substrat : roches en place et très grandes blocs.

Code EUNIS : A1.11 au niveau de la nécuïerie.

Descripteur Typologie Buscibann et al.

Facès épibenthique sur substrat rocheux.

Descripteur S

56 taxa : 41 dans la partie basse, 32 dans la partie médiane et 24 dans la partie haute.

Descripteur H'

Peuplement diversifié dans les parties basses (2,48 bits) et moins peu diversifié dans les parties médiane (1,78 bits) et hautes (1,11 bits).

La valeur de H' tons prélevements confondus est de 1,88 bits, ce qui correspond à un peuplement peu diversifié.

Descripteur I

Répartition peu équitable des densités dans ses parties basses ($J = 0,17$), médianes ($J = 0,36$) et hautes ($J = 0,25$) : la valeur de J tons prélevements confondus est de 0,33. Les moules et les néustodes représentent 87 % de la faune.

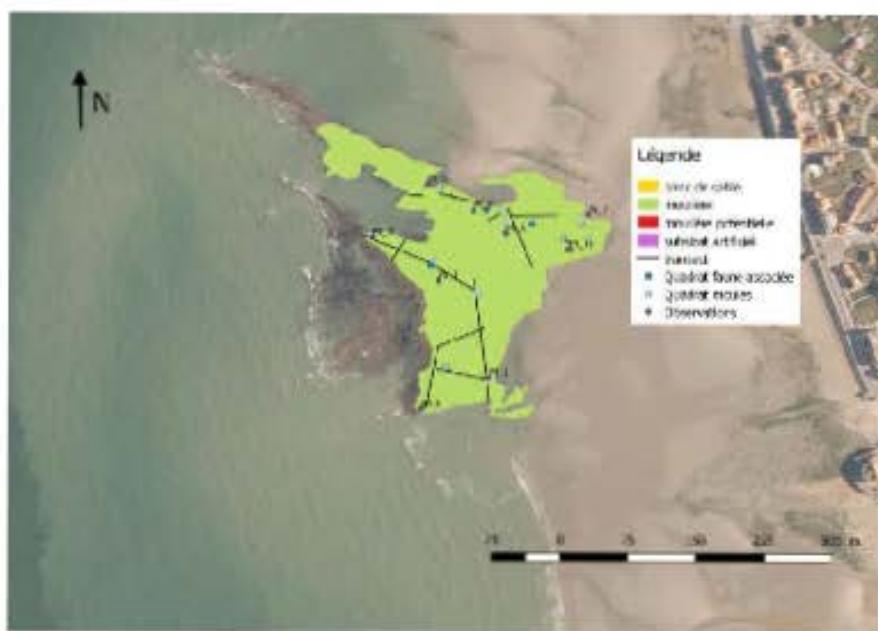


Figure 49 : Réseau des sites de détection et d'observation (Source : Etude Chambre d'agriculture).

Description TC

14 transects en clé réalisés, sur 7 à 134 m et avec des taux d'occupation variant de 0,26 à 0,87 (Tableau 39). Le taux d'occupation moyen y est de $405,4130 / 694,41 = 0,581$, ce qui est une valeur élevée (supérieure au 3ème quartile) par rapport aux autres gisements prospectés.

Tableau 39 : Calcul du taux d'occupation aux Langues de chien.

Transect	Pas occupés	Pas totaux	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	72	123	0,59	59,60 m	35,1540
2	53	705	0,26	134,15 m	34,8750
3	45	153	0,29	55,59 m	16,1211
4	87	123	0,71	80,18 m	56,9278
5	40	46	0,87	27,72 m	24,1164
6	67	100	0,67	56,35 m	41,4545
7	37	80	0,46	55,74 m	25,6107
8	65	91	0,69	18,27 m	12,6063
9	154	194	0,79	70,76 m	55,9304
10	55	66	0,83	8,36 m	7,1060
11	61	90	0,68	15,68 m	13,6521
12	29	41	0,71	7,18 m	5,0978
13	106	142	0,75	43,79 m	32,8125
14	148	173	0,86	51,04 m	43,8941
Total				694,41 m	405,4130

Description DM

$3782,71 \rightarrow 1161,58 \text{ ind. m}^{-2}$

Description Excavation

La moulière s'étend sur 100 $\sim 0\%$ de la surface qu'elle peut occuper.

Description NM

6 modes : 5 dans les parties hautes, 6 dans les parties médianes et 3 dans les parties basses (Figure 36).

Description DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 7 mm par an : elle varie selon les niveaux et surtout selon les années (Tableau 40).

Tableau 40 : Valeurs des modes des longueurs des moulés aux Langues de chien.

Niveau	Haut	Médiocre	Basse	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	7			7	
M ₂ (mm)	12	19	19	17	10
M ₃ (mm)	19	24		22	5
M ₄ (mm)	28	31	36	32	10
M ₅ (mm)		35		35	3
M ₆ (mm)	41	43	27	34	9

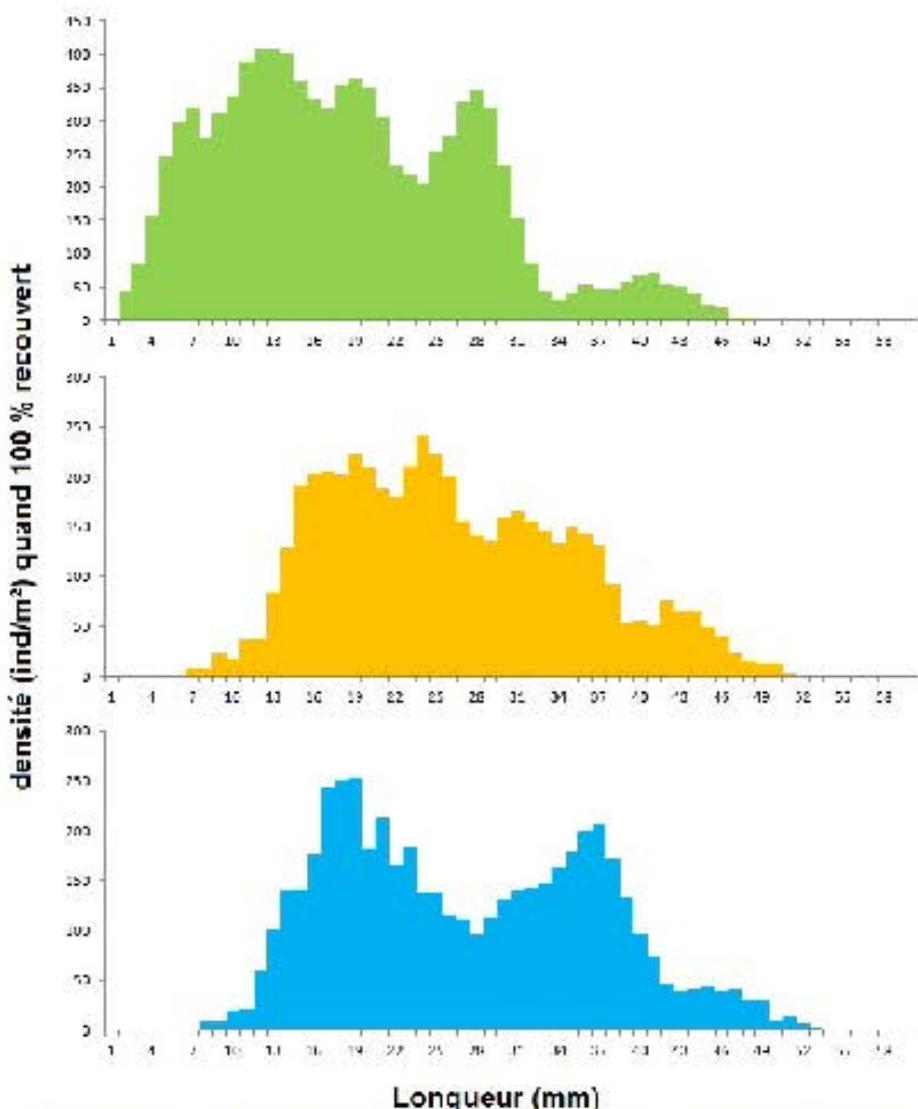


Figure 3B : Structure de la taille des mouses aux Languids de chien (partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 5.

Descripteur % 1 cm

En moyenne, 7 % des mouses en une taille marchande quelque soit le niveau (haut, médian ou bas).

Descripteur a

Le coefficient α est assez homogène entre les quadrats (Tableau 4.). Seules les valeurs en QMIIU9c et en QMMI9b sont supérieures aux autres.

Tableau 41 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats aux Langues de chiens.

Quadrat	α
QM/H09c	$1,03873 \cdot 10^{-1}$
QM/H09b	$1,13396 \cdot 10^{-2}$
QM/H09c	$1,39907 \cdot 10^{-4}$
QM/M09a	$9,66345 \cdot 10^{-5}$
QM/M09b	$1,22133 \cdot 10^{-6}$
QM/M09c	$9,75257 \cdot 10^{-6}$
QM/B09a	$9,20711 \cdot 10^{-5}$
QM/B09b	$9,26509 \cdot 10^{-5}$
QM/B09c	$9,63929 \cdot 10^{-5}$

Descripteur Indice ATNCR

L'indice ATNCR (Tableau 42) est mauvais en partie haute et correct dans les niveaux bas et médiane. Les valeurs sont proches de la médiane.

Tableau 42 : Valeurs de l'indice ATNCR aux différents niveaux aux Langues de chiens.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,14	35	0,01
Milieu	0,16	34	0,01
Bas	0,17	35	0,01

Descripteur Indice c'Orban et al.

L'indice d'Orban et al. (Tableau 43) est correct que que soit le niveau. Les valeurs sont proches de la médiane.

Tableau 43 : Valeurs de l'indice d'Orban et al. aux différents niveaux aux Langues de chiens.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	79,82	35	5,15
Milieu	76,45	34	5,45
Bas	88,93	35	7,37

Descripteur DF

Le gisement est loin de toute installation portuaire. La plus proche est celle de Boulogne sur Mer qui est située à 6,5 km en amont.

Descripteur DE

Le gisement est proche de la Slack qui est à environ 400 m en amont.

Descripteur E_{II}

La totalité du front de mer est endiguée.

Descripteur ES

Les bancs de sable sont à proximité mais pas sur la noyrière (donc ES = 0 %).

Descripteur Emiseur

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Aucun macroéchel n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur Attacheage

Des traces d'attacheage étaient clairement visibles sur le gisement.

Description : Life

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection du 7 janvier 2016.

Huit pêcheurs de moulles (dont 2 professionnels) ont été recensés lors de la prospection du 14 janvier 2016.

63 pêcheurs de moules (dont 8 professionnelles) ont été recensés lors de la prospection du 11 février 2016, essentiellement regroupés sur la langue Sud.

Description : % A.V.

Des algues vertes étaient visibles en faible proportion dans la partie médiane la plus septentrionale du gisement (Figure 37). 3 % sur une zone d'environ 2500 m² soit l'équivalent de moins de 1 % pour l'ensemble du gisement.



Figure 37 : Le taux de recouvrement par les algues vertes est faible et cantonné à la partie médiane.

Description : Exotiques

5 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Acastrinus modestus* en faible densité dans les parties basses et médiennes et forte dans les parties hautes.
- ✓ *Boccardia proboscidea* en faible densité dans les parties hautes.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en faible densité dans les parties médiennes et hautes.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les parties basses.
- ✓ *Zebra troidichii* en faible densité dans les parties basses et médiennes.

Description : Opportunités

8 taxa opportunistes ont été trouvés : *Boccardia proboscidea*, *Capitella* sp., *Caulerpetalia alata*, *Cirriformia tentaculata*, *Pholae inornata*, *Oligochaeta*, *Sissa hermanni* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 4 % des abondances.

Description B1

2 espèces nuculaires ont été rencontrées :

- ✓ *Buccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties hautes.
- ✓ *Lanice conchilega* est présente en faible densité dans les parties basses.

Description RPN

Qualité microbiologique moyenne à Acceptable.

Description DCH

La masse d'eau est en mauvais état écologique et chimique, d'où un classement global moyen.

Description Moulis

En considérant cette nuculière comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $1,43 \cdot 10^7$ à $2,08 \cdot 10^7$ ind. (Tableau 44).

Exploitabilité

Sur les 33 . (/ 15 %) de nucules, 9 étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit $2,2 \text{ t.ha}^{-1}$. L'exploitation de ce gisement est recommandable. Il devrait en être de même l'an prochain compte-tenu de la croissance observée mais sous réserve qu'aucune mortalité conséquente ne se produise c'ici là.

Tableau 14 : Effectif et biomasse des moulins par classe de taille

L (mm)	N (ind)	B (kg)	L (mm)	N (ind)	B (kg)
2	14700	0	30	427914	1356
3	75902	0	31	352518	1234
4	94701	1	32	229234	883
5	181863	2	33	266818	1126
6	265963	8	34	244141	1128
7	209051	8	35	209410	1055
8	250207	15	36	359910	1972
9	186987	17	37	30457	1800
10	322379	39	38	189175	1220
11	318031	51	39	195818	1365
12	346891	69	40	158848	1195
13	453416	118	41	133310	1084
14	507899	163	42	141010	1228
15	519500	208	43	117442	1097
16	499734	240	44	83203	833
17	554955	322	45	111825	1230
18	634586	438	46	62104	70
19	594978	482	47	40350	492
20	622504	585	48	50738	660
21	423536	462	49	20360	278
22	516359	645	50	22908	536
23	330691	473	51	6843	107
24	506011	821	52	6843	13
25	455148	837	53	0	0
26	392805	813	54	0	0
27	458796	1060	55	0	0
28	460455	1188	56	0	0
29	373546	1072	Somme	14308854	32639

5-10/ Moulière du Platier à Ambletuse

Effort d'échantillonnage

La moulière du Platier a été prospectée à Ambletuse par Florence Beck, Philippe Kraemer, François Elié Fauve et Thierry Ruellat :

- le 14 janvier 2016 par un coefficient de marée de 93, avec une pression atmosphérique d'environ 1008 hPa, un vent d'ouest d'environ 11 km.h⁻¹ et sans précipitation ;

- le 28 janvier 2016 par un coefficient de marée de 81, avec une pression atmosphérique d'environ 1029 hPa, sans vent ni précipitation.

Neuf prélevements de moules (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et trois prélevements de faune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par niveau ont été réalisés. Trois transects ont été réalisés dans la moulière sur un total de 186 m (Figure 38).

Descripteur SM

La moulière s'étend sur environ 0,51 ha (+/- 0,04 ha).

Descripteur SM²

S'ajoutent à cela 0,04 ha (+/- 0,02 ha) de moulière potentielle avec quelques ripples.

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie marquée par une ceinture à *Fucus spiralis*. Elle est limitée dans sa partie basse et au Sud par un banc de sable. Elle est limitée au Nord par un platier argileux impropre à la fixation des moules.

Descripteur Substra:

Platier rocheux avec de grands blocs sur certains secteurs. Platier argileux au Nord et bancs de sable à proximité.

Descripteur N2000

neant.

Descripteur EUNIS

Hydrodynamisme : modérément exposé.

Etage : méiolitoral supérieur.

Taille du substrat : roches et/ou grès et très grands blocs.

Codice EUNIS : A1.11 en u vers de la moulière

Descripteur Tyxologie Bucidium et al

Facès épibenthique sur substrat rocheux.

Descripteur S

41 fosses / 28 dans la partie basse, 32 dans la partie médiane et 29 dans la partie haute.

Descripteur IP

Peuplement diversifié dans les parties basses (2,00 bts), médianes (2,22 bts) et hautes (2,63 bts).

La valeur de IP tous prélevements confondus est de 2,47 bts, ce qui correspond à un peuplement diversifié.

Descripteur J

Répartition peu équitable des densités dans ses parties basses ($J = 0,43$) et médianes ($J = 0,46$) et assez équitable dans les parties hautes ($J = 0,56$) : la valeur de J tous prélevements confondus est de 0,47. Les moules, les nématoïdes et les oligochètes représentent 83 % de la faune.



Figure 2.1 : La Réserve du Marais à Rosendaël (Gouverneur : Centre Universitaire d'Aménagement et d'Énergie)

Descripteur TC

Trois transects ont été réalisés, sur 54 à 74 m et avec des taux d'occupation variant de 0,29 à 0,36 (Tableau 45). Le taux d'occupation moyen y est de $58,6067 / 186,19 = 0,315$, ce qui est une valeur faible (inférieure au 1er quartile) par rapport aux autres gisements prospectés.

Tableau 45 : Calcul du taux d'occupation du Platier à Amblesous.

Transect	Pas occupés	Pas totaux	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	103	285	0,36	58,21 m	22,9556
2	93	219	0,29	74,29 m	21,5441
3	75	253	0,30	53,69 m	16,1070
Total				186,19 m	58,6067

Descripteur DM

$2904,48 \rightarrow 591,19 \text{ ind.m}^{-2}$.

Descripteur Extension

La taille moyenne s'étend sur 93 $\pm 4\%$ [$0,51 \pm (0,51 + 0,04)$] de la surface qu'elle pourra occuper, ce qui est une valeur élevée par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

5 modes : 3 dans les parties hautes, 1 dans les parties médiennes et 5 dans les parties basses (Figure 39).

Descripteur DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 9 mm par an : elle varie selon les niveaux et surtout selon les années (Tableau 46).

Tableau 46 : Valeurs des étendues longitudinales des moulins du Platier à Amblesous.

Niveau	Haut:	Médi-an:	Bass:	Moyenne	Différence (mm)
M ₁ (mm)	6	6	5	6	
M ₂ (mm)	21	20	15	19	13
M ₃ (mm)	28	27	28	28	9
M ₄ (mm)	20	35	32	32	4
M ₅ (mm)					9

Descripteur % 1 cm

En moyenne, seuls 3 % des moulins ont une taille marchande tout niveau confondu (haut, médian ou bas). En partie basse, ce pourcentage est de 6 %.

Descripteur a

Le coefficient a est plus faible dans les parties basses, traduisant probablement le fait que les moulins y ont une coquille moins épaisse (Tableau 47). Aucune valeur négative n'a été détectée.

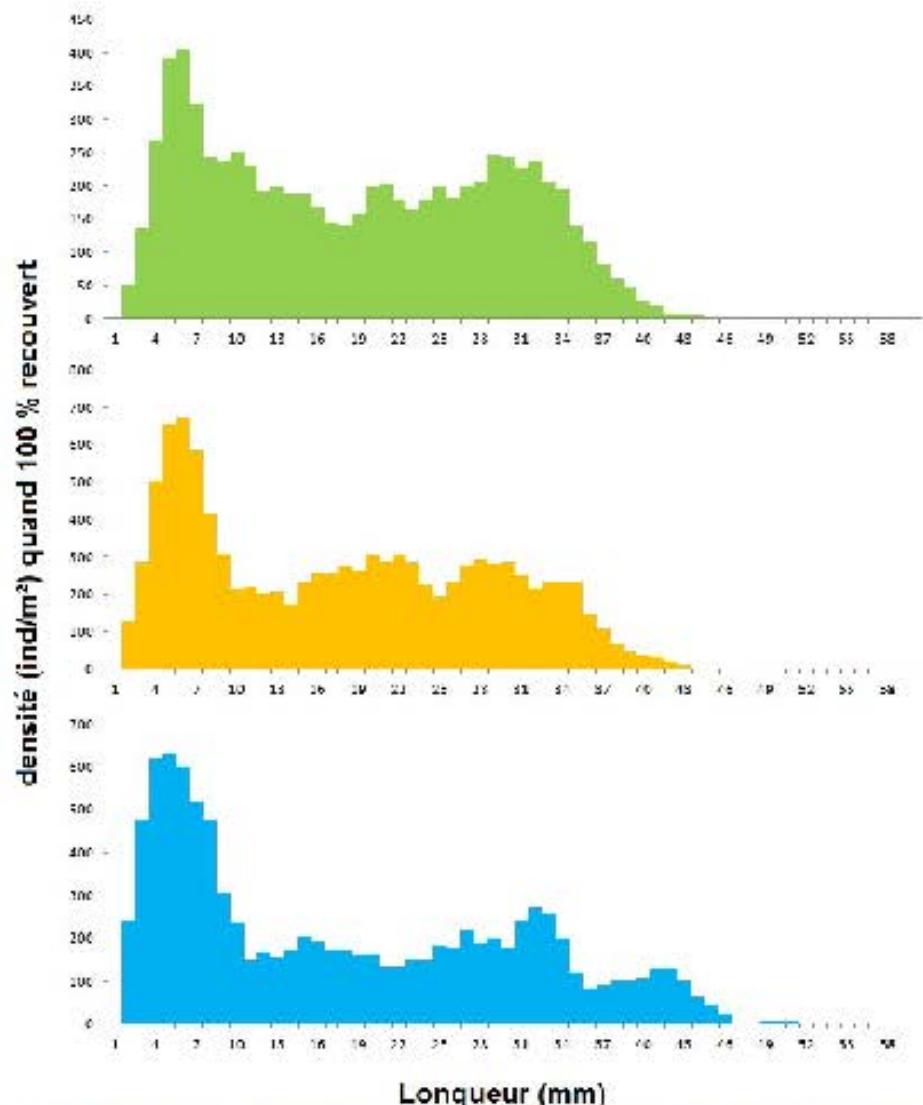


Figure 35. Structure de la taille des moules du Platier à Ambriéuse (partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Tableau 47 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats du Platier à Ambleteuse.

Quadrat	α
QMH10a	$1,39327 \cdot 10^{-4}$
QMH10b	$1,07628 \cdot 10^{-4}$
QMH10c	$1,41753 \cdot 10^{-4}$
QMM10a	$1,60623 \cdot 10^{-4}$
QMM10b	$1,29548 \cdot 10^{-4}$
QMM10c	$1,36615 \cdot 10^{-4}$
QMB10a	$1,23591 \cdot 10^{-4}$
QMB10b	$1,17206 \cdot 10^{-4}$
QMB10c	$1,24363 \cdot 10^{-4}$

Descripteur Indice ATNCR

L'indice ATNCR (Tableau 48) est excellent en partie médiane et correct aux niveaux bas et hauts.

Tableau 48 : Valeurs de l'indice AFNOR aux différents niveaux du Platier à Ambleteuse.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,19	16	0,02
Milieu	0,22	16	0,02
Bas	0,18	31	0,01

Descripteur Indice c'Orban *et al.*

L'indice d'Orban *et al.* (Tableau 49) est excellent en partie médiane et correct aux niveaux bas et hauts.

Tableau 49 : Valeurs de l'indice d'Orban *et al.* aux différents niveaux du Platier à Ambleteuse.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	117,29	15	10,19
Milieu	129,40	15	16,89
Bas	104,69	34	7,37

Descripteur DF

Le gisement est loin de toute installation portuaire. La plus proche est celle de Boulogne sur Mer qui est située à 6,5 km en amont.

Descripteur DE

Le gisement est proche de la Slack qui est à environ 250 m en amont.

Descripteur E_{II}

La totalité du front de mer est endiguée.

Descripteur RS

Bancs de sable à proximité mais pas sur la pente fluviale ou collinaire (donc B3 = 0 %).

Descripteur Emiseur(s)

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Aucun macro-échel n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur Arrachage

Aucune trace d'arrachage n'a été repérée sur le gisement.

Descripteur Life

Aucun poisson n'a été observé sur place lors de la prospection du 14 janvier 2016.

Descripteur % A.V

Aucune algue verte n'a été rencontrée lors des prospections dans la moulière. Des algues vertes étaient présentes plus haut sur l'estran.

Descripteur Exotiques

4 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austrinarius modestus* en faible densité à tous les niveaux.
- ✓ *Boccardia proboscidea* en faible densité dans les parties hautes mais en forte densité dans les parties basses et médianes.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en faible densité dans les parties basses mais en densité modérée dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les parties médianes.

Descripteur Opportunistes

6 taxa opportunistes ont été trouvés : *Boccardia proboscidea*, *Capitella* sp., *Cirratulus cirratus*, *Oligochaeta*, *Jassa herdmani* et Dolichopodidae. Ils représentent 21 % des abondances.

Descripteur EI

2 espèces ingénieuses ont été rencontrées :

- ✓ *Boccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties hautes et en forte densité sur le reste de la moulière.
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité dans les parties médianes.

Descripteur RRY

Qualité microbiologique moyenne à Ambienteuse.

Descripteur DCE

La rive sud d'eau est en mauvais état écologique et étiologique, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

En considérant cette moulière comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $8.44 \cdot 10^6$ / $2.18 \cdot 10^3$ ind. (Tableau 50).

Exploitabilité

Sur les 13 t (~ 3 %) de moules, 2 t étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit 3.9 t.ha⁻¹. L'exploitation de ce gisement n'est recommandable qu'en partie basse où la proportion de moules de taille marchande est élevée mais le risque de 'hors taille' est élevé (la moitié de la tranche la plus âgée fait moins de 4 cm). Il devrait en être de même l'an prochain, sous réserve qu'aucune mortalité consécutive n'intervienne d'ici là.

Tableau 50 : Effectif et biomasse des moulins par classe de taille

L (mm)	N (ind)	B (kg)	L (mm)	N (ind)	B (kg)
2	105567	0	30	231384	733
3	276720	0	31	229386	803
4	439540	4	32	199471	768
5	561071	6	33	235067	992
6	532628	16	34	205104	948
7	442093	18	35	135066	681
8	328314	20	36	108780	596
9	267411	24	37	70778	421
10	182745	22	38	76269	492
11	195043	31	39	59004	411
12	168482	34	40	40251	303
13	148545	39	41	54071	445
14	191341	61	42	68790	599
15	150216	60	43	19372	181
16	223233	107	44	19585	196
17	192083	111	45	22902	245
18	110068	76	46	0	0
19	235029	190	47	0	0
20	179789	169	48	0	0
21	193551	211	49	0	0
22	200821	251	50	7634	112
23	171778	246	51	0	0
24	177160	287	52	0	0
25	153712	283	53	0	0
26	195947	406	54	0	0
27	192430	445	55	0	0
28	250751	647	56	0	0
29	185610	533	Somme	843600	13223

5-11/ Moulière du Sud de la Slack à Amblycuse

Effort d'échantillonnage

La moulière du Sud de la Slack a été prospectée au Sud d'Amblycuse par François-Rémi Pante et Théophile Ruellet le 28 juillet 2016 par un coefficient de marée de 84, avec une pression atmosphérique d'environ 1029 hPa, sans vent ni précipitation. Ce coefficient de marée est suffisant pour ce gisement puisque à l'échelle de passe n°1er l'eau se situe au niveau de la limite inférieure du gisement.

Un prélèvement de moules a été réalisé sur substrat artificiel dans la partie haute (0,0924 m²). Huit autres (soit 8 x 0,25 m²) ont été réalisés sur substrat naturel dont deux dans la partie haute et trois autres par niveau rocheux. Trois prélèvements de faune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par niveau rocheux ont été réalisés. Sept trou-sorts ont été réalisés dans la moulière sur un total de 471 m (Fig. n° 40).

Description : SM

La moulière s'étend sur environ 2,43 ha (-/- 0,15 ha).

Description : SMP

S'ajoutent à cela 0,78 ha (-/- 0,05 ha) d'une moulière potentielle recouverte de plus de 30 cm de sable.

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la nature du substrat et par la topographie très marquée. Elle est limitée dans sa partie basse par la marée et par la nature du substrat. Elle est limitée au Nord par la Slack et par des bancs de sable. Elle est limitée au Sud par des bancs de sable.

Description : Substrat

Platier rocheux avec de petits blocs et des cailloux. Pierres de bora (Figure 41). Bancs de sable à proximité et en partie sur la moulière.

Description : N2000

ZPS FR3100479.

Description : EU-NIS

Habitat synanthrope, très exposé.

Etage méridional

Taille du substrat : petits blocs.

Codé EU-NIS : A1.11 en niveau de la moulière.

Description : Tyxologie Bousculaud et al.

Façade épibenthique sur substrat rocheux.

Description : S

28 taxons : 19 dans la partie basse, 17 dans la partie médiane et 12 dans la partie haute.

Description : IP

Peuplement peu diversifié dans les parties basses (1,93 bits), médianes (1,71 bits) et hautes (1,06 bits).

La valeur de H' tous prélèvements confondus est de 1,75 bits, ce qui correspond à un peuplement peu diversifié.

Description : J

Répartition peu équitable des dominés dans ses parties basses ($J = 0,47$), médianes ($J = 0,35$) et hautes ($J = 0,32$) : la valeur de J tous prélèvements confondus est de 0,38. Les moules, les nematoïdes et les oligochètes représentent 91 % de la faune.

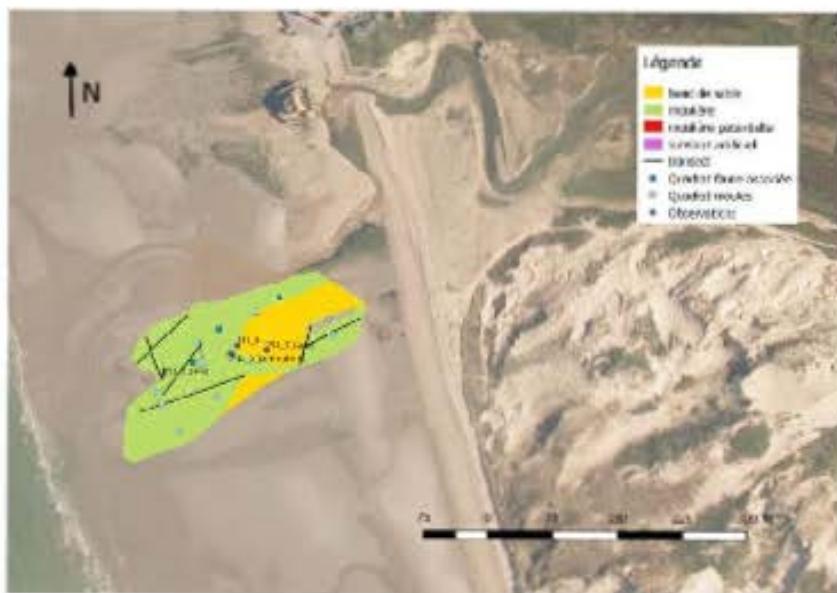


Figure 40 : Situation du Andraitx Beach au niveau de la frontale 07 - 201007



Figure 41 : Pile de bois dans la partie haute de la moulière du Sud de la Slack.

Descripteur TU

Sept transects ont été réalisés, sur 18 à 127 m et avec des taux d'occupation variant de 0,13 à 0,90 (Tableau 51). La taxe d'occupation moyen y est de $248,3827 / 470,96 = 0,527$, ce qui est une valeur correcte par rapport aux autres gisements prospectés.

Tableau 51 : Calcul du taux d'occupation de la moulière du Sud de la Slack

Transect	Pas occupés	Pas loiaux	Taux d'occupation	Distanee	Taux d'occupation x Distanee
1	20	125	0,16	83,04 m	13,2864
2	12	94	0,13	53,03 m	6,8939
3	79	100	0,79	57,95 m	53,6805
4	45	50	0,90	17,56 m	15,8040
5	166	214	0,78	126,91 m	99,0132
6	64	198	0,32	74,71 m	23,9972
7	85	78	0,78	117,73 m	93,7975
Total				470,96 m	248,3827

Descripteur DM

$2432,35 \rightarrow 912,82 \text{ ind.m}^{-2}$.

Descripteur Extension

La moulière s'étend sur $76 \rightarrow 3\% [2,43 / (2,43 + 0,78)]$ de la surface qu'elle pourrait occuper, ce qui est une valeur correcte par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

5 modes : 4 dans les parties hautes et moyennes et 3 dans les parties basses (Figure 42).

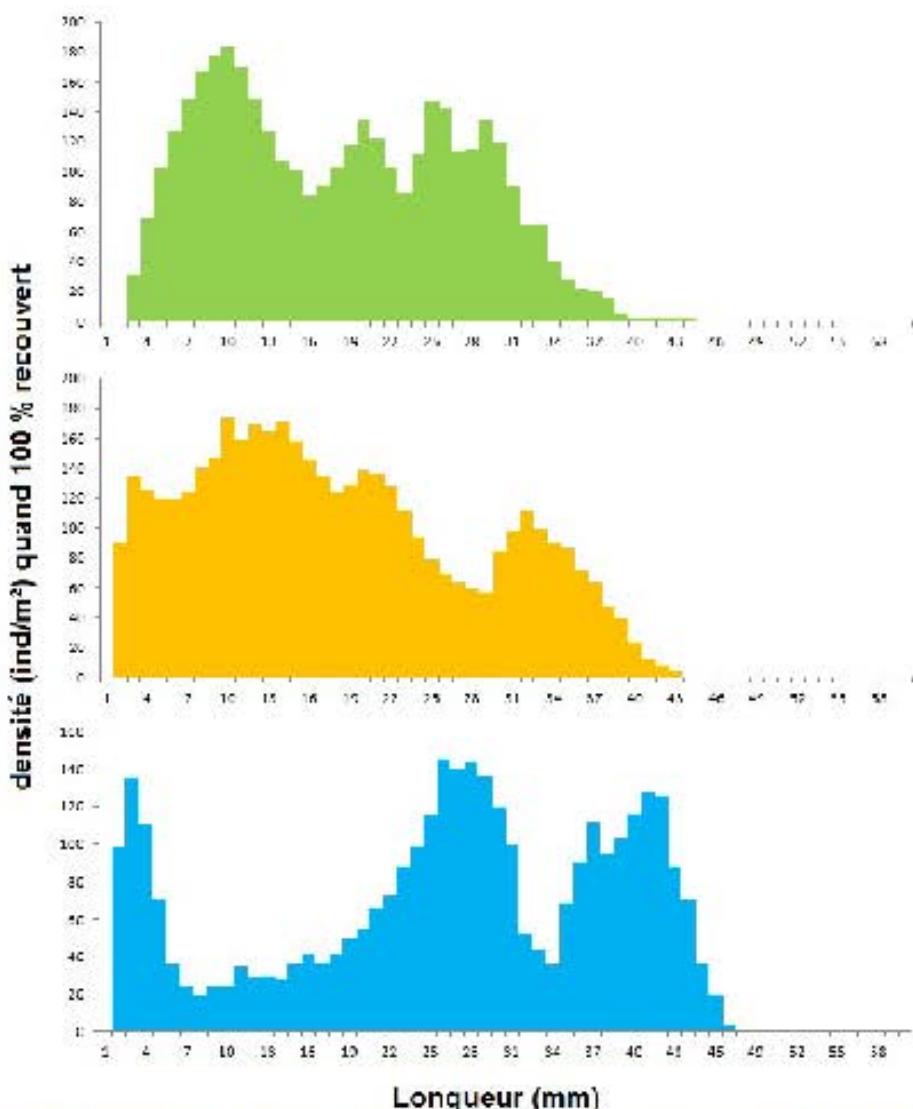


Figure 42 : Structure de la taille des moules du Sud de la Slack (partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur DeltaM

La croissance sur le picamen est d'environ 10 mm par an ; elle varie selon les niveaux et surtout selon les années (Tableau 52).

Tableau 52 : Valeurs des moulés des longueurs des moulés du Sud de la Slack.

Niveau	Haute	Médiane	Basse	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	3	3	3	3	0
M ₂ (mm)	10	12	11	11	8
M ₃ (mm)	20	20	23	23	12
M ₄ (mm)	25		25	25	(2)
M ₅ (mm)	29	32	31	31	9

Description : % à 1 cm

En moyenne, 6 % des moulés ont une taille marchande tout niveau confondu (haut, médian ou bas). En partie basse, ce pourcentage est de 18 %.

Description : α

Le coefficient α est assez homogène entre les quadrats (Tableau 53). Seule la valeur en QMH09b est inférieure aux autres.

Tableau 53 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats du Sud de la Slack.

Quadrat	α
QMH11e	1,50517.10 ⁻³
QMH11b	1,38892.10 ⁻³
QMH11c	1,21721.10 ⁻³
QVM11a	1,20831.10 ⁻³
QVM11b	1,29055.10 ⁻³
QVM11c	1,22870.10 ⁻³
QMB11a	1,18232.10 ⁻³
QMB11b	1,07698.10 ⁻³
QMB11c	1,19280.10 ⁻³

Description : Indice AFNOR

L'indice AFNOR (Tableau 54) est excellent en parties médianes et basses (valeurs supérieures au 3ème quartile). Il est difficile d'apprécier la situation en partie haute compte-tenu du peu de moulés de taille marchande. La valeur de l'indice AFNOR aurait tendance à y être correcte.

Tableau 54 : Valeurs de l'indice AFNOR aux différents niveaux du Sud de la Slack.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,17	3	0,07
Milieu	0,21	16	0,02
Bas	0,23	35	0,01

Description : Indice d'Orban *et al.*

L'indice d'Orban *et al.* (Tableau 55) est excellent en parties médianes et basses (valeurs supérieures au 3ème quartile). Il est difficile d'apprécier la situation en partie haute compte-tenu du peu de moulés de taille marchande. La valeur de l'indice d'Orban *et al.* aurait tendance à y être correcte.

Tableau 55 : Valeurs de l'indice d'Orban et al. aux différents niveaux du Suel de la Slack.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	95,59	3	28,17
Milieu	127,18	15	12,02
Bas	129,10	35	7,07

Descripteur DF

Le gisement est loin de toute installation portuaire. La plus proche est celle de Boulogne-sur-Mer qui est située à 6,0 km en amont.

Descripteur DB

Le gisement est proche de la Slack qui est le long (DR = 0 m).

Descripteur % E

Le front de mer n'est pas endigué.

Descripteur HS

Les bancs de sable recouvrent 2% de la potentielle mouillère. D'autres bancs de sable sont à proximité immédiate du gisement.

Descripteur Par issaires

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Des macrouréthels étaient visibles en dessous du gisement dans les baisses de mer.

Descripteur Attachege

Aucune trace d'attachege n'a été repérée sur le gisement.

Descripteur Life

Trois personnes dont un avec un chien étaient présentes mais aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection.

Descripteur % AV

Aucune algue verte n'a été détectée dans la mouillière lors de la prospection.

Descripteur Exotiques

2 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austrominius modestus* en forte densité à tous les niveaux.
- ✓ *Syllis mucronata* en faible densité dans les parties basses.

Descripteur Opportunités

3 taxa opportunités ont été trouvés : *Polydora ciliata*, Oligochaeta et Dolichopodidae. Ils représentent 19 % des abondances.

Descripteur El

2 espèces ingériées ont été rencontrées :

- ✓ *Polydora ciliata* est présente dans les parties basses et médianes.
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité dans les parties basses.

Descripteur REV

Qualité microbiologique moyenne à Amiboleuse.

Descripteur DCI

La masse d'eau est en mauvais état écologique et chimique, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

En considérant cette mouillière comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $5,92 \cdot 10^6$ à $1,39 \cdot 10^7$ ind. sur substrat naturel (Tableau 56).

Exploitabilité

Sur les 121 (/ 23 %) de moulles, 3 étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit 1,2 t/ha⁻¹. L'exploitation de ce gisement n'est recommandable qu'en partie basée sur la proportion de moulles de taille marchande est correcte mais le taux de "hors taille" est élevé (43 % de la cohorte la plus âgée fait moins de 4 cm). Ce gisement devrait être exploitable également en partie médiane l'an prochain compte-tenu de la croissance observée mais sans réserve qu'aucune mortalité conséquente n'interviendra ici là et surtout sans réserve que les bancs de sable ne se déplacent pas sur la moulleuse. Cela reste la principale menace sur ce gisement.

Tableau 56 : Effectif et biomasse de moules par classe de taille.

L (mm)	N (ind)	B (kg)
1	4052	0
2	144481	0
3	178119	0
4	181755	2
5	130306	1
6	136132	4
7	147588	6
8	145095	9
9	175222	16
10	180981	22
11	199487	32
12	150564	30
13	164793	43
14	167183	53
15	137056	55
16	148133	71
17	136956	79
18	118767	82
19	151703	123
20	174355	164
21	165835	181
22	152771	191
23	147825	211
24	146544	237
25	168542	310
26	192999	400
27	175300	405
28	117679	304

L (mm)	N (ind)	B (kg)
29	191135	549
30	182156	578
31	19039	417
32	146317	563
33	94816	400
34	83123	584
35	86967	438
36	131152	719
37	88350	526
38	108128	699
39	67484	470
40	78359	589
41	99827	809
42	66926	583
43	68547	640
44	78545	787
45	27588	295
46	6365	73
47	0	0
48	0	0
49	0	0
50	0	0
51	0	0
52	0	0
53	0	0
54	0	0
55	0	0
Somme	5916327	12050

5-12/ Moulière de la Pointe aux Oies à Wimereux

L'effort d'échantillonnage

La moulière de la Pointe aux Oies a été prospectée au Nord de Wimereux par Florence Beck, Philippe Kraemer et Françoise Elié-Pautz le 27 janvier 2015 pour un coefficient de marée de 89, avec une pression atmosphérique d'environ 10,6 hPa, un vent de Sud-Ouest d'environ 18 km.h⁻¹ et sans précipitation.

Neuf prélevements de moules (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et trois prélevements de laune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par niveau ont été réalisés. 12 transects ont été réalisés dans la moulière sur un total de 1467 m (Figure 43).

Description : SM

La moulière s'étend sur environ 10 561 m² (+/- 0,24 ha)

Description : SM2

S'ajoutent à cela 0,73 ha (-/- 0,11 ha) de moulière potentielle dont 0,36 ha recouverts de sable au sein du gisement. Les 0,37 autres ha correspondant à des zones où il y a quelques moulins entre des petits îlots ou bien par des galeries de *Polydora* (Figure 44).

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie marquée par une ceinture à *Fucus spiralis*. Elle est limitée dans sa partie basse par la marée et par la nature du substrat. Elle est limitée au Nord et au Sud par des bancs de sable et par le développement de *Polydora*.

Description : Substrat

Plutôt rocheux et très faible pentes. Grands blocs et très grands blocs en limite haute. Petits blocs sur une partie de la moulière. Quelques bancs de sable.

Description : N2000

ZPS FR3100479.

Description : EUNIS

Hydrodynamisme : très exposé.

Etage : méiolitoral.

Taille du substrat : moulins et plateaux.

Codice EUNIS : A1-11 : au vent de la moulière

Description : Taxologie Buschbaum *et al.*

Facès épilithique sur substrat moulins

Description : S

48 taxa : 35 dans la partie basse, 21 dans la partie médiane et 18 dans la partie haute.

Description : IP

Peuplement diversifié dans les parties basses (2,31 bits), médianes (2,47 bits) et hautes (2,01 bits).

La valeur de IP tous prélevements confondus est de 2,83 bits, ce qui correspond à un peuplement diversifié.

Description : J

Répartition peu équitable des courtes dans ses parties basses ($J = 0,45$) mais assez équitable dans ses parties médianes ($J = 0,58$) et hautes ($J = 0,50$) : la valeur de J tous prélevements confondus est de 0,51. Les moules ne représentent que 35 % de la faune.

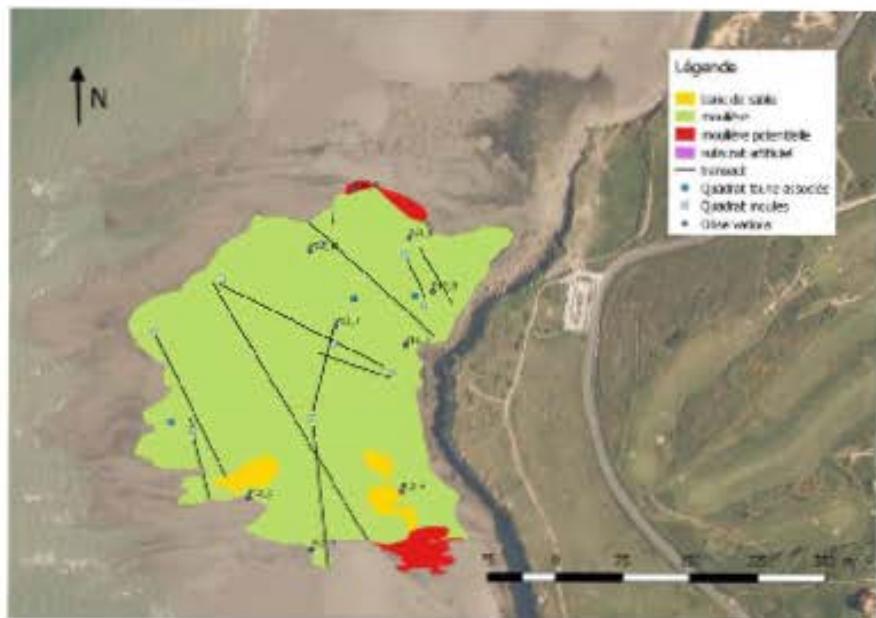


Figure 6.1 : La morphologie de la rivière aux Sables (Gouffre à Gouffre - L'Assomption - Québec).



Figure 44 : Quelques moules subsistent entre de petits blocs minés par les *Polydora* (au niveau de l'S).

Description TC

12 transects ont été réalisés, sur 18 à 332 m et avec des taux d'occupation variant de 0,31 à 0,90 (Tableau 57). Le taux d'occupation moyen y est de $769,3159 / 1467,25 = 0,524$, ce qui est une valeur correcte par rapport aux autres gisements prospectés.

Tableau 57 : Calcul du taux d'occupation de la Pointe aux Oies.

Transect	Nombre d'espèces occupées	Nombre total d'espèces	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	34	108	0,31	55,89 m	17,3259
2	149	346	0,43	179,45 m	77,1635
3	110	250	0,44	160,03 m	70,4132
4	64	134	0,48	92,08 m	44,4804
5	82	130	0,63	83,59 m	52,6617
6	173	446	0,39	332,03 m	129,4917
7	204	278	0,73	205,60 m	150,0880
8	131	283	0,52	190,83 m	99,2316
9	133	156	0,85	18,18 m	15,7080
10	147	163	0,90	47,86 m	43,0740
11	250	319	0,85	70,59 m	60,0015
12	19	59	0,32	30,22 m	9,6701
Total				1467,25 m	769,3159

Descripteur DM

1400,36 / 293,99 ind.m⁻².

Descripteur Extension

La moulière s'étend sur 9% +/- 1 % (10,56 / (10,56 + 0,73)) de la surface qu'elle pourra occuper, ce qui est une valeur correcte par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

4 modes : 2 dans les parties hautes et 4 dans les parties médianes et basses (Figure 45).

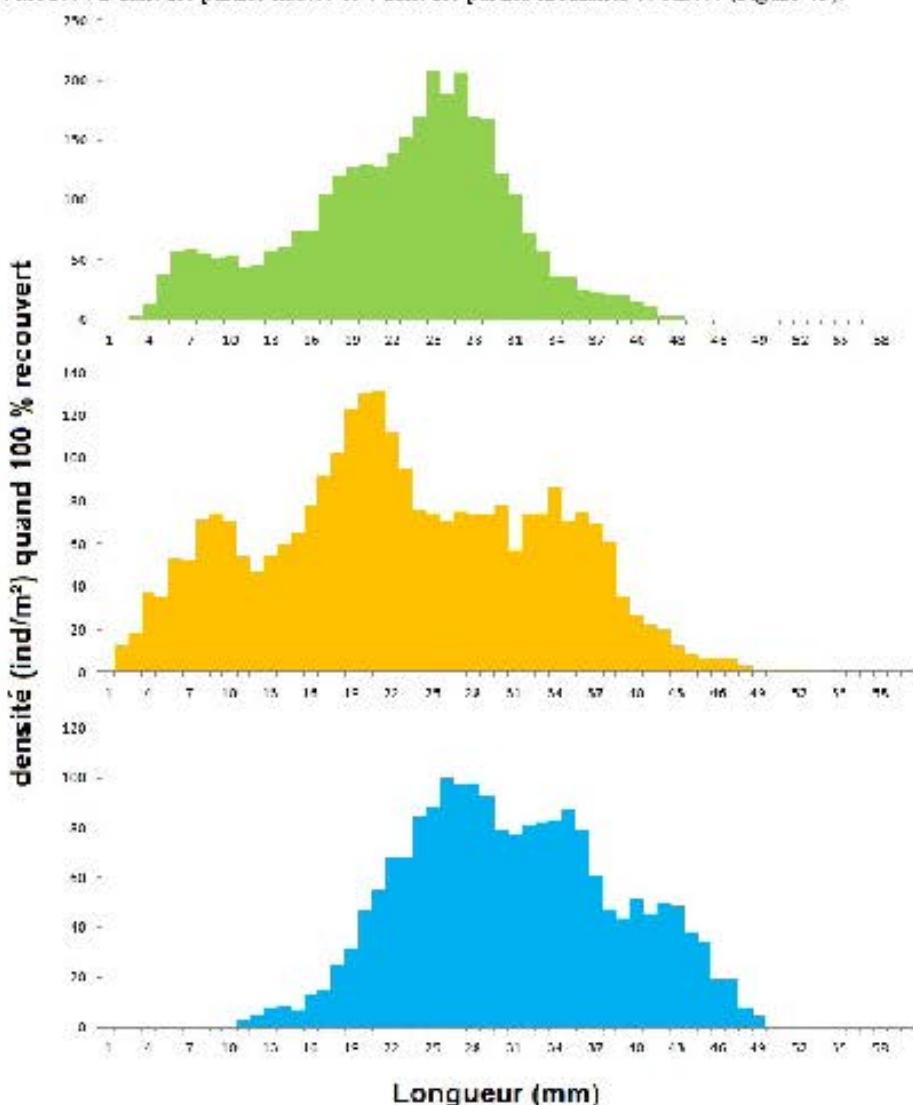


Figure 45 : Structure de la taille des moules de la Pointe aux Oies (partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 9 cm par an : elle varie selon les niveaux et les années (Tableau 58).

Tableau 58 : Valeurs des modes des longueurs des moulles de la Pointe aux Oies.

Niveau	Haut	Médiocre	Bas	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	7	9	14	10	
M ₂ (mm)		20	26	23	13
M ₃ (mm)	26	?	35	31	8
M ₄ (mm)		34	22	38	7

Descripteur % 1 cm

En moyenne, 6 % des moulles ont une taille marchande tout niveau confondu (haut, médian ou bas). En partie basse, ce pourcentage est de 16 %.

Descripteur α

Le coefficient α est plus faible dans les parties basses (les trois valeurs les plus faibles sont issues de ce niveau), traduisant probablement le fait que les moulles y ont une coquille moins épaisse (Tableau 59). La valeur obtenue en QMM12b semble aberrante.

Tableau 59 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats de la Pointe aux Oies.

Quadrat	α
QMH12a	1,42219.10 ⁻⁴
QMH12b	1,48592.10 ⁻⁴
QMH12c	1,38602.10 ⁻³
QMM12a	1,26225.10 ⁻³
QMM12b	1,79954.10 ⁻³
QMM12c	1,21512.10 ⁻³
QMB12a	1,13848.10 ⁻³
QMB12b	9,03206.10 ⁻³
QMB12c	1,15702.10 ⁻³

Descripteur Indice AFNOR

L'indice AFNOR (Tableau 60) est excellent dans les parties medianes et basses (valeurs supérieures au 3ème quartile). Il est difficile d'apprécier la situation en partie haute compte-tenu du peu de moulles de taille marchande. La valeur de l'indice AFNOR aurait tendance à y être mauvaise.

Tableau 60 : Valeurs de l'indice AFNOR aux différents niveaux de la Pointe aux Oies.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,15	2	0,09
Milieu	0,21	26	0,02
Bas	0,21	31	0,02

Descripteur Indice d'Orban et al.

L'indice d'Orban et al. (Tableau 61) est correct dans les parties medianes et basses. Il est difficile d'apprécier la situation en partie haute compte-tenu du peu de moulles de taille marchande. La valeur de l'indice d'Orban et al. aurait tendance à y être également correcte (valeur proche de la médiane).

Tableau 61 : Valeurs de l'indice d'Orhan et al. aux différents niveaux de la Pointe aux Cies.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	90,96	5	15,74
Milieu	117,63	25	9,22
Bas	112,05	47	7,35

Descripteur DF

Le gisement est loin de toute installation portuaire. La plus proche est celle de Boulogne-sur-Mer qui est située à 4,2 km en amont.

Descripteur DB

Le gisement est loin de tout cours d'eau : le Wimereux est à environ 1,5 km en amont et la Slack à environ 1,5 km en aval.

Descripteur % d'

Le front de mer n'est pas endigué.

Descripteur HS

Les bancs de sable recouvrent 3 % de la potentielle moulière. D'autres bancs de sable sont présent à proximité immédiate de la moulière.

Descripteur Par issaïces

Aucun banc sable en fondation n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Quelques déchets en plastique ont été repérés sur le gisement.

Descripteur Attachage

Quelques traces d'attachage ont été repérées sur le gisement.

Descripteur Lif

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection du 27 janvier 2015.

Descripteur % AV

Des algues vertes étaient viables en très faible proportion sur la moulière (< 1%) lors de la prospection.

Descripteur Exotiques

3 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Astartomimus modestus* en faible densité dans les parties basses et médianes et forte dans les parties hautes.
- ✓ *Crepidula formosa* en faible densité dans les parties basses.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les parties basses.

Descripteur Opportunistes

8 taxons opportunistes ont été trouvés : *Capitella* sp., *Cavellierella elata*, *Cirratulus cirrotatus*, *Crifomia tentaculata*, *Polydora ciliata*, *Oligochaete*, *Jassa hermanni* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 11 % des abondances.

Descripteur PI

3 espèces ingénierives ont été rencontrées :

- ✓ *Limanaria lignorum* est présente dans les parties basses.
- ✓ *Polydore ciliata* est présente dans les parties médianes.
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité à tous les niveaux.

Descripteur REM

Qualité microbiologique moyenne à la Pointe aux Cies.

Description en DCE

La masse d'eau est en état écologique moyen et en mauvais état chimique, d'où un classement global mauvais.

Description en Moules

En considérant cette nécuillerie comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $1,95 \cdot 10^6$ à $5,94 \cdot 10^6$ ind. (Tableau 62).

Exploitabilité

Sur les 51 (-/- 35 %) de moules, 1 t était de taille marchande au moment de la prospection, soit $0,1 \cdot 10^{-3}$ t. L'exploitation de ce g. se fait c'est recommandable qu'en partie basse où la proportion de nécules de taille marchande est correcte et le risque de "hors taille" quasi nul (presque toutes les moules de la colonie la plus élevée sont plus de 4 cm). La partie médiane du gisement devrait également être exploitables l'an prochain, sous réserve qu'aucune mortalité conséquente n'intervienne d'ici là, notamment via la pêche dont l'effet est clairement visible sur l'histogramme des fréquences de taille à partir de 39 mm dans la partie médiane.

Tableau 62 : Effectif et biomasse de moules par classe de taille.

L (mm)	N (ind)	B (kg)
1	0	0
2	0	0
3	8968	0
4	6045	0
5	23170	0
6	24481	1
7	33369	1
8	23718	1
9	36426	3
10	32058	4
11	23340	4
12	19574	4
13	28946	8
14	39755	13
15	26236	10
16	41933	20
17	53094	31
18	59657	41
19	70234	57
20	76560	72
21	78526	86
22	75800	95
23	79439	114
24	76605	124
25	85007	156
26	109665	227
27	69291	160
28	99400	257

L (mm)	N (ind)	B (kg)
29	81175	233
30	64416	204
31	59501	208
32	51953	200
33	55431	234
34	49554	229
35	46344	234
36	46345	254
37	39012	232
38	27205	175
39	28551	200
40	17552	132
41	21854	177
42	17157	150
43	14534	136
44	14963	150
45	4357	47
46	10737	123
47	3562	43
48	4383	57
49	0	0
50	0	0
51	1177	18
52	0	0
53	0	0
54	0	0
55	0	0
Somme	1961009	4925

5-13/ Moulière des Ailettes à Wimereux

Effort d'échantillonnage

La moulière des Ailettes a été prospectée à Wimereux par Florence Beck, Philippe Kraemer et François Elié Patoe :

- le 12 janvier 2016 par un coefficient de marée de 92 avec une pression atmosphérique d'environ 996 hPa, un vent d'Ouest d'environ 4 km.h⁻¹ et sans précipitation.

- le 27 janvier 2016 par un coefficient de marée de 89 avec une pression atmosphérique d'environ 1013 hPa, un vent de Sud-Ouest d'environ 41 km.h⁻¹ et sans précipitation.

Neuf prélevements de moules (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et trois prélèvements de faune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un dans la partie basse et deux dans la partie médiane ont été réalisés. Huit transects ont été réalisés dans la moulière sur un total de 338 m (Figure 46).

Description SM

La moulière s'étend sur environ 3,73 ha (-/- 0,18 ha).

Description SM²

S'ajoutent à cela 0,19 ha (-/- 0,03 ha) de moulière potentielle recouverte de sable au sein du gisement.

Limits de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie marquée par une ceinture à *Fucus spiralis*. Elle est limitée ses parties basse, Nord et Sud par des bancs de sable.

Description Substrat

Petits rochers à sable peu partiellement recouvert de sable. Graviers dans certaines infrastructures. Un banc de sable sur la moulière. Bancs de sable à proximité.

Description N2000

neant.

Description EUNIS

Hydrodynamisme : exposé.

Etage : méiolitoral.

Taille du substrat : murets en place.

Codice EUNIS : A1-11 : en vente de la moulière.

Description Taxinologie Buschbaum *et al.*

Facès épilithique sur substrat murets.

Description S

13 taxa : 23 dans la partie basse, 26 dans la partie médiane et 31 dans la partie haute.

Description IP

Peuplement peu diversifié dans les parties basses (1,71 bits) et médianes (1,69 bits) mais diversifié dans les parties hautes (2,22 bits).

La valeur de IP tous prélevements confondus est de 1,90 bits, ce qui correspond à un peuplement peu diversifié.

Description J

Répartition peu équitable des denrées dans les parties basses ($J = 0,36$), médianes ($J = 0,37$) et hautes ($J = 0,46$).

La valeur moyenne de J tous prélevements confondus est de 0,36. Nematodes et moules représentent 84 % de la faune.

Description TO

Huit transects ont été réalisés, sur 10 à 56 m et avec des taux d'occupation variant de 0,69 à 0,92 (Tableau 63). Le taux d'occupation moyen y est de 272,1 / 40 / 338,06 = 0,805, ce qui est une valeur élevée par rapport aux autres gisements prospectés.



Figure 10 : Développement des débris (Source : Ortho - Imagéos V1 - 01/03/01).

Tableau 63 : Calcul du taux d'occupation des niletes.

Transect	Pas occupés	Pas leaux	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation à Diskurre
1	110	146	0,75	43,82 m	32,8650
2	31	40	0,78	9,92 m	7,7376
3	128	168	0,82	55,60 m	53,7920
4	160	191	0,84	50,76 m	51,0387
5	115	126	0,91	38,31 m	34,8621
6	127	181	0,69	53,26 m	35,7457
7	162	200	0,81	54,63 m	41,2563
8	35	39	0,93	11,76 m	10,8192
Total				338,05 m	272,1140

Description DM2610,01 /- 4/ 1,34 incl.m⁻².Description Extension

La morrière s'étend sur 95 +/- 1 % [3,73 / (3,73 + 0,19)] de la surface qu'elle pourrait occuper, ce qui est une valeur en retrait par rapport aux autres gisements prospectés.

Description NM

6 modes : 3 dans les parties hautes, 4 dans les parties médianes et 5 dans les parties basses (Figure 27).

Description DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 7 cm par an ; elle varie selon les niveaux et les années (Tableau 64).

Tableau 64 : Valeurs des modes des longueurs des moules aux Alettes.

Niveau	Haut	Médiocre	Basse	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	8	8	5	5	
M ₂ (mm)	8	12	9	9	4
M ₃ (mm)	16	14	16	15	6
M ₄ (mm)	29	21	27	27	12
M ₅ (mm)	33	35	31	31	7
M ₆ (mm)		20	20	20	6

Description % 4 cm

En moyenne, seuls 4 % des moules ont une taille supérieure à l'âge moyen confondu (haut, médian ou bas). En partie basse, ce pourcentage est de 7 %.

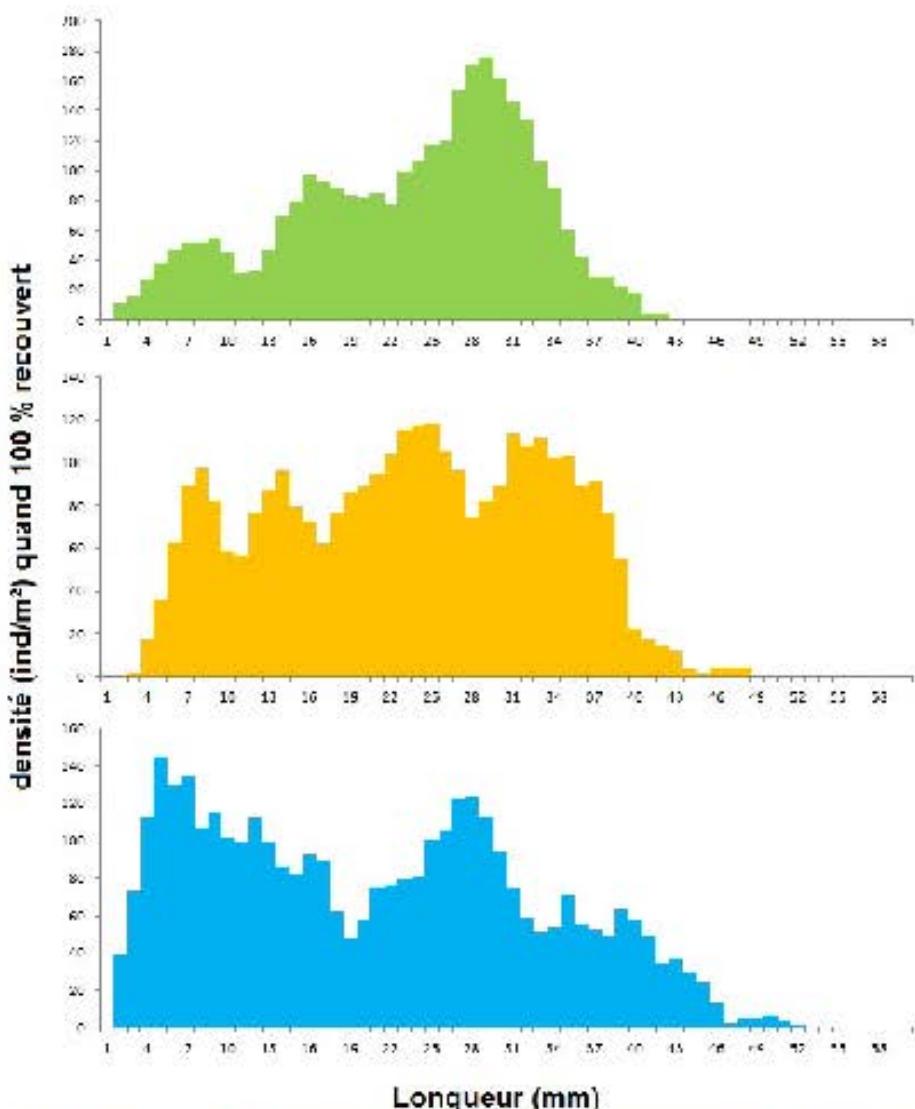


Figure 47 : Structure de la taille des souris aux Alentours (partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été issus par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur a

Le coefficient a est assez homogène quelque soit le niveau (Tableau 65). Aucune valeur aberrante n'a été détectée. Le coefficient n'a pu être calculé en QM13a.

Tableau 65 : Valeurs du coefficient a dans les quadrats aux Allettes.

Quadrat	a
QM13a	1,38118E-04
QM13b	1,10670E-04
QM13c	1,42936E-04
QMM13a	1,27641E-04
QMM13b	1,25204E-04
QMM13c	1,23997E-04
QMB13b	1,38676E-04
QMB13c	1,20712E-04

Descripteur Indice AFNOR

L'indice Afnor (Tableau 66) est correct dans les parties medianes et basses (valeurs proches de la médiane). Il est difficile d'apprécier la situation en partie haute compte-tenu du peu de molles de taille marchande. La valeur de l'indice AFNOR aurait tendance à y être également correcte.

Tableau 66 : Valeurs de l'Indice AFNOR aux différents niveaux aux Allettes.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,17	6	0,03
Milieu	0,20	19	0,02
Bas	0,20	35	0,01

Descripteur Indice d'Orban et al.

L'indice d'Orban et al. (Tableau 67) est excellent dans les parties medianes et correct dans les parties basses. Il est difficile d'apprécier la situation en partie haute compte-tenu du peu de molles de taille marchande. La valeur de l'indice d'Orban et al. aurait tendance à y être également correcte (valeur proche de la médiane).

Tableau 67 : Valeurs de l'Indice d'Orban et al. aux différents niveaux aux Allettes.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	103,92	6	18,50
Milieu	119,99	24	8,24
Bas	111,04	35	9,90

Descripteur DF

Le gisement est proche du port de Boulogne-sur-Mer qui est situé à 3,0 km en amont.

Descripteur DR

Le gisement est proche du Wimereux qui est à environ 200 m en amont.

Descripteur % E

La totalité du front de mer est enrochée ou endiguée.

Descripteur DS

Un banc de sable recouvre environ 5 % de la potentielle moulière. Quelques langues de sable étroites parcourent la moulière (< 1 % de la moulière, Figure 18).



Figure 48 : D'étroites langues de sable traversent le gisement des Ailettes.

Descripteur Enfouissements

Aucun enfouissement en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Quelques débris de lignes de pêche et de filets ont été repérés sur le gisement (Figure 49).



Figure 49 : Quelques macrodéchets sont présents sur le gisement des Ailettes.

Description Arrachage

Quelques traces d'arrachage ont été repérées sur le gisement.

Description Lafa

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection du 27 janvier 2015.

Description % AV

Des algues vertes étaient visibles (recouvrement de 20 à 50 % ; Figure 50) mais sur des zones restreintes à la proximité immédiate du Wimereux représentant l'équivalent de moins de 1 % pour l'ensemble du gisement.



Figure 50 : Des algues vertes sont présentes à proximité du Wimereux.

Description Exotiques

4 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austraminius modestus* en faible densité à tous les niveaux.
- ✓ *Boccardia proboscidea* en faible densité dans les parties basses et médianes.
- ✓ *Henigrapthus sanguineus* en faible densité dans les parties basses et hautes.
- ✓ *Parapionosyllis micromesistensis* en faible densité dans les parties basses.

Description Opportunistes

5 taxa opportunistes ont été trouvés : *Boccardia proboscidea*, *Capitella sp.*, *Cirriformia tentaculata*, Oligochaeta et Anelidae. Ils représentent 7 % des abondances.

Description EI

3 espèces ingénieries ont été rencontrées :

- ✓ *Boccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties basses et médianes.
- ✓ *Lanice conchilega* est présente en faible densité dans les parties basses.
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité dans les parties basses et médianes et en densité modérée dans les parties hautes.

Description RÉV.

Qualité microbiologique moyenne à la Pointe aux Cise et mauvaise au Parc IUN.

Description DCH

La masse d'eau est en état écologique moyen et en mauvais état chimique, d'où un classement global mauvais.

Description Moules

En considérant cette moulure comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à env. un $6,81 \cdot 10^6$ à $7,76 \cdot 10^6$ ind. (Tableau 68)

Exploitabilité

Sur les 15 711 (7,11 %) de moulures, 2 1 étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit 0,5 . ind⁻¹. L'exploitation de ce gisement n'est recommandable qu'en partie basse où la proportion de moules de taille marchande est correcte et le risque de "hors taille" est faible. Il devrait être exploitable en partie moyenne l'an prochain, sous réserve qu'aucune mortalité conséquente n'intervienne dès là, notamment via le pêcheur. L'effet est très visible dans cette partie du gisement sur les histogrammes de fréquence de taille à partir de 39 mm.

Tableau 68 : Effectif et biomasse de moules par classe de taille.

L (mm)	N (ind)	B (kg)
1	0	0
2	16489	0
3	90040	0
4	84711	1
5	155762	2
6	221450	7
7	125935	5
8	230192	14
9	180921	16
10	118249	14
11	134591	22
12	141623	28
13	190575	50
14	156379	50
15	184925	74
16	164793	79
17	202739	118
18	144806	100
19	128695	104
20	184140	173
21	166125	181
22	187041	234
23	186371	267
24	245805	398
25	209408	385
26	250836	519
27	236288	546
28	297745	768

L (mm)	N (ind)	B (kg)
29	239519	688
30	239495	759
31	246711	863
32	215390	832
33	169311	744
34	181222	837
35	162579	820
36	150363	824
37	79509	473
38	132369	858
39	109120	761
40	53215	400
41	43429	352
42	52330	456
43	16317	152
44	33412	334
45	21469	230
46	0	0
47	14434	176
48	0	0
49	5343	71
50	5343	78
51	3212	50
52	0	0
53	0	0
54	0	0
55	0	0
Somme	6812153	14886

5-14 / Moulière du Fort de Croy à Wimereux

Effort d'échantillonnage

La moulière du Fort de Croy a été prospectée à Wimereux par Florence Beck, Philippe Kraemer et François-Elie Paule le 12 janvier 2016 par un coefficient de marée de 95 avec une pression atmosphérique d'environ 995 hPa, un vent d'Ouest d'environ 45 km.h⁻¹ et sans précipitation.

Nous prélevons 10 m² de moules (soit 9 x 0,25 m²) dont trois per niveau et trois prélevements de faune assurée (soit 3 x 0,25 m²) dont un dans la partie haute et deux dans la partie basse ont été réalisés. Trois transects ont été réalisés dans la moulière sur un total de 276 m (Figure 51).

Descripteur SM

La moulière s'étend sur environ 2,93 ha (-/- 0,13 ha).

Descripteur SM2

S'ajoutent à cela 1,37 ha (/- 0,13 ha) de moulière potentielle où quelques mèches sont présentes dans les arborescences du platier qui présente des traces de galeries de *Polydora* et des algues vertes.

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par le substrat sablo-sableux. Elle est limitée dans sa partie basse par la marée. Elle est limitée au Nord par des bancs de sable. Elle est limitée au Sud par des bancs de sable, ainsi que par le développement de *Polydora* et d'algues vertes.

Descripteur Substrat

Platier rocheux avec de petits blocs et quelques grands blocs. Bancs de sable à proximité.

Descripteur N2000

néant.

Descripteur EUNIS

Hydrodynamisme : très exposé.

Etage : méridional moyen et inférieur.

Palte du substrat : petits blocs.

Cocle EUNIS : A1.11 au niveau de la moulière.

Descripteur Typologie Buschbahn et al.

Facies épibenthique sur substrat rocheux.

Descripteur S

67 taxa : 59 dans la partie basse et 31 dans la partie haute

Descripteur H'

Peuplement diversifié dans les parties basses (2,53 bits) mais peu diversifié dans les parties hautes (1,55 bits).

La valeur de H' tons prélevements confondus est de 2,19 bits, ce qui correspond à un peuplement diversifié.

Descripteur J

Répartition peu équitable des doratidés dans les parties basses ($J = 0,45$) et hautes ($J = 0,33$).

La valeur moyenne de J tons prélevements confondus est de 0,37. Nematodes et mollusques représentent 74 % de la faune et l'annélide *Phyllosedna naticosa* 12 %.

Descripteur TC

Trois transects ont été réalisés, sur 50 à 164 m et avec des taux d'occupation variant de 0,18 à 0,56 (Tableau 69). Le taux d'occupation moyen est de 0,5976 / 276,1 = 0,437, ce qui est une valeur plutôt faible par rapport aux autres gisements prospection.

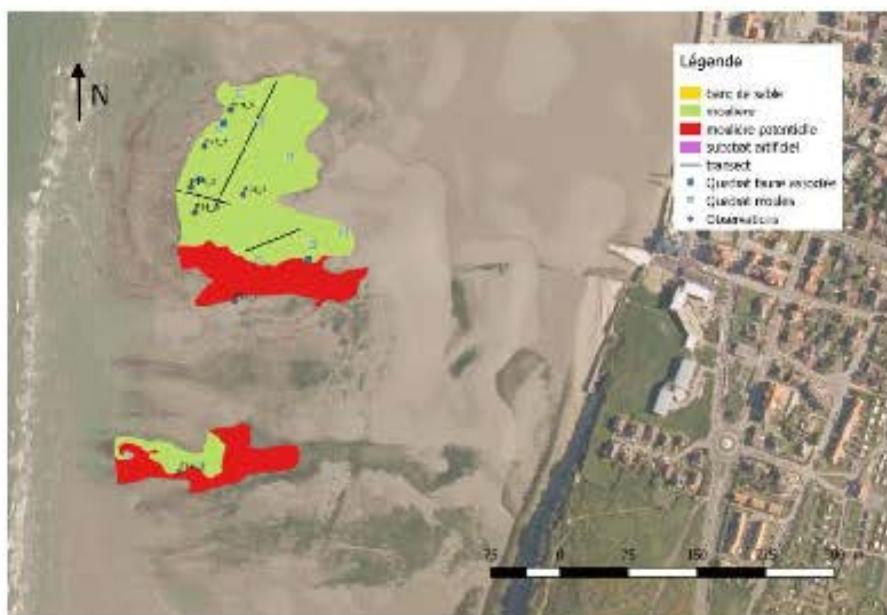


Figure 53 : Géométrie du Forêt de Gray / Source : Ortho Literra V2 - NCDDCL

Tableau 69 : Calcul du taux d'occupation du Fort de Cray.

Transect	Pas occupés	Pas totaux	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	43	114	0,38	52,82 m	23,8716
2	84	150	0,56	153,51 m	85,9656
3	18	100	0,18	59,78 m	10,7507
Total				276,11 m	120,5976

Descripteur DM1289,97 /~ 33,167 ind.m⁻².**Descripteur Dextension**

La densité s'étend sur 68 +/- 3 % [2,93 / (2,93 + 1,37)] de la surface qu'elle pourra occuper ce qui est une valeur plutôt faible par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

4 modes : 3 dans les parties hautes et médianes et 1 dans les parties basses (Figure 52).

Descripteur DeltaM

La densité sur le gisement est d'environ 10 mm par an ; elle varie selon les niveaux et les années (Tableau 70).

Tableau 70 : Valeurs des modes des longueurs des moulins au Fort de Cray.

Niveau	Haut	Médiane	Basse	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	7	9	9	8	
M ₂ (mm)			16	16	8
M ₃ (mm)	20	25	27	24	8
M ₄ (mm)	32	37	36	38	14

Descripteur % 4 cm

En moyenne, 21 % des moulins ont une taille marchande tout niveau confondu (haut, médian et bas). En partie basse, ce pourcentage est de 36 %.

Descripteur a

Le coefficient *a* a tendance à être plus élevé dans les parties hautes (Tableau 71). Aucune valeur aberrante n'a été détectée.

Tableau 71 : Valeurs du coefficient *a* dans les quadrats au Fort de Cray.

Quadrat	a
QVH14a	1,49753.10 ⁻¹
QVII14b	1,32672.10 ⁻¹
QVH14c	9,64814.10 ⁻⁵
QVM14a	9,6410 ⁻⁵
QVM14b	1,19005.10 ⁻¹
QVM14c	1,22758.10 ⁻¹
QVB14a	1,14157.10 ⁻¹
QVR14b	1,0152.10 ⁻¹
QVB14c	9,80619.10 ⁻⁵

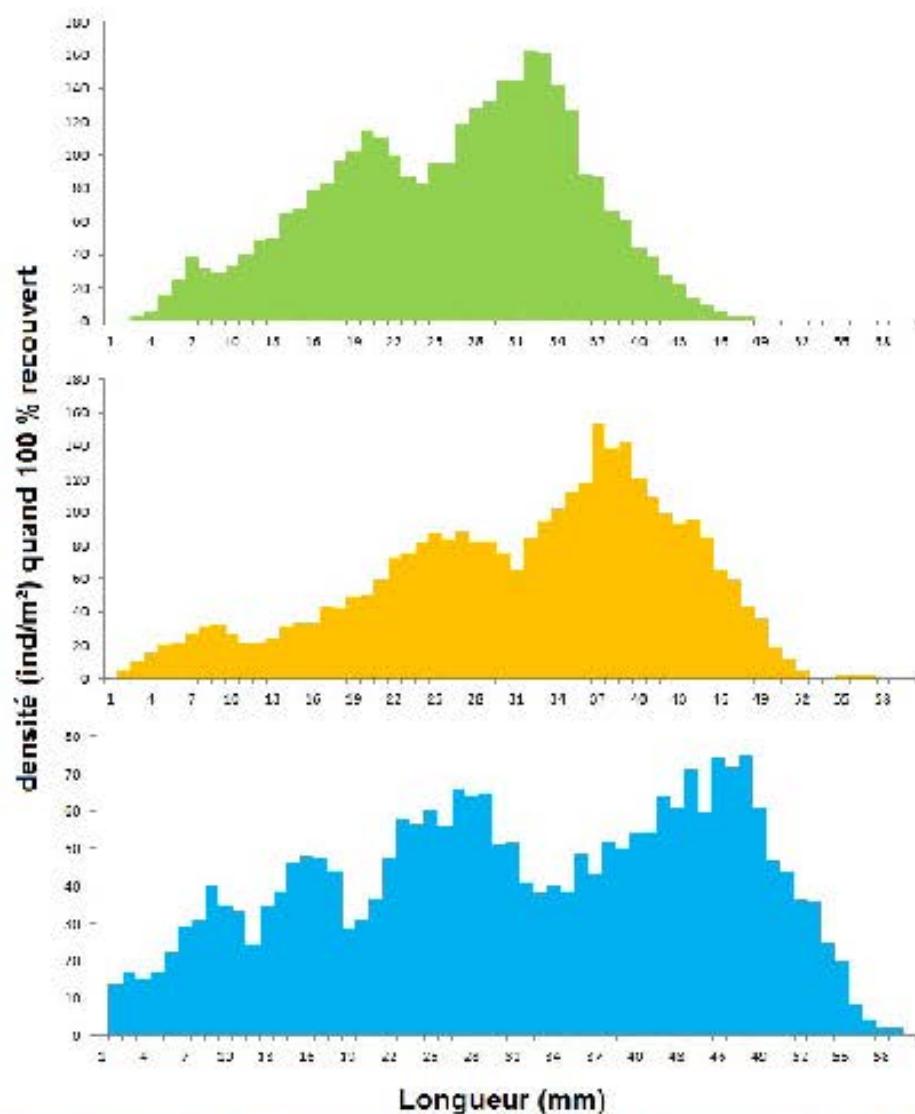


Figure 52 : Structure de la taille des moules au Fort de Gruyère (partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur Indice AFNOR

L'indice AFNOR (Tableau 72) est excellent quelque soit le niveau. Les valeurs sont supérieures au 3ème quartile.

Tableau 72 : Valeurs de l'indice AFNOR aux différents niveaux au Fort de Croy.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,22	37	0,01
Milieu	0,23	35	0,01
Bas	0,26	35	0,02

Descripteur Indice d'Orban et al.

L'indice d'Orban et al. (Tableau 73) est excellent quelque soit le niveau. Les valeurs sont supérieures au 3ème quartile.

Tableau 73 : Valeurs de l'indice d'Orban et al. aux différents niveaux au Fort de Croy.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	125,93	37	5,92
Milieu	119,20	35	7,77
Bas	128,06	35	9,39

Descripteur DF

Le gisement est proche du port de Boulogne-sur-Mer qui est situé à 1,9 km en amont.

Descripteur DE

Le gisement est proche du Wimereux qui est à environ 800 m en aval.

Descripteur % sable

La totalité du front de mer est argileuse pour la partie Nord de la moulière alors que la partie Sud ne l'est pas du tout. Cela fait un pourcentage moyen d'environ 73 %.

Descripteur BS

Pas de bancs de sable dans la potentielle moulière (donc BS = 0 %) mais à proximité immédiate.

Descripteur Enfouissements

Rejet d'eau de mer de la Station Marine de Wimereux à proximité du gisement.

Descripteur MD

Aucun macroéchonet n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur Anachage

Quelques traces d'anachage ont été repérées sur le gisement.

Descripteur Lite

4 pêcheurs (dont 3 professionnels) ont été rencontrés lors de la prospection du 12 janvier 2016.

Descripteur % AV

Des algues vertes étaient visibles en faible proportion (< 5%).

Descripteur Exotiques

3 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austrominius modestus* en faible densité à tous les niveaux.
- ✓ *Buccardia proboscidea* en faible densité dans les parties basses.
- ✓ *Parapionosyllis macaronesiensis* en faible densité dans les parties hautes.

Descripteur Opportunistes

10 taxa opportunistes ont été trouvés : *Boccardia proboscidea*, *Capitella sp.*, *Caulerellia alata*, *Cirratulus cirratus*, *Cirriformia tentaculata*, *Dodecaceria cf. ater*, *Pholac inornata*, *Polydora ciliata*, *Oligochaeta* et *Jassa herdmani*. Ils représentent 2 % des abondances.

Descripteur PI

4 espèces ingénieres ont été rencontrées :

- ✓ *Barnea candida* est présente dans les parties basses (figure 53).
- ✓ *Boccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties basses.
- ✓ *Polydora ciliata* est présente dans les parties basses.
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité dans les parties hautes.



Figure 53 : Des galeries de polychètes sont visibles dans le bas de la mouillère [au niveau de l'P6].

Descripteur REV.

Qualité microbiologique mauvaise au Parc 10N.

Descripteur DCE

La masse d'eau est en état écologique moyen et en mauvais état clinique, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

En considérant cette mouillière comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $1.65 \cdot 10^6$ à $1.25 \cdot 10^7$ ind. (Tableau 74).

Exploitabilité

Sur les 741 (7,26 %) de moulins, 41 étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit $1,1 \text{ t.ha}^{-1}$. L'exploitation de ce gisement est tout à fait recommandable et elle devrait encore l'être l'an prochain, sous réserve qu'aucune mortalité conséquente n'intervienne d'ici là. La situation devrait être malheureusement bien moins favorable dans deux ans dans la partie médiane.

Tableau 74 : Effectif et biomasse des moulins par classe de taille.

L (mm)	N (ind)	B (kg)
1	0	0
2	4832	0
3	6646	0
4	5698	0
5	8431	0
6	15493	0
7	14615	1
8	23109	1
9	15025	1
10	19300	2
11	18952	3
12	15370	3
13	19185	5
14	26822	9
15	29784	12
16	26996	13
17	33134	19
18	37503	26
19	31781	26
20	32754	31
21	45617	50
22	38247	48
23	39863	57
24	45568	74
25	39271	72
26	52164	108
27	41200	95
28	60809	157
29	52896	152
30	43448	138

L (mm)	N (ind)	B (kg)
31	56511	198
32	16929	181
33	58901	248
34	60302	279
35	40964	206
36	55905	306
37	16170	276
38	56731	366
39	41544	290
40	43475	327
41	37902	307
42	32389	287
43	36477	341
44	30351	304
45	34526	371
46	21839	250
47	25282	308
48	28217	367
49	14519	202
50	12716	187
51	910	151
52	8968	147
53	4579	82
54	6474	120
55	2884	56
56	3114	64
57	0	0
58	568	24
59	568	24
Somme	1661023	7352

5-15/ Moulière de la Pointe de la Crèche à Wimereux

Effort d'échantillonnage

La moulière de la Pointe de la Crèche a été prospectée au Sud de Wimereux par Florence Beck, Philippe Krämer et François Elié Patois :

- le 15 janvier 2016 par un coefficient de marée de 87 avec une pression atmosphérique d'environ 1017 hPa, un vent de Nord-Ouest d'environ 35 km.h⁻¹ et sans précipitation ;

- le 27 février 2016 par un coefficient de marée de 92 avec une pression atmosphérique d'environ 1019 hPa, un vent de Nord-Est d'environ 6 km.h⁻¹ et sans précipitation.

Neuf prélèvements de moulles (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et quatre prélèvements de faune associée (soit 4 x 0,25 m²) dont un dans la partie basse, deux dans la partie médiane et un dans la partie haute ont été réalisés. Tous les sondages ont été réalisés dans la moulière sur un total de 893 m (Figure 54).

Description : SM

La moulière s'étend sur environ 9,88 ha (-/- 0,34 ha).

Description : SM²

S'ajoutent à cela 1,58 ha (-/- 0,13 ha) de moulière potentielle dont 0,69 ha recouverts de sable lors des prospections.

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie marquée par une ceinture à *Fucus spiralis*. Elle est limitée dans sa partie basse par la marée et par des bancs de sable. Elle est limitée au Nord par un banc de sable. Elle est limitée au Sud par la plage de sable de Boulogne-sur-Mer.

Description : Substrat

Platier rocheux de falaise pente avec des blocs de talus vanes et partiellement recouvert de sable. Maçonnerie.

Description : N2000

neant.

Description : EUNIS

Hydromaritime très exposé

Etage méridional

Faille du substrat : roches et pierre.

Codé EUNIS : A1_11 en u vers de la moulière

Description : Tyxulus lugubris Busck 1890 et al.

Facès épibenthique sur substrat rocheux.

Description : S

35 taxa : 18 dans la partie basse, 30 dans la partie médiane et 19 dans la partie haute.

Description : IP

Peuplement très peu diversifié dans les parties basses (0,38 bits) et peu diversifié dans les parties médianes (1,9 bits) et hautes (1,54 bits).

La valeur de H' tous prélèvements confondus est de 1,68 bits, ce qui correspond à un peuplement peu diversifié.

Description : J

Répartition peu équitable des denrées dans les parties basses ($J = 0,10$), médianes ($J = 0,40$) et hautes ($J = 0,38$).

La valeur moyenne de J tous prélèvements confondus est de 0,34. Moules et némalodes représentent 87 % de la faune.

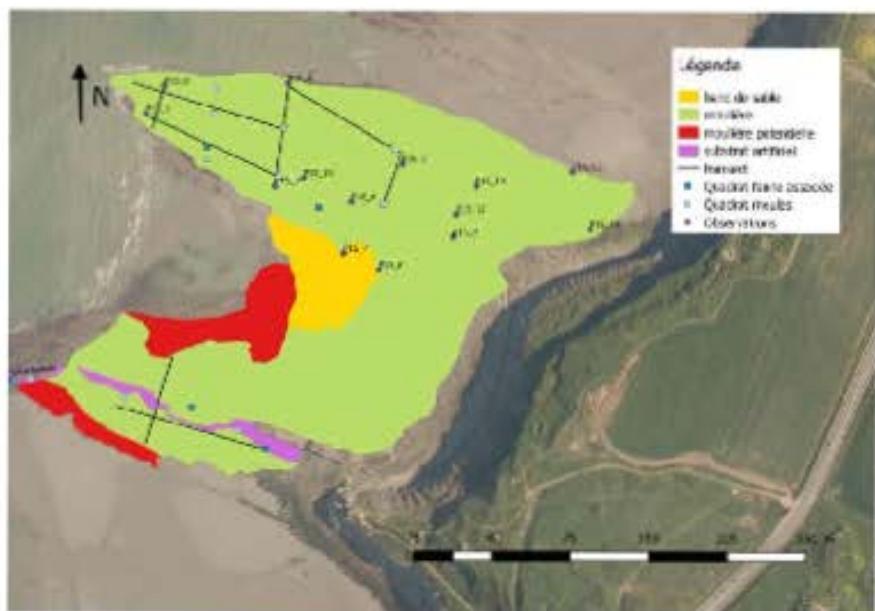


Figure 14 : Géomodel de la Plateau de la Châtaigneraie dans le Département du Morbihan (Bretagne) (D-Bat Université Rennes 2 - BREGEOL).

Descripteur TC

Huit transects ont été réalisés, sur 1^{er} à 116 m et avec des taux d'occupation variant de 0,31 à 0,70 (Tableau 75). Le taux d'occupation moyen y est de $387,7589 / 833,32 = 0,465$, ce qui est une valeur plutôt faible par rapport aux autres gisements prospected.

Tableau 75 : Calcul du taux d'occupation de la Pointe de la Crèche.

Transect	Pas occupés	Pas totaux	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	132	323	0,41	86,00 m	35,2300
2	195	428	0,46	141,03 m	66,2538
3	246	350	0,70	138,51 m	95,9370
4	78	130	0,60	45,82 m	27,4920
5	127	307	0,41	116,19 m	59,9379
6	101	241	0,42	100,81 m	42,3402
7	72	231	0,31	121,6 m	39,5560
Total				833,32 m	387,7589

Descripteur DM

$2524,80 \rightarrow 558,80 \text{ ind.m}^{-2}$.

Descripteur Extension

La moulière s'étend sur 86 % [9,88 / (9,88 + 1,58)] de la surface qu'elle pourra occuper, ce qui est une valeur correcte par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

5 modes quelque soit les niveaux, le 5^{ème} étant difficile à détecter dans les parties basses (Figure 55).

Descripteur DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 8 cm par an : elle varie selon les niveaux et les années (Tableau 76).

Tableau 76 : Valeurs des modes des longueurs des moulles de la Pointe de la Crèche.

Niveau	Haute	Médiocre	Basse	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	9	8	10	9	
M ₂ (mm)	14	11	16	14	3
M ₃ (mm)	20	25	26	24	10
M ₄ (mm)	35	33	35	34	7
M ₅ (mm)	38	39	7	39	8

Descripteur % 1 cm

En moyenne, seuls 2 % des moules ont une taille marchande tout niveau confondu (haute, médiane ou basse). En partie basse, ce pourcentage n'est que de 4 %.

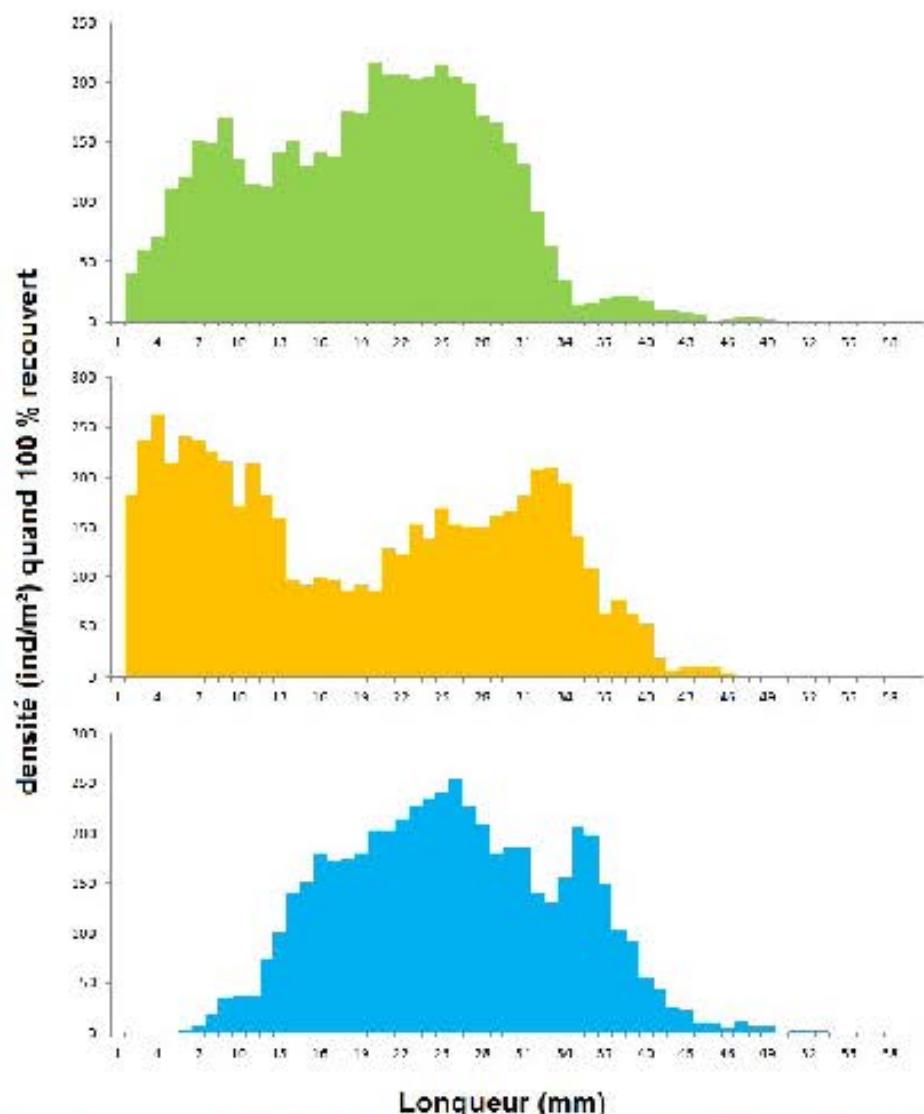


Figure 55 : Structure de la taille des moules de la Pointe de la Drèche (arête haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 5.

Descriptionn^a

Le coefficient α a tendance à être plus élevé dans les parties hautes (Tableau 77). Les valeurs en parties basses et médianes sont assez homogènes. Aucune valeur aberrante n'a été détectée.

Tableau 77 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats de la Pointe de la Crèche.

Quadrat	α
Q/H15a	$1,48092 \cdot 10^{-4}$
Q/H15b	$1,24001 \cdot 10^{-4}$
Q/H15c	$1,45554 \cdot 10^{-4}$
Q/M15a	$1,32581 \cdot 10^{-4}$
Q/M15b	$1,07117 \cdot 10^{-4}$
Q/M15c	$1,15566 \cdot 10^{-4}$
Q/B15a	$1,02357 \cdot 10^{-4}$
Q/B15b	$1,26499 \cdot 10^{-4}$
Q/B15c	$1,21150 \cdot 10^{-4}$

Descriptionn^a Indice AFNOR

L'indice Afnor (Tableau 78) est excellent dans les parties basses (valeur supérieure au 3^e quartile) et correct dans les parties médianes et hautes.

Tableau 78 : Valeurs de l'Indice AFNOR aux différents niveaux de la Pointe de la Crèche.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,17	22	0,01
Milieu	0,19	40	0,01
Bas	0,24	34	0,01

Descriptionn^a Indice d'Orban et al.

L'indice d'Orban et al. (Tableau 79) est excellent dans les parties basses (valeur supérieure au 3^e quartile) et correct dans les parties médianes et hautes.

Tableau 79 : Valeurs de l'Indice d'Orban et al. aux différents niveaux de la Pointe de la Crèche.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	86,71	22	10,85
Milieu	99,27	40	9,30
Bas	134,82	34	14,04

Descriptionn^a DF

Le gisement est très proche du port de Boulogne-sur-Mer qui le jouxte (DF = 0 m).

Descriptionn^a DE

Le gisement n'est pas proche d'un cours d'eau. La Liane se jette néanmoins dans le port de Boulogne à environ 3,0 km de là en amont. Le Wimereux est à 2,0 km en aval.

Descriptionn^a % F

La côte à l'Est n'est pas endiguée mais la ligne Sud de la corniche repose en partie sur un ouvrage artificiel. Il est possible de considérer un pourcentage F moyen d'environ 50 %.

Descriptionn^a ES

Un banc de sable recouvre 6 % de la potentielle mouillure.

Descriptionn^a Emisseurs

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Des fils de pêche abandonnés ont été repérés sur le gisement (Figure 56)



Figure 56 : Filet de pêche abandonné à la Pointe de la Crèche.

Descripteur Accrachage

Quelques traces d'arrachage ont été repérés sur le gisement

Descripteur Lirk

Un pêcheur professionnel a été rencontré lors de la prospection du 15 janvier 2016.

Descripteur % AV

Des algues vertes étaient visibles à hauteur d'environ 20 % dans les parties basses et médianes de la nécécité (Figure 57), soit l'équivalent d'environ 10 % de l'ensemble. Des algues vertes étaient également visibles en dehors de la morrière sur le haut de l'estran (Figure 58).



Figure 57 : La partie basse de la morrière est partiellement recouverte d'algues vertes.



Figure 58 : Les algues vertes sont très présentes au dessus de la ceinture à *Fucus spiralis*.

Descripteur Exotiques

3 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austrominius modestus* en faible densité globalement à tous les niveaux.
- ✓ *Buccardia proboscidea* en faible densité dans les parties hautes mais en densité modérée dans les parties médianes.
- ✓ *Lemigrapus sanguineus* en densité modérée dans les parties médianes.

Descripteur Opportunités

6 taxa opportunitaires ont été trouvés : *Buccardia proboscidea*, *Capitella sp.*, *Cirriformia tentaculata*, *Polydora chilensis*, Oligochaeta et Dolichoocidae. Ils représentent 6 % des abondances.

Descripteur Li

3 espèces migratrices ont été rencontrées :

- ✓ *Buccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties hautes et en densité modérée dans les parties médianes.
- ✓ *Polydora chilensis* est présente dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Pygospis elegans* est présente en faible densité dans les parties hautes.

Descripteur R.P.V.

Qualité microbiologique mauvaise au Parc 10N.

Descripteur DCE

La masse d'eau est en état écologique moyen et en mauvais état chimique, d'où un classement global mauvais.

Description Moules

La considérant cette nécropole comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $6.37 \cdot 10^6 \approx 3.25 \cdot 10^6$ ind. (Tableau 80).

Exploitabilité

Sur les 12 t (1/- 51 %) de moules, 1 t était de taille marchande au moment de la prospection, soit 0.1 t ha^{-1} . L'exploitation de ce gisement n'est pas recommandable compte-tenu de la faible proportion de moules de taille marchande. La situation pourrait être bien meilleure d'ici 1 an si la croissance se maintient et qu'aucune mortalité conséquente n'intervient.

Tableau 80 : Effectif et biomasse de moules par classe de taille.

L (mm)	N (ind)	B (kg)	L (mm)	N (ind)	B (kg)
1	0	0	31	171812	612
2	103080	0	32	199389	768
3	159787	0	33	142332	603
4	86125	1	34	129372	598
5	147058	1	35	176963	892
6	148660	4	36	119541	655
7	133382	5	37	82139	489
8	181774	11	38	69129	446
9	145112	13	39	86147	600
10	169203	20	40	18817	567
11	90792	15	41	13249	107
12	169050	34	42	22745	198
13	175048	46	43	13537	126
14	124254	40	44	10180	102
15	157088	63	45	5201	57
16	156756	75	46	5924	68
17	179388	101	47	2193	27
18	141844	98	48	9527	124
19	191343	155	49	0	0
20	190452	179	50	0	0
21	209805	229	51	0	0
22	230747	288	52	2445	40
23	200679	287	53	0	0
24	253099	410	54	0	0
25	224714	413	55	0	0
26	257257	533	56	0	0
27	236090	545	57	0	0
28	183097	472	58	0	0
29	203560	584	59	0	0
30	210460	667	Somme	6374516	12171

5-16/ Moulière de la Digue Nord à Boulogne-sur-Mer

Effort d'échantillonnage

La moulière de la Digue Nord a été prospectée à Boulogne-sur-Mer par Florence Beck, Philippe Kastner et François Elié Pante le 15 janvier 2016 par un coefficient de ramée de 8/ avec une pression atmosphérique d'environ 1017 hPa, un vent de Nord-Est d'environ 35 km.h⁻¹ et sans précipitation.

Trois prélevements de moulles (soit 3 x 0,25 m²) et un prélèvement de faire associée (0,25 m²) ont été réalisés. Un transect de 122 m a été réalisé dans la moulière (Figure 59).

Descripteur SM

La moulière s'étend sur environ 0,23 ha (/- 0,23 ha).

Descripteur SM²

Aucune moulière extérieure supplémentaire n'a été identifiée.

Descripteur Substrat

Magnétite.

Descripteur N2000

n.a.m.

Descripteur FUNIS

Hydrodynamisme : très exposé pour la partie Nord et abrité au Sud.

Elage : méiolittoral moyen.

Taille du substrat : équivalent à roches en place.

Code EUINS : A1.11 au niveau de la moulière.

Descripteur Typologie Buschbaum *et al.*

Faune épibenthique sur substrat rocheux.

Descripteur S

41 taxa.

Descripteur IP

Poulement diversifié (2,34 bits).

Descripteur J

Répartition peu équilibrée des densités ($P = 0,44$). Nematodes, moulles et Chironomidae représentent 84 % de la faune.

Descripteur TC

Un transect de 122 m a été réalisé. Son taux d'occupation était de 0,40 (126 pas occupés / 312 pas), ce qui est une valeur faible (inférieure au 1er quartile) par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur DM

2536,10 +/- 886,57 ind.m⁻².

Descripteur Exclusion

La moulière s'étend sur 100 +/- 0 % de la surface qu'elle peut occuper.

Descripteur NM

4 modes (Figure 50).



FIGURE 11 : Element de la Carte Rurale du territoire sur Rive Droite (Dioré) (Annexe n° 2 - PESOIS)

62

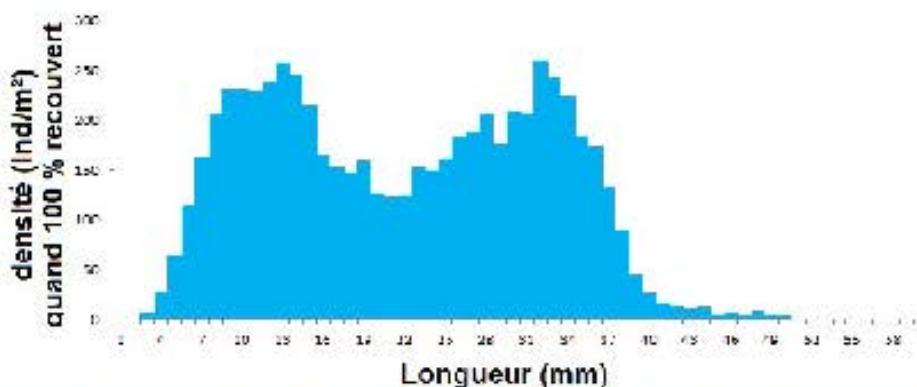


Figure 60 - Structure de la taille des moules de la Digue Nord de Boulogne-sur-Mer. Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 6 mm par an : elle varie selon les années (Tab. 81).

Tableau 81 : Valeurs des modes des longueurs des moules de la Digue Nord de Boulogne-sur-Mer.

Niveau	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	13	
M ₂ (mm)	19	6
M ₃ (mm)	28	9
M ₄ (mm)	32	4

Descripteur : % 4 cm

En moyenne, seuls 2 % des moules ont une taille marchande.

Descripteur a

Le coefficient a est assez homogène (Tableau 82). Aucune valeur aberrante n'a été détectée.

Tableau 82 : Valeurs du coefficient a dans les quadrats de la Digue Nord à Boulogne-sur-Mer.

Quadrat	a
QMB16a	$1,43680 \cdot 10^{-1}$
QMB16b	$1,16052 \cdot 10^{-1}$
QMB16c	$1,29935 \cdot 10^{-1}$

Descripteur Indice ATNCR

L'indice ATNCR est correct (0,19, valeur proche de la médiane avec un IC à 95 % de 0,01 calculé à partir de 35 moules).

Descripteur Indice d'Orxan *et al.*

L'indice d'Orxan *et al.* est excellent (118,18, valeur supérieure au 3ème quartile avec un IC à 95 % de 8,74 calculé à partir de 35 moules).

Descripteur DF

Le gisement est dans la zone portuaire de Boulogne-sur-Mer ($DF = 0$ m).

Descripteur DR

Le gisement n'est pas proche d'un cours d'eau. Le Liane se jette néanmoins dans le port de Boulogne à environ 3,3 km en amont. Le Wimereux est à 2,1 km en aval.

Descripteur % E

La totalité du site est artificiel (donc % E = 100 %).

Descripteur BS

Pas de banc de sable.

Descripteur Emisaires

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MID

Aucun ouvrage échelot n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur A arrachage

Aucune trace d'arrachage n'a été repérée sur le gisement.

Descripteur Link

Cinq pêcheurs (dont 3 professionnels) ont été rencontrés lors de la prospection du 15 janvier 2016.

Descripteur % AV

Des algues vertes étaient visibles sur les parois verticales (Figure 61). Au niveau de la moulure, le taux de recouvrement était très faible (< 1%).



Figure 61 : Les parois verticales sont recouvertes d'algues vertes.

Descripteur Exotiques

3 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austramiaetus modestus* en faible densité.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en densité modérée.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité.

Descripteur Opportunistes

7 taxons opportunistes ont été trouvés : *Capitella sp.*, *Cirratulus cirratus*, *Cirrijomia tentaculata*, *Polydora ciliata*, Oligochaete, *Jassa herdmani* et Dolichopodidae. Ils représentent 2 % des abondances.

Descripteur PI

1 espèce ingénierie a été rencontrée :

- ✓ *Polydora ciliata* est présente.

Descripteur REV

Qualité microbiologique mauvaise au Parc IUN.

Descripteur DCE

La masse d'eau est en état écologique moyen (pour la face Nord de la digue) et en mauvais état chimique, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

En considérant cette moulure comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $6,43 \cdot 10^6$ à $2,06 \cdot 10^5$ ind. (Tableau 83).

Explorabilité

Sur les 13 t (1/32 %) de moules, 1 t était de taille marchande au moment de la prospection, soit 3,0 t.ha⁻¹. L'exploitation de ce gisement n'est pas recommandable compte-tenu de la faible proportion de moules de taille marchande. Elle se situe de plus dans une zone de partie. La situation en termes de taille devrait être bien meilleure l'an prochain mais il ne sera toujours pas recommandable d'exploiter le gisement pour des raisons sanitaires.

Tableau 8.1 : Effectif et biomasse des moulins par classe de taille

L (mm)	N (ind)	B (kg)
1	0	0
2	0	0
3	0	0
4	24804	0
5	61011	1
6	110649	3
7	180360	7
8	203188	12
9	243748	22
10	255106	31
11	205527	33
12	239750	48
13	279992	73
14	263828	84
15	205157	87
16	182693	88
17	112996	66
18	171631	118
19	164967	134
20	148848	140
21	74435	81
22	148855	186
23	157526	225
24	159880	259
25	139763	257
26	191385	396
27	225630	521
28	157866	407
29	245362	704
30	132729	421

L (mm)	N (ind)	B (kg)
31	261119	944
32	236586	951
33	292912	1236
34	205453	949
35	184570	931
36	170888	937
37	171579	1021
38	65343	421
39	38159	266
40	33852	255
41	9048	73
42	9048	79
43	22450	210
44	0	0
45	15749	169
46	0	0
47	9048	100
48	9048	108
49	9048	125
50	0	0
51	0	0
52	0	0
53	0	0
54	0	0
55	0	0
56	0	0
57	0	0
58	0	0
59	0	0
Somme	6131806	13124

5-17/ Moulière potentielle de Sainte-Beuve à Boulogne-sur-Mer

Effort d'échantillonnage

La moulière potentielle de Sainte-Beuve a été prospectée dans l'encaïne du domaine pertinaire de Boulogne sur Mer par Philippe Kraemer et François Eric Piatte le 12 février 2016 par un sondage de muree de 105 avec une pression atmosphérique d'environ 996 hPa, un vent de Sud-Est d'environ 25 cm.h⁻¹ et sans précipitation.

Trois prélevements de faune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont deux en partie haute et un en partie basse ont été réalisés (Figure 52).

Description: SM

Ce site ne présente pas de moulière, telle que défini précédemment.

Description: SM?

Le site abrite en revanche une zone d'environ 1,95 ha (+/- 0,25 ha) qui accueille quelques moulles au niveau des aménagements.

Limits de la moulière

Propriété

Description: Substrat

Platier rocheux de faible pente avec des blocs de faible hauteur et partiellement recouvert de sable.

Description: N2000

non.

Description: RUMIS

Hydrodynamisme : abrité.

Clage : mixoclitoral inférieur.

Faille du substrat : roches et plages.

Cote EU-NIS : A1.21.

Description: Taxologie Buscibam et al.

Inapproprié

Description: S

52 fosses (4 dans la partie basse, 21 dans la partie médiane et 46 dans la partie haute).

Description: H'

Peuplement diversifié dans les parties basses (2,34 b/s), médianes (2,29 b/s) et hautes (2,74 b/s).

La valeur de H' tous prélevements confondus est de 2,96 bits, ce qui correspond à un peuplement diversifié.

Description: J

Répartition assez équitable des densités dans les parties basses ($J = 0,63$), médianes ($J = 0,55$) et hautes ($J = 0,55$).

La valeur moyenne de J tous prélevements confondus est de 0,53. Les nematodes et l'encelide *Phyllodocida mucosae* qui dominent ne représentent que 67 % de la faune.

Description: TC

Euproprié

Description: DM

Inapproprié

Description: extension

La moulière ne s'étend pas du tout sur la surface qu'elle pourrait occuper (0 / - 0 %).

Description: NM

Propriété

Description: DeltaM

Inapproprié

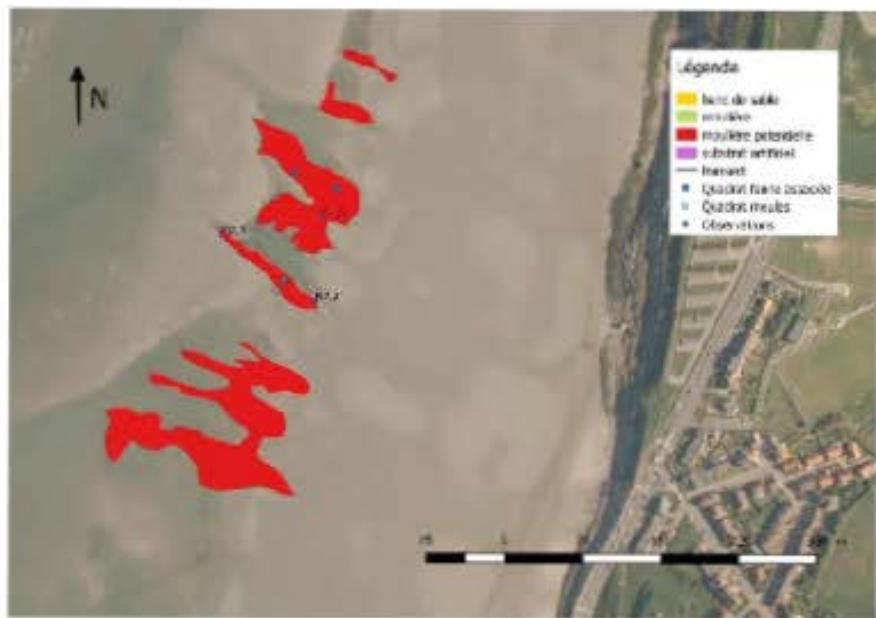


Figure 12 : Modèle indicatif de Sainte-Geneviève-de-Beauce (Source : Centre d'études et de recherche en géologie et en hydrologie, 2011).

12

Descripteur % à 4 cm

Inapproprié.

Descripteur a

Inapproprié.

Descripteur Indice ATNCR

Inapproprié.

Descripteur Indice c'Or' sur sable

Inapproprié

Descripteur DF

La moulière potentielle est dans la zone portuaire de Boulogne-sur-Mer (DP = 0 m).

Descripteur DF

La moulière potentielle n'est proche d'aucun cours d'eau. La Liane se jette néanmoins dans le port de Boulogne à environ 2,0 km de la cuvette.

Descripteur % à 5

Environ 20 % (partie Sud) du front de mer sont enrochés artificiellement.

Descripteur BS

Un sable est présent en très faible épaisseur sur une très grande partie de la moulière potentielle (Figure 63). De plus, les bancs de sable recouvrent environ 5 % de la moulière potentielle (Figure 64).



Figure 63 : Des algues vertes et une fine couche de sable recouvrent la moulière potentielle.



Figure 64 : Une partie de la mouillère potentielle est recouverte de sable.

Descripteur En issaires

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Aucun macrocéphète n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur Arrachage

Eu proprio.

Descripteur Life

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection.

Descripteur %v Ay

Des algues vertes étaient visibles à hauteur d'environ 30 % sur la mouillère potentielle (Figure 65).

Descripteur Exotiques

4 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austrominius modestus* en faible densité dans les parties hautes.
- ✓ *Ctenidium formosanum* en densité faible dans les parties hautes.
- ✓ *Paraphoxusyllis macaronesiensis* en densité faible dans les parties hautes.
- ✓ *Syllis gracilis* en densité modérée dans les parties hautes.

Descripteur Opportunistes

7 taxons opportunistes ont été trouvés : *Cavilleriella alata*, *Cirratulus cirratus*, *Cirriformia tentaculata*, *Polycora ciliata*, Oligochaète, *Jassa herdmani* et Dolichopodidae. Ils représentent 6 % des abondances.



Figure 65 : Du sable avec des *Lanice conchyliger* est présent sur la mouillure potentielle.

Descripteur E1

4 espèces marécageuses ont été rencontrées :

- ✓ *Lanice conchyliger* est présente en densité modérée dans les parties hautes.
- ✓ *Polydora chilensis* est présente dans les parties hautes.
- ✓ *Diplosoma elegans* est présente en densité modérée dans les parties basses.
- ✓ *Sabellaria spiraifosa* est présente en faible densité dans les parties hautes.

Descripteur RPV1

Pas de suivi dans l'enclos de perturbation mais la qualité microbiologique est mauvaise au PNC 10N.

Descripteur DCE

La masse d'eau est en mauvais état chimique, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

Inapproprié.

Exploitabilité

Le site est inexploitable et devrait le rester car même si une nouille venait à se développer, il lui faudrait plusieurs années pour que les moulures arrivent à une taille commerciale et la situation géographique (au sein du port) fait que l'exploitation devrait être interdite pour des raisons sanitaires.

5-18/ Moulière de la Digue Sud à Boulogne-sur-Mer

Effort d'échec allomage

La moulière de la Digue Sud a été prospectée au Sud du port de Boulogne-sur-Mer par Florence Beck et Thierry Ruelé le 12 février 2016 par un coefficient de niveau de 106 avec une pression atmosphérique d'environ 996 hPa, un vent de Sud Est d'environ 25 km.h⁻¹ et sans précipitation.

Trois prélevements de moules (soit 3 x 0,25 m²) ont été réalisés dont un par niveau. Deux d'entre eux ont également servi à l'étude de la faune associée (parties basses et hautes). Un troisième prélevement de faune associée (0,25 m²) a été réalisé dans la partie médiane (Figure 33). Trois transects ont été réalisés dans la moulière sur un total de 904 m (Figure 66).

Description SMP

La moulière se déroule sur environ 0,29 ha. L'emprise au sol ($\sim 0,12 \text{ ha}$) et $0,49 \pm 0,16 \text{ ha}$ de surface dépliée (car une partie de la moulière est sur une paroi verticale). L'inclinaison mesurée à ces mesures n'est pas égale au produit de l'inclinaison de mesure constatée (1 m) par la somme des pente moyenne des polygones car l'inclinaison ne concerne pas la jonction entre paroi horizontale et verticale. D'un autre côté, l'inclinaison de la mesure est la supérieure et n'est évaluée à 2 m compte-tenu des difficultés à contourner les enrochements dans leur partie basse. Elle est considérée comme nulle au niveau de la partie médiane (largeur de digue constante) et de l'ordre de 50 cm dans la partie haute (paroi verticale).

Description SMP

Aucune moulière potentielle supplémentaire n'a été détectée.

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute et à l'Est par l'altitude de la digue. Elle est limitée dans sa partie basse par la disparition des enrochements.

Description Substrat

Majoritairement en roches.

Description N2000

néant.

Description EUNIS

Habitat naturel extrêmement exposé

Elagage : médiolittoral.

Taille du substrat : très grands blocs et équivalents à roches en place

Codice EUNIS : A1.11 en rive de la moulière

Description Taxologie Buschbaum *et al.*

Faune épibenthique sur substrat rocheux.

Description S

65 taxa : 48 dans la partie basse, 47 dans la partie médiane et 22 dans la partie haute.

Description IP

Peuplement peu diversifié dans les parties basses (1,53 bits) et médianes (1,61 bits) mais diversifié dans les parties hautes (2,63 bits).

La valeur de IP tous prélevements confondus est de 2,59 bits, ce qui correspond à un peuplement diversifié.

Description J

Répartition peu équilibrée des densités dans les parties basses ($J = 0,30$) et médianes ($J = 0,31$). Nématodes et moules y représentent 39 % de la faune.

Répartition assez équilibrée dans les parties hautes ($J = 0,61$).

La valeur moyenne de J tous prélevements confondus est de 0,42.

Description TC

Trois transects ont été réalisés, chacun sur des faciès différents (Tableau 81). Le taux d'occupation moyen y est de $2232,33 / 4938 = 0,452$, ce qui est une valeur plutôt faible par rapport aux autres gisements prospectés.



Figure 62 : Géomorphologie Digue sur la Boulogne-sur-Mer [Source : OrthoLitho3D - NED3D].

Tableau 84 : Calcul du taux d'occupation de la Digue Sud de Boulogne-sur-Mer.

Transect	Taux d'occupation	Distance	Surface	Taux d'occupation x Surface
Paroi verticale	0,0	534,35 m	2025 m ²	20,25
Paroi horizontale	0,57	183,64 m	1422 m ²	810,54
Erosions/érosions	0,91	185,70 m	1491 m ²	1401,51
Total		903,69 m	4938 m ²	2232,33

Description DM

160,80 ind.m⁻² au niveau de la paroi verticale, 3805,48 ind.m⁻² au niveau de la paroi horizontale et 4584,00 ind.m⁻² au niveau des érosions. Réparties à la surface au sol, la densité est en moyenne de $(2025 \times 160,80 + 1422 \times 3805,48 - 1491 \times 4584,00) / (1422 + 1491) = 4315,74 \text{ ind.m}^{-2}$

Description Extension

La tranchée s'étend sur 100 +/- 0 % de la surface qu'elle peut occuper.

Description NM

6 mises : 2 sur la paroi verticale, 5 sur la paroi horizontale et 6 sur les érosions (Figure 67).

Description DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 8 mm par an : elle varie selon les supports (Tableau 85).

Tableau 85 : Valeurs des modes des longueurs des moules de la Digue Sud de Boulogne-sur-Mer.

Niveau	Paroi verticale	Paroi horizontale	Erosions	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	7	7	7	7	
M ₂ (mm)	20	17	15	17	10
M ₃ (mm)		24	25	25	3
M ₄ (mm)		32	31	32	7
M ₅ (mm)		38	42	40	8
M ₆ (mm)			49	49	9

Description % 4 cm

Aucune moule de taille marchande n'a été détectée sur la paroi verticale. Seuls 4 % des moules sont de taille marchande sur la paroi horizontale, 28 % le sont en revanche sur les érosions.

Description a

Le coefficient α a tendance à être plus faible dans les parties basses (Tableau 86). Aucune valeur aberrante n'a été détectée.

Tableau 86 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats de la Digue Sud à Boulogne-sur-Mer.

Quadrat	α
Q/MH18	1,24752.10 ⁻³
Q/MM18	1,23093.10 ⁻³
Q/B18	1,05337.10 ⁻³

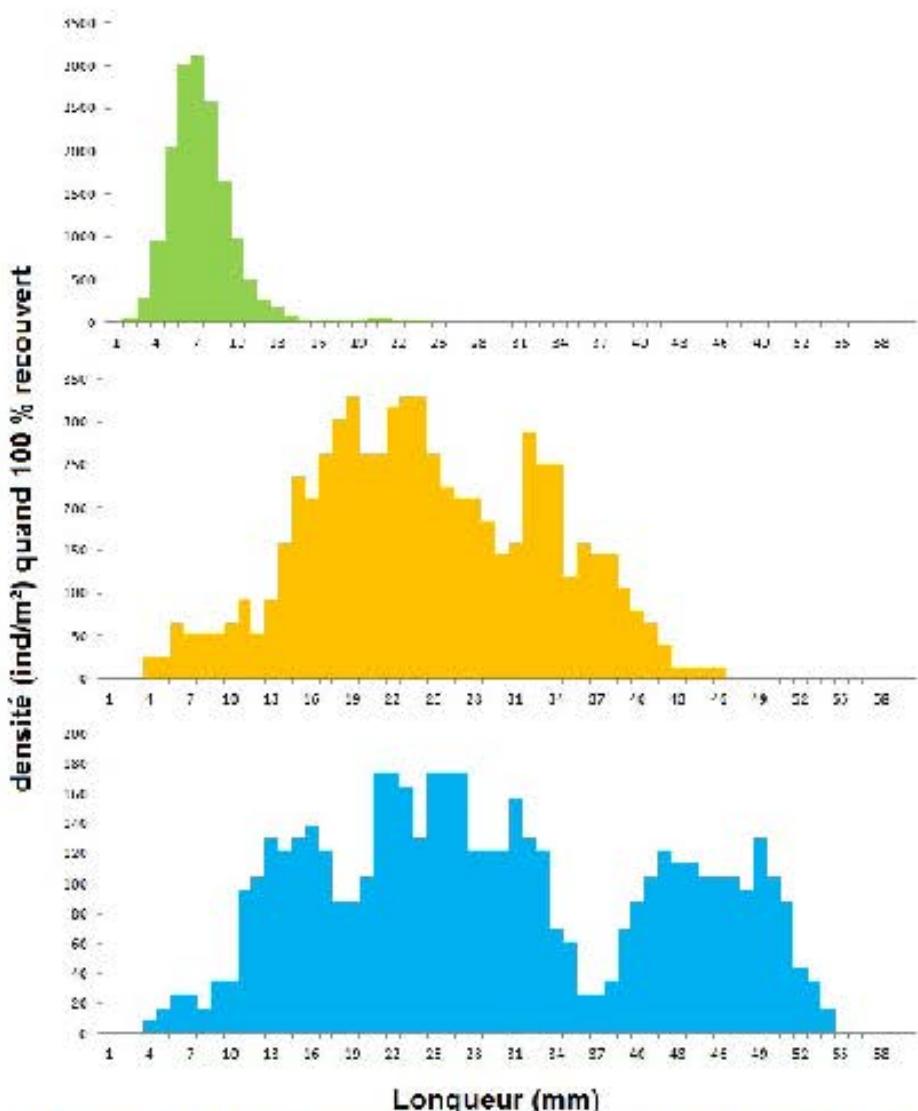


Figure 67 : Structure de la taille des moules de la Digue Sud de Boulogne-sur-Mer (paroi verticale en vert, paroi horizontale en orange et encrochements en bleu). Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur Indice ATNCR

L'indice Afnor (Tableau 87) est correct au niveau des encrochements et de la paroi horizontale (valeurs proches de la médiane). Il n'a pu être calculé pour la paroi verticale, faute de moule de taille marchande.

Tableau 87 : Valeurs de l'indice BENDR aux différents niveaux de la Digue Sud à Boulogne-sur-Mer

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Milieu	0,20	31	0,02
Bas	0,19	34	0,02

Descripteur Indice d'Orban et al.

L'indice d'Orban et al. (Tableau 88) est corrélaté au niveau des enrochements et de la paroi horizontale (valeurs proches de la médiane). Il n'a pu être calculé pour la paroi verticale, faute de trouée de taille marchande.

Tableau 88 : Valeurs de l'indice d'Orban et al. aux différents niveaux de la Digue Sud à Boulogne-sur-Mer.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Milieu	90,63	31	12,65
Bas	93,19	34	10,59

Descripteur DF

Le gisement est dans la zone portuaire de Boulogne-sur-Mer (DF = 0 m)

Descripteur DE

Le gisement n'est pas proche d'aucun cours d'eau. Les plus proches sont le ruisseau des Ningles à environ 3,0 km en amont et le Liane à environ 5,0 km en aval (elle fait un long détour pour sortir du port de Boulogne-sur-Mer).

Descripteur % E

Toute la totalité du site est artificiel (duo: % E = 100 %)

Descripteur BS

Pas de banc de sable sur la mouillère (BS = 0 %).

Descripteur Fir issaires

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Aucun macrodécidat n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur Attachege

Des traces d'attachege sont clairement visibles sur la paroi horizontale et sur certaines enrochements.

Descripteur Life

Cinq pêcheurs de loisir (dont un de murets et quatre à la ligne) ont été rencontrés lors de la prospection.

Descripteur % AV

Des algues vertes étaient visibles en faible proportion (< 5%) sur les enrochements et la paroi horizontale.

Descripteur Exotiques

4 espèces exotiques ont été rencontrées

- ✓ *Astrumnarius modestus* en faible densité dans les enrochements et la paroi verticale, mais en forte densité sur la paroi horizontale.
- ✓ *Boccardio proboscidea* en faible densité dans les enrochements et sur la paroi horizontale.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en faible densité à tous les niveaux
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les enrochements et sur la paroi horizontale.

Descripteur Opportunités

9 taxons opportunistes ont été trouvés : *Buccardia proboscidea*, *Capitella* sp., *Cirratulus cirratus*, *Cirriformia tentaculata*, *Pololea inornata*, *Polydora ciliata*, *Oligochaeta*, *Jassa herdmani* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 2 % des abondances.

Descripteur PI

5 espèces ingénieres ont été rencontrées :

- ✓ *Buccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les enrochements et sur la paroi horizontale.
- ✓ *Lanice conchilega* est présente en faible densité sur la paroi horizontale.
- ✓ *Polydora ciliata* est présente sur les enrochements et sur la paroi horizontale.
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité sur la paroi horizontale.
- ✓ *Sabellaria spinulosa* est présente en faible densité dans les enrochements.

Descripteur REV

Qualité microbiologique moyenne au Fort de l'Heurt

Descripteur DCE

La trame d'eau est en état écologique moyen et en mauvais état chimique, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

Le nombre de moules est estimé à environ $2025 \text{ m}^2 \times 160,80 \text{ ind.m}^{-2} = 3,26 \cdot 10^5$ ind. sur la paroi verticale, $1422 \text{ m}^2 \times 3805,48 \text{ ind.m}^{-2} = 5,41 \cdot 10^6$ ind. sur la paroi horizontale et $1491 \text{ m}^2 \times 4584,00 \text{ ind.m}^{-2} = 6,83 \cdot 10^6$ ind. sur les enrochements, soit un total de $1,25 \cdot 10^7$ moules.

Exploitabilité

Aucune moule n'est exploitée sur la paroi verticale. Sur les 131 t de moules disponibles sur les enrochements et la paroi horizontale, 73 t étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit 251,7 tha⁻¹. L'exploitation de ce gisement serait recommandable compte-tenu de la très forte proportion de moules de taille marchande au niveau des enrochements et des quantités disponibles, sous réserve d'analyses sanitaires satisfaisantes car il s'agit d'une eau portuaire. Mais à ce titre, la pêche est interdite pour des raisons sanitaires en application du principe de précaution. La situation devrait être la même l'an prochain, sous réserve qu'aucune mortalité importante n'intervienne.

5-19/ Moulière du Fort de l'Heurt au Portel

Effort d'échappement

La moulière du Fort de l'Heurt a été prospectée au Portel par Florence Beck, Philippe Kraemer et François Le Faou le 12 février 2016 pour un coefficient de muree de 136 par un coefficient de muree de 105 avec une pression atmosphérique d'environ 996 hPa, un vent de Sud-Est d'environ 25 cm.h⁻¹ et sans précipitation.

Neuf prélevements de moules (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et trois prélevements de laune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par niveau ont été réalisés. 17 transects ont été réalisés dans la moulière sur un total de 889 m (Figure 68).

Description SM

La moulière s'étend sur environ 5,10 ha (-/- 0,24 ha).

Description SM2

S'ajoutent à cela 1,12 ha (-/- 0,07 ha) de moulière potentielle où subsistent quelques moules sous un plateau sous épibiontes (probablement lié à un ancien recouvrement de sable) recouvert d'algues.

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la plage de sable du Portel et par les algues vertes. Elle est limitée dans sa partie basse par la marée. Elle est limitée au Nord et au Sud par la disparition du plateau.

Description Substra:

Platier rocheux avec des blocs de tailles variées.

Description N2000

non.

Description EUNIS

Hydrodynamisme : extrêmement exposé.

Etage : méiolittoral moyen et inférieur.

Taille du substrat : grands blocs.

Code EUNIS : A1.11 au niveau de la moulière.

Description Taxologie BouscBaum et al.

Faune épibiontique sur substrat rocheux

Description S

55 fosses, 39 dans la partie basse, 16 dans la partie médiane et 43 dans la partie haute.

Description H'

Peuplement diversifié dans les parties basses (2,14 bits) mais peu diversifié dans les parties médianes (1,08 bits) et hautes (1,76 bits).

La valeur de H' tous prélevements confondus est de 2,01 bits, ce qui correspond à un peuplement diversifié.

Description J

Répartition peu équitable des densités dans les parties basses ($J = 0,11$), médianes ($J = 0,28$) et hautes ($J = 0,33$).

La valeur moyenne de J tous prélevements confondus est de 0,36. Les nématodes, les moules et l'annelide *Phallusia mucosa* représentent 90 % de la faune.

Description TO

17 transects ont été réalisés, sur 21 à 93 m et avec des taux d'occupation variant de 0,33 à 0,92 (Tableau 89). Le taux d'occupation moyen y est de 560,8746 / 888,85 = 0,631, ce qui est une valeur très élevée par rapport aux autres gisements prospectés.



Figure 10 : Modélisation Thérouanne (Source : Orbi-Ulysse v2 - MECOIS).

H3

Tableau 89 : Calcul du taux d'occupation du fort de l'Heurt.

Transect	Pas occupés	Pas loiaux	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation à Diskette
1	83	167	0,50	55,36 m	32,6300
2	120	175	0,69	52,03 m	42,7938
3	149	245	0,43	92,97 m	39,9771
4	99	153	0,65	50,50 m	30,3250
5	99	175	0,57	58,89 m	39,8373
6	73	132	0,55	56,56 m	31,1380
7	37	75	0,49	33,10 m	15,2150
8	32	96	0,33	49,11 m	15,2365
9	97	127	0,76	56,82 m	50,7832
10	87	107	0,81	58,47 m	47,3507
11	49	65	0,75	36,23 m	27,1725
12	68	74	0,92	40,92 m	37,6464
13	65	79	0,84	50,95 m	47,8380
14	59	72	0,69	33,86 m	23,3537
15	42	75	0,56	36,31 m	20,3336
16	141	211	0,67	48,67 m	32,6169
17	90	122	0,74	21,11 m	15,6217
Total				888,85 m	560,8746

Descripteur DM

4694,15 / 1510,0 ind/m².

Descripteur Extension

La nécropole s'étend sur 82 +/- 2 % [5,10 / (5,10 + 1,12)] de la surface qu'elle pourrait occuper, ce qui est une valeur correcte par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

3 modes (Figure 59).

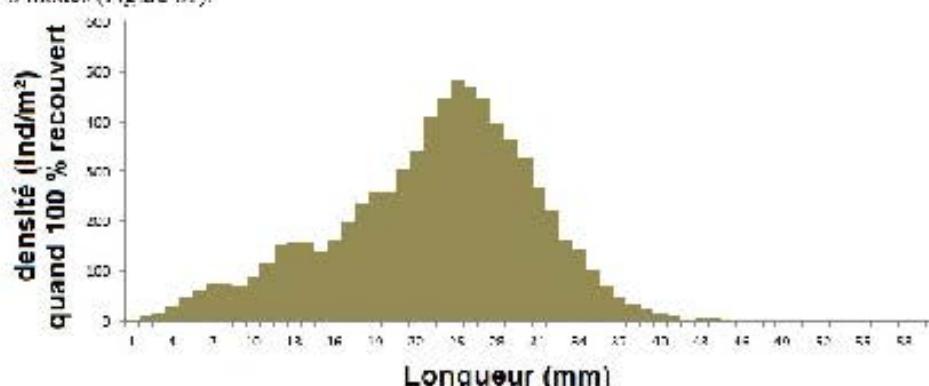


Figure 59 : Structure de la taille des mollusques du Fort de l'Heurt, tous nucuels confondus. Les résultats ont été issus par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 9 mm par an, elle varie fortement selon les années (Tableau 90).

Tableau 90 : Valeurs des moudes des longueurs des moulés de la Pointe de la Crèche.

Niveau	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	7	
M ₂ (mm)	13	6
M ₃ (mm)	25	12

Descripteur % 4 cm

La moyenne, seuls 0,6 % des moulés ont une taille marchande tout niveau confondu (haut, médian ou bas).

Descripteur α

Le coefficient α a tendance à être plus faible dans les parties basses (Tableau 91). Les valeurs des parties hautes et médianes sont assez homogènes. Aucune valeur aberrante n'a été détectée.

Tableau 91 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats du Fort de l'Heurt.

Quadrat	α
QMH19a	1,19910.10 ⁻¹
QMH19b	1,08110.10 ⁻¹
QMH19c	1,02109.10 ⁻¹
QMM19a	1,08624.10 ⁻²
QMM19b	1,19268.10 ⁻²
QMM19c	1,19069.10 ⁻²
QMB19a	8,85790.10 ⁻⁵
QMB19b	8,84564.10 ⁻⁵
QMB19c	7,96935.10 ⁻⁵

Descripteur Indice AFNCR

L'indice AFNCR (Tableau 92) est excellent dans les parties hautes et médianes (valeurs supérieures au 3ème quartile). Il est difficile d'apprécier la valeur dans les parties basses compte-tenu du taux effectif de moulés de taille marchande. La valeur de l'indice AFNCR a tendance à y être correcte (valeur proche de la médiane).

Tableau 92 : Valeurs de l'indice AFNCR aux différents niveaux du Fort de l'Heurt.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,22	36	0,01
Milieu	0,23	29	0,02
Bas	0,16	2	0,02

Descripteur Indice c'Orzán et al.

L'indice c'Orzán et al. (Tableau 93) est excellent dans les parties hautes et médianes (valeurs supérieures au 3ème quartile). Il est difficile d'apprécier la valeur dans les parties basses compte-tenu du taux effectif de moulés de taille marchande. La valeur de l'indice c'Orzán et al. a tendance à y être correcte (valeur proche de la médiane).

Tableau 93 : Valeurs de l'indice d'Orhan et al. aux différents niveaux du front de l'Heurt.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	126,63	35	9,15
Milieu	124,79	29	10,83
Bas	108,73	2	27,43

Description DU

Le gisement est proche de la zone portuaire de Boulogne-sur-Mer (DP = 3,4 km).

Description DE

Le gisement n'est pas proche d'un coude d'eau. Le plus proche est le ruisseau des Ningles à environ 1,7 km en amont.

Description % E

La totalité du front de mer est artificiel (dans % E = 100%).

Description HS

Pas de banc de sable dans la potentielle mouillière (HS = 0 %) mais sable à proximité.

Description En issaires

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Description MID

Aucun ouvrage échelé n'a été repéré sur le gisement.

Description A arraché

Aucune trace d'arrachage n'a été repérée sur le gisement.

Description Lite

Six pêcheurs de moules ont été recensés lors de la prospection du 12 février 2016, ainsi que deux pêcheurs d'arénicoles utilisant des perches à vers.

Description % AV

Des algues vertes étaient visibles à hauteur d'environ 10 % dans la mouillière et 50 % dans la mouillière potentielle (Figure 70), soit une valeur moyenne de 17 % pour l'ensemble de la potentielle mouillière.

Description Exotiques

3 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Astrumnius modestus* en faible densité à tous les niveaux.
- ✓ *Buccardia proboscidea* en faible densité dans les parties médianes.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les parties basses et hautes.

Description Opportunistes

8 taxons opportunistes ont été trouvés : *Buccardia proboscidea*, *Capitella* sp., *Couleurilia alata*, *Cirriformia tentaculata*, *Pholae inornata*, *Oligochaeta*, *Jassa helmanni* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 2 % des abondances.

Description FI

2 espèces migratrices ont été rencontrées :

- ✓ *Buccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties médianes.
- ✓ *Lanice conchilega* est présente en faible densité dans les parties basses et en densité modérée dans les parties hautes.



Figure 7D : La moulière potentielle est fortement recouverte d'algues vertes.

Descripteur REV.

Qualité microbiologique moyenne sur l'ordre de l'agent

Descripteur DCE

La masse d'eau est en état écologique moyen et en mauvais état clinique, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Monica

En considérant cette moulière comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $2,20 \cdot 10^7$ à $4,19 \cdot 10^7$ ind. (Tableau 94).

Exploitabilité

Sur les 42 t (1/ 19 %) de moules, 1 t était de taille marchande au moment de la prospection, soit $0,2 \text{ t ha}^{-2}$. L'exploitation de ce gisement n'est pas du tout recommandable compte-tenu de la très faible proportion de moules de taille marchande. Cette proportion ne sera en principe meilleure l'an prochain mais pas suffisante pour permettre une exploitation.

Tableau 9d : Effectif et biomasse des moulins par classe de taille

L (mm)	N (ind)	B (kg)
1	0	0
2	14643	0
3	73213	0
4	73987	1
5	118090	1
6	216625	6
7	222036	9
8	239219	14
9	223005	20
10	190195	23
11	372730	60
12	480728	96
13	507537	132
14	410356	134
15	486723	195
16	349540	168
17	614362	356
18	784040	541
19	712430	577
20	805588	757
21	788343	859
22	1110141	1388
23	1115187	1595
24	1398349	2265
25	1444079	2657
26	1431841	2564
27	1289395	2579
28	1233696	3183
29	1026548	2946
30	966622	3064

L (mm)	N (ind)	B (kg)
31	939325	3287
32	505541	1946
33	533532	2252
34	417456	1929
35	312537	1575
36	183511	1006
37	143732	855
38	82054	529
39	74756	521
40	41825	325
41	28153	228
42	0	0
43	13342	130
44	32430	325
45	0	0
46	10506	121
47	6960	85
48	0	0
49	0	0
50	0	0
51	0	0
52	0	0
53	0	0
54	0	0
55	0	0
56	0	0
57	0	0
58	0	0
59	0	0
Somme	22035318	42091

5-20/ Moulière du Cap d'Alprech au Portel

Effort d'échantillonnage

La moulière du Cap d'Alprech a été prospectée au Sud du Portel par Florence Beck, Philippe Kraemer, François Lele Partic et Thierry Ruellet :

- le 8 janvier 2016 par un coefficient de marée de 74, avec une pression atmosphérique d'environ 1001 hPa, un vent de Sud-Est d'environ 15 km.h⁻¹ et sans précipitation.

- le 12 février 2016 par un coefficient de marée de 106 avec une pression atmosphérique d'environ 996 hPa, un vent de Sud-Est d'environ 25 km.h⁻¹ et sans précipitation.

Neuf prélèvements de moulles (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par riveau et trois prélèvements de faune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par riveau ont été réalisés. 12 transects ont été réalisés dans la moulière sur un total de 752 m (Figure 71).

Descripteur SM

La moulière s'étend sur environ 4,59 ha (/- 0,24 ha).

Descripteur SM²

S'ajoutent à cela 3,65 ha (+/- 0,12 ha) de moulière potentielle où quelques moulles sont présentes dans les anfractuosités.

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie (très forte pente). Elle est limitée dans sa partie basse par la marée. Elle est limitée au Nord et au Sud par la disparition du substrat dur. La faible abondance d'espèces au niveau de la moulière potentielle Nord laisse à penser que la zone a probablement été soumise à un ancien ensablement mais la facilité d'accès à la zone depuis le Portel pourrait aussi expliquer cela.

Descripteur Substrat

Blocs rocheux de grande taille partiellement recouverts de sable sur un estran à forte pente.

Descripteur N2000

neutre.

Descripteur EUNIS

Hydrodynamisme : très exposé.

Etage méridional moyen et inférieur

Taille du substrat : très grands blocs

Codice EUNIS : A1.11 au niveau de la moulière.

Descripteur Taxologie BouscBaum et al.

Facilement épiphytique sur substrat inerteux

Descripteur S

45 taxa : 23 dans la partie basse, 39 dans la partie médiane et 33 dans la partie haute.

Descripteur H'

Peuplement très peu diversifié dans les parties basses (0,95 bits) et peu diversifié dans les parties médianes (1,17 bits) et hautes (1,39 bits).

La valeur de H' tous prélevements confondus est de 1,29 bits, ce qui correspond à un peuplement peu diversifié.

Descripteur J

Répartition peu équitable des denrées dans les parties basses ($J' = 0,20$), médianes ($J' = 0,23$) et hautes ($J' = 0,28$).

La valeur moyenne de J' tous prélevements confondus est de 0,24. Nématodes et moulles représentent 94 % de la faune.



Figure 7.2 : sensibilité du site d'Almen en présence d'un débarquement (Source : Cemagref, 2004).

Description TC

12 transects ont été réalisés, sur 15 à 155 m et avec des taux d'occupation variant de 0,33 à 0,78 (l'atlas au 95). Le taux d'occupation moyen y est de $122,9725 / 754,23 = 0,56\%$, ce qui est une valeur élevée (proche du 3ème quartile) par rapport aux autres gisements prospectés.

Tableau 95 : Calcul du taux d'occupation au Cap d'Alredet.

Transect	Nombre d'espèces occupées	Nombre total d'espèces	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	54	114	0,47	50,92 m	23,932%
2	38	78	0,49	35,02 m	17,159%
3	78	100	0,78	47,51 m	37,057%
4	30	90	0,33	45,45 m	14,996%
5	69	125	0,51	54,43 m	32,859%
6	52	130	0,40	53,28 m	25,312%
7	82	145	0,57	28,63 m	15,315%
8	39	56	0,70	16,11 m	11,277%
9	85	110	0,77	35,85 m	27,634%
10	151	208	0,73	52,14 m	45,382%
11	245	400	0,61	155,95 m	95,135%
12	189	369	0,51	148,93 m	75,954%
Total				754,23 m	122,9725

Description DM

$7571,42 \pm 3319,05 \text{ ind.m}^{-2}$.

Description Extension

La moulière s'étend sur $56 \pm 2\% [1,59 / (1,59 + 3,66)]$ de la surface qu'elle pourrait occuper, ce qui est une valeur faible par rapport aux autres gisements prospectés.

Description NM

5 modes : 3 dans les parties hautes et 2 dans les parties basses et médianes (Figure 72).

Description DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 11 mm par an ; elle varie selon les niveaux et les années (Tableau 96).

Tableau 96 : Valeurs des rendues des longueurs des moulles du Cap d'Alredet.

Niveau	Haut	Médiocre	Bas	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	10	6	9	8	
M ₂ (mm)		12	13	13	5
M ₃ (mm)	23	23	28	25	12
M ₄ (mm)	35	43	39	39	14
M ₅ (mm)		56	50	53	14

Description % à 4 cm

En moyenne, seuls 0,5 % des moulles ont une taille marchande tout niveau confondu (haut, médium ou bas).

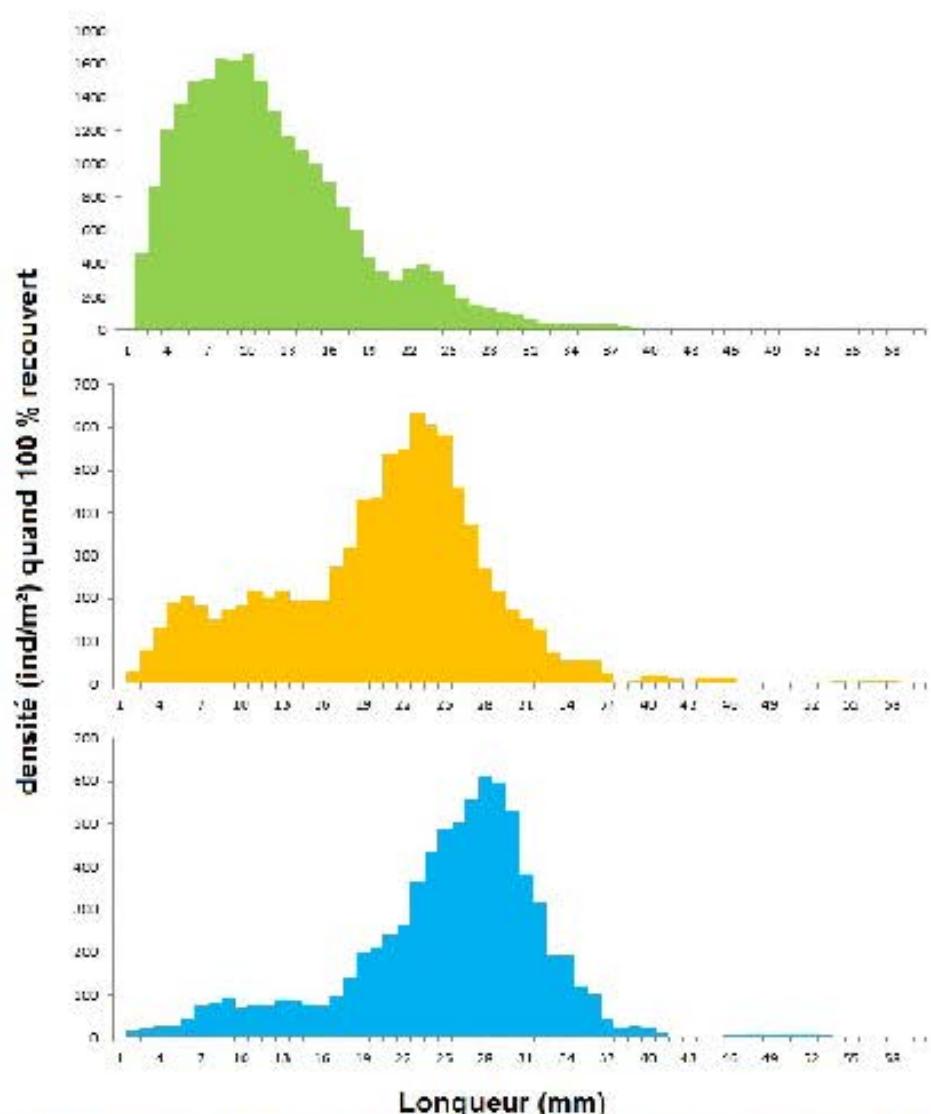


Figure 72 : Structure de la taille des moules du Cau d'Alprech (partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur a

Le coefficient α a tendance à être plus élevé dans les parties hautes (Tableau 97). Aucune valeur aberrante n'a été détectée

Tableau 97 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats du Cap d'Alprech.

Quadrat	α
QMH20c	$1,39869 \cdot 10^{-1}$
QMH20b	$1,61753 \cdot 10^{-2}$
QMH20c	$1,70463 \cdot 10^{-4}$
QMM20a	$9,79745 \cdot 10^{-5}$
QMM20b	$1,27543 \cdot 10^{-9}$
QMM20c	$1,21159 \cdot 10^{-1}$
QMB20a	$8,49797 \cdot 10^{-5}$
QMB20b	$7,76109 \cdot 10^{-6}$
QMB20c	$9,43441 \cdot 10^{-8}$

Descripteur Indice ATNCR

L'indice ATNCR (Tableau 98) est correct quelque soit le niveau (valeurs proches de la médiane), ou a tendance au moins à être correct car il est difficile d'évaluer la valeur dans les parties hautes et basses compte-tenu du faible effectif de moules de taille marchande.

Tableau 98 : Valeurs de l'Indice ATNCR aux différents niveaux du Cap d'Alprech.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,18	5	0,03
Milieu	0,19	33	0,02
Bas	0,18	13	0,03

Descripteur Indice c'Orban et al.

L'indice d'Orban et al. (Tableau 99) est correct quelque soit le niveau (valeurs proches de la médiane), ou a tendance au moins à être correct car il est difficile d'évaluer la valeur dans les parties hautes et basses compte-tenu du faible effectif de moules de taille marchande.

Tableau 99 : Valeurs de l'Indice d'Orban et al. aux différents niveaux du Cap d'Alprech.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	90,68	5	23,97
Milieu	95,60	33	13,51
Bas	100,85	11	17,51

Descripteur DF

Le gisement est loin de toute zone portuaire. La plus proche est celle de Boulogne-sur-Mer qui est à environ 4,2 km en aval (point le plus proche de la moulière par rapport à la scie du port).

Descripteur DB

Le gisement n'est pas proche d'un cours d'eau. Le plus proche est le ruisseau des Noglers à environ 500 m en amont.

Descripteur % F

La totalité du front de mer est naturelle (donc % F = 0 %).

Descripteur RS

Ensemble, sur environ 30 % de la surface de la potentielle moulière par petits bancs (Figure 73).



Figure 73 : Ensemble du gisement du Cap d'Alprech.

Descripteur Barrières

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Aucun macrocécéphale n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur Arrachage

Des traces de décrochement sur les parties sommitales des blocs rocheux ont été observées (Figure 74).



Figure 74 : Traces d'arrachage de moules (au niveau du P4).

Descripteur Life

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection du 8 juillet 2016.

Trois pêcheurs de moules ont été rencontrés lors de la prospection du 12 février 2016.

Descripteur % A.V

Aucune algue verte n'a été détectée lors des prospections sur la moulrière.

Descripteur Exotiques

4 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austramioius modestus* en faible densité dans les parties médianes mais en forte densité dans les parties hautes.
- ✓ *Boccardia proboscidea* en faible densité dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en faible densité à tous les niveaux.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les parties médianes.

Descripteur Opportunistes

8 taxa opportunistes ont été trouvés : *Boccardia proboscidea*, *Capitella sp.*, *Cirriformia tentaculata*, *Phoxo inornata*, *Polydora ciliata*, *Oligochaeta*, *Jassa北海* et Dolichopodidae. Ils représentent 1 % des abondances.

Descripteur BI

3 espèces invasives ont été rencontrées :

- ✓ *Boccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Lanice conchilega* est présente en faible densité dans les parties médianes.
- ✓ *Polydora ciliata* est présente dans les parties hautes.

Descripteur REV

Qualité microbiologique moyenne au Fort de l'Île de Ré.

Descripteur DCE

La masse d'eau est en état écologique moyen et en mauvais état chimique, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

En considérant cette moulrière comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $5,73 \cdot 10^7$ à $7,99 \cdot 10^7$ ind. (Tableau 100).

Exploitabilité

Sur les 58 (% 14 %) de moules, 4 étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit $0,9 \text{ t.ha}^{-1}$. L'exploitation de ce gisement n'est pas du tout recommandable compte-tenu de la très faible proportion de moules de taille marchande. Il devrait en être de même encore dici 1 an.

Tableau 100 : effectif et biomasse de moulés par classe de taille.

L (mm)	N (ind)	B (kg)
1	151698	0
2	563384	0
3	1429277	0
4	2098515	21
5	2258808	23
6	2348938	70
7	2802519	112
8	2338752	140
9	2759537	248
10	2905190	349
11	2439473	390
12	2296298	459
13	2018541	525
14	1926014	617
15	1796252	719
16	1692394	812
17	1433582	831
18	1572532	1085
19	1489763	1207
20	1461998	1374
21	1310830	1429
22	1795605	2245
23	1898561	2715
24	2220344	3597
25	1761316	3241
26	1719306	3559
27	1392763	3217
28	1484076	3829
29	1409355	4045
30	1021862	3239

L (mm)	N (ind)	B (kg)
31	973518	3408
32	518555	2112
33	537574	2269
34	219549	1015
35	436413	2200
36	258865	1419
37	136267	811
38	52316	337
39	51308	358
40	74917	563
41	54521	442
42	0	0
43	0	0
44	0	0
45	67314	721
46	0	0
47	14859	181
48	0	0
49	14859	205
50	0	0
51	14859	232
52	18510	306
53	13351	234
54	0	0
55	13351	261
56	0	0
57	13351	291
58	13351	306
59	0	0
Somme	5326357	5769

5-21/ Moulière des Ningles au Portel

Effort d'échantillonnage

La moulière des Ningles a été prospectée au Sud du Portel par Florence Beck, Philippe Kraemer et François Etienne Paulin Poute :

- le 8 janvier 2016 par un coefficient de marée de 74, avec une pression atmosphérique d'environ 1001 hPa, un vent de Sud-Est d'environ 15 km.h⁻¹ et sans précipitation.

- le 23 février 2016 par un coefficient de marée de 89 avec une pression atmosphérique d'environ 1013 hPa, un vent de Nord d'environ 13 km.h⁻¹ et sans précipitation.

Neuf prélevements de moulles (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et trois prélevements de faune associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par niveau ont été réalisés. Huit transects ont été réalisés dans la moulière sur un total de 418 m (Figure 75).

Description SM

La moulière s'étend sur environ 2,32 ha (+/- 0,09 ha).

Description SM²

S'ajoutent à cela 0,68 ha (+/- 0,04 ha) de moulière potentielle où quelques moulles sont présentes dans les anfractuosités du platier.

Limits de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie. Elle est limitée dans sa partie basse par la mer. Elle est limitée au Nord par des bancs de sable. Elle est limitée au Sud par le développement d'algues vertes puis par une plage sablonneuse.

Description Substrat

Platier rocheux avec des blocs de grande taille.

Description N2000

neant.

Description EUNIS

Hydrodynamisme : très exposé.

Etage : méiolitoral supérieur et moyen

Taille du substrat : très grands blocs.

Codice EUNIS : A111 en 1er étage de la moulière.

Description Tyxologie Buscibet et al.

Façade épibenthique sur substrat rocheux.

Description S

53 taux, 33 dans la partie basse, 32 dans la partie médiane et 40 dans la partie haute.

Description IP'

Peuplement peu diversifié dans les parties basses (1,85 bits), médianes (1,68 bits) et hautes (1,56 bits).

La valeur de IP' tous prélevements confondus est de 1,83 bits, ce qui correspond à un peuplement peu diversifié.

Description J

Répartition peu équitable des densités dans les parties basses ($J = 0,37$), médianes ($J = 0,34$) et hautes ($J = 0,32$).

La valeur moyenne de J tous prélevements confondus est de 0,33. Nematodes et moulles représentent 88 % de la faune.

Description TC

Huit transects ont été réalisés, sur 26 à 162 m et avec des taux d'occupation variant de 0,31 à 0,64 (Tableau 101). Le taux d'occupation moyen y est de 198,1215 / 418,45 = 0,473, ce qui est une valeur correcte (produit de la médiane) par rapport aux deux gisements prospectés.

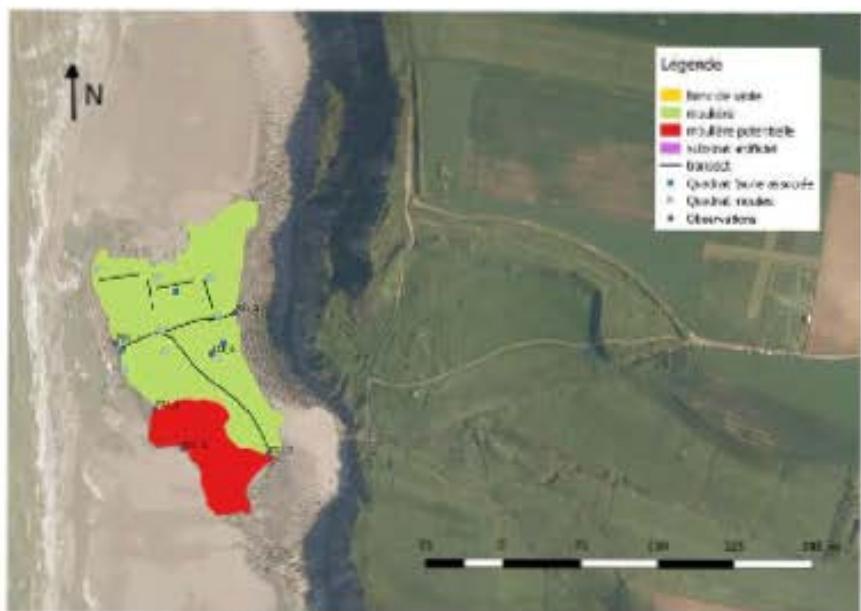


Figura 29 - Monitorio en Rincón (Área 1: Ondas Marinas #2 - 090208).

Tableau 101 : Calcul du taux d'occupation aux Ningos.

Transect	Pas occupés	Pas totaux	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	40	103	0,39	41,56 m	15,2084
2	54	120	0,45	55,32 m	24,8965
3	23	61	0,38	26,01 m	11,7045
4	141	286	0,49	161,58 m	79,1742
5	44	141	0,31	40,30 m	12,4930
6	15	95	0,16	28,55 m	13,1185
7	71	118	0,60	36,31 m	21,7860
8	55	87	0,64	28,81 m	18,4384
Total				418,45 m	198,1215

Descripteur DM5732,97 +/- 1809,10 ind.m⁻².Descripteur Extension

La moraine s'étend sur 7,7 +/- 2 % [2,32 / (2,32 + 0,68)] de la surface qu'elle pourrait occuper, ce qui est une valeur correcte par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

7 modes : 6 dans les parties hautes, 5 dans les parties médianes et basses (Figure 76).

Descripteur DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 6 mm par an, à moins qu'il y ait deux vagues de recenterment par an (dans ce cas la croissance sera à double) elle varie selon les niveaux et les années (Tableau 102).

Tableau 102 : Valeurs des modes des longueurs des moulins des Ningos.

Niveau	Haut	Médiocre	Basse	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	5	5	5		
M ₂ (mm)	9	10	16	12	7
M ₃ (mm)	17			17	5
M ₄ (mm)	21	21	22	20	3
M ₅ (mm)	29		28	29	9
M ₆ (mm)	34	34		34	5
M ₇ (mm)	40	40	36	32	8

Descripteur % 4 cm

La moyenne, seuls 0,8 % des moulins ont une taille marchande tout niveau confondu (haut, médian ou bas).

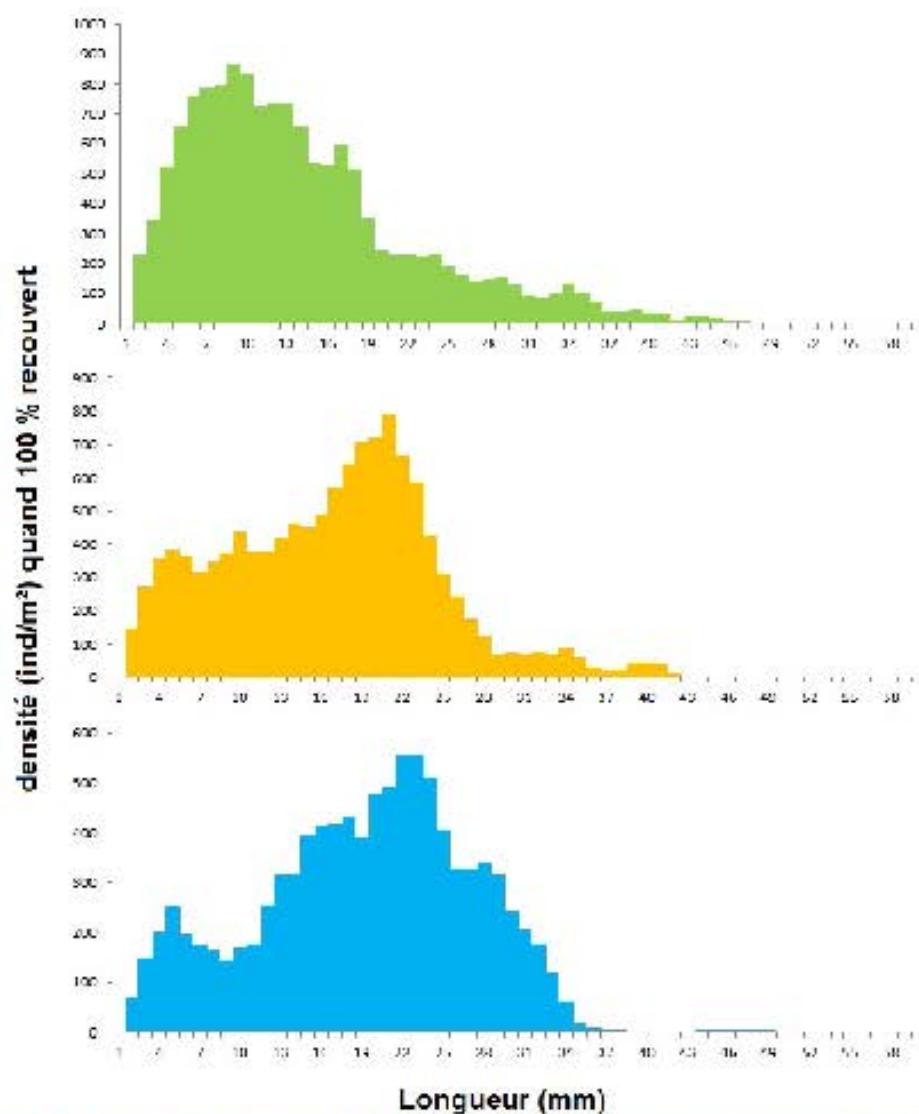


Figure 76 : Structure de la taille des moules des Ningaloo (partie haute en vert, médiane en orange et basse en bleu). Les résultats ont été issus par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur α

Le coefficient α est assez homogène quelque soit le niveau (Tableau 103). Les valeurs issues des quadrats QMH21c, QMM21b et QMB21a sont cependant plus élevées que les autres.

Tableau 103 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats des Ninglais.

Quadrat	α
QMH21c	$1,31713 \cdot 10^{-4}$
QMH21b	$1,44440 \cdot 10^{-4}$
QMH21a	$2,73980 \cdot 10^{-4}$
QMM21a	$1,26059 \cdot 10^{-4}$
QMM21b	$2,42053 \cdot 10^{-4}$
QMM21c	$1,24415 \cdot 10^{-4}$
QMB21a	$2,29781 \cdot 10^{-4}$
QMB21b	$1,12914 \cdot 10^{-4}$
QMB21c	$1,13443 \cdot 10^{-4}$

Descripteur Indice AFNOR

L'indice Afnor (Tableau 104) a tendance à être correct dans les parties basses et médianes et excellent dans les parties hautes. Le tableau effectif de moules de taille marchande rend néanmoins l'interprétation délicate.

Tableau 104 : Valeurs de l'indice AFNOR aux différents niveaux des Ninglais.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,21	5	0,07
Milieu	0,16	19	0,02
Bas	0,15	7	0,03

Descripteur Indice d'Orban et al.

L'indice d'Orban et al. (Tableau 105) a tendance à être correct dans les parties hautes et médianes et mauvaise dans les parties basses. Le tableau effectif de moules de taille marchande rend néanmoins l'interprétation délicate d'autant que l'information est en partie contradictoire avec celle de l'indice Afnor.

Tableau 105 : Valeurs de l'indice d'Orban et al. aux différents niveaux des Ninglais.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	114,81	3	30,75
Milieu	82,93	22	11,03
Bas	73,21	7	15,24

Descripteur DF

Le gisement est loin de toute zone exhalante. La plus proche est celle de Boulogne-sur-Mer qui est à environ 5,2 km en aval (point le plus proche de la marégraphe par rapport à la scie du port).

Descripteur DE

Le gisement est très proche du ruisseau de Ninglais (à 70 m environ). Le plus proche des autres cours d'eau est en amont au Sud d'Equivel à environ 3,2 km en amont.

Descripteur % F

La totalité du front de mer est naturelle (donc % F = 0 %).

Descripteur BS

Aucun banc de sable sur la potentielle moulière (donc BS = 0 %), mais des bancs de sable sont présents à proximité.

Descripteur En ressource

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Des pinces et des éléments métalliques ont été repérés sur le gisement (Figure 77).



Figure 77 : Macrodéchets sur la moulière des Ningles.

Descripteur Attracheage

Aucune trace d'attracheage n'a été repérée sur le gisement.

Descripteur Lile

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection du 8 janvier 2016.

Descripteur % AV

Des algues vertes étaient visibles en très faible proportion (< 1 %) sur la moulière. Le taux de recouvrement était non négligeable (10 %) au niveau de la moulière potentielle.

Descripteur Exotiques

4 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austrominius modestus* en faible densité dans les parties basses et hautes mais en forte densité dans les parties médianes.
- ✓ *Buccardia proboscidea* en densité modérée dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en faible censité dans les parties médiennes et hautes.
- ✓ *Syllis gracilis* en faible densité dans les parties hautes.

Descripteur Opportunités

10 taxa opportunistes ont été trouvés : *Buccardia proboscidea*, *Copitella* sp., *Cutteriella alata*, *Cirratulus cirratus*, *Cirriformia tentaculata*, *Pholus horrenus*, *Polycora ciliata*, *Oligochaeta*, *Jassae herdmani* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 4 % des abondances.

Descripteur B1

4 espèces inépuisables ont été rencontrées :

- ✓ *Buccardia proboscidea* est présente en densité modérée dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Lanice caerulea* est présente en faible densité dans les parties basses et medianes et en densité modérée dans les parties hautes.
- ✓ *Polydora ciliata* est présente dans les parties medianes et hautes.
- ✓ *Pygespia elegans* est présente en faible densité dans les parties medianes et hautes.

Descripteur REV*

Qualité microbiologique moyenne au Port de l'Île d'ant

Descripteur DCE

La masse d'eau est en état écologique moyen et en mauvais état chimique, d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

En considérant cette moulrière comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $3,29 \cdot 10^7$ à $1,55 \cdot 10^8$ ind. (Tableau 106).

Exploitabilité

Sur les 31 t (+/- 5 %) de moules, 2 t étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit $0,9 \text{ t ha}^{-1}$. L'exploitation de ce gisement n'est pas du tout recommandable compte tenu de la très faible proportion de moules de taille marchande. Il devrait encore en être de même l'an prochain.

Tableau 106 : Effectif et biomasse de moulés par classe de taille.

L (mm)	N (ind)	B (kg)
1	20562	0
2	438663	0
3	738418	0
4	908321	9
5	1286067	13
6	1312575	39
7	976030	39
8	1163119	70
9	1413512	127
10	1163372	140
11	1325224	212
12	981124	196
13	1402248	365
14	1588384	508
15	9065111	363
16	1251778	601
17	1744676	1012
18	1315022	507
19	1238875	1003
20	1394430	1311
21	1276398	1392
22	1430441	1788
23	1254879	1794
24	1016568	1647
25	902179	1660
26	528086	1093
27	560739	1295
28	651393	1681
29	441045	1266
30	370989	1176

L (mm)	N (ind)	B (kg)
31	402580	1409
32	214530	826
33	305746	1290
34	261324	1207
35	208445	1051
36	18792	103
37	68302	407
38	79187	511
39	27373	191
40	128168	964
41	49841	404
42	0	0
43	27010	252
44	35248	353
45	9545	103
46	18752	215
47	0	0
48	9545	125
49	0	0
50	0	0
51	0	0
52	0	0
53	0	0
54	0	0
55	0	0
56	0	0
57	0	0
58	0	0
59	0	0
Somme	32866916	31118

5-22/ Moulière vers Equihen au Portel

Effort d'échantillonnage

La moulière vers Equihen a été prospectée au Sud du Portel par Florence Back, Philippe Kraemer, François Lele Partic et Jean-Denis Talleux :

- le 8 janvier 2016 par un coefficient de marée de 74, avec une pression atmosphérique d'environ 1001 hPa, un vent de Sud-Est d'environ 15 km.h⁻¹ et sans précipitation.
- le 23 février 2016 par un coefficient de marée de 89 avec une pression atmosphérique d'environ 1013 hPa, un vent de Nord d'environ 13 km.h⁻¹ et sans précipitation.
- le 26 février 2016 par un coefficient de marée de 87 avec une pression atmosphérique d'environ 1013 hPa, un vent de Sud-Est d'environ 9 km.h⁻¹ et sans précipitation.

Nous prélevons de moulles (soit 9 x 0,25 m²) dont trois par niveau et trois prélevements de limne associée (soit 3 x 0,25 m²) dont un par niveau ont été réalisés. 10 tronçons ont été réalisés dans la moulière sur un total de 546 m (Figure 78).

Description SM

La moulière s'étend sur environ 2,1 ha (+/- 0,10 ha).

Description SMP

S'ajoutent à cela 1,04 ha (+/- 0,08 ha) de moulière potentielle où les moulles sont absentes probablement en lien avec un ancien ensablement (0,27 ha étaient encore recouverts de sable lors des prospections).

Limits de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie et par un ancien recouvrement de sable. Elle est limitée dans ses parties basses, Nord et Sud par des bancs de sable. Des banquettes à *Lance coquilleau*, annélides qui accapuient le sable, sont d'ailleurs présentes dans la moulière et en limitent quelquefois le développement.

Description Substrat

Pletier rocheux avec des blocs de grande taille partiellement recouverts de sable.

Description N2000

neant.

Description EUANTS

Hydromorphique exposé

Elage : médiolitoral supérieur et moyen

Taille du substrat : très grands blocs

Codex EUANTS : A1.11 en 1 vers de la moulière

Description Taxologie Buschbaum et al.

Faune épibenthique sur substrat rocheux.

Description S

36 taxa : 28 dans la partie basse, 25 dans la partie médiane et 18 dans la partie haute.

Description IP'

Peuplement peu diversifié dans les parties basses (1,26 bits) et médianes (1,10 bits) et très peu diversifié dans les parties hautes (0,83 bits).

La valeur de IP' tous prélevements confondus est de 1,70 bits, ce qui correspond à un peuplement peu diversifié.

Description J'

Répartition peu équitable des densités dans les parties basses ($J = 0,27$), médianes ($J = 0,24$) et hautes ($J = 0,20$).

La valeur moyenne de J' tous prélevements confondus est de 0,33. Nématodes et moulles représentent 90 % de la faune.

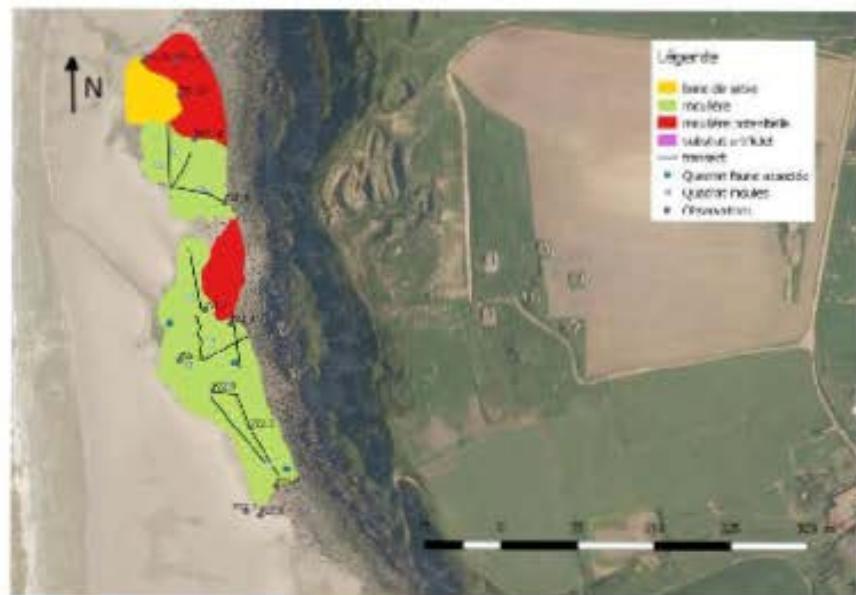


Figure 78 - Modélisation géologique de la plage... (Méthode de l'INRA 2000).

182

Descripteur TC

10 transects en clé réalisés, sur 24 à 88 m et avec des taux d'occupation variant de 0,31 à 0,62 (Tableau 107). Le taux d'occupation moyen y est de $241,8556 / 545,89 = 0,443$, ce qui est une valeur correcte par rapport aux autres gisements prospectés.

Tableau 107 : Calcul du taux d'occupation de la moulière vers Equihen au Portel.

Transect	Pas occupés	Pas totaux	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	55	146	0,38	28,31 m	33,5578
2	27	49	0,55	23,54 m	12,9470
3	53	130	0,41	32,62 m	33,8742
4	33	54	0,61	35,59 m	21,7069
5	45	105	0,43	52,67 m	22,6481
6	29	66	0,44	39,50 m	17,3800
7	12	92	0,13	50,00 m	23,0000
8	33	90	0,37	48,07 m	17,7859
9	43	140	0,31	51,01 m	18,9131
10	69	112	0,62	54,58 m	40,0396
Total				545,89 m	241,8556

Descripteur DM

$5940,69 \approx 1393,52 \text{ ind/m}^2$.

Descripteur Extension

La moulière s'étend sur $67 \approx 3\% [2,11 / (2,11 + 1,04)]$ de la surface qu'elle pourrait occuper, ce qui est une valeur faible (intérieure au tiers) par rapport aux autres gisements prospectés.

Descripteur NM

4 modes (Figure 79).

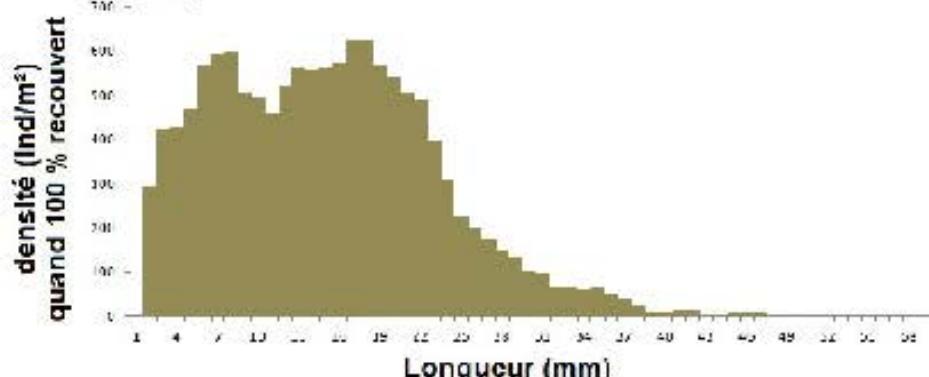


Figure 79 : Structure de la taille des moules vers Equihen au Portel, tous niveaux confondus. Les résultats ont été issés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Descripteur DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 12 mm par an : elle varie selon les années (Tableau 108)

Tableau 108 : Valeurs des moyennes des longueurs des moulés des angles.

Niveau	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	7	
M ₂ (mm)	18	11
M ₃ (mm)	25	17
M ₄ (mm)	42	7

Descripteur % à 1 cm

En moyenne, seuls 0,6 % des moulés ont une taille n'arrive pas tout niveau confondu (haut, médian ou bas).

Descripteur α

Le coefficient α est plus faible dans les parties basses (Tableau 109). La valeur obtenue en QMH22b semble aberrante.

Tableau 109 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats vers Equilibre au Portel.

Quadrat	α
QMH22e	$1,43702 \cdot 10^{-1}$
QMH22h	$3,32605 \cdot 10^{-1}$
QMH22c	$1,39657 \cdot 10^{-1}$
QVM22a	$1,27406 \cdot 10^{-1}$
QVM22b	$1,22527 \cdot 10^{-1}$
QVM22c	$1,33529 \cdot 10^{-1}$
QMB22a	$1,21004 \cdot 10^{-1}$
QMB22b	$9,05109 \cdot 10^{-2}$
QMB22c	$1,21567 \cdot 10^{-1}$

Descripteur Indice AFNCR

L'indice AFNCR (Tableau 110) est correct dans la partie basse. Dans les autres niveaux, le faible effectif de moulés de taille marchande rend l'interprétation délicate. Les valeurs ont tendance à y être correctes en partie haute et mauvaises dans la partie médiane.

Tableau 110 : Valeurs de l'Indice AFNCR aux différents niveaux vers Equilibre au Portel.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,17	6	0,04
Milieu	0,16	1	nm
Bas	0,18	27	0,01

Descripteur Indice d'Orban *et al.*

L'indice d'Orban *et al.* (Tableau 111) est correct dans la partie basse. Les valeurs ont tendance à y être correctes.

Tableau 111 : Valeurs de l'Indice d'Orban *et al.* aux différents niveaux vers Equilibre au Portel.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	90,52	5	23,69
Milieu	77,13	3	8,13
Bas	91,21	27	6,82

Descripteur DF

Le gisement est loin de toute zone portuaire. La plus proche est celle de Boulogne sur Mer qui est à environ 6,0 km en aval.

Descripteur DE

Le gisement est proche du ruisseau des Nangles qui est à environ 400 m en aval. Le plus proche en amont est au Sud d'Équihen à environ 2,5 km.

Descripteur % H

La totalité du front de mer est naturelle (donc % H = 0 %).

Descripteur ES

Les bancs de sable recouvrent 9 % de la potentielle moulière.

Descripteur Emission

Aucun émissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MD

Aucun macroéchel n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur Attrapage

Aucune trace d'attrapage n'a été repérée sur le gisement.

Descripteur Lifc

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection du 8 janvier 2016.

Descripteur % AV

Des algues vertes étaient visibles à hauteur d'environ 10 % de la moulière (davantage dans les parties hautes et médiennes que basses).

Descripteur Exotiques

3 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Astraminius modestus* en forte densité dans les parties basses.
- ✓ *Beccardia proboscidea* en densité faible dans les parties basses mais forte dans les parties médiennes.
- ✓ *Hemigrapsus sanguineus* en faible densité à tous les niveaux.

Descripteur Opportunités

7 taxons opportunistes ont été trouvés : *Beccardia proboscidea*, *Cupitellus sp.*, *Ciniformalia tentaculata*, *Polycore ciliata*, *Oligochaeta*, *Jessa berthoni* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 4 % des abondances.

Descripteur El

3 espèces invasives ont été rencontrées :

- ✓ *Barrea candida* est présente dans les parties basses.
- ✓ *Beccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties basses et en forte densité dans les parties médiennes.
- ✓ *Polycore ciliata* est présente à tous les niveaux.

Descripteur REV

Qualité microbiologique moyenne au Port de l'Herbe et à Équihen Epuration.

Descripteur DCE

La classe d'eau est en état écologique moyen et en mauvais état épidémique d'où un classement global mauvais.

Descripteur Moules

En considérant cette moulière comme une seule entité, le nombre de moules y est estimé à environ $3,53 \cdot 10^7$ à $1,45 \cdot 10^8$ ind. (Tableau 112).

Exploitabilité

Sur les 281 (4 %) de meules, 31 étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit 1,4 t.ha⁻¹. L'exploitation de ce gisement n'est pas du tout recommandable compte-tenu de la très faible proportion de meules de taille marchande. La situation ne devrait s'améliorer que d'ici deux ans, sous réserve qu'aucune mortalité importante n'intervienne d'ici là.

Tableau 11.2 : Effectif et biomasse de meules par classe de taille.

I (num)	N (ind)	P (kg)
1	103805	0
2	1156323	0
3	1084623	0
4	1117443	11
5	1161576	12
6	1436085	43
7	1863882	75
8	1368183	82
9	1499791	135
10	1124471	135
11	1263179	202
12	1242257	248
13	1599142	416
14	1613431	516
15	1195122	478
15	1647294	791
17	1698289	585
18	1581775	1091
19	1660920	1345
20	1271338	1195
21	1330687	1450
22	1393823	1472
23	1153676	1650
24	610014	588
25	683820	1258
25	474872	583
27	446768	1032
28	459781	1186
29	290234	833
30	318816	1011
31	402980	1409

L (mm)	N (ind)	B (kg)
32	244263	940
33	121843	504
34	183580	848
35	171340	862
36	146487	803
37	100914	600
38	48745	314
39	13421	94
40	20315	151
41	52920	429
42	20761	181
43	20761	194
44	0	0
45	0	0
46	50456	582
47	0	0
48	0	0
49	0	0
50	20761	305
51	0	0
52	0	0
53	20761	363
54	0	0
55	0	0
56	0	0
57	0	0
58	0	0
59	0	0
60	20761	527
Somme	35291797	28239

5-23/ Moulières potentielles d'Equihen

L'effort d'échec n'est pas atteint

Les moulières potentielles d'Equihen ont été prospectées par Florence Beck, Philippe Kraemer et François Elio Paule le 8 janvier 2016 par un coefficient de murets de 74, avec une pression atmosphérique d'environ 1001 hPa, un vent de Sud-Est d'environ 15 km h⁻¹ et sans précipitation. Neuf prélevements de faune associée (soit 9 x 0,25 m²) dont trois dans la partie Nord, trois dans la partie médiane et trois dans la partie Sud ont été réalisés (à chaque fois avec un quadrat par niveau ; Figure 80).

Description : SM

Ce site ne présente pas de moulière, telle que défini précédemment.

Description : SM?

Le site abrite en revanche des zones (au total sur 3,82 +/- 0,37 ha) où quelques murets sont présentes dans des fissures et entre les gros blocs.

Limites de la moulière

Inapproprié

Description : Substrat

Blocs rocheux pour la plupart de grande taille.

Description : N2000

non.

Description : EUNIS

Hydrodynamisme : exposé.

Élage : méziolittoral supérieur.

Taille du substrat : très grands blocs.

Code EUNIS : A1.121

Description : Taxologie Biacabam et al.

Inapproprié

Description : S

38 taxa : 24 dans la partie basse, 15 dans la partie médiane et 24 dans la partie haute.

Description : H'

Peuplement très diversifié dans les parties basses (3,00 bits) et diversifié dans les parties médianes (2,39 bits) et hautes (2,74 bits).

La valeur de H' tous prélevements confondus est de 3,47 bits, ce qui correspond à un peuplement très diversifié.

Description : J

Répartition assez équitable des densités dans les parties basses ($J = 0,67$), médianes ($J = 0,65$) et hautes ($J = 0,61$).

La valeur moyenne de J tous prélevements confondus est de 0,67. Les *Amphipoda* (amphélidés) et les nématodes, qui dominent, ne représentent que 47 % de la faune.

Description : TC

Inapproprié

Description : DM

Inapproprié

Description : extension

La moulière ne s'étend pas du tout sur la surface qu'elle pourrait occuper (0 +/- 0 %).

Description : NM

Inapproprié

Description : DeltaM

Inapproprié



Figure 10 : Mosaïque potentielle d'érosion (Source : Centre d'information HQ - MRCBQ).

Descripteur % 4 cm

Inapproprié.

Descripteur a

Inapproprié.

Descripteur Indice ATNCR

Inapproprié.

Descripteur Indice c'Orban et al.

Inapproprié.

Descripteur DF

La moulure potentielle est loin de toute zone perturbée. La plus proche est celle de Berlogne-sur-Mer qui est à environ 6,7 km en aval.

Descripteur DF

Le gisement est en partie proche d'un cours d'eau situé au Sud d'Équihen à environ 900 m en amont. En aval, le ruisseau des Ningles est à environ 1,3 km de la

Descripteur % E

La totalité du front de mer est naturelle (donc % E = 0 %).

Descripteur BS

Pas de banc de sable à proprement parlé (donc BS = 0 %) mais un ensemble diffus sur environ 20 % de la surface de la moulière potentielle.

Descripteur Emissaire

Aucun emissaire en fonctionnement n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur MID

Aucun macroéchel n'a été repéré sur le gisement.

Descripteur Anachage

Inapproprié.

Descripteur Lfc

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection du 8 janvier 2016.

Descripteur % AV

Des algues vertes étaient visibles en forte proportion (> 60 %) sur la moulière potentielle (Figure 81).

Descripteur Exotiques

2 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austromitrus modestus* en faible densité à tous les niveaux.
- ✓ *Beccardia proboscidea* en densité faible dans les parties médianes et hautes.

Descripteur Opportuniste

9 taxa opportunistes ont été trouvés : *Beccardia proboscidea*, *Capitella* sp., *Coullierellia atra*, *Cirriformia tentaculata*, *Heteromastus filiformis*, *Pholae ornata*, *Polydora ciliata*, *Oligochaeta* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 15 % des abondances.

Descripteur BI

4 espèces migratrices ont été rencontrées :

- ✓ *Beccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Lanice conchilega* est présente en faible densité dans les parties basses.
- ✓ *Polydora ciliata* est présente dans les parties hautes.
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité dans les parties basses.



Figure 83 : Les algues vertes sont très présentes à Equihen avec les *Fucus*.

Descripteur DCE

La classe d'eau est en état écologique moyen et en bon état chimique, d'où un classement global moyen.

Descripteur Moules

Euproprié.

Explorabilité

Le site est inexploitable et devrait le rester dans les deux ans qui viennent car même si une moulière se développait, il faudrait probablement plus de temps que cela pour que les moules atteignent une taille commerciale.

5-24/ Moulière d'Ault à Mers-les-Bains

Effort d'échantillonnage

La moulière s'étendant d'Ault à Mers-les-Bains a été prospectée par Florence Beck, Philippe Kraemer, François Elio Partic et Thierry Ruellet :

- le 11 janvier 2016 par un coefficient de marée de 90 avec une pression atmosphérique d'environ 986 hPa, un vent de Sud-Ouest d'environ 24 km.h⁻¹ et sans précipitation ;
- le 25 janvier 2016 par un coefficient de marée de 92 avec une pression atmosphérique d'environ 1025 hPa, un vent de Sud-Est d'environ 17 km.h⁻¹ et sans précipitation ;
- le 26 février 2016 par un coefficient de marée de 91 avec une pression atmosphérique d'environ 1016 hPa, un vent d'Ouest d'environ 4 km.h⁻¹ et sans précipitation.

Huit prélèvements de moules (soit $6 \times 0,25 \text{ m}^2 + 0,50 \text{ m}^2 = 1,75 \text{ m}^2 = 3,75 \text{ m}^2$) dont trois dans la partie haute et cinq dans la partie basse, ainsi que trois prélèvements de fumier associés (soit $3 \times 0,25 \text{ m}^2$) dont deux dans la partie haute et un dans la partie basse ont été réalisés. 80 tronçons ont été réalisés dans et en dehors de la moulière sur un total de 5069 m (Figure 82).

Description SM

La moulière s'étend sur environ 48,86 ha (/- 1,71 ha) dont 22,48 (/- 0,91 ha) en partie basse et 26,38 (/- 0,80 ha) en partie haute.

Description SM?

S'ajoutent à cela 69,39 ha (/- 1,83 ha) de moulière potentielle où quelques moules se retrouvent de façon très discontinue.

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie et notamment les éboulis en provenance des falaises. La moulière est limitée dans sa partie basse par la nature du substrat et par la marée. Le gisement est fragmenté longitudinalement en de multiples entités de taille variable, entrecomposées de zones ensablées ou dénudées (soit à cause d'assablements passés ou de recouvrement par de la vase à l'automne au printemps).

Description Substrat

Platier calcaire à faible pente avec quelques blocs rocheux. Bancs de sable recouvrant une partie de la moulière potentielle.

Description N2000

SIC 1R2200246.

Description FUNDIS

Hydromarais sain - très exposé

Elage : mécio-lit.oral.

Palie du substrat : Roche en place et quelques blocs de toutes tailles.

Code FUNDIS : A1.11 au niveau de la moulière.

Description Taxologie Buschbaum *et al.*

Faune épibenthique sur substrat rocheux.

Description S

43 taxa : 13 taxa dans la partie basse et 41 taxa dans la partie haute.

Description IP'

Peuplement très peu diversifié dans la partie basse (0,32 bits).

Peuplement diversifié dans la partie haute (2,65 bits).

La valeur de IP' tous prélevements confondus est de 2,49 bits, ce qui correspond à un peuplement diversifié.

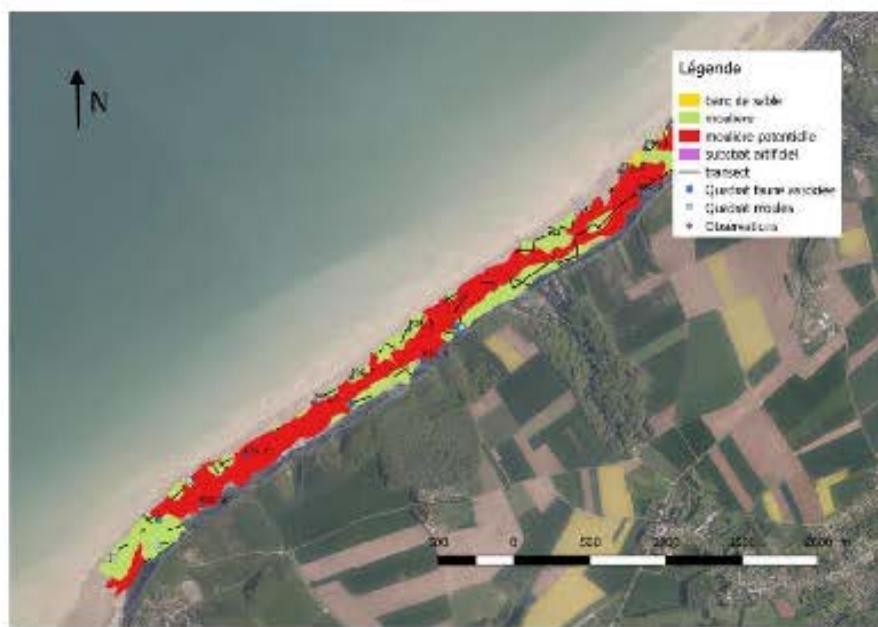


Figure 13 : Moulin à vent dans l'habitat des marais de la baie (Source : Ortho Ulysse N° 10000).

Description de J

Répartition peu équitable des densités dans la partie basse ($J' = 0,11$) avec les moulins qui représentent 96 % de la faune.

Répartition assez équitable des densités dans la partie haute ($J' = 0,50$) avec les moulins et les cligochères qui dominent mais qui ne représentent que 62 % de la faune.

La valeur moyenne de J' tous prélevements confondus est de 0,47.

Description de TC

80 terrains ont été réalisés, sur 22 à 213 ha et avec des taux d'occupation variant de 0,04 à 0,86. Le taux d'occupation moyen varie beaucoup selon les entités (Tableau 113). Il est en moyenne de 0,34 dans la partie basse et de 0,36 dans la partie haute. Les principales variations sont liées à l'accèsibilité des gisements. Les entités les plus proches des accès (à Autr'comme à Mers-les-Bains) présentent des taux d'occupation relativement faibles par rapport aux autres entités.

Tableau 113 : Taux d'occupation par entité d'Aut' à Mers-les-Bains.

Entité	Surface (ha)	Niveau	Taux d'occupation
0	1910	bas	0,20
1	19150	bas	0,20
2	51567	haut	0,37
3	2356	bas	0,42
4	1966	bas	0,28
5	18384	bas	0,50
6	14485	haut	0,28
7	698	bas	0,31
8	2656	bas	0,56
9	12537	haut	0,13
10	37682	bas	0,26
11	4351	haut	0,44
12	84125	haut	0,44
13	5136	haut	0,44
14	36534	bas	0,62
15	37664	haut	0,13
16	7739	bas	0,64
17	5184	bas	0,64
18	2675	bas	0,64
19	3667	haut	0,13
20	1787	bas	0,64
21	976	bas	0,01
22	11776	bas	0,33
23	12266	bas	0,45
24	50281	haut	0,45
25	56750	bas	0,04
26	4205	bas	0,60

Description DM

1207,35 / 691,54 ind.m⁻² sur la partie haute et 649,58 / 85,66 ind.m⁻² sur la partie basse, soit une moyenne (pondérée par les surfaces relatives des parties basses et hautes) de 950,73 ind.m⁻².

Description Extension

La moulière s'étend sur 41 +/- 1 % [18,86 / (8,851 69,29)] de la surface qu'elle pourrait occuper, ce qui est une valeur très faible (inférieure au premier quartile) par rapport aux autres gisements prospectés.

Description NM

3 modes visibles seulement dans la partie basse mais 5 dans la partie haute (Figure 83).

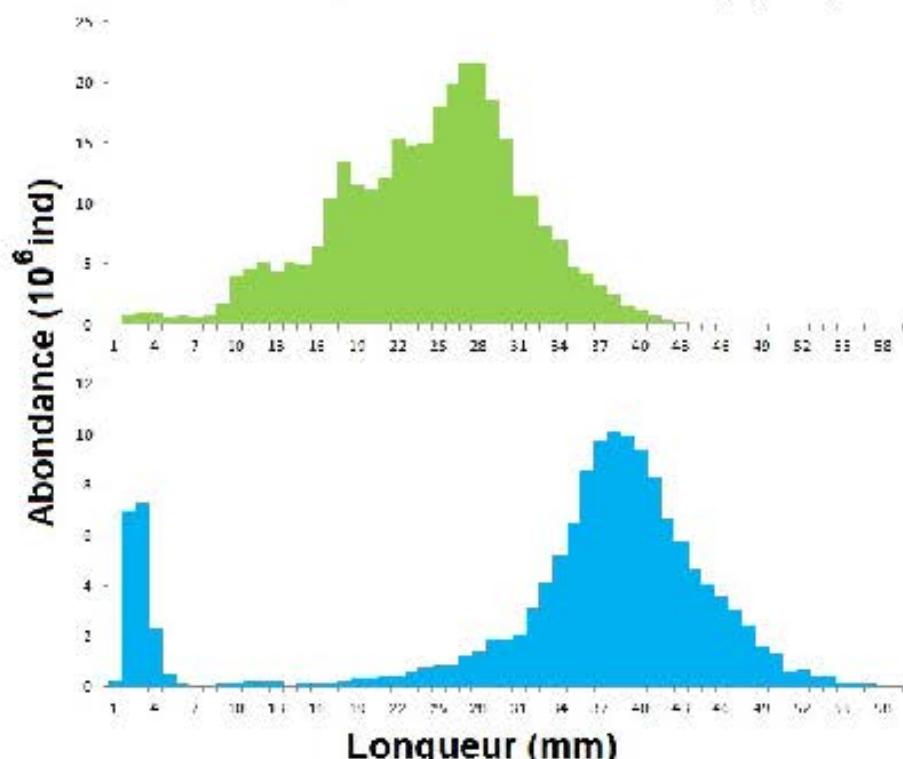


Figure 83 : Structure de taille des moules d'Ault à Mors-les-Bains (partie haute en vert et basse en bleu). Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Description DeltaM

La croissance sur le gisement est d'environ 8 mm par an ; elle est d'environ 9 mm par an dans les parties basses et de 6 mm par an dans les parties hautes (Tableau 114).

Tableau 114 : Valeurs des modes des longueurs des moules d'Ault à Mors-les-Bains.

Niveau	Haut	Basse	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	3	3	3	0
M ₂ (mm)	12		12	0
M ₃ (mm)	18		18	0
M ₄ (mm)	22	29	26	8
M ₅ (mm)	28	38	33	7

Descripteur % 4 cm

La moyenne, soit 1 % des moules ont une taille marchande dans les parties hautes et 35 % dans les parties basses. La moyenne pondérée par les surfaces respectives des parties basses et hautes est de 12 %.

Descripteur α

Le coefficient α est plus faible au niveau des moules du bas (les 3 valeurs les plus faibles proviennent des 3 quadrats issus de ce niveau), traduisant probablement le fait que les moules y sont en moyenne plus jeunes (Tableau 115).

Tableau 115 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats d'Ault à Mers-les-Bains.

Quadrat	α
QMH26a	1,31071.10 ⁻⁴
QMH26b	1,29190.10 ⁻⁴
QMH26c	1,32639.10 ⁻⁴
QMB25b	1,104743.10 ⁻⁴
QMB25e	1,19856.10 ⁻⁴
QMB25c	1,34798.10 ⁻⁴
QMB25d	1,10010.10 ⁻⁴
QMB25e	1,20359.10 ⁻⁴

Descripteur Indice AFNOR

L'indice AFNOR est faible (valeur proche du premier quartile) dans la partie basse (-0,15 +/- 0,01 (IC 95 % avec N = 35)). Il n'a pas pu être calculé dans la partie haute compte-tenu du très faible pourcentage de moules de taille marchande.

Descripteur Indice c'Orban et al.

L'indice d'Orban *et al.* est très faible dans la partie basse (valeur la 2^e issue du 1^{er} quartile) -70,62 +/- 6,73 (IC 95 % avec N = 35). Il n'a pas pu être calculé dans la partie haute compte-tenu du très faible pourcentage de moules de taille marchande.

Descripteur DF

Le gisement est en partie proche du port du Tréport qui est situé à 1,4 km en amont de la partie Sud.

Descripteur DE

Le gisement est en partie proche de la Bresle qui débouche dans le port du Tréport qui est situé à 1,4 km en amont de la partie Sud. La Sonne est à environ 1,4 km en aval.

Descripteur $\beta_{0,1}$

Le littoral d'Ault et de Mers-les-Bains sont endigués et enrochés. Mais seule une petite partie de la moulière fait face à ces aménagements (11 %).

Descripteur BS

Les banes de sable recouvrent une part de la moulière potentielle qui est difficile d'estimer avec précision. Il y a au moins 1/2 ha avec certitude. Mais les zones de plateau à mi ont probablement été recouvertes pour partie de sable pendant quelques temps. Il est difficile de faire la part entre ce facteur et le recouvrement par la vase à *Polydora*.

Descripteur Durabilité

Une arrivée d'eau pluviale est présente au Bas de Cise (Figure 84).



Figure 84 : Arrivée d'eau pluviale au Bois de Cise.

Descripteur MD

Des macrodéchets sont clairement visibles au niveau des laisses de mer, mais pas uniquement pour les plus gros (Figure 85). Certaines zones s'avèrent propices aux accumulations



Figure 85 : Les macrodéchets ne se rencontrent pas qu'au niveau des laisses de mer (au niveau de P10).

Description d'ancre

Des traces d'ancre ont été observées lors des prospections (Figure 86).



Figure 86 : Traces de d'ancre sur le sable.

Description

Trois pêcheurs à pied professionnels ont été rencontrés au cahier de pêche le 25 janvier 2016 à proximité du Bois de Cise (Figure 87).

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection du 26 février 2016.



Figure 87 : Pêcheurs professionnels de moules à proximité du Bois de Cise.

Description % AV

Des algues vertes étaient visibles en de rares endroits, au niveau en pied de falaise, là où s'écoulaient des eaux de ruissellement (Figure 88), mais pas au niveau de la moulière.



Figure 88 : Algues vertes se développent au niveau d'un ruissellement d'eau en pente de falaise (au niveau de P9).

Descripteur Exotiques

3 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Austraminius modestus* en faible densité dans les parties basses et hautes.
- ✓ *Crepidula fornicalis* en faible densité dans la partie haute.
- ✓ *Syllis gracilis* en densité modérée dans la partie haute.

Descripteur Opportunistes

5 taxa opportunistes ont été trouvés : *Capitella* sp., *Cirriformia tentaculata*, *Heteromastus filiferous*, *Phidotea bimaculata* et *Oligochaeta*. Ils représentent 10 % des abondances.

Descripteur F1

4 espèces migratrices ont été rencontrées :

- ✓ *Baetis canadensis* est présent dans la partie basse (observations de terrain).
- ✓ *Lanice conchilega* est présente en densité modérée dans la partie haute.
- ✓ *Polydora dilatata* est présente dans la partie basse (observations de terrain).
- ✓ *Sabellaria spinulosa* est présente en faible densité dans la partie haute.

Descripteur RHM1

Qualité microbionique moyenne au Bois de l'Isle et au Triéjord

Descripteur DCE

La masse d'eau est en état écologique moyen et en bon état chimique, d'où un classement global moyen pour la partie Nord de la moulière. La masse d'eau est en bon état écologique et chimique, d'où un bon classement global pour la partie Sud de la moulière.

Descripteur Moules

Le nombre de moules est estimé à environ $3,19 \cdot 10^8$ /- $5,53 \cdot 10^6$ ind pour la partie haute et $1,46 \cdot 10^6$ /- $7,80 \cdot 10^4$ ind pour la partie basse.

Exploitabilité

Sur les 1546 t (1/2 %) de moules, 549 t étaient de taille marchande au moment de la prospection (quasiment que dans la partie basse), soit 11,2 t ha⁻¹. Mais il est fortement recommandé de ne pas exploiter certaines des entités soit parce que la proportion de moules de taille marchande y est faible (moulières du haut), soit parce que le taux de recouvrement y est très faible (< 5 % dans les entités à proximité d'Ault et de Mer les Bâties). Il n'y a donc que 12,32 ha qui soient avec une proportion suffisante de moules de taille marchande et un taux de recouvrement correct. Cette surface ne représente que 25 % de la moulière et 10 % de la moulière potentielle. De plus, deux cohortes sont absentes en partie basse par rapport à la partie haute. Il est urgent de réduire la pression pesant sur ce gisement. Il est donc vivement recommandé de stopper l'exploitation pour le moment ou bien de gérer la ressource en fonction des points d'accès. Deux problèmes coexistent se posent sur ce gisement : la pression de pêche est également répartie avec une trop forte pression à proximité des points d'accès à la mer et la ressource n'est plus présente dans deux ans en quantité suffisante même sur le reste du gisement compte-tenu des histogrammes de fréquence de taille.

5-25/ Moulière du Tréport Nord

Effort d'échantillonnage

La moulière du Tréport Nord a été prospectée par Florence Beck, Philippe Kraemer, François-Luc Proute et Thierry Ruellet le 11 janvier par un coefficient de marée de 90 avec une pression atmosphérique d'environ 986 hPa, un vent de Sud Ouest d'environ 24 km.h⁻¹ et sans précipitation.

Huit prélèvements de moulles (soit $4 \times 0,50 \text{ m}^2 + 2 \times 0,75 \text{ m}^2 + 1,25 \text{ m}^2 + 3,00 \text{ m}^2 = 7,75 \text{ m}^2$) dont deux dans la partie haute (dont un sur substrat artificiel), trois dans la partie médiane et trois dans la partie basse, ainsi que trois prélèvements de faune associée (soit $3 \times 0,25 \text{ m}^2$) dont un par moulle ont été réalisés (celui dans la partie haute a été réalisé sur substrat artificiel). Cinq échantillons ont été réalisés dans la moulière sur un total de 285 m (Figure 89).

Descripteur SM

La moulière s'étend sur environ 1,57 ha (1/4 0,11 ha) dont 0,08 1/4 0,04 ha de substrat artificiel.

Descripteur SMP

S'ajoutent à cela 2,39 ha (1/4 0,13 ha) de moulière potentielle où quelques moulles se retrouvent de façon très dispersée.

Limites de la moulière

La moulière est limitée dans sa partie haute par la topographie et par un ancien recouvrement de sable. Elle est limitée dans sa partie basse par la marée. Elle est limitée à l'Ouest par une digue et un chenal portuaire. Elle est limitée à l'Est par des bancs de sable.

Descripteur Substrat

Galets sur plâtre calcaire à faible pente et particulièrement en sable et ruisseau.

Descripteur N2000

neant.

Descripteur EUNIS

Hydrodynamisme : exposé.

Etage : médiolitoral moyen et inférieur.

Taille du substrat : galets et équivalent à moulles en place.

Codice EUNIS : A1.11 : un vent de la moulière.

Descripteur Taxologie Buschbaum *et al.*

Faune épibenthique sur substrat rocheux.

Descripteur S

41 taxa : 23 taxa dans la partie basse, 27 dans la partie médiane et 24 dans la partie haute.

Descripteur IP

Peuplement diversifié dans les parties basses (2,49 bits) et hautes (2,75 bits) et très diversifié dans les parties médianes (3,47 bits).

La valeur de IP tous prélevements confondus est de 3,26 bits, ce qui correspond à un peuplement très diversifié.

Descripteur J

Répartition assez équilibrée des courtes dans les prairies basses ($J = 0,59$), médianes ($J = 0,77$) et hautes ($J = 0,62$).

La valeur moyenne de J tous prélevements confondus est de 0,63. Les moulles, qui occupent le 1^{er} rang en termes d'abondance, ne représentent que 38 % de la faune.

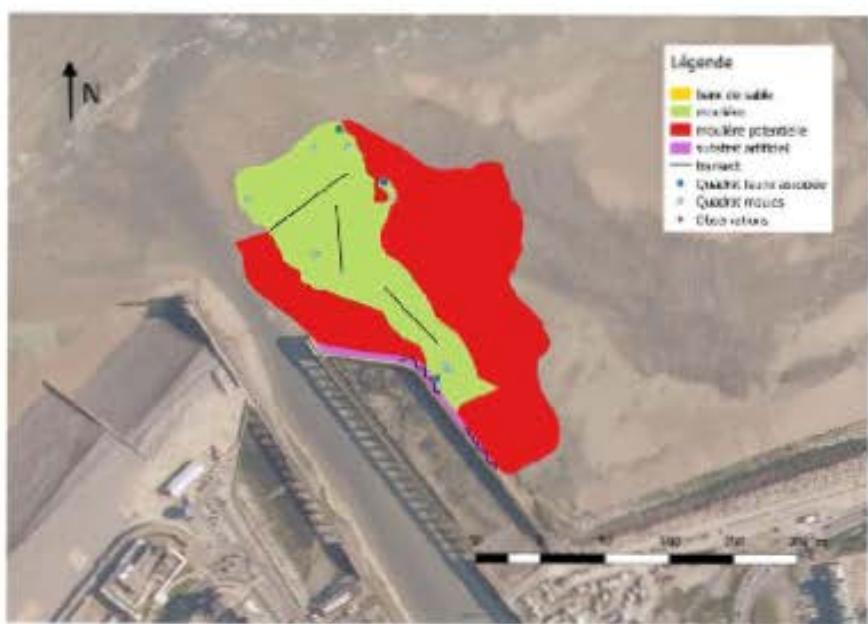


Figure 88 : Modélisation géologique pluriannuelle du littoral entre la P et l'embouchure

Description TC

Cinq transects ont été réalisés, sur 46 à 75 m de, avec des taux d'occupation variant de 0,12 à 0,22 (Tableau 116). Il faut distinguer la moulière sur substrat naturel avec un taux d'occupation de 0,217, de la moulière sur substrat artificiel avec un taux d'occupation de 0,152. Le taux d'occupation moyen tenant compte des surfaces relatives de ces deux substrats est de $(0,217 \times 14648,30 + 0,152 \times 780,20) / (14648,30 + 780,20) = 0,214$, ce qui est la valeur la plus faible parmi les gisements prospectés.

Tableau 116 : Calcul du taux d'occupation de la moulière du Tréport Nord.

Transect	Nombre occupés	Pourcentage	Taux d'occupation	Distance	Taux d'occupation x Distance
1	95	42,7	0,22	74,51 m	15,3922
2	61	27,7	0,22	51,44 m	11,3168
3	67	32,3	0,21	59,13 m	12,4803
Digus 1	12	100	0,12	46,36 m	5,5632
Digus 2	22	120	0,18	53,63 m	9,6534
Total				285,37 m	55,1259

Description DM

445,68 ind.m⁻² au niveau du substrat artificiel et 105,98 +/- 32,24 ind.m⁻² au niveau du reste de la moulière, soit une moyenne pondérée par les surfaces relatives à chaque substrat de 123,16 ind.m⁻².

Description Exclusion

La moulière s'étend sur 39 +/- 3 % [1,54 / (1,54 + 2,39)] de la surface qu'elle pourrait occuper, ce qui est une valeur très faible par rapport aux autres gisements prospectés.

Description NM

2 modes sur la moulière naturelle (Figure 90).

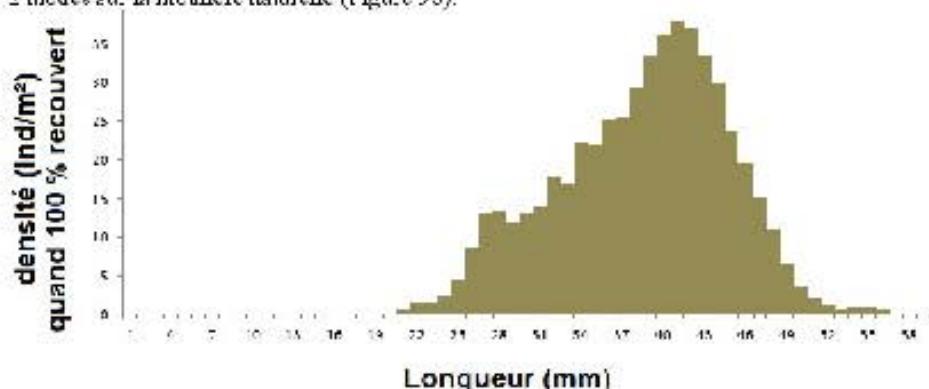


Figure 90 : Structure de taille des moules du Tréport Nord. Les résultats ont été lissés par une moyenne mobile d'ordre 3.

Description DeltaM

La croissance sur le gisement sera d'environ 7 mm par an (Tableau 117)

Tableau 117 : Valeurs des modes des longueurs des moules d'Ault à Mers-les-Bains.

Niveau	Moyenne	Déférence (mm)
M ₁ (mm)	27	
M ₂ (mm)	35	8
M ₃ (mm)	41	6

Descripteur % 4 cm

60 % des rouleaux sont de taille marchande sur la moraine naturelle.

Descripteur α

Contrairement aux autres gisements étudiés, le coefficient α est plus élevé dans les parties basses (Tableau 118). La valeur obtenue en QMII27b semble aberrante.

Tableau 118 : Valeurs du coefficient α dans les quadrats du Tréport Nord.

Quadrat	α
QMII27a	$1,11326 \cdot 10^{-1}$
QMII27b	$1,28184 \cdot 10^{-1}$
QMII27a	$1,13187 \cdot 10^{-1}$
QMII27b	$1,11178 \cdot 10^{-1}$
QMII27c	$1,16280 \cdot 10^{-1}$
QMB27a	$1,17401 \cdot 10^{-1}$
QMB27b	$1,17078 \cdot 10^{-1}$
QMB27c	$1,16852 \cdot 10^{-1}$

Descripteur Indice AINCR

L'indice AINCR (Tableau 119) est mauvais dans les parties hautes et correct aux autres niveaux.

Tableau 119 : Valeurs de l'Indice AINCR aux différents niveaux du Tréport Nord.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	0,14	34	0,01
Milieu	0,16	35	0,01
Bas	0,18	35	0,01

Descripteur Indice d'Orban et al.

L'indice d'Orban et al. (Tableau 120) est mauvais quelque soit le niveau.

Tableau 120 : Valeurs de l'Indice d'Orban et al. aux différents niveaux du Tréport Nord.

Niveau	Moyenne	N	IC 95%
Haut	60,75	34	6,85
Milieu	72,49	35	7,75
Bas	72,66	35	6,02

Descripteur DP

Le gisement jouxte le port du Tréport ($DP = 0$ m). Trois engins étaient en train de déplacer des sédiments à proximité de la nécropole lors de la prospection.

Descripteur DE

Le gisement est proche de la Bresle qui débouche dans le port du Tréport ($DE = 0$ m).

Descripteur % E

La totalité du front de mer est artificiel (donc % E = 100 %).

Descripteur BS

Pas de bancs de sable à proprement parlé ($BS = 0$ %) mais un ensablement diffus est observé dans la moraine et surtout l'Est au niveau de la moraine potentielle.

Descripteur Emissoires

Aucun émissaire n'a été observé lors de la prospection au niveau du gisement.

Descripteur MD

Aucun macrodéchet n'a été observé lors de la prospection au niveau de la moulière ou de la moulrière potentielle.

Descripteur Arrachage

Aucune trace d'arrachage n'a été repérée sur le gisement.

Descripteur Lile

Aucun pêcheur n'a été rencontré lors de la prospection du 11 janvier 2016. Mais c'est une zone connue pour la pêche par de nombreux amateurs en dépit des risques sanitaires liés à la proximité de la zone portuaire et de la qualité du bassin versant de la Bresle.

Descripteur % AV

Aucune algue verte n'a été décelée lors de la prospection.

Descripteur Exotiques

2 espèces exotiques ont été rencontrées :

- ✓ *Acastaminus modestus* en faible densité dans les parties basses et médiennes.
- ✓ *Buccardia proboscidea* en densité faible dans les parties médianes et hautes.

Descripteur Opportunistes

6 taxa opportunistes ont été trouvés : *Buccardia proboscidea*, *Capitella sp.*, *Cirriformia tentaculata*, *Polydora ciliata*, *Oligochaeta* et *Dolichopodidae*. Ils représentent 1 % des abondances.

Descripteur FI

4 espèces inférieures ont été rencontrées :

- ✓ *Buccardia proboscidea* est présente en faible densité dans les parties médianes et hautes.
- ✓ *Lanice conchilegum* est présente en faible densité dans les parties médiennes.
- ✓ *Polydora ciliata* est présente dans les parties hautes.
- ✓ *Pygospio elegans* est présente en faible densité dans les parties hautes.

Descripteur REV.

Qualité microbiologique moyenne au rapport.

Descripteur DCP

La masse d'eau est en bon état écologique et chimique, d'où un bon classement global.

Descripteur Moules

Le nombre de moules est estimé à environ $1,55 \cdot 10^6$ à $2,36 \cdot 10^4$ ind. sur la moulrière naturelle et à $3,51 \cdot 10^3$ ind. sur la partie artificielle.

Exploitabilité

Sur les 0,958 t (1/- 2 %) de moules, 0,249 t étaient de taille marchande au moment de la prospection, soit $0,2 \text{ t} \cdot \text{ha}^{-1}$. La biomasse exploitabile étant très faible, elle n'est pas exploitabile. La situation ne peut s'améliorer naturellement dans les deux ans qui viennent. La proximité du port vise à ce que la zone ne soit pas pêchée par présentiel mais la taille conséquente des moules (due aux apports de la Bresle qui transitent via le port), bien qu'en faibles densités, et la facilité d'accès au gisement attirent des pêcheurs.

6 / Discussion et conclusions

6-1 / Exploitabilité

L'étude a permis de définir que :

- 3 sites sont très clairement exploitables

- ✓ la mouillère de la Pointe de la Siéne au Cap Gris-Nez
- ✓ la mouillère des Langues de chien à Ambleteuse
- ✓ la mouillière du Fort de Croy à Wimereux

Au total, 76 t de balle marchande se répartissent sur ces trois gisements. Le quota maximum par professionnel y est souvent limité à 160 kg par marée. Ce tonnage représente donc 475 marées soit environ 10 j de pêche pour une cinquantaine de professionnels.

- la mouillière de la Digue Sud à Bonlogne-sur-Mer serait également exploitables (73 t de balle marchande) si elle n'était pas dans une enceinte portuaire

- 5 autres sites seraient partiellement exploitables :

- ✓ la mouillière d'Elaris à Ambleteuse
- ✓ la mouillière du Sud de la Slack à Ambleteuse
- ✓ la mouillière de la pointe aux Oies à Wimereux
- ✓ la mouillière des Aullettes à Wimereux
- ✓ la mouillière d'Ault à Mers-les-Bains

Les quatre premiers présentent un faible tonnage richierand (8 t au total) mais le dernier est tout de même riche de 545 t de balle marchande, soit 3431 marées à 160 kg par marée soit quasiment 70 jours de pêche pour une trentaine de pêcheurs.

Il est fort dommage que la zonation des gisements en parties exploitables et non exploitables soit difficile à mettre en œuvre réglementairement. Elle permettrait de continuer à exploiter des gisements qui sont partiellement exploitables et laisserait en jachère les zones à restaurer (c'est la seule solution en matière de restauration de mouillière qui nous semble viable : jouer sur le calendrier de pêche et la zonation). Le cas le plus flagrant est la mouillière connue le gisement qui s'étend d'Ault à Mers-les-Bains. Il dispose du plus gros tonnage marchand parmi les gisements étudiés de par sa surface qui est la plus grande. Son exploitabilité n'est de plus pas mauvaise en soi (4ème rang parmi les 20 estimées) mais ce gisement revêt des situations très contrastées dont certaines devraient succéder à la fermeture du gisement par simple application du principe de précaution. La pression de pêche exercée est en effet beaucoup plus grande au niveau des points proches des accès (Ault et Mers-les-Bains), aussi bien par les pêcheurs de loisir que par les professionnels. Il faut trouver une façon de mieux répartir la pression de pêche dans l'espace et le temps. Force est de constater que les professionnels vont peu sur ce gisement désormais. Il leur paraît donc peu attractif. Une réflexion devrait être engagée avec eux pour définir les périodes qu'ils souhaitent pouvoir exploiter car les recommandations faites dépendent pour beaucoup des périodes pris en compte. Il nous semble techniquement envisageable de limiter la durée de pêche des professionnels par marée. Cela obligeraient les pêcheurs à aller sur les secteurs les plus productifs et à s'éloigner de ceux présentant de faibles taux de recouvrement. Des modalités pour tenir compte des délais de déminage jusqu'aux parties des mouillères exploitables seraient à trouver. Cette proposition est techniquement viable mais pas forcément acceptable par les pêcheurs car elle va augmenter la pénibilité (déjà forte) du travail mené. En tout cas, cette proposition nous

semble plus réaliste qu'une limitation concernant l'origine de pêche. Cette dernière serait toutes beaucoup plus efficace pour résoudre quelques problèmes ponctuels mais ne résoudrait en rien le problème de répartition spatiale de la pression de pêche. Consentir à chaque pêcheur un secteur nous semble être une piste à explorer car source de conflit entre professionnels et surtout génératrice d'inadéquation.

- Les autres sites ne sont pas exploitables dans le cadre des pratiques actuellement autorisées pour l'exploitation de la ressource soit parce que la proportion de morilles de taille marchande est faible soit parce que la surface couverte ou la quantité de morilles sont faibles (Figure 9). D'autres pratiques (outil, quota, coefficient de marée, ...) permettraient peut-être un accès plus permanent à la ressource en ayant un impact moindre sur ces gisements et donc une meilleure répartition de la pression de pêche entre les gisements. Une réflexion autour d'une gestion différenciée du calendrier de pêche pour les professionnels et les pêcheurs de loisir pourrait être mise en place avec les élus locaux du territoire. Elle suppose une expression claire et forte de l'Etat en termes de priorités : l'objectif est-il bien de faire venir le pêcheur de loisir ou est-il de permettre la pêche de loisir tout en envisageant parfois une exploitation à titre professionnel ?

Afin d'alléger les figures qui suivent, chaque site s'est vu attribué un numéro qui correspond au numéro des paragraphes de la section précédente (du Nord au Sud)

- 3/ Moulière de la Pointe de la Sirène au Cap Gris-Nez
- 4/ Moulière de Courte Dune au Cap Gris-Nez
- 5/ Moulière potentielle de Cran Mademoiselle à Audresselles
- 6/ Moulière de Rupt à Audresselles
- 7/ Moulière des Plate Redauts à Audresselles
- 8/ Moulière des Lettres à Ambleteuse
- 9/ Moulière des Langues de chien à Ambleteuse
- 10/ Moulière du Platier à Ambleteuse
- 11/ Moulière du Sud de la Slaix à Ambleteuse
- 12/ Moulière de la Pointe aux Oies à Wimereux
- 13/ Moulière des Ailettes à Wimereux
- 14/ Moulière du Feut de Crey à Wimereux
- 15/ Moulière de la Pointe de la Croche à Wimereux
- 16/ Moulière de la Digue Nord à Boulogne-sur-Mer
- 17/ Moulière potentielle de Sainte-Deuve à Boulogne-sur-Mer
- 18/ Moulière de la Digue Sud à Boulogne-sur-Mer
- 19/ Moulière du Feut de l'Heurt au Portel
- 20/ Moulière du Cap d'Alprech au Portel
- 21/ Moulière des Ningales au Portel
- 22/ Moulière vers Eguinen au Portel
- 23/ Moulières potentielles d'Eguinen
- 24/ Moulière d'Ault à Mers-les-Bains
- 25/ Moulière du Trépor Nord

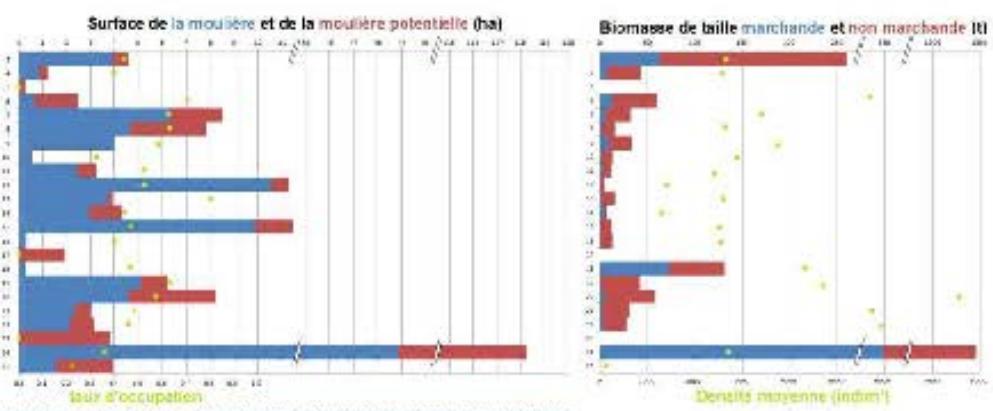


Figure 57 : Répartition de l'étude suédoise. Les sites sont désignés par des cercles qui recouvrent les deux

6-2/ Etat de conservation

L'état de conservation de l'habitat mouillère s'apprécie selon des informations relatives aux superficies, aux quantités de moules et à la structure de la mouillère, mais aussi d'après d'autres éléments de la structure, les fonctionnalités, les menaces et les pressions subies.

Concernant les autres éléments de la structure et les fonctionnalités de l'habitat, nous avons choisi de ne prendre en compte que la richesse taxonomique, la diversité et l'indice d'Orban *et al.* L'équivalibilité a été écartée de l'analyse car elle s'est révélée être finalement corrélée à la diversité (Figure 92). L'indice A-FNOR étant moins fiable que l'indice d'Orban *et al.* (2002), il a également été écarté de l'analyse. Ses valeurs sont néanmoins mentionnées dans le rapport afin de pouvoir servir de point de comparaison avec de futures études qui ne disposeraient pas des moyens nécessaires (une étude) pour calculer l'indice d'Orban *et al.* Le nombre d'espèces opportunistes a été écarté de l'analyse car le classement en groupes écologiques sur lequel ce descripteur repose n'est pas adapté aux substrats durs, selon les recommandations des auteurs de la liste eux-mêmes (Borja et Murikoa, 2005).

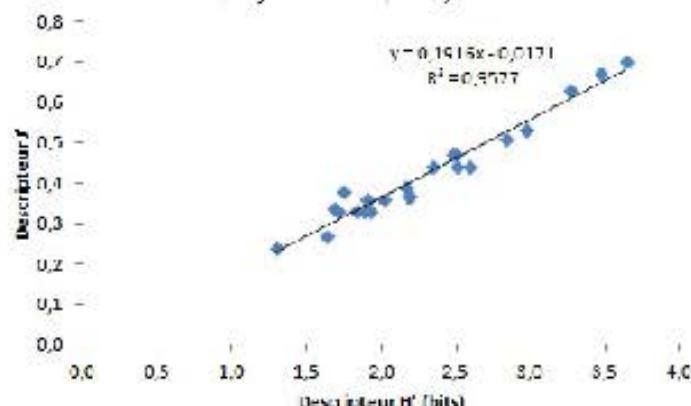


Figure 92 : H' et J sont corrélés.

En conservant ces trois paramètres, il est possible d'effectuer un classement des mouillères en effectuant la projection orthogonale des sites ayant pour coordonnées $S \times H'$ et l'indice d'Orban *et al.* (Figure 93). Ce classement donne un même poids à la diversité (capacité à accueillir d'autres espèces que les moules) et à la capacité des sites à fournir des moules charnues. Cette technique est directement inspirée des analyses couramment effectuées pour l'évaluation de l'état des peuplements benthiques dans le cadre du DCE avec le M-AM31 par exemple où tous les prélèvements sont projetés sur un axe virtuel en fonction de trois paramètres (H' , S et AM31 ; Murikoa *et al.*, 2007). C'est donc une méthodologie multifactorielle qui a fait ses preuves. Elle est en tout cas adoptée par la France pour les surbatteries meubles des masses d'eaux côtières pour le rapportage DCE à l'Europe.

Deux mouillères se distinguent ainsi par leur meilleure structuration et fonctionnalité : celle de la Digue Sud à Boulogne-sur-Mer et celle du port de Crozé à Wimereux. Quatre autres se distinguent, à contrario pour leur moindre bonne structuration et fonctionnalité : celle vers Équihen au Portel, celle au Cap d'Alprech au Portel, celle du Sud de la Slack à Amblytuse et celle de la Pointe de la Crèche à Wimereux.

Concernant les menaces et pressions subies, la somme de descripteurs standardisés de 0 à 1 est proposée pour juger du niveau de pression réelle ou potentiel. Les descripteurs retenus sont l'inverse de la distance à un port (1 moins la distance divisée par la distance maximale estimée), l'inverse de la distance à un cours d'eau (calcul ident), le pourcentage d'endiguement

et d'enrochements, le pourcentage de la potentielle moulière recouvert par des bancs de sable, le pourcentage de la potentielle moulière recouvert par des algues vertes, la présence d'émissaires, de macrodéchets, de traces d'arrachage et le nombre d'espèces exotiques. L'époque à laquelle s'est déroulée l'étude ne nous semble pas pertinente pour juger de la pression de pêche à partir des campagnes effectuées. Ce facteur n'est donc pas pris en compte dans l'évaluation des pressions. La note théorique peut donc aller de 0 à 9. Elle varie ici de 1,1 à 5,4 (Figure 94). Les sites les plus exposés à ces menaces et pressions sont ceux des Auliettes à Wimereux, d'Ault à Meur-de-Bas, Estuaire de Cuy et de la Pointe de la Crête à Wimereux, de Pointe de la Sirène au Cap Gris-Nez et des Langues de l'Orne à Audresselles. Les moins exposés sont ceux de Cœrule Dune au Cap Gris-Nez, de Cien Mademoiselle à Audresselles (moulière potentielle), de Rupl à Audresselles, vers Equihen au Portel et Equihen (moulières potentielles).

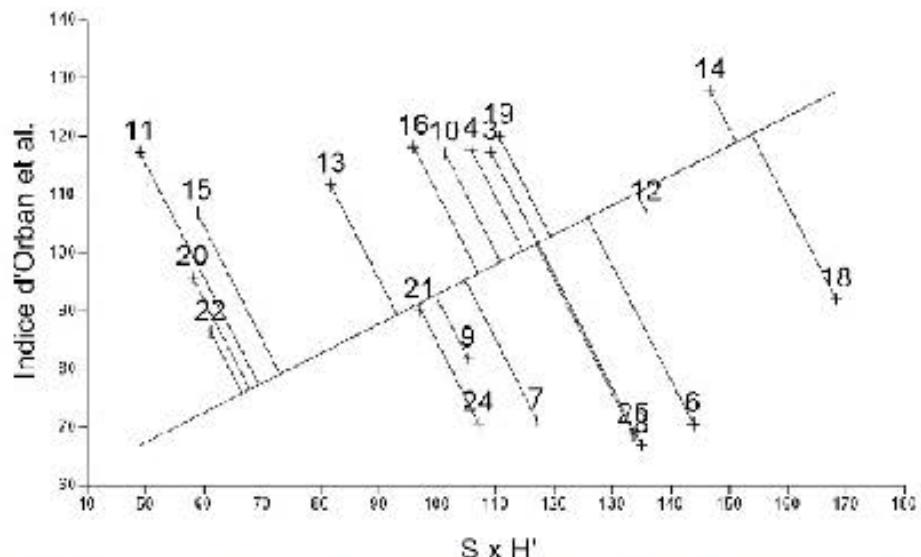


Figure 93 : Synthèse de la diversité et de la capacité des sites à fournir des moules charnues. les sites sont désignés par des numéros qui renvoient au texte.

L'état de conservation de l'habitat moulière peut être globalement apprécié en synthétisant les deux derniers graphiques et en y ajoutant le descripteur Extension. C'est ce qui est proposé à la Figure 95. Pour définir un facteur "Structure & fonctionnalité", c'est la distance des points projetés à la Figure 93 qui a été utilisée en la standardisant de 0 pour le point 22 à 1 pour le point 18.

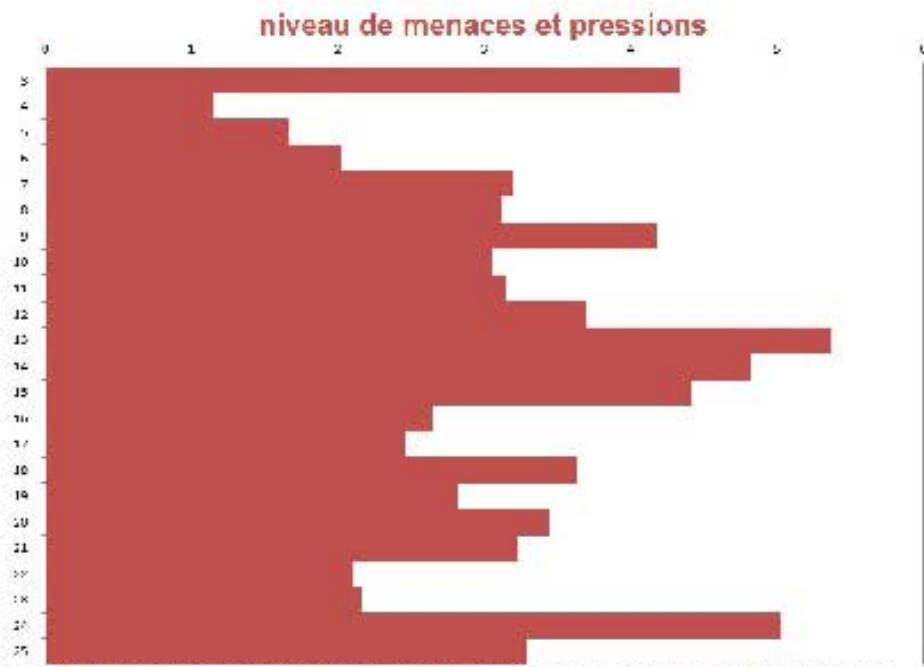


Figure 94 : Synthèse des menaces et pressions subies. Les sites sont désignés par des numéros qui renvoient au texte.

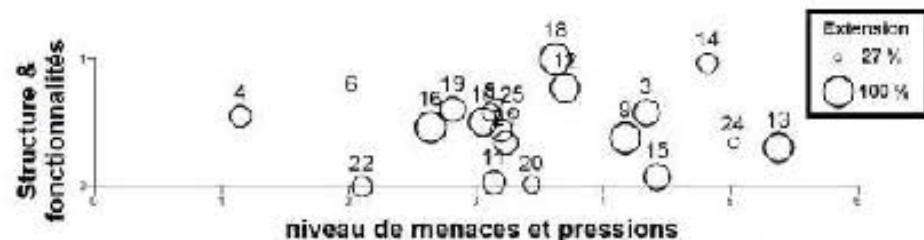


Figure 95 : Synthèse de l'état de conservation de l'habitat mouillère. Les sites sont désignés par des numéros qui renvoient au texte.

En utilisant le même système de projection qu'à la figure 93, avec en abscisse le niveau de menaces et pressions et en ordonnée ce facteur "Structure & fonctionnalité" multiplié par l'extension, il est possible de dégager un classement de l'habitat mouillère des sites du micus au mieux bien connu :

- 4/ Moulière de Courte D'une au Cap Gris-Nez (score maximum)
- 6/ Moulière de Rupt à Audresselles
- 22/ Moulière vers l'équilibre au Portel
- 16/ Moulière de la Digue Nord à Boulogne-sur-Mer
- 19/ Moulière du Front de l'Heurt au Portel (deuxième valeur au-dessus du 3^e quartile)
- 10/ Moulière du Plat en à Amblytense
- 8/ Moulière des Lettcs à Amblytense
- 7/ Moulière des Plats Ridains à Audresselles
- 11/ Moulière du Sud de la Slack à Amblytense
- 21/ Moulière des Ningues au Portel

- 25/ Moulière du Tréport Nord
- 18/ Moulière de la Digue Sud à Boulogne sur Mer
- 20/ Moulière du Cap d'Alprech au Fortel
- 12/ Moulière de la Pointe aux Oies à Wimereux
- 9/ Moulière des Langues de chien à Anbleteuse (dernière valeur tout juste au-dessus du 1^{er} quartile)
- 3/ Moulière de la Pointe de la Sirène au Cap Gris-Nez
- 15/ Moulières de la Pointe de la Crèche à Wimereux
- 14/ Moulières du Fort de Troy à Wimereux
- 24/ Moulière d'Ault à Mers-les-Bains
- 13/ Moulières des Aiglises à Wimereux (score minimal)

Les limites des 1^{er} et 3^{ème} quartiles ont été reportées sur les fiches de synthèse au niveau de l'échelle définissant l'état de conservation. Les sites sans moulière ont volontairement été écartés de l'analyse.

Ce classement prend en compte tous les descripteurs pertinents. Il écoute donc uniquement le descripteur substrat (à l'exception de la menace qui constitue les bancs de sable et qui sont pris en compte), le descripteur N2000 qui n'est qu'un statut, le descripteur EUNIS dont les parties biologiques et physiques intéressantes sont déjà prises en compte, le descripteur typologie qui ne prête rien de l'état de conservation, le descripteur J' en tant que tel est en débat avec H' (donc pris en compte indirectement), les descripteurs KM et DeltaM moins pertinents que la quantité de moules et la biomasse marchandise elles-mêmes (donc pris en compte indirectement), le descripteur a qui ne doit pas être utilisé (cela a déjà été largement commenté) et l'indice APNOR car en débâcle de l'indice d'Orben *et al.* (et donc pris en compte indirectement).

La moulière de Courte Dune, bien qu'intéressante d'un point de vue halieutique compte-tenu de sa taille, est probablement la moulière la mieux conservée en termes d'habitat, notamment du fait que les pressions et menaces y sont très faibles. D'autres moulières comme celle de la Digue Sud de Boulogne, bien que structuellement et fonctionnellement en meilleur état que celle de Courte Dune, sont considérées comme moins bien conservées car elles subissent nettement plus de menaces et de pressions qu'elle. Le classement proposé est bien une synthèse de l'état de conservation et non une synthèse de l'intérêt halieutique (présentée dans la partie précédente). La capacité des moulières à héberger d'autres espèces ne dépend d'aucune le jeu de données collecté ni de la quantité de moules sur le gisement ($r^2 < 0,0$) ni de la densité de moules ($r^2 = 0,05$; figure 96). Les plus fortes valeurs de densité correspondent au gisement où l'épaisseur de moules mesurée est élevée (Cap d'Alprech). Malgré cette épaisseur de moules, le site n'est pas favorable à plus d'espèces que les autres, bien au contraire car c'est un site à très fort hydrodynamisme, peu propice au maintien d'autres espèces que la moule. En revanche, la diversité a tendance à être plus faible lorsque la densité de moules augmente ($H' = -2,9505 \cdot 0,0002 DM$ avec H' en bits et DM en individus; $n = 23$; $r^2 = 0,56$; figure 97).

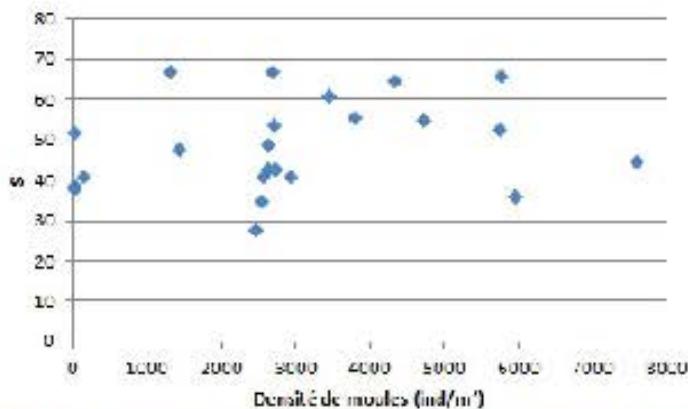


Figure 96 : La richesse taxonomique (S) n'est pas corrélée à la densité de moules au niveau des gisements étudiés.

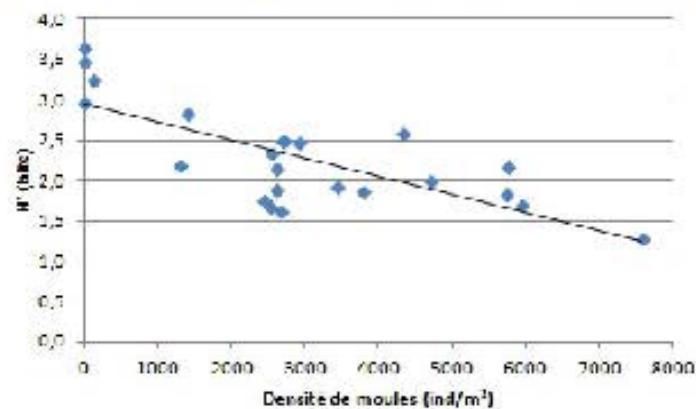


Figure 97 : La diversité a tendance à diminuer lorsque la densité de moules augmente au niveau des gisements étudiés.

Les facteurs "dégradants" dans ce classement sont essentiellement liés à la pression de pêche et à la mobilité des bancs de sable. L'essentiel des pressions et menaces qui pèsent sur les gisements n'est pas de façon réellement atténuable. La non-exploitabilité d'un gisement, peut découler d'une pression de pêche trop forte (c'est-à-dire mal répartie dans le temps) ou intégale (mal répartie dans l'espace ; c'est un facteur régulable par le biais de la réglementation) mais aussi de facteurs naturels qu'il n'est pas possible de réguler bien qu'initialement dépendants des facteurs anthropiques. Ainsi, la principale (mais pas la seule) menace est celle qui pèse réellement sur les gisements étudiés est l'ensablement. Celui-ci est favorisé par la mise en place des gisements mais ce dernier n'est évidemment pas à l'origine des mouvements sédimentaires. Les autres facteurs (qualité des eaux, endiguement, ...) sont en fait assez minimes. Déterminer si la pression de pêche est trop forte nécessiterait de connaître à la fois la fréquentation des gisements par les pêcheurs de loisir en prenant à la fois l'hypothèse des paniers moyens constatés par le PNM et l'hypothèse du respect et de l'atteinte des quotas fixés, et l'exploitation par les professionnels en prenant à la fois l'hypothèse des déclarations des années précédentes et l'hypothèse du respect et de l'atteinte des quotas fixés. Nous ne possédons pas ces éléments qui doivent permettre de trancher, du moins de déterminer le

nombre de marées où les gisements peuvent être ouverts et donc le coefficient de marée à partir duquel ils peuvent l'être. Le couplage de ces éléments avec le calendrier de fréquentation permettrait d'aller même au-delà et de proposer un calendrier différencié pour chacun, privilégiant la saison estivale et les grandes marées pour les pêcheurs de loisir et les grandes marées et les périodes de vente pour les professionnels. Pour le moment, la réglementation prévoit un accès équitable pour tous en termes de calendrier.

6.3/ Engin de pêche

Les débats autour du râteau utilisé par les pêcheurs professionnels ont été nombreux ces dernières années dans la zone d'étude, mettant dos à dos cette communauté et celle des pêcheurs plaisanciers qui eux aussi représentent une pression de par leur nombre et pour partie leur détachement vis à vis de la problématique de la durabilité de l'exploitation (du moins pour ceux venant de l'extérieur de la zone d'étude et ne compliquant pas forcément y revenir). Il ne faut pas oublier que les premiers intéressés par la durabilité de l'exploitation devraient être ceux qui exploitent et qui comprennent bien encore pouvoir exploiter les gisements (professionnels pour que leurs revenus perdurent et pêcheurs de loisir pour que leur loisir perdure). Existent là les discussions stériles portant sur la polémique des quantités pêchées par les uns et par les autres et celle sur les "faux pêcheurs de loisir". Tant cela est parfaitement contrôlable avec les textes en vigueur, encore faudrait-il que les moyens suivent pour les faire appliquer. Notons simplement que la pêche professionnelle et la pêche de loisir aux moules sont très endreuses. L'absence d'enjeu financier (si les textes sont respectés) et la notion de plaisir font que cette dernière est en principe autorégulable (un plaisancier n'a aucun intérêt par exemple à pêcher des petites moules puisqu'il va en être le consommateur). Un professionnel a non plus aucun intérêt à pêcher des petites moules car cela aurait un impact sur son prix de vente.

La polémique sur les impacts du râteau de pêche est en revanche beaucoup plus intéressante. Le râteau arrache les moules au moment où il est utilisé mais les moules qui ne sont pas prélevées ont la capacité à se refixer. L'effet du râteau est visuellement saisissant (Figure 74 par exemple) et constatable par tous. Le réaccrochage des moules est quand à lui un processus moins perceptible pour le pêcheur de loisir. En effet, le réaccrochage n'est pas immédiat même si le pêcheur constate bien que les moules fabriquent du byssus rapidement dans son sac, et surtout le réaccrochage ne s'effectue pas là où les moules ont été arrachées, mais dans le meilleur des cas là où elles ont été triées. Le réaccrochage s'effectue donc bien sur le même gisement (parfois en zone subtidale) mais pas exactement au même endroit. La capacité des moules à se réaccrocher est incontestable mais le délai nécessaire pour cela est tout de même très variable selon beaucoup de facteurs, à commencer par les moules elles-mêmes. Les études sur le sujet sont très nombreuses et parfois, pour ne pas dire souvent, contradictoires. L'université de Cardiff a produit de nombreux articles à ce sujet : H. A. Price y a consacré sa thèse soutenue en 1980 et G. A. Young aussi en 1983. Les expériences menées par le PNM des Estuaires Picards et de la Mer d'Opaëc nous semblent donc très intéressantes car effectuées avec des rongeurs de souches "locales". En effet, les capacités physiologiques ne dépendent pas que de l'espèce mais aussi des populations (Bayne et Widdows, 1978). Une généralisation quant à l'impact du râteau pour tous les gisements serait donc une erreur, mais penser que ces expériences permettent de trancher de façon non équivoque aussi sur les facteurs limitants les capacités de l'animal à se fixer est très pertinent (Chais, 1968 ; Van Winkle, 1970 ; Mantella, 1974 ; Roberts, 1975 ; Allen *et al.*, 1976 ; Bayne et Widdows, 1978 ; Price, 1980, 1982 ; Young, 1983, 1985). Ces expériences mériteraient d'être poursuivies en canal hydrodynamique pour statuer au moins en fonction des saisons, du temps d'exondation, des courants, de la taille des moules, du substrat et évidemment des gisements. La qualité de l'eau est également un paramètre essentiel (Roberts, 1975) mais beaucoup plus difficile à

similier. De tels équipements existent sur la façade Manche, l'un à la Station Marine de Wimereux et l'autre au CRESCO à Dieppe. Les facteurs agitation et saison semblent primordiaux dans la capacité des moules à fabriquer rapidement un byssus solide (Price, 1982 ; Young, 1985), une réglementation différenciée selon les saisons aurait à la rigueur été envisageable pour calmer les esprits, si ce n'est que les périodes où les deux activités (pêche de loisir et professionnelle) coexistent le plus est celle où les moules ont une capacité plus rapide à se fixer, d'où l'utilité de la mesure. Ces expériences sont utiles pour expliquer les processus aux personnes qui contestent l'utilisation de l'engin de pêche actuel. Elles pourraient présenter aussi un intérêt en termes de réglementation si elles arrivent à prendre en compte les principaux facteurs influençant la refixation des moules. De plus, comme indiqué précédemment, le râteau ne circule pas la ressource mais éventuellement l'accèsibilité de la ressource (lorsque les moules se recrochent en subtidal et non plus en intertidal). L'impact n'est donc pas écologique mais éventuellement halieutique. Pour limiter ce potentiel impact halieutique, il serait faisable de restreindre l'utilisation de cet engin de pêche au niveau des gisements présentant une très faible densité de moules de taille marchande. En effet, sur ces gisements, pour une moule commercialisée, combien de moules de petite taille sont remises à l'eau et se recrochent en zone inaccessible ? Mais quel seuil se fixer ? Pour cela, nous proposons un seuil de 7 % de mortes de taille marchande à l'époque à laquelle nous avons échantillonné en nous basant sur la technique des sommes cumulées (Banez *et al.*, 1993) qui met en évidence une rupture de pente et donc de comportement de la série de données au niveau de ce seuil (figure 98). En utilisant ce seuil, seuls les gisements du Port de Croy (21 %), d'Anlt à Mers-les-Bains (12 % en moyenne) et des Langues de chien (7 %) pourraient être exploités à l'aide du râteau si jamais d'autre scénario limitait l'usage de cet engin. La digue Sud de Boulogne-sur-Mer et le Tréport Nord pourraient, peut-être également, si ils n'étaient pas interdits à la pêche pour des raisons de sécurité sanitaire.

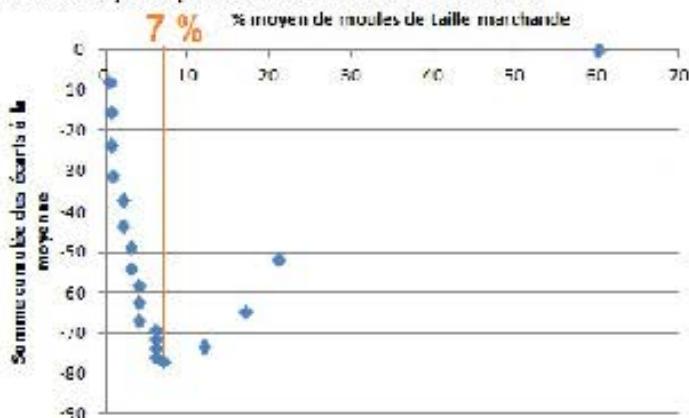


Figure 98 : La technique des sommes cumulées indique un changement majeur au niveau du seuil de 7 % de moules de taille marchande.

6-4 / Recommendations en termes de suivi

Compte-tenu de la dynamique des moules, une périodicité annuelle est recommandée pour les suivis des gisements dès lors qu'ils présentent un intérêt en termes d'exploitation. Le suivi des autres gisements pourrait se faire tous les deux ans étant donné que les histogrammes de fréquences de taille donnent une idée de la structure de taille des moules deux ans à l'avance. Les périodes printanières et automnales paraissent les plus propices et l'hiver la moins propice à une telle évaluation. En effet, l'hiver est la saison où les différences en termes de

taux de remplissage des moulles et de biodiversité entre les gisements sont les moins marquées. Printemps et automne permettent de bénéficier du cumulage de grandes marées pour accéder aux parties les plus basses des gisements. Ces deux saisons permettent aussi de faire le point avant et après le passage des vacanciers (extérieurs mais aussi locaux qui disposent souvent de congés en été) qui contribuent pour partie à la pêche de loisir.

Ces suivis pourraient être fortement allégés. L'évaluation de la surface des moulières et des moulures potentielles ne nous semble pertinente que si elle a fortement évolué par rapport à l'année précédente. Il serait envisageable de se contenter (la plus prioritaire au moins prioritaire)

- d'une évaluation des taux d'occupation via des transects, tels qu'en nous les avons réalisé mais à la fois dans les moulures et dans les moulières potentielles (ce qui permettrait d'évaluer le passage d'une catégorie à une autre),

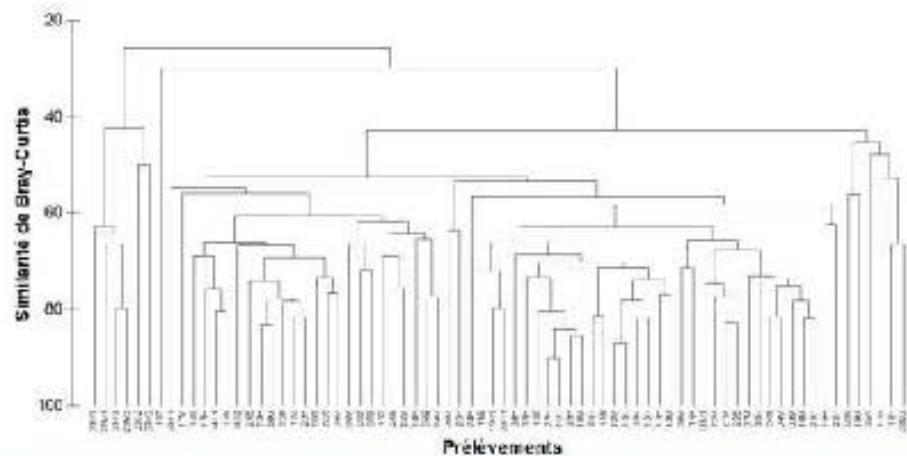
- de prélevements de 0,25 m² en nombre proportionné aux enjeux, aux surfaces et à la diversité des situations, dans des zones recouvertes à 100 % avec comptage des moulles et mesure des longueurs uniquement sur un sous-échantillon,

- d'une estimation du taux de remplissage via l'indice d'Cribari *et al.* (2002) sur une portion de moulure de taille marchande.

Ces visites annuelles seraient l'occasion de signaler d'éventuels changements du substrat. Les prélevements n'auraient pas obligatoirement pour finalité d'estimer finement les tonnages disponibles mais plutôt la capacité des gisements à être exploitée, ce qui reste la priorité en termes de gestion de la ressource. Aucun réplicat ne serait tiré dans les parties hautes des gisements lorsque les différences de croissance sont bien marquées avec les parties basses et surtout que les parties hautes se distinguent clairement des parties basses sur le terrain (par exemple entre Ault et Mers-les-Bains). Il faudrait aussi que d'aller échantillonner dans des zones qui seront de toute façon interdites à la pêche pour des raisons de sécurité sanitaire ou physique, notamment en milieu portuaire (Sainto-Beuve, Dives Nord et Sud de Beuzeville et Tréport Nord) ou en pied de falaise (partie haute entre Ault et Mers-les-Bains qui a donc une double raison de ne pas être taillée).

Le nombre de réplicats pourrait être faible (de l'ordre de 2 ou 3 pour refléter une éventuelle variabilité de la structure de taille) sur les gisements de très petite taille (moins de 3 ha) et augmenter au fur et à mesure que la taille de la moulière augmente jusqu'à atteindre une dizaine de réplicats dans les zones vastes présentant des situations contrastées comme la partie basse entre Ault et Mers-les-Bains par exemple. Les sites ayant un potentiel de croissance très variable selon les années mériteraient probablement plus d'attention que les autres pour lesquels la prévisibilité est bien meilleure.

En ce qui concerne la biodiversité associée aux moulières, il ne semble pas nécessaire de la suivre annuellement. Une évaluation tous les cinq ans semble adaptée pour ce paramètre. C'est le rythme choisi pour un certain nombre de suivis à long terme en milieu côtier (par exemple PECTOW en baie de Seine qui réalise un des rares suivis à long terme qui soit maintenu en Manche pour de la macrofaune benthique). Le présent état des lieux montre une bonne similitude de la faune sur les sites, à l'exception d'une partie des moulières potentielles (figure 99). La faune associée pourrait servir à délimiter l'élagement sur l'estran avant l'évaluation de la ressource mais cela nécessiterait dans ce cas un effort d'échantillonnage un peu moins d'observation bien plus conséquent afin de pouvoir traduire ces informations sous forme cartographique.



Les autres paramètres renseignés dans cette étude ne nous semblent pas nécessaires pour un suivi régulier des moulières, hormis la pression de pêche mais qui doit être tout ensemble à l'île dissociée de l'étude des gisements eux-mêmes. Les chiffres de fréquentation par les pêcheurs de loisir et d'exploitation par les pêcheurs professionnels sont indispensables à une gestion durable de la ressource. La détermination des zones privilégiées de pêche au sein des gisements serait néanmoins importante. Il nous semble en effet que l'exclusivité limite l'exploitation à certains secteurs. Les taux d'occupation que nous avons relevés en présentant mais ne permettent pas de l'affirmer car nous ne pouvons distinguer un faible taux d'occupation lié à un faible recrutement d'un faible taux d'occupation lié à une forte exploitation. Il faudrait dans ce cas bien délimiter ces secteurs pour émettre des avis non pas en fonction de l'état de la moulière sur l'ensemble d'un site mais uniquement en fonction de l'état de la moulière facilement accessible.

6-5 / Recommandations en termes de gestion

En l'état actuel des connaissances, c'est-à-dire en l'absence d'informations :

- sur la dynamique de population des moules de notre littoral (information nécessaire pour établir un calendrier des pêches et établir la taille de pêche pertinente pour optimiser l'exploitation des gisements),
 - sur les relations entre les gisements à partir d'études génétiques ou électroenzymatiques et d'études courantologiques (information nécessaire pour connaître l'unité de gestion pertinente avant de proposer quelque ingénierie de restauration de moulière que ce soit),
 - sur l'effet de l'engin de pêche en fonction des multiples critères précisés en partie 6-3 (information nécessaire pour statuer sur l'utilisation en tout temps de cet engin),
- Il est proposé de pouvoir baser la gestion des moulières sur l'arbre décisionnel suivant :

1 A / Le classement sanitaire de la zone est défavorable ► 2.
 1 B / Le classement sanitaire de la zone est favorable ► 3.

2 A / Le classement sanitaire est mauvais à cause de la proximité d'ouvrages permoraux ► La moulière est et restera inexploitable. Des mesures d'information du public doivent être prises.

2 B / Le classement sanitaire est mauvais suite à de mauvais résultats d'analyses ► La moulière est pour le moment inexploitable. Des mesures d'information du public devraient être prises et des mesures de reconquête de la qualité de l'eau doivent être entreprises.

3 A / La surface de la potentielle moulière est très faible (< 0,5 ha) ► La moulière restera inexploitable quoi qu'il arrive car y permettre la pêche menacerait sa conservation.

3 B / La surface de la potentielle moulière est suffisante (> 0,5 ha) ► 4.

4 A / L'extension est très faible (< 30 %) ► La moulière est pour le moment inexploitable mais pourrait le redevenir 2 ans après recolorisation. Le taux d'occupation de la potentielle moulière sera à mesurer dans 2 ans.

4 B / L'extension de la moulière est correcte (> 30 %) ► 5.

5 A / Le taux d'occupation est très faible partout (< 0,3) ► La moulière est pour le moment inexploitable mais pourrait le redevenir 2 ans après recolorisation. Seul le taux d'occupation de la potentielle moulière est à suivre en attendant.

5 B / Le taux d'occupation est très faible (< 0,3) sur une partie significative (> 20 %) du gisement mais est correct (> 0,3) sur une autre partie, indépendamment de la bathymétrie ► L'exploitation n'est pas possible là où le taux d'occupation est très faible mais est possible là où il est correct. Une gestion par point d'accès doit être mise en place dans la mesure du possible. 6.

5 C / Le taux d'occupation est très faible (< 0,3) sur la partie médiane mais est correct (> 0,3) sur la partie basse du gisement ► Une gestion en fonction du coefficient de marée doit être mise en place pour éviter l'exploitation de la partie médiane. 6.

5 D / Le taux d'occupation est correct partout (> 0,3) ► Aucune gestion par point d'accès ou en fonction des coefficients de marée n'est nécessaire. 5.

6 A / Le pourcentage de moules de taille marchande est mauvais (< 10 %) partout ► La moulière est exploitables à la cuillère mais pas au râteau. Le quota de pêche est fixé à une faible valeur pour limiter le risque de hors-taille.

6 B / Le pourcentage de moules de taille marchande est très faible (< 10 %) sur une partie significative (> 20 %) du gisement mais est correct (> 10 %) sur une autre partie, indépendamment de la bathymétrie ► L'exploitation n'est pas possible là où le pourcentage est très faible mais est possible à la cuillère et au râteau là où il est correct. Une gestion par point d'accès doit être mise en place dans la mesure du possible. 7.

6 C / Le pourcentage de moules de taille marchande est très faible (< 10 %) sur la partie médiane mais est correct (> 10 %) sur la partie basse du gisement ou inversement ► Une gestion en fonction du coefficient de marée doit être mise en place pour éviter l'exploitation de la partie médiane (autorisation que lors des forts coefficients de marée) ou basse (autorisation que lors des coefficients de marée moyens). La partie explorable est exploitables à la cuillère et au râteau. ► 7.

6 D / Le pourcentage de moules de taille marchande est correct partout (> 10 %) ► La moulière est exploitables à la cuillère et au râteau. ► 7.

7 A / Aucun bâche de sable ne se trouve le gisement ► Le quota est fixé à une valeur moyenne pour permettre une exploitation durable de la ressource. Si des conflits apparaissent régulièrement entre pêcheurs de loisir et professionnels, un calendrier d'autorisation le râteau qu'en dehors des périodes de forte fréquentation touristique doit être mis en place en concertation avec les usagers.

7 B / Le gisement est menacé par au moins un banc de sable ► Le quota est fixé à une forte valeur pour limiter le risque de perte de marchandise.

Tableau 121 : Réponses aux questions de l'arbre décisionnel pour chaque site (la liste des sites est donnée dans la partie 6-1).

Site	1	2	3	4	5	6	7
3	B	-	B	B	C	B	A
4	B	-	B	B	C	A	-
5	B	-	A	-	-	-	-
6	B		B	A			
7	B	-	B	B	D	A	-
8	B	-	B	B	D	A	-
9	B	-	B	B	D	B	A
10	B	-	B	B	D	C	A
11	B	-	B	B	B	C	B
12	B	-	B	B	D	C	B
13	B	-	B	B	D	C	B
14	B	-	B	B	D	D	A
15	B		B	B	D	A	
16	A	A					
17	A	A	-	-	-	-	-
18	A	A	-	-	-	-	-
19	B	-	B	B	D	A	-
20	B	-	B	B	D	A	-
21	B	-	B	B	D	A	-
22	B	-	B	B	D	A	-
23	B	-	B	A	-	-	-
24	B	-	B	B	D	B et C	A
25	A	A	-	-	-	-	-

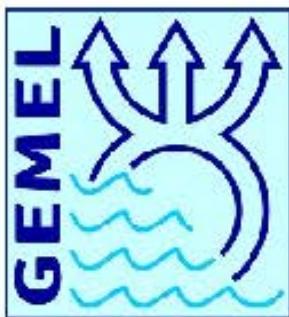
7/ Bibliographie

- Allen J. A., Cock M., Jackson D. J., Proctor S., Worth E. N. (1976). Observations on the rate of production and mechanical properties of the byssus threads of *Mytilus edulis* L. *Journal of Molluscan Studies* 42 : 279-289.
- Anonymous (1985). Norme française huîtres coquilles, dénomination et classification. NF V 45-056 AFNOR : 1 p.
- Anonymous (2015). Etude écologique et benthique des coquilles marines du Pas de Calais et de la Somme. Marché N°2015-PNMPMO-24. Cahier des Clauses Techniques Particularisées CCTP. ANAMP : 18 p.
- Bayne B. L., Widdows J. (1978). The physiological ecology of two populations of *Mytilus edulis* L. *Oecologia* 37 : 137-162.
- Blanchard M. (1995). Origine et état de la population de *Crepidula fornicata* (Gastropoda Prosobranchia) sur le littoral français. *Haliota* 2/ : 75-86.
- Borja A., Muxika I. (2005). Borja, A., Muxika, I., 2005. Guidelines for the use of AMBI (AZTI Marine Biotic Index) in the assessment of the benthic ecological quality. *Marine Pollution Bulletin* 50 : 787-789.
- Breton G., Faasse M., Noël P., Vincent T. (2002). A new alien crab in Europe: *Hemigrapsus sanguineus* (Decapoda: Brachyura: Grapsidae). *Journal of Crustacean Biology* 22 : 184-189.
- Brito M. C., Kifsz J., San Martin G. (2000). *Parapionosyllis macaronesiensis*, a new species of Exogoniidae (Polychaeta, Syllidae) from the Macaronesian Region. *Proceedings of the Biological Society of Washington* 113 : 1147-1150.
- Bryant P., Farines-Franco J. M., Wilson C., Pitts J., deBrugh A., Semenjek P. J. (2014). Repeated mapping of reefs constructed by *Sabellaria spinulosa*: Lencastre 1849 at an offshore wind farm site. *Continental Shelf Research* 83 : 3-13.
- Buschbahn C., Dittmann S., Hong J.-S., Hwang I.-S., Strasser M., Thiel M., Valdivia N., Yoon S.-P., Reise K. (2009). Mytilid mussels: Global habitat engineers in coastal sediments. *Helgoland Marine Research* 63 : 47-58.
- Calman W. T. (1921). Notes on marine wood-boring animals - II. Crustacea. *Proceedings of the Zoological Society of London* 91(2) : 215-220.
- Dagel J., Le Guen J. C. (1975). Les critères d'âge chez les poissons. In Lamotte M., Beurlière F. (Eds.) (1975) Problèmes d'écologie. La démographie des populations de vertébrés. Masson : 253-289.
- DAISIE (2009). Handbook of alien species in Europe. *Invasive species Springer series in Invasion Ecology* 3. Springer : 399 p.
- Del-Pilar-Reiso V., San Martin G. (2012). Description of a new species of *Sphaerosyllis* Capitidae, 1863 (Polychaeta, Syllidae: Exogenitidae) from the Alicante coast (W Mediterranean) and first reports of two other species of Syllidae for the Mediterranean Sea and the Iberian Peninsula. *Mediterranean Marine Science* 13 (2) : 187-197.
- Dubois S., Retière C., Chivat F. (2002). Biodiversity associated with *Sabellaria alveolata* (Polychaeta: Sabellidae) reefs: Effects of human disturbances. *Journal of the Marine Biological Association of the United Kingdom* 82 (5) : 817-826.
- Faasse M. (2013). Northward dispersal of the tanaid *Zeuxo holdichi* to the Netherlands (Crustacea Tanaididae). *Nederlandse Faunistische Mededelingen* 39 : 95-98.
- Garnier P. (2009). Chroniques de la nature. Quae : 256 p.
- Gheno Y., Le Guen J. C. (1968). Déterminisme de l'âge et croissance de *Serifinella eba* (Vol.) dans la région de Pointe-Noire. *Cahiers - ORSTOM. Série océanographie* 6 : 70-82.
- Glass K. J. (1968). Factors influencing the production of byssus threads in *Mytilus edulis* L. *The Biological Bulletin* 135 : 420.
- Hily C., Grall J. (2006). Survé stationnel des estrans rocheux (Gamme). PT-05. REBENT : 4 p.

- Torres F., Fromentin J.-M., Castel J. (1993). Application de la méthode des sommes cumulées à l'analyse des séries chronologiques en océanographie. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences Série 3, Sciences de la vie* 316 : 745-748.
- Lefèuvre A. (Coord.) (2015). Qualité du milieu marin littoral. Bulletin de la surveillance de la 2014. Départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. ODE/LITTORAL/LERBL/15.03. IFREMER : 80 p.
- Le Goff J. C., Morizur Y. (1989). Comparaison de méthodes de décomposition de distributions polymodales de fréquences de longueurs et distributions multimodales successives (Nouméa - Vix - Maximums successifs), application aux "bussus" (*Perna philadelphica elongata*) du Congo. *Les Publications du Département d'Hydrobiologie* 11 : 1-27.
- Lebreux F. (2011). Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels marins à l'échelle d'un site Natura 2000 - Guide méthodologique - Version 1. Février 2011. Rapport SPN 2011 / 3. MNHN : 55 p.
- Lichter T. (2000). Revision der Gattung *Typosyllis* Lengtemann, 1879 (Polychaeta: Syllidae). Morphologie, Taxonomie und Phylogenie. *Abhandlungen der Senckenbergischen Naturforschenden Gesellschaft* 551 : 1-336.
- Martella T. (1974). Some factors influencing byssus thread production in *Mytilus edulis* (Mollusca: Bivalvia) Linnaeus 1758. *Water, Air, and Soil Pollution* 3 : 171-177.
- Morgan T. S. (1997). The formation and dynamics of *Pygoctenops elegans* tube-beds in the Seine Bay, France. Ph. D. thesis. Université de Southampton : 246 p.
- Musick L., Borja A., Bald J. (2007). Using historical data, expert judgement and multivariate analysis in assessing reference conditions and marine ecological status, according to the European Water Framework Directive. *Marine Pollution Bulletin* 55 : 16-29.
- Orlandi E., Di Lena G., Navigato T., Casini L., Marzetti A., Ceproni R. (2002). Seasonal changes in meat content, condition index and chemical composition of mussels (*Mytilus galloprovincialis*) cultured in two different Italian sites. *Food Chemistry* 77 : 57-65.
- Peterson K. S., Rasmussen K. L., Heinecke J., Rud N. (1990). Plants before Columbus? *Nature* 359 : 579.
- Price H. (1980). Studies on the production and function of the byssus complex of *Mytilus edulis*. Ph. D. thesis. University of Wales : 356 p.
- Price H. (1982). An analysis of factors determining seasonal variation in the byssal attachment strength of *Mytilus edulis*. *Journal of the Marine Biological Association of the United Kingdom*, 62 : 147-155.
- Riou P. (Coord.) (2015). Qualité du milieu marin littoral. Bulletin de la surveillance de la 2014. Départements : Seine Maritime, Eure, Calvados et Manche. ODE/LITTORAL/LERBL/15.03. IFREMER : 124 p.
- Roberts D. (1975). The effect of pesticides on byssus formation in the common mussel, *Mytilus edulis*. *Environmental Pollution* 8 : 241-254.
- Roper M. (1999). Caractérisation et déterminisme du développement d'une population de l'anélide tubicole *Lanice conchilega* (Pallas, 1766) (polychète terebellidé) associé à la conchyliculture en baie de Veys (Baie de Seine occidentale). Thèse de Doctorat. MNHN : 185 p.
- Ruellet J. (2004). Infestation des coquilles d'huîtres *Crassostrea gigas* par les polycarpes en Basse-Normandie : recommandations et mise au point d'un traitement pour éliminer cette nuisance. Thèse de Doctorat. Université de Caen Basse-Normandie : 536 p.
- Pautot F.-E. (2013). La pêche à pied des mortes et des crevettes sur le littoral du Cap Gris Nez au Tréport : effets des pratiques et suivis des ressources. Mémoire de Master 2. UPMC : 67 p.
- Ruellet T., Tallaux J.-D. (2014). Evaluation des gisements naturels de mortes entre Ault et Mers-les-Bains au printemps 2012. Rapport du GEMEL, n°14-009 : 11 p.

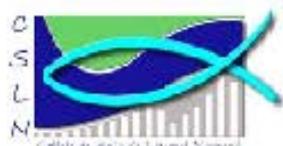
- Shannon C. E. (1948). A mathematical theory of communication. *The Bell System Technical Journal* 27 : 379-423.
- Shapiro S. S., Wilk M. B. (1965). An analysis of variance test for normality (complete samples). *Biometrika* 52 : 591–611.
- Turner R. D. (1954). The family Pholadidae in the Western Atlantic and the Eastern Pacific. Part I. Pholadinae. *Johnsonia: Monographs of the marine mollusks of the Western Atlantic*, 3 (33) : 16-64.
- Van Winckle W. Jr. (1970). Effect of environmental factors on byssal thread formation. *Marine Biology* 7 : 143-148.
- Vincent C., Heinrich H., Edwards A., Nygaard K., Haythornthwaite J. (2002). Guidance on typology, classification and reference conditions for transitional and coastal waters. Commission Européenne, CIS WG 2.4 (COAST) : 119 p.
- Young G. A. (1983). Bioadhesion of *Mytilus edulis*. Ph. D. thesis. University of Wales : multipaginé.
- Young G. A. (1985). Byssus-thread formation by the mussel *Mytilus edulis*: Effects of environmental factors. *Marine Ecology Progress Series* 24 : 261-271.

**Annexe 2 : Recueil des fiches de synthèse sur les moulières naturelles du Pas-de-Calais et de la Somme.
Version 2**



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, quai Jeanne d'Arc
80230 Saint-Valery-sur-Somme
03-22-26-85-25
www.gemel.org



Cellule de Suivi du Littoral Normand

53, rue de Prony
76600 Le Havre
02-35-21-71-70
www.csln.fr

Recueil des fiches de synthèse sur les moulières naturelles du Pas-de-Calais et de la Somme. Version 2

Rapport du GEMEL n°16-014
Marché N°2015-PNMEPMO-34

Thierry Ruellet
Chloé Dancie
François-Elie Paute
Florence Beck
Céline Chaignon
Bastien Chouquet
Dolphic Le Thoer
Séverine Dubut
Philippe Kraemer
Jean-Denis Talleux

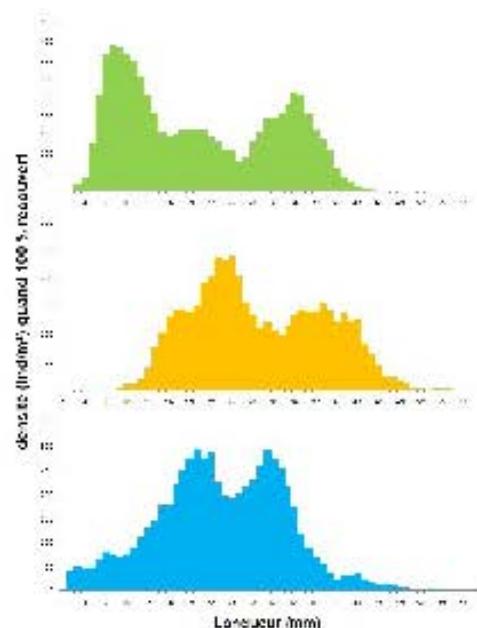
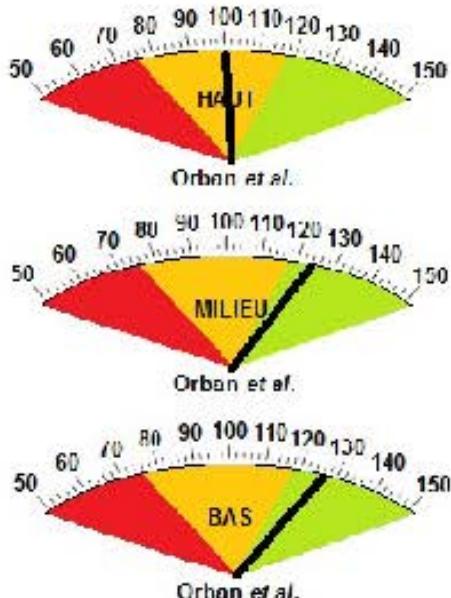
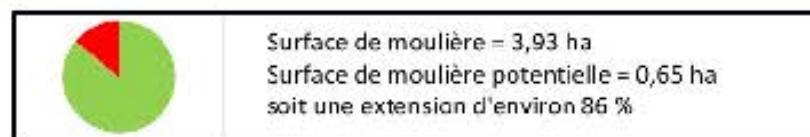
Brigitte Delaporte
Stéphanie Dorthé
Patrick Hamiaux
Julie Lacour
Louise Mention
Marianne Talleux

Travail réalisé pour :



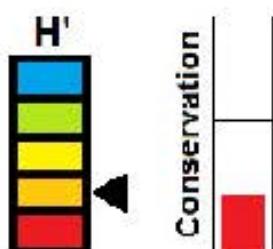
Le présent rapport est une version modifiée suite aux remarques et éléments transmis par le Parc Naturel Marin ces Estuaires Picards et de la Mer d'Opale le 23 juin, le 20 et le 21 juillet et le 1^{er} septembre 2016.

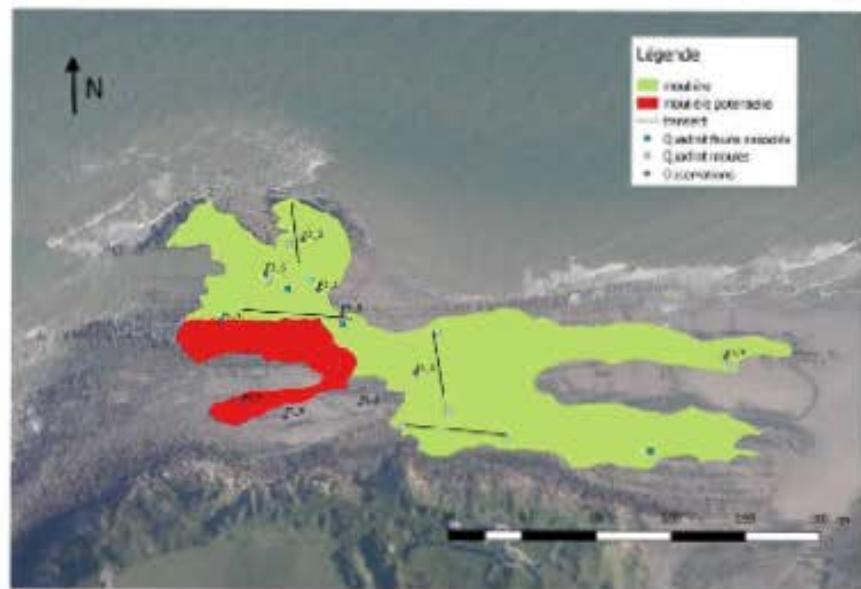
Moulière de la Pointe de la Sirène au Cap Gris-Nez



67 taxa, avec 3 % des ind. opportunistes
 $H' = 1.63$ bits

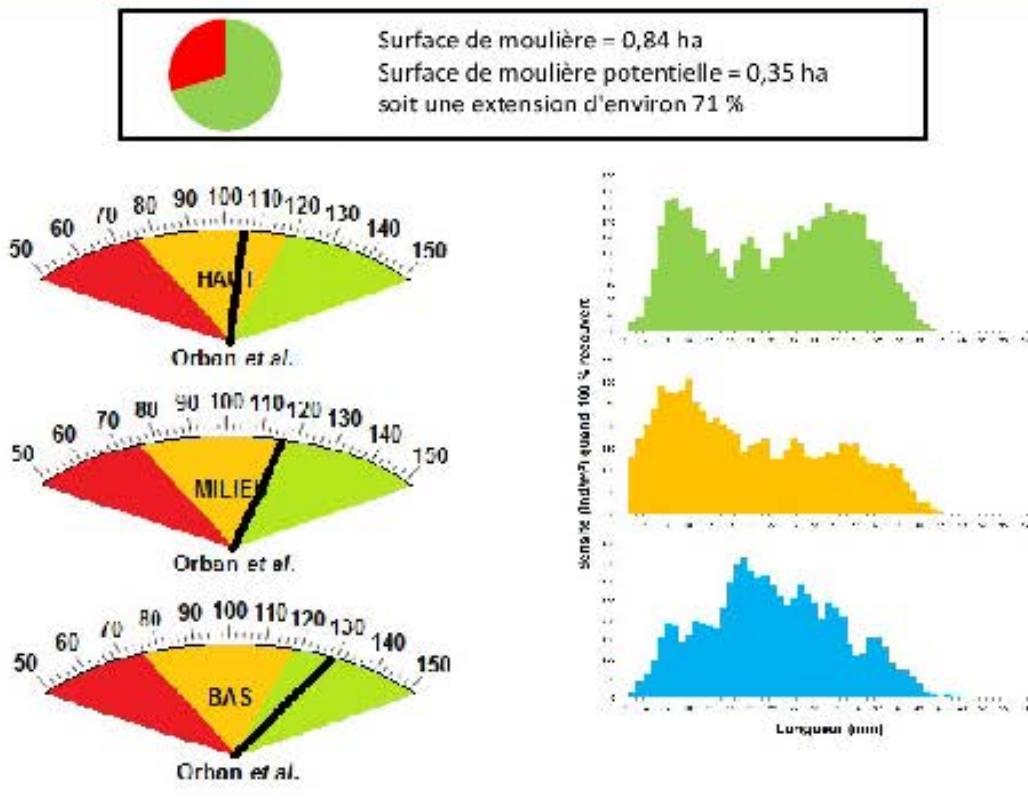
Exploitabilité





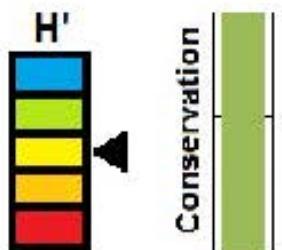
Observation 3: Polynya verte Sable (Gouvernement du Québec, 2011 - 1401327).

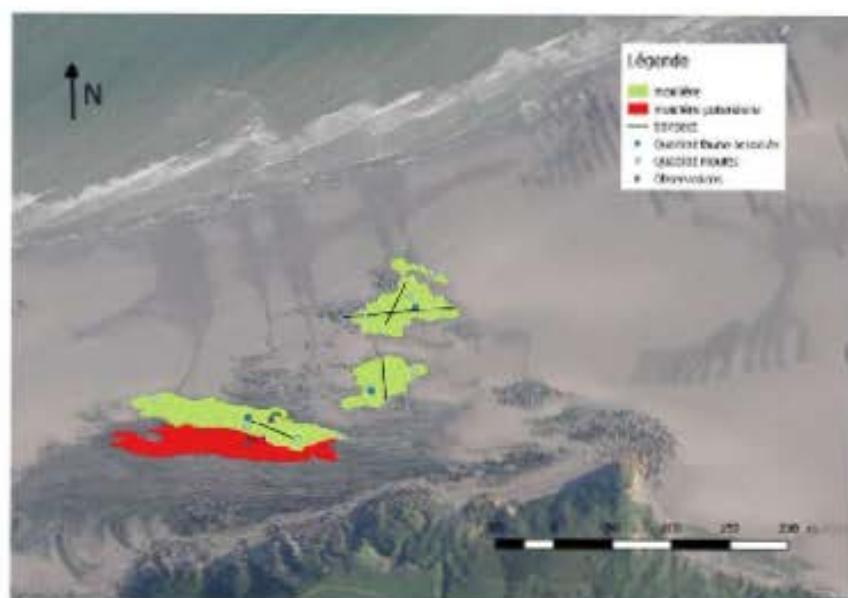
Moulière de Courte Dune au Cap Gris-Nez



49 taxa, avec 14 % des ind. opportunistes
 $H' = 2.16$ bits

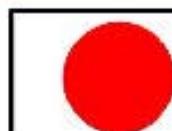
Exploitabilité



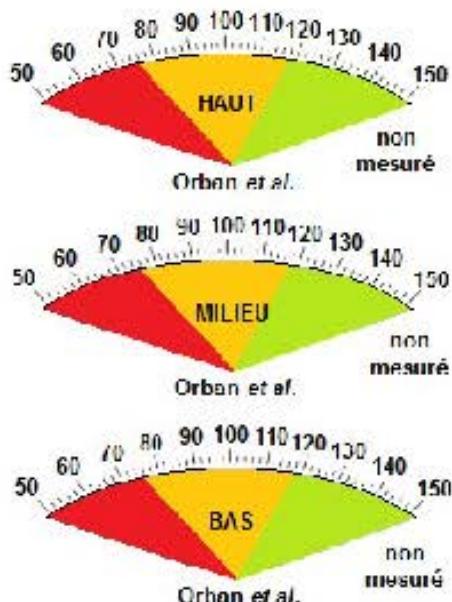


Géomorphologie des îles d'Orford (Océan Atlantique) - Québec (Canada).

Moulière potentielle de Cran Mle à Audresselles



Surface de moulière = 0 ha
Surface de moulière potentielle = 0,27 ha
soit une extension de 0 %



PAS DE MOULIERE ACTUELLEMENT

39 taxa, avec 49 % des ind. opportunistes
 H' = 3,64 bits

Exploitabilité

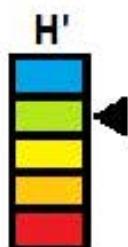
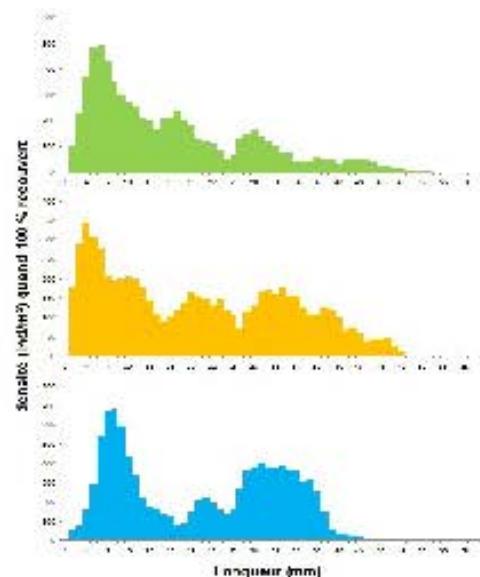
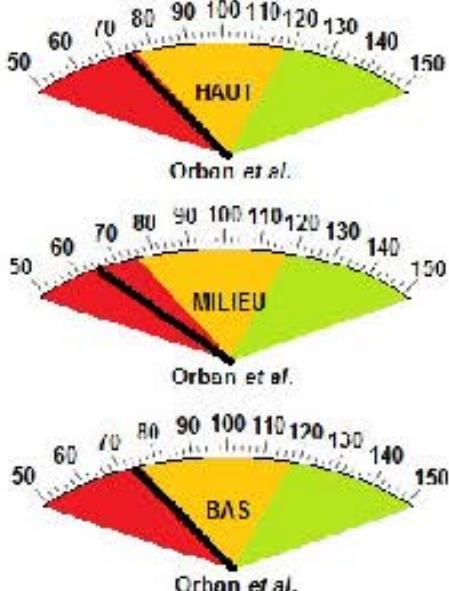
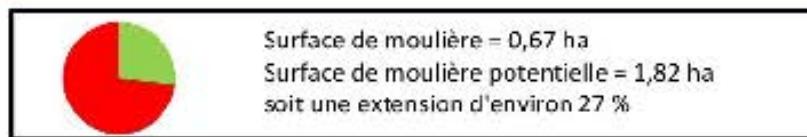




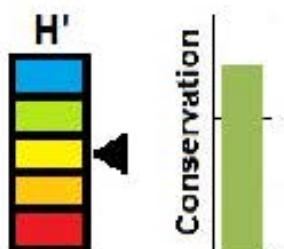
FIG. 2. Le point d'efflué du GNL (modèle en noir) dans le golfe du Mexique (Source : NOAA - NOAA).

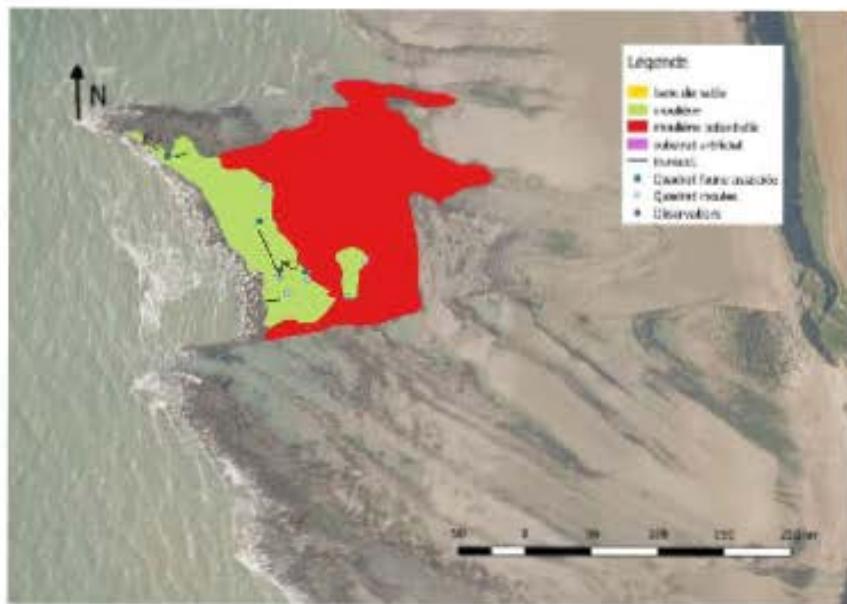
Moulière de Rupt à Audresselles



66 taxa, avec 2 % des ind. opportunistes
 $H' = 2,18$ bits

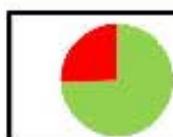
Exploitabilité



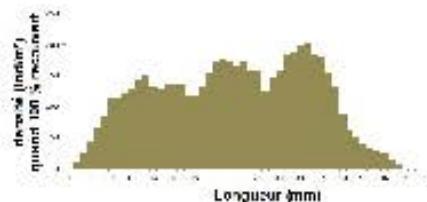
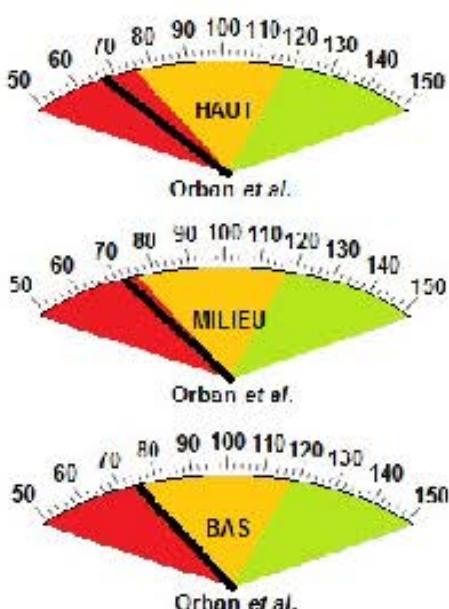


Alvarez et al. 2005. Bosque, Densidad humana media, roquerío.

Moulière des Plats Ridains à Audresselles



Surface de moulière = 6,34 ha
Surface de moulière potentielle = 2,16 ha
soit une extension d'environ 75 %



Densité de moules = 3423,14 ind/m² dont 6 % de 4 cm ou plus

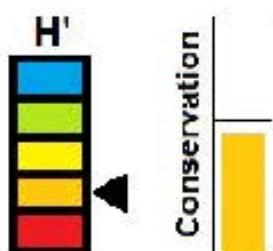
Indice d'Orban et *qf* = 71,10

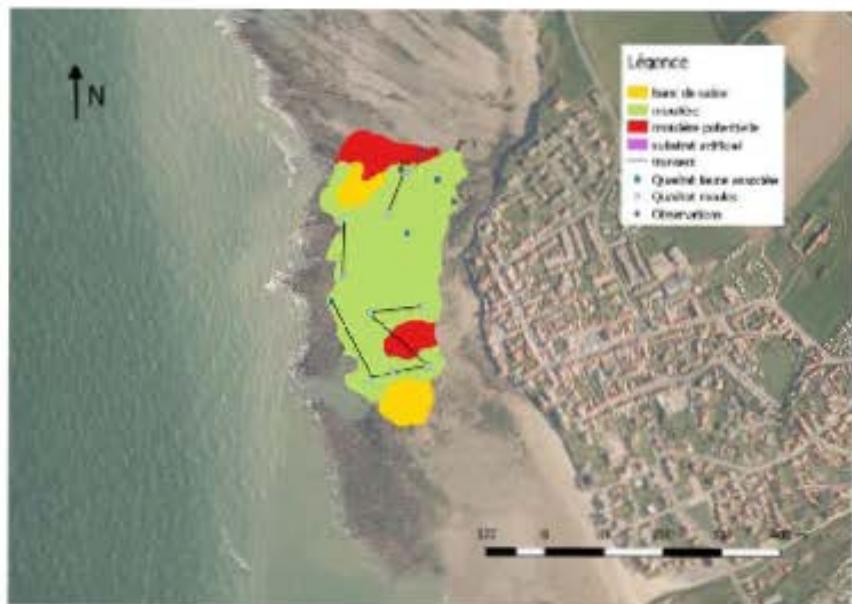
Taux d'occupation = 0.619

Tonnage de moules = 32 t dont 6 t de taille marchande, soit 0,9 t/ha.

61 taxa, avec 5 % des ind. opportunistes
 $H' = 1.92$ bits

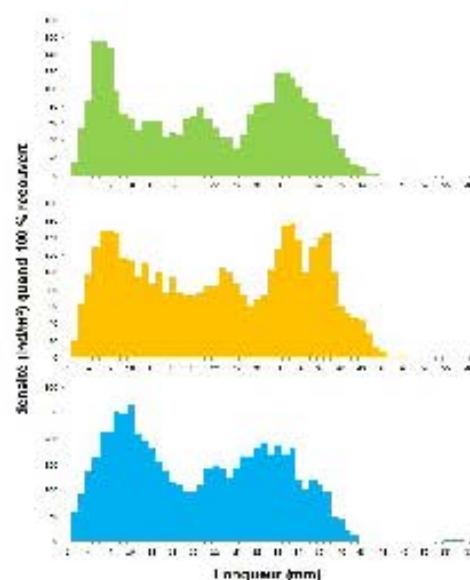
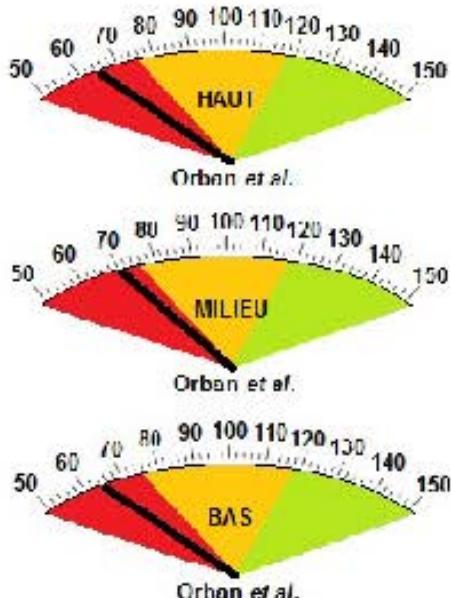
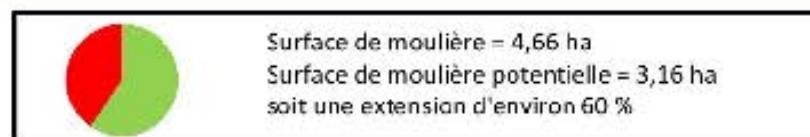
Exploitabilité





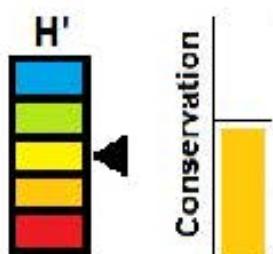
Géovisualisation des risques de submersion - Orléans (Grande V2 - 09.02.12).

Moulière des Liettes à Ambleteuse



54 taxa, avec 13 % des ind. opportunistes
 $H' = 2.50$ bits

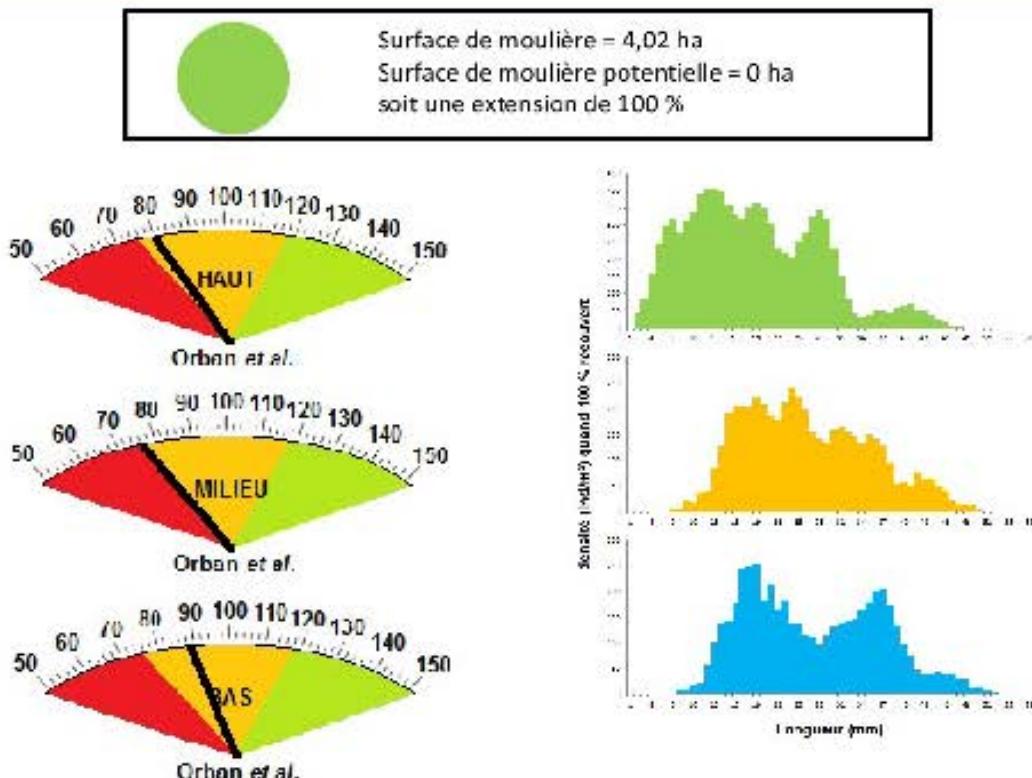
Exploitabilité





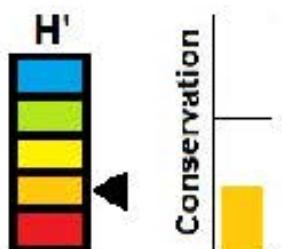
Carte d'analyse des sols : Orléans-Joncet - 2002

Moulière des Langues de chien à Ambleteuse



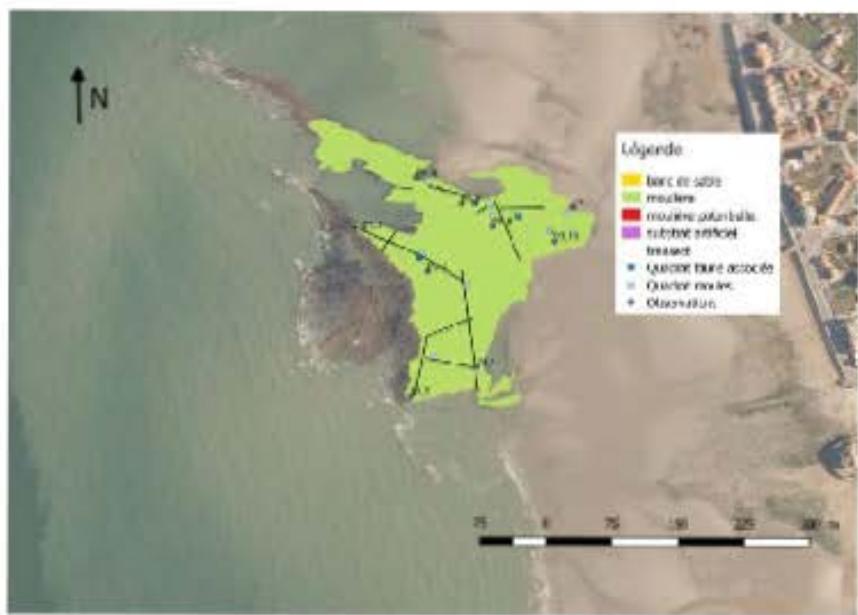
56 taxa, avec 4 % des ind. opportunistes
 $H' = 1.88$ bits

Exploitabilité



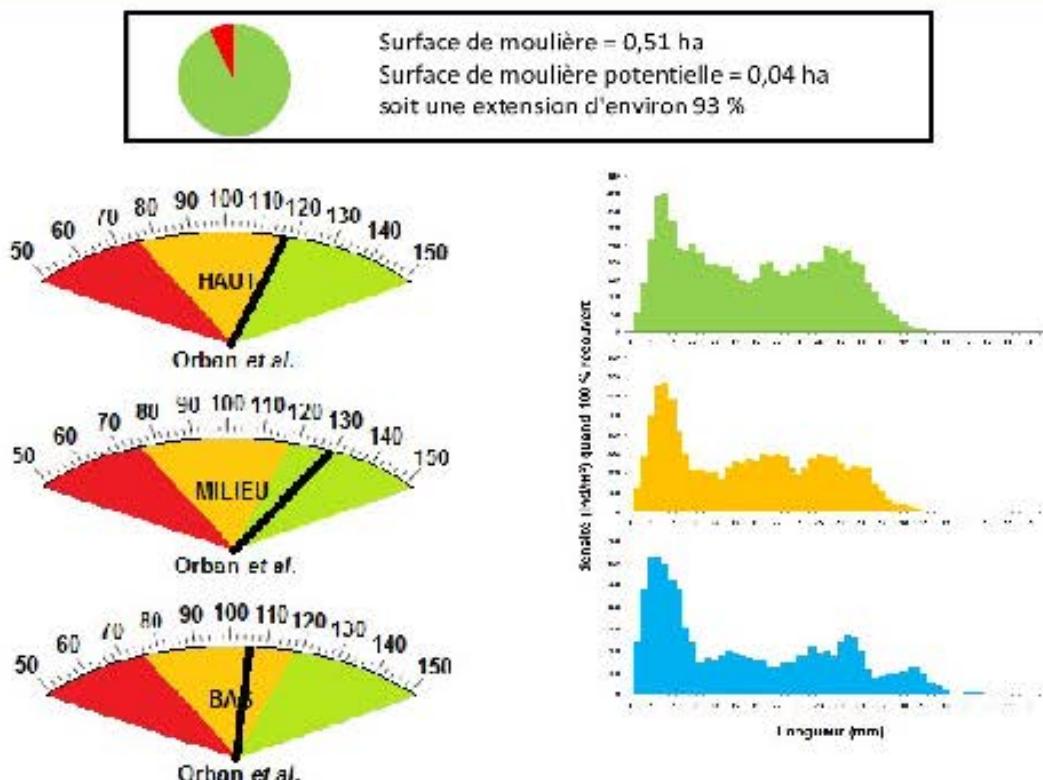
Exploitabilité





Document: Au service des cités à l'Université du Plateau Sud-Est (Crédit: OrthoUdeS/INRS - MÉDIAL)

Moulière du Platier à Ambleteuse



41 taxa, avec 21 % des ind. opportunistes
 $H' = 2.47$ bits

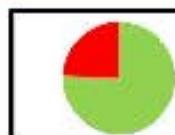
Exploitabilité



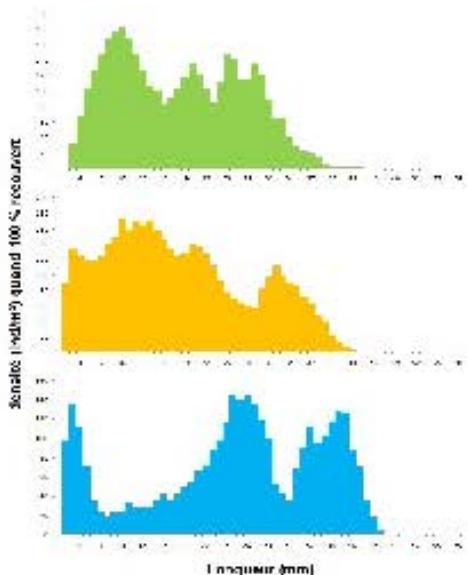
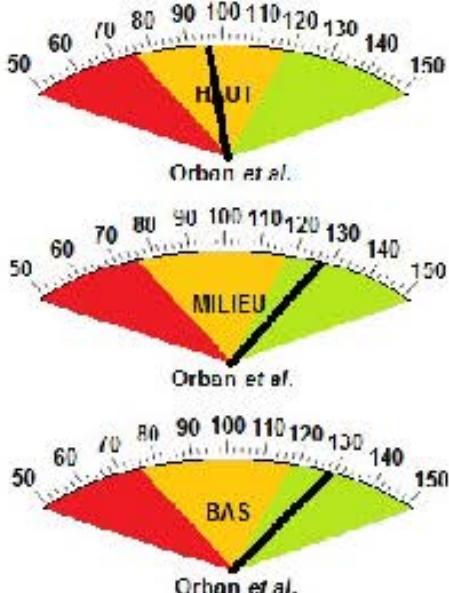


Clément du Bois et Amélie Bégin : Orbiel (Var) - PROSPER.

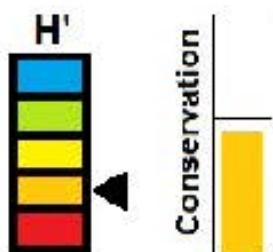
Moulière du Sud de la Slack à Ambleteuse



Surface de moulière = 2,43 ha
Surface de moulière potentielle = 0,78 ha
soit une extension d'environ 76 %

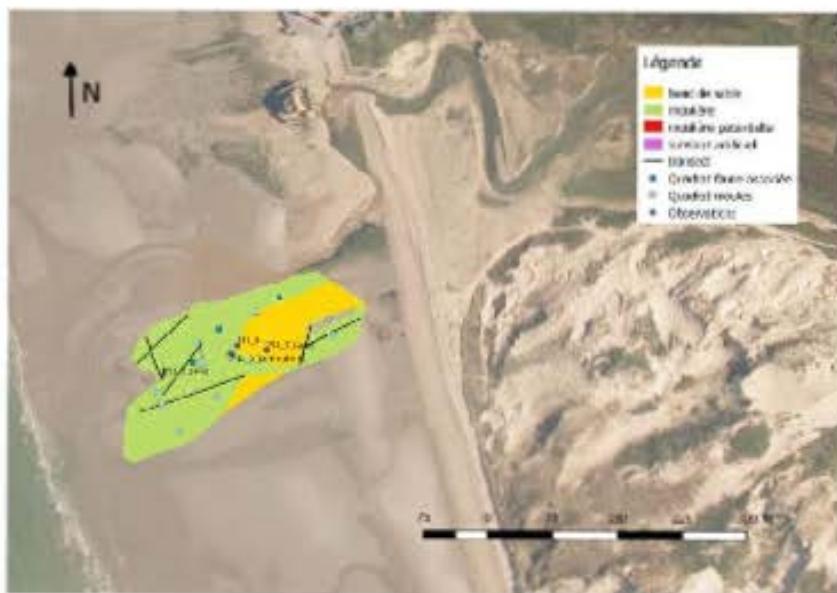


28 taxa, avec 19 % des ind. opportunistes
 $H' = 1.75$ bits



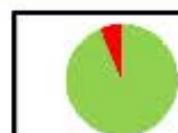
Exploitabilité



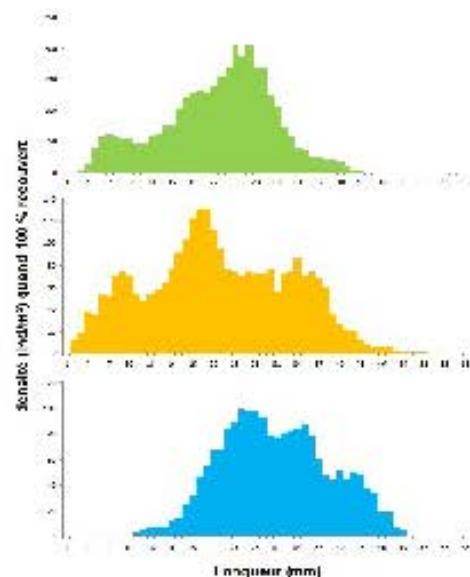
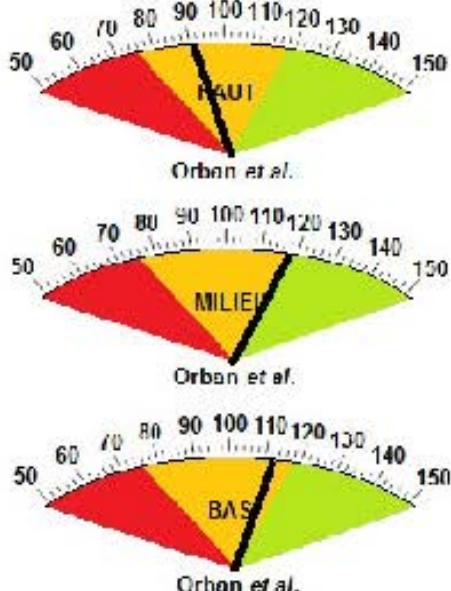


Observation du coulure à Sidi El Ghazal - Centre Universitaire Y2 - NED0021.

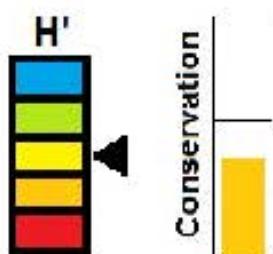
Moulière de la Pointe aux Oies à Wimereux



Surface de moulière = 10,56 ha
Surface de moulière potentielle = 0,73 ha
soit une extension d'environ 94 %



48 taxa, avec 11 % des ind. opportunistes
 $H' = 2,83$ bits



Exploitabilité



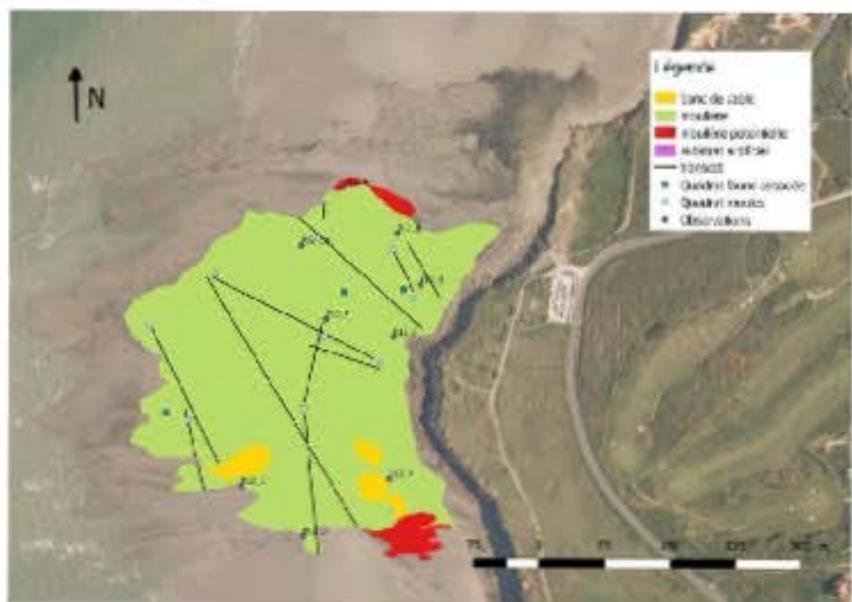
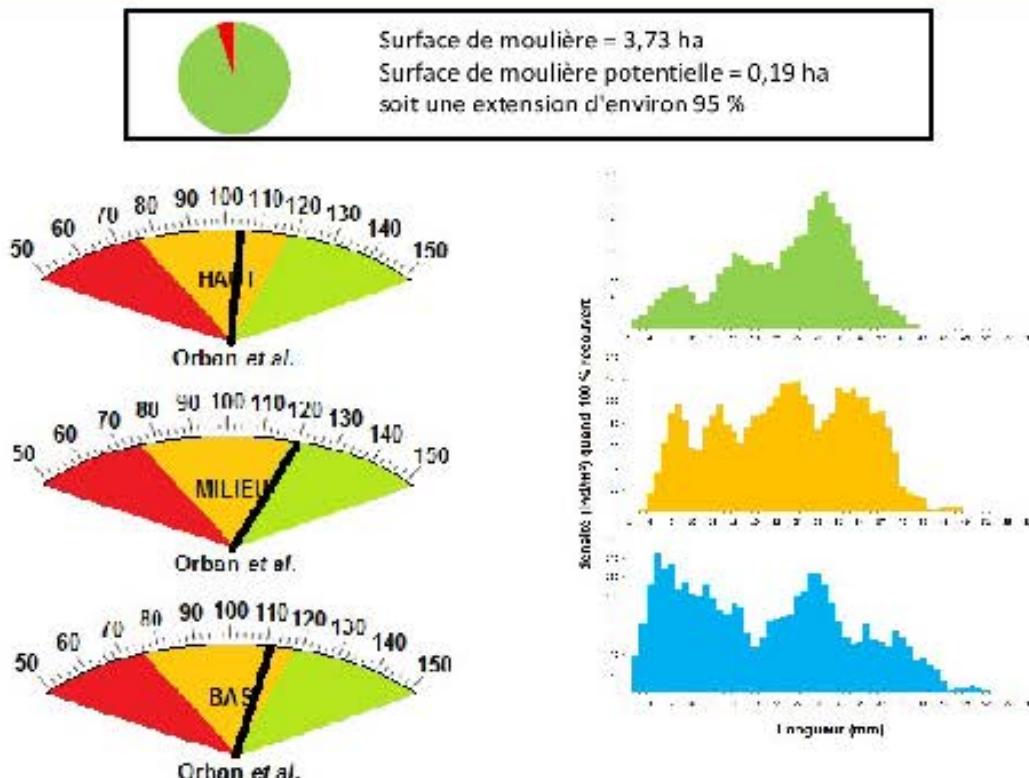
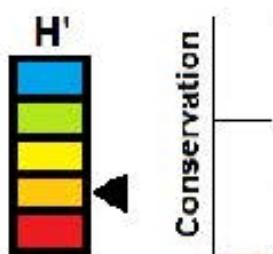


Photo aérienne du plateau vers l'Est de Dioram - Québec (Source : AGSO).

Moulière des Ailettes à Wimereux



43 taxa, avec 7 % des ind. opportunistes
 $H' = 1.90$ bits



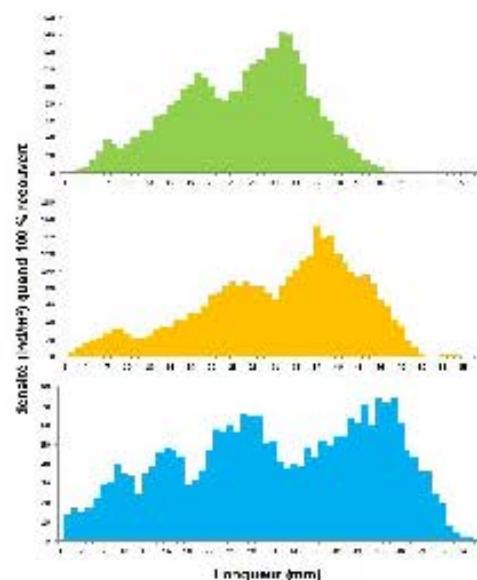
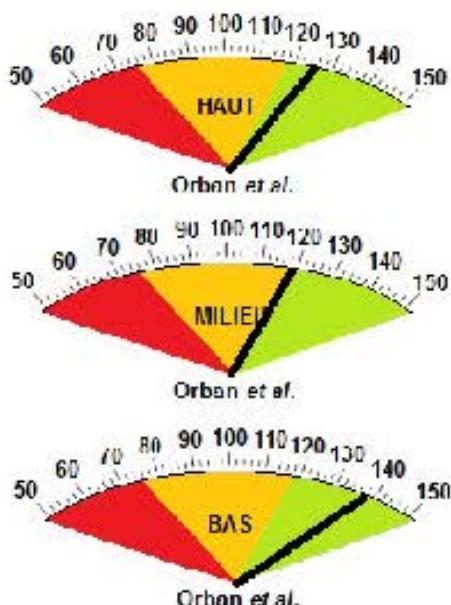
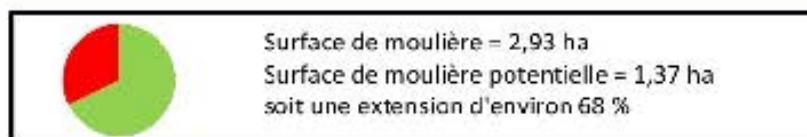
Exploitabilité





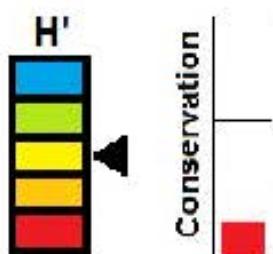
Photo : C.R.D.H. - Bureau d'étude et de conseil en géologie

Moulière du Fort de Croy à Wimereux



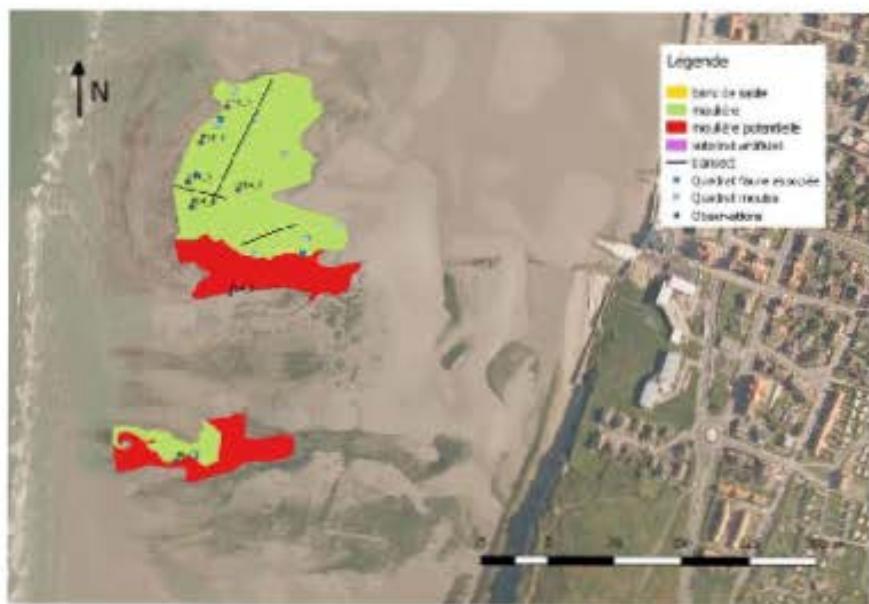
67 taxa, avec 2 % des ind. opportunistes
 $H' = 2.19$ bits

Exploitabilité



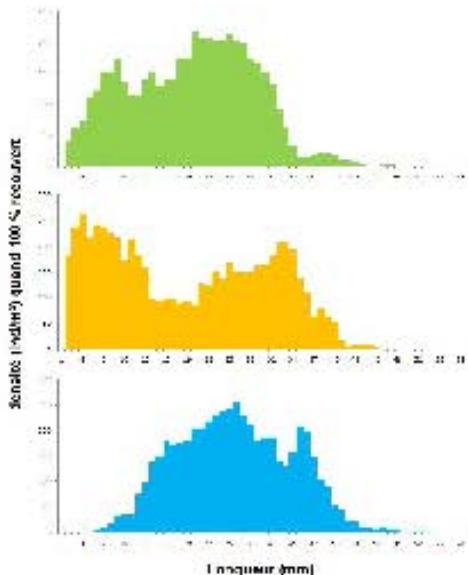
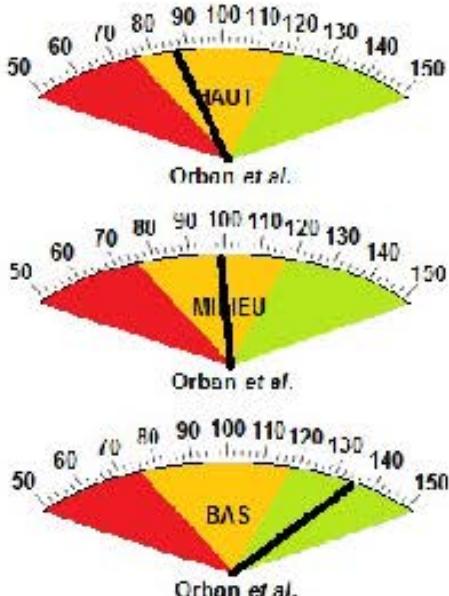
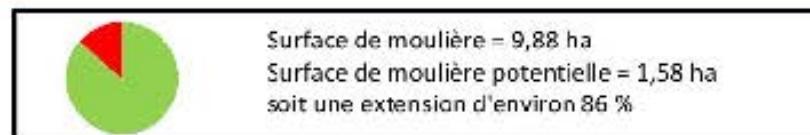
Exploitabilité





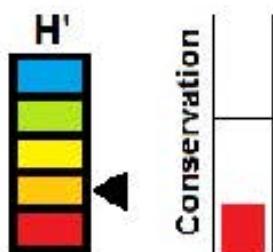
Figures 10 et 11 : résultats d'exploration - Delta du Rhône - 2004

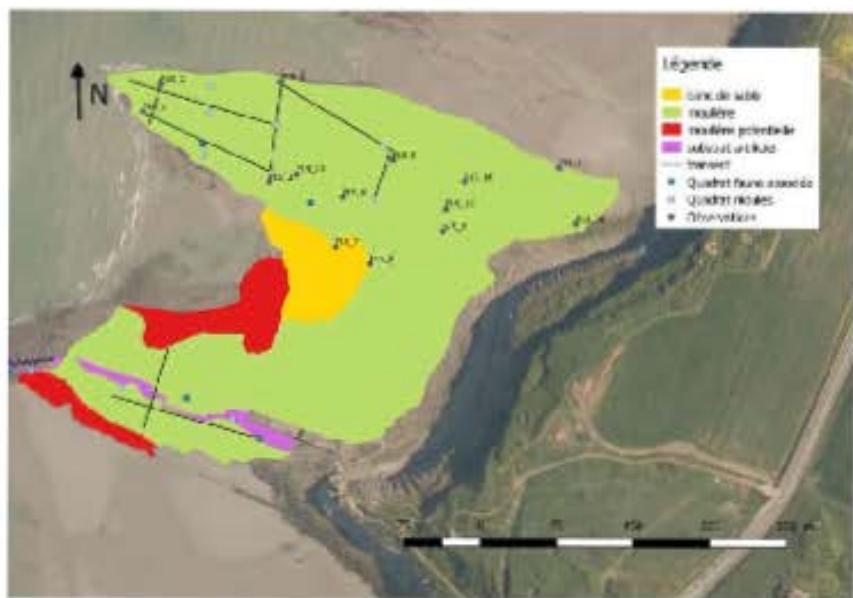
Moulière de la Pointe de la Crèche à Wimereux



35 taxa, avec 6 % des ind. opportunistes
 $H' = 1.68$ bits

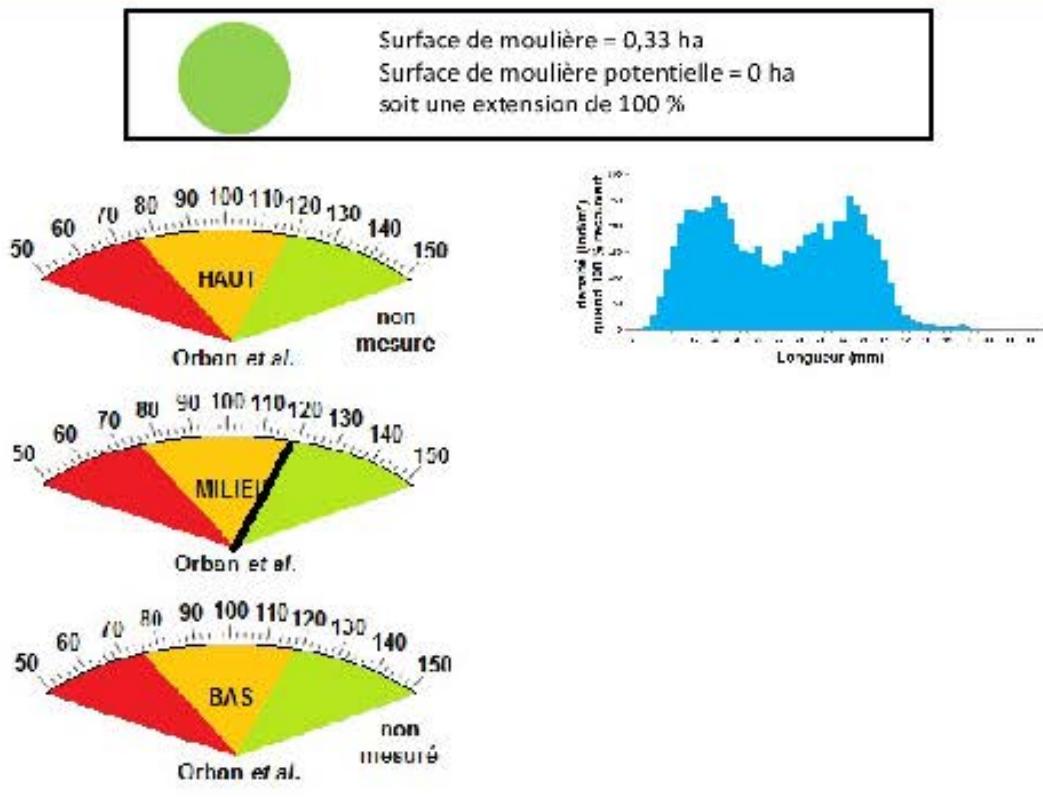
Exploitabilité





Réseau de la faune des zonules et zone grise de la baie du Nord. © Acadie pour le développement durable à Moncton, NB - mai 2004.

Moulière de la Digue Nord à Boulogne-sur-Mer



41 taxa, avec 2 % des ind. opportunistes
 H' = 2,34 bits

Exploitabilité

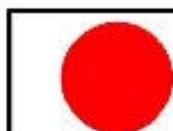




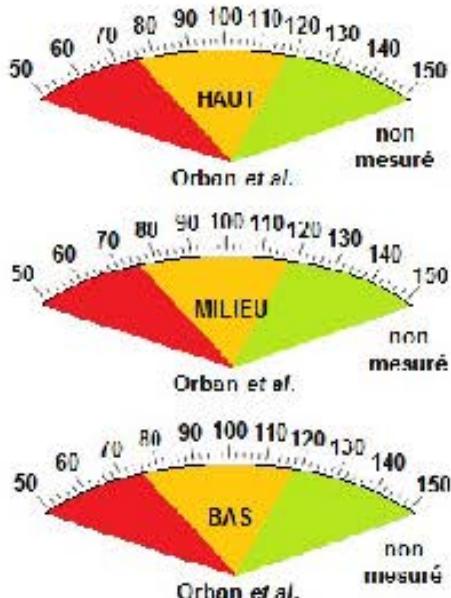
Obtained bathymetric data from the sea near Muar District: Delta Water v2 - 180000.

29

Moulière potentielle de Sainte-Beuve à Boulogne-sur-Mer



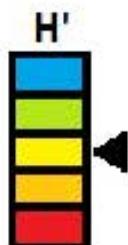
Surface de moulière = 0 ha
Surface de moulière potentielle = 1,95 ha
soit une extension de 0 %

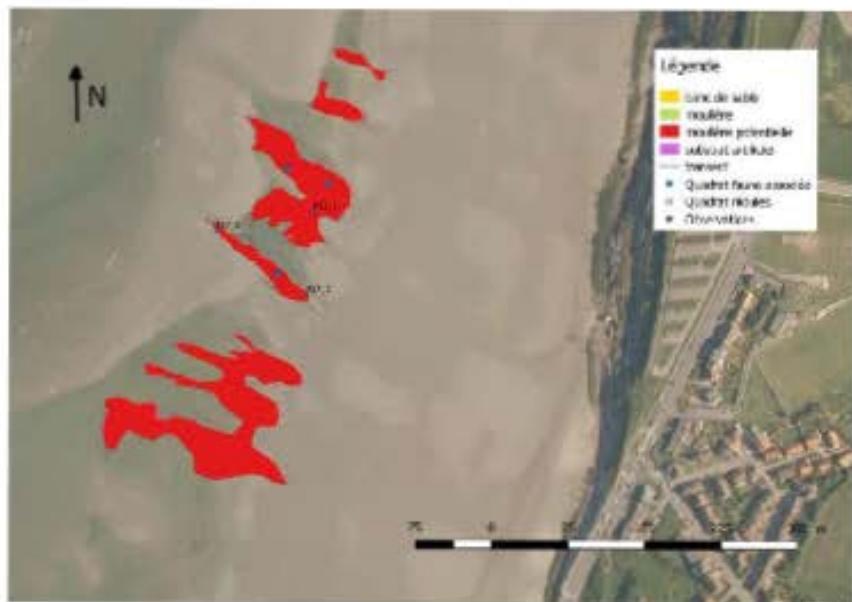


PAS DE MOULIERE ACTUELLEMENT

52 taxa, avec 6 % des ind. opportunistes
 H' = 2,96 bits

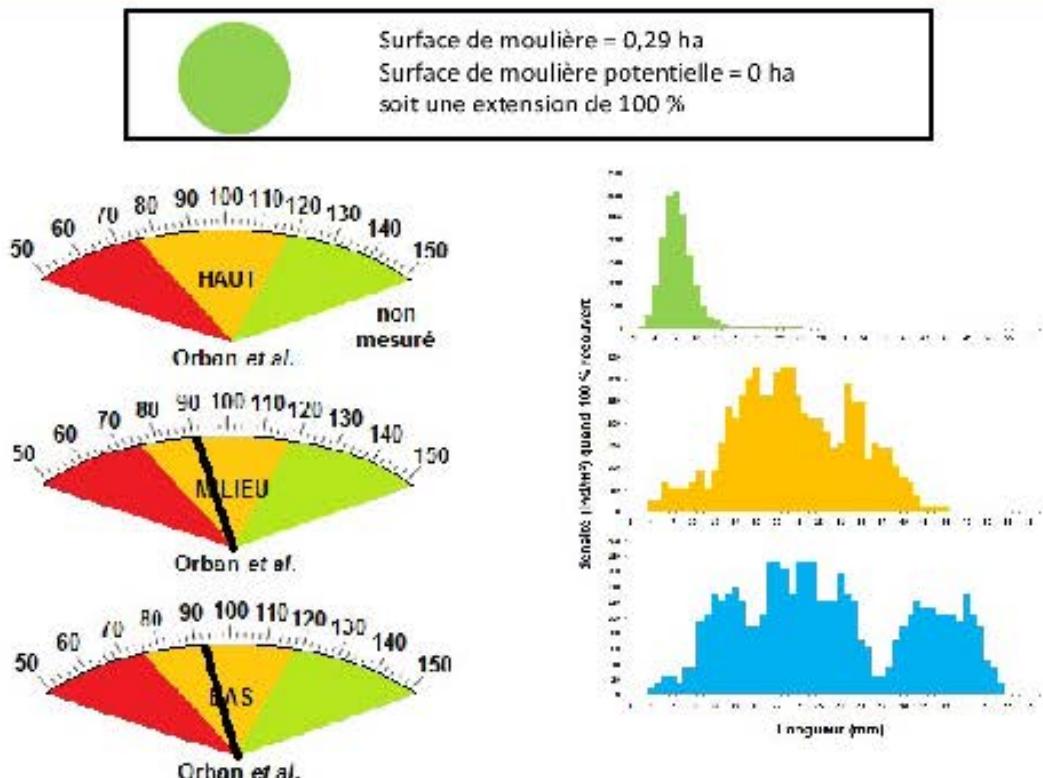
Exploitabilité





Map of potential habitats for the European adder (Vipera berus) in the study area.

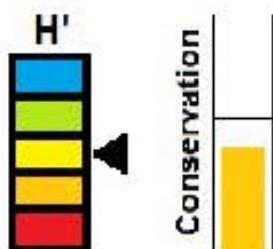
Moulière de la Digue Sud à Boulogne-sur-Mer



Densité de moules = 4315,74 ind/m² dont 17 % de 4 cm ou plus [max. 28 %]
Indice d'Orban et al. = 91,91 Taux d'occupation = 0,452
Tonnage de moules = 131 t dont 73 t de taille marchande, soit 251,7 t/ha.

65 taxa, avec 2 % des ind. opportunistes
 H' = 2,59 bits

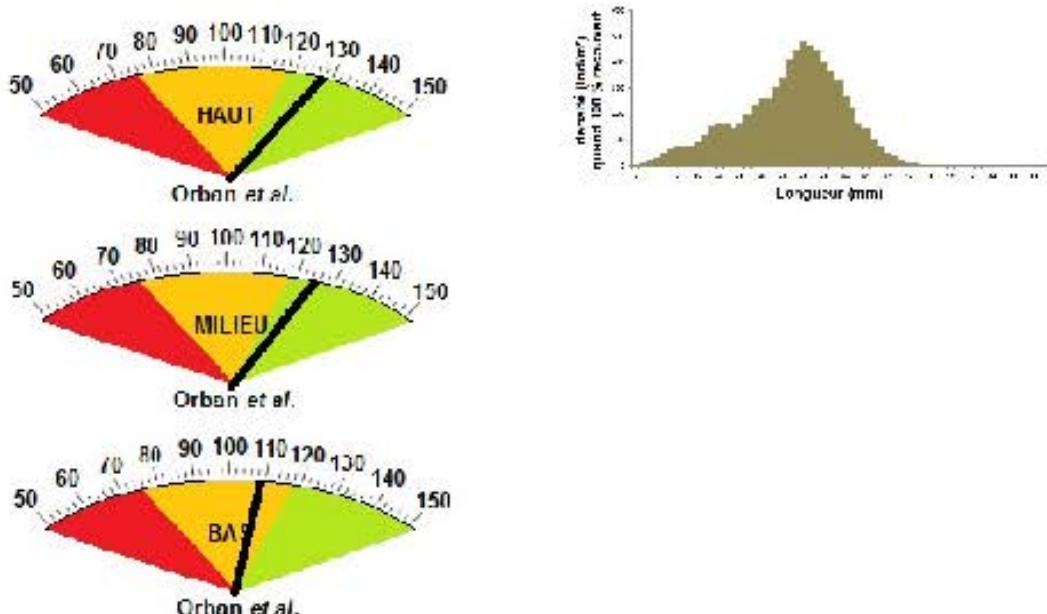
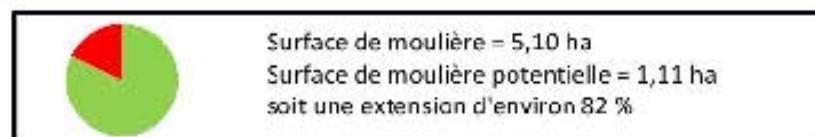
Exploitabilité





Oosterscheldekering (Source : Deltawerken Vlaanderen).

Moulière du Fort de l'Heurt au Portel



Densité de moules = 4694.15 ind/m² dont 0,6 % de 4 cm ou plus.

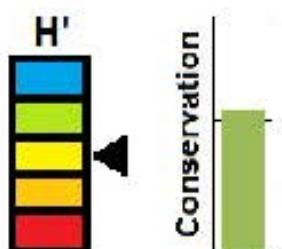
Indice d'Orban et al. = 129,05

Taux d'occupation = 0.631

Tonnage de moules = 42 t dont 1 t de taille marchande, soit 0,2 t/ha.

55 taxa, avec 2 % des ind. opportunistes
 $H' = 2.01$ bits

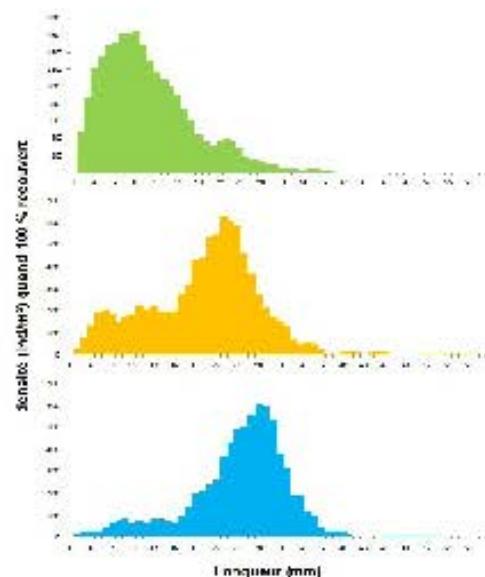
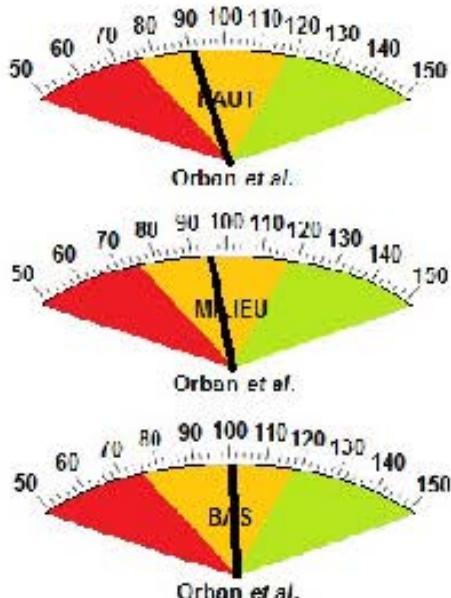
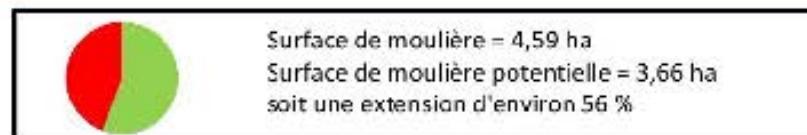
Exploitabilité





Map of the coastal area (Source : Géodonneau, 2009).

Moulière du Cap d'Alprech au Portel



Densité de moules = 7571.42 ind/m² dont 0.5 % de 4 cm ou plus

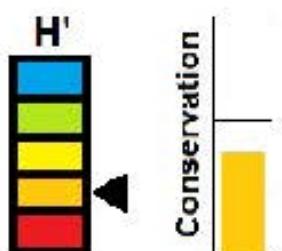
Indice d'Orban *et al.* = 95,71

Taux d'occupation = 0,561

Tonnage de moules = 58 t dont 4 t de taille marchande, soit 0,9 t/ha.

45 taxa, avec 1 % des ind. opportunistes
 $H' = 1.29$ bits

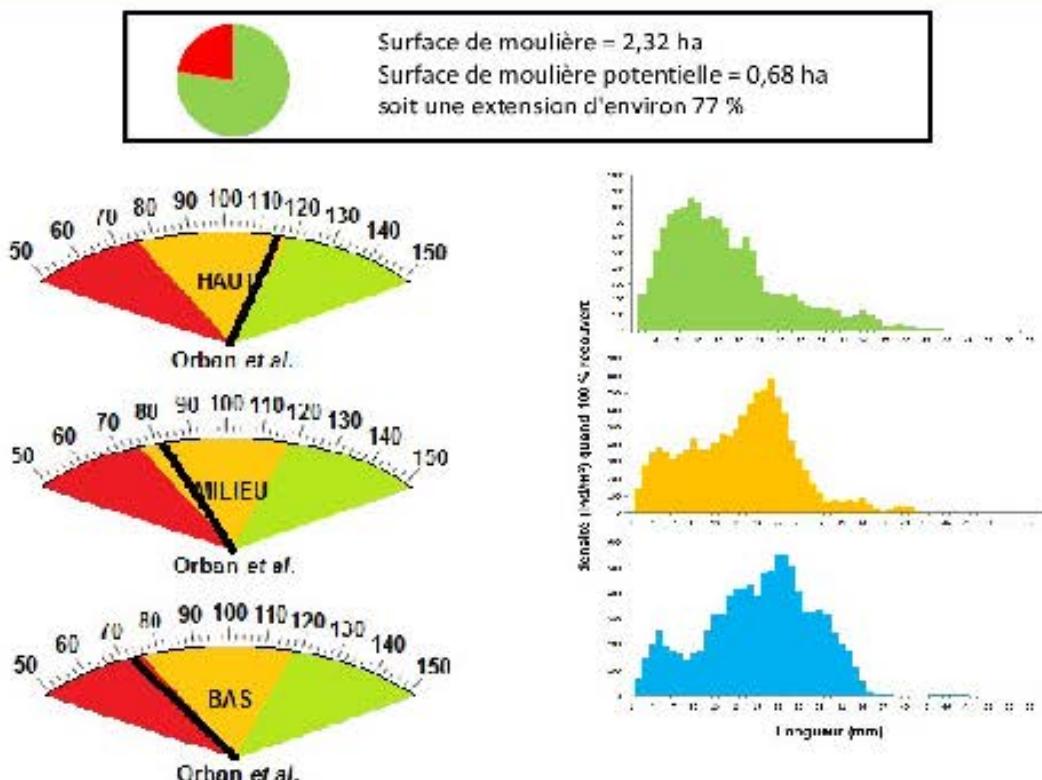
Exploitabilité





Plan d'urbanisme de Gérald-Alphonse (Source : Office Ultramarin - M2001)

Moulière des Ningles au Portel



53 taxa, avec 4 % des ind. opportunistes
 $H' = 1.83$ bits

Exploitabilité



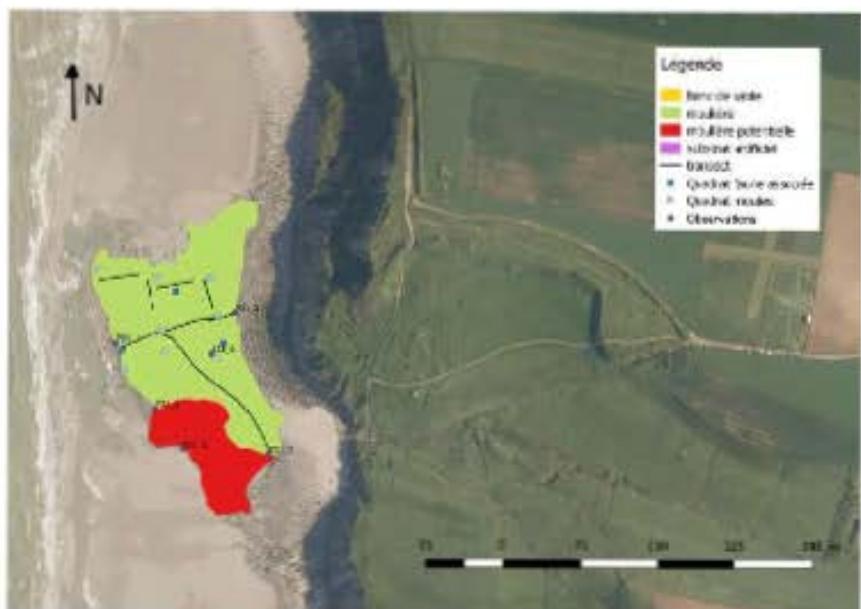
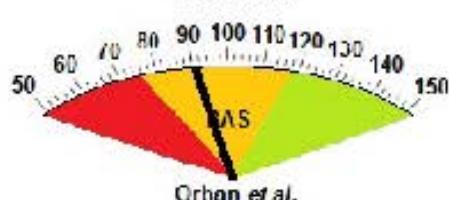
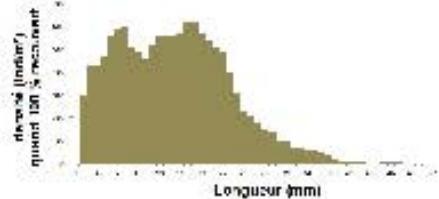
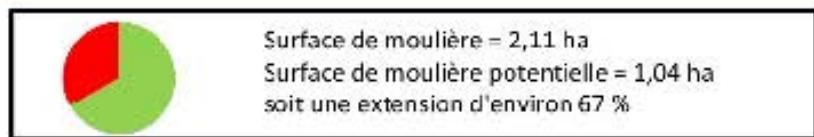


FIG. 12 - Carte du gisement de fer de la mine de fer de l'île de la Côte-Nord.

Moulière vers Equihen au Portel



Densité de moules = 5940,69 ind/m² dont 0,6 % de 4 cm ou plus.

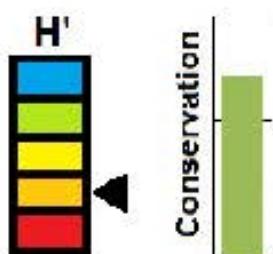
Indice d'Orban et al. = 86,29

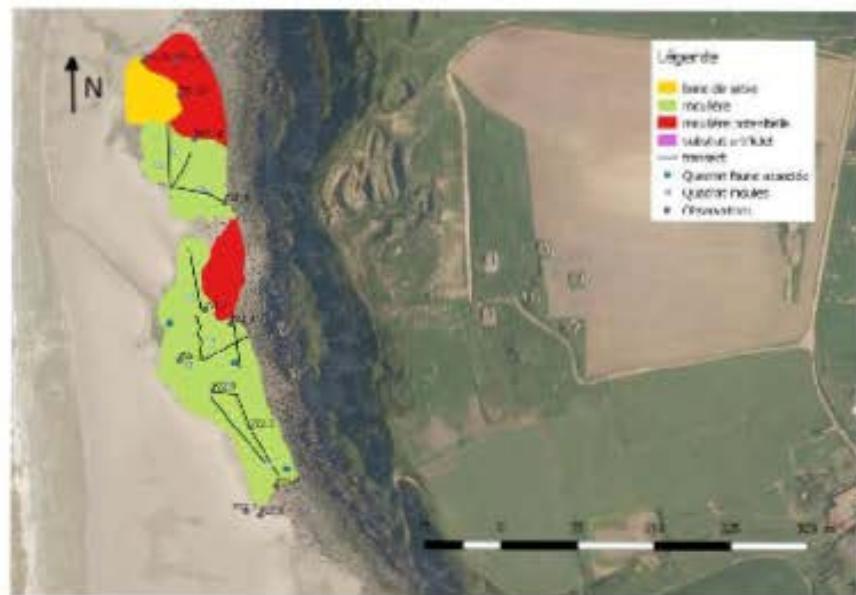
Taux d'occupation = 0,443

Tonnage de moules = 28 t dont 3 t de taille marchande, soit 1,4 t/ha.

36 taxa, avec 4 % des ind. opportunistes
 $H' = 1.7$ bits

Exploitabilité





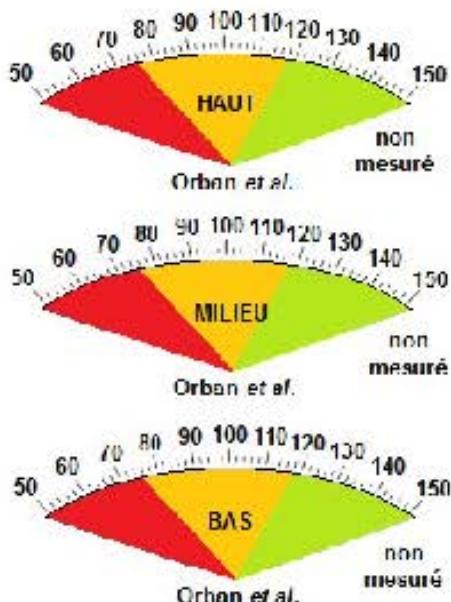
Modèle vers l'ouest au fil de l'eau (Source : Côte Libre n°32 - MCCBS).

40

Moulières potentielles d'Equihen



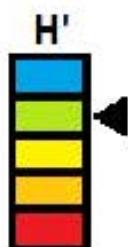
Surface de moulière = 0 ha
Surface de moulière potentielle = 3,82 ha
soit une extension de 0 %



PAS DE MOULIERE ACTUELLEMENT

38 taxa, avec 15 % des ind. opportunistes
 H' = 3,47 bits

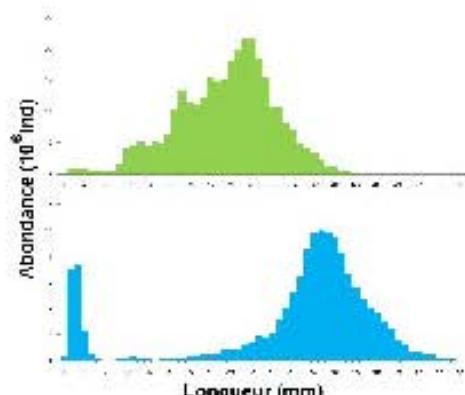
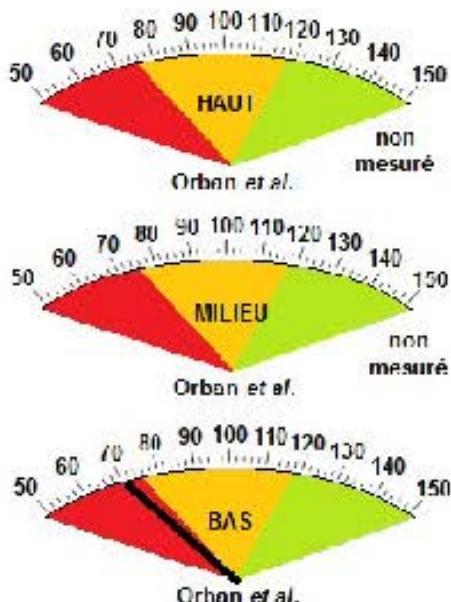
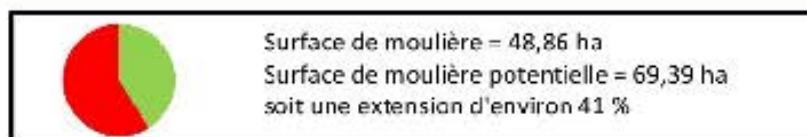
Exploitabilité





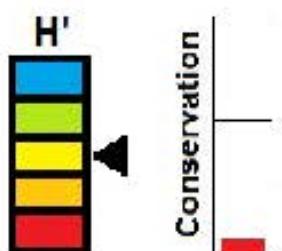
Analyses potentiels des Dunes (Dunes - Ortho-Lithométrie V2 - MCD01).

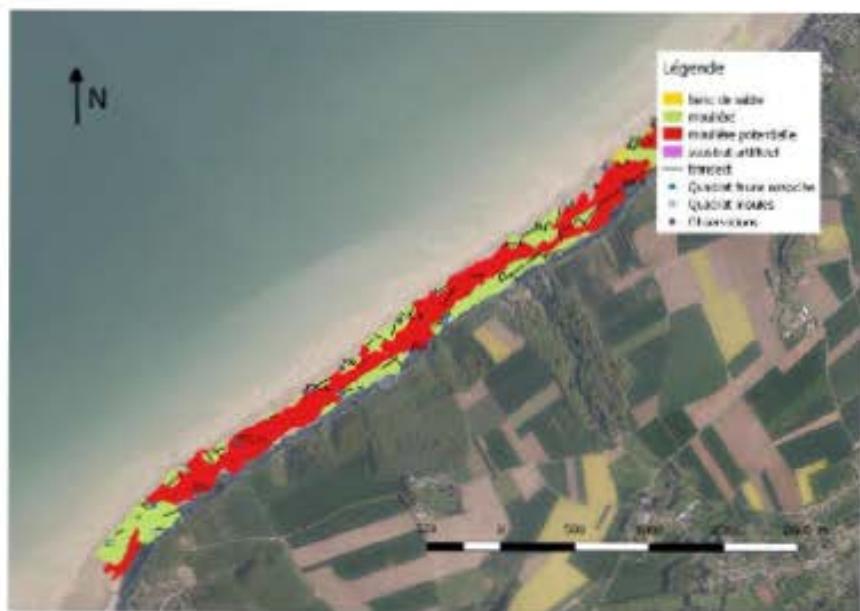
Moulière d'Ault à Mers-les-Bains



43 taxa, avec 10 % des ind. opportunistes
 $H' = 2.49$ bits

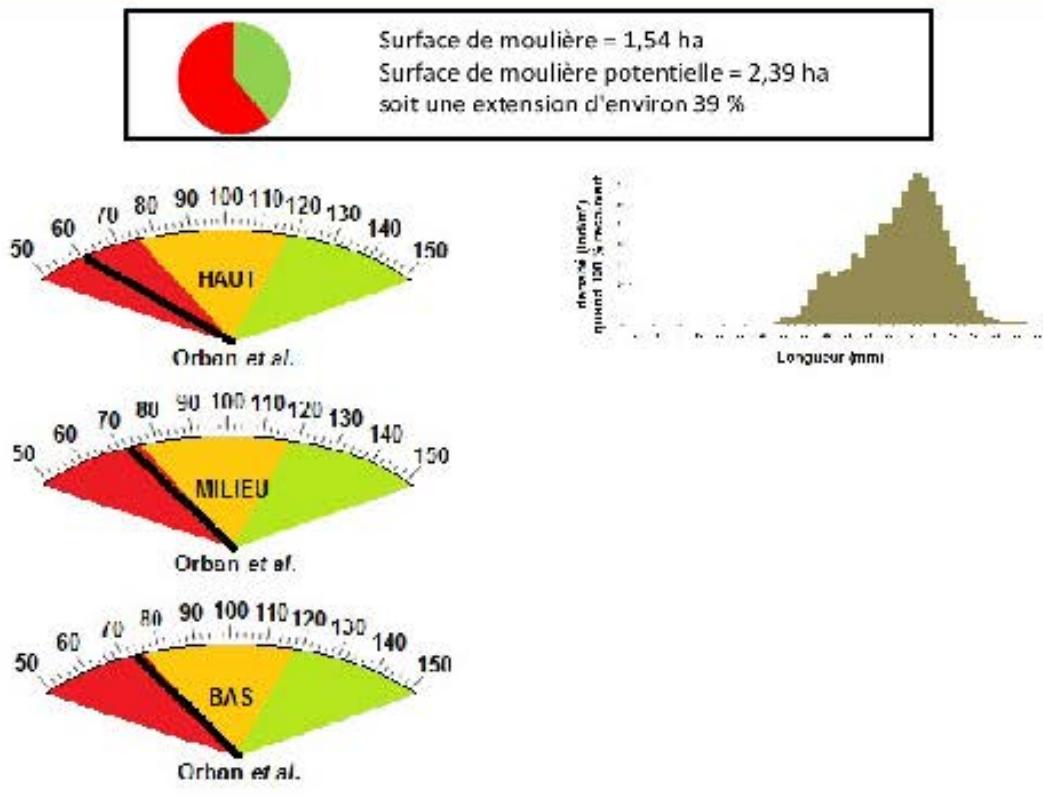
Exploitabilité





Carte de l'embouchure du Méandre de la Durance (DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur).

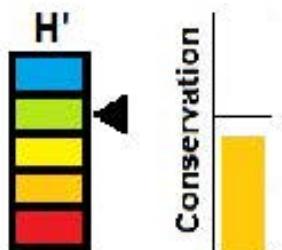
Moulière du Tréport Nord

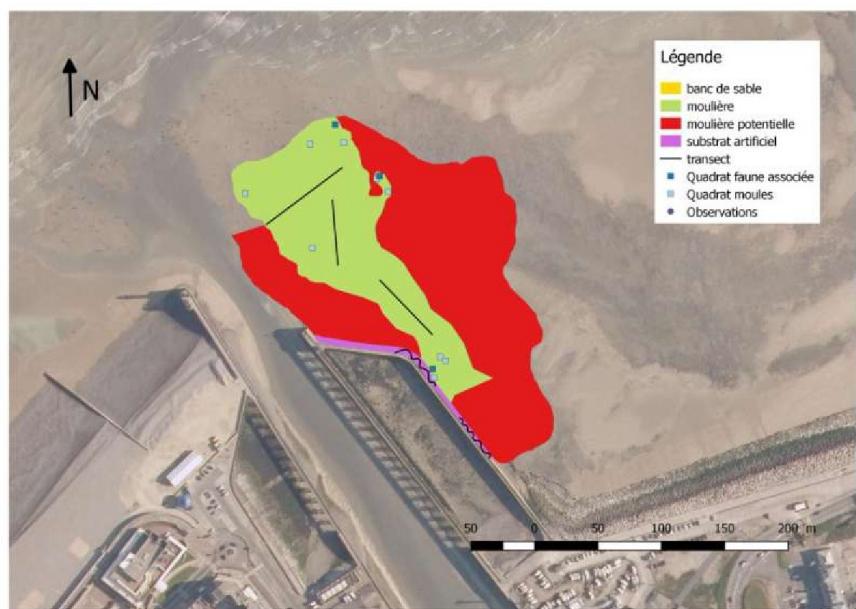


Densité de moules = 123,16 ind/m² dont 60 % de 4 cm ou plus
Indice d'Orban et al. = 68,63 Taux d'occupation = 0,214
Tonnage de moules = 0,958 t dont 0,249 t de taille marchande, soit 0,2 t/ha.

41 taxa, avec 4 % des ind. opportunistes
 H' = 3,26 bits

Exploitabilité





Moulière du Tréport Nord (Source : Ortho Littorale V2 - MEDDE).

46

Contact et renseignements

Meirland Antoine

Chargé de Mission Life « pêche à pied de loisir »

03.91.18.11.04

antoine.meirland@aires-marines.fr

Agence des aires marines protégées

42 bis quai de la Douane

BP 42932

29 229 Brest cedex 2

Tél : 02 98 33 87 67

Fax : 02 98 33 87 77

www.aires-marines.fr

